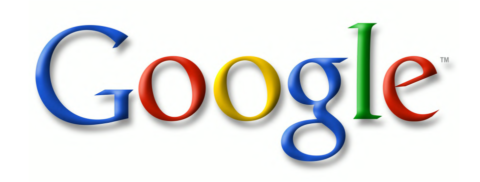

Google



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1687.

Par le Sieur B.... Professeur en Philosophie & en Histoire à Rotterdam.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES, dans le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXVII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

ERRATA
pour Decembre 1686.

p. 1422. lig. 7. *les uns* lis. *les vers*, p. 1424. l. penult. *Lessus* lis. *Lessius*. p. 1425. l. 9. *de fixer* lis, *de les fixer*. l. 19. defini lis. *definie*. p. 1433. l. penult. lisez *la censure telle qu'elle puisse etre ne*. p. 1464. l. 2, *tout* lis. *tour*. p. 1466. l. dern. lis. *une des plus scabreuses*. p. 1465. l. 18. *& les* lis. *& sur les*.

Le Lect. est prié d'excuser les autres fautes.

Avis pour la Bibliotheque de M. Goes.

On a deja dit qu'elle se vendroit à Leyde chez Jean de Vivié le 7. Avril 1687. On ajoute ici qu'on en a vu le Catalogue qui est d'environ 12. feuilles, grand in 12. petit caractere, & qui contient par ordre les livres en tres grand nombre, & quelques uns avec des notes manuscrites du bon coin, les medaillons, medailles d'or, consulaires &c. estampes, portraits, & autres belles raretez.

* *

NOus avons apris avec une satisfaction incroiable que LA REYNE DE SUEDE ayant vû l'article 9. du Journal d'Aout 1686. a eu la bonté d'agréer l'eclaircissement que nous y avons donné. Proprement il n'y avoit que ces paroles restes de Protestantisme, qui eussent eu le malheur de lui deplaire, car comme Elle a beaucoup de delicatesse sur ce sujet, & qu'Elle veut que toute la Terre sache qu'apres avoir bien examiné les Religions, Elle n'a trouvé que la Catholique Romaine de veritable, & qu'Elle l'a embrassée sincerement, c'est offenser sa gloire que de donner lieu aux moindres soupçons contre sa sincerité. C'est pourquoi nous sommes tres marris d'avoir emploié une expression que l'on a prise en un sens different de celui où nous l'entendions, & nous nous fussions bien gardez de nous en servir si nous eussions preveu cela, car outre le respect que nous devons avec tout le monde à une si GRANDE REYNE, qui

qui a eté l'admiration de tout l'Univers dés ses premieres années; nous entrons avec ardeur dans l'engagement particulier qu'ont les personnes de Lettres à lui rendre leurs hommages, à cause de l'honneur qu'Elle a fait aux sciences d'en vouloir conoitre à fond toutes les beautez, & de les proteger d'une façon eclatante.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1687.

ARTICLE I.

Traitté des jeux & des divertissemens qui peuvent etre permis ou qui doivent etre defendus aux Chretiens selon les regles de l'Eglise & le sentiment des Peres. Par M. Jean Baptiste Thiers *Doct. en Theologie & Curé de Champrond.* A Paris chez Ant. Dezallier ruë. S. Jaques, & se trouve à Amsterdam chez Wolfgang & chez Mortier 1686. in 12.

COmme M. Thiers a une grande lecture il est vrai-semblable qu'il a cité presque tous les livres qui ont eté faits sur les jeux & sur les divertissemens : neanmoins il n'en cite pas un fort grand

nbre, & c'est ce qui peut nous causer
:lque surprise, parce que n'y ayãt rien
plus étendu que cette matiere, rien où
:ntre plus de fine moralité, il etoit
l'ordre que beaucoup d'Auteurs la
itassent expressément, & sans oublier
elques-unes des parties essentielles
in bon traitté sur cela. On pretend ici
e tous ceux qui ont travaillé sur ce
ınd sujet, ont oublié quelque chose
mportant, & l'on n'excepte pas me-
e l'Auteur des conversations Mora-
; dont nous dimes quelques mots dans
Journal de Janvier & d'Aout 1685.
n pretend aussi avoir supleé ce qui
anque à ces autres livres, ainsi le Lec-
ur se peut aprocher de cet Ouvrage
ec des preventions fort avantageuses.
M. Thiers remarque d'abord que *la foi-
esse de l'homme est si grande depuis le peché,
ue ne pouvãt s'occuper sãs cesse à des choses
rieuses, il est obligé de fois à autre de pren-
re quelque divertissement.* Il n'est pas be-
oin de prouver une verité si evidente,
qui est apparemment fondée sur le
mechanisme que M. Boyle a substitué si
ıeureusement au mot vague de *Nature*.
Si l'on vouloit prouver quelque chose
ouchant la necessité de se divertir, ce
seroit à l'explication de ce mechanisme
qu'il vaudroit mieux apliquer ses soins;
on

on ne conoit que trop le reste par l'experience. Il etoit pourtant à propos que l'Auteur citast les temoignages qu'il a citez des personnes les plus serieuses, car cela fortifie beaucoup le raisonnement que l'on peut fonder sur sa propre conoissance pour se convaincre de l'infirmité generale qui rend necessaires les jeux & les divertissemens. On voit ici que S. Augustin, S. François de Sales & plusieurs autres ne les ont pas crus incompatibles avec la plus austere pieté; que *S. Elisabeth Reyne de Hongrie joüoit &* *se trouvoit aux assemblées de passe-tems sans interet de sa devotion*, & que S. Ignace de Loiola ne refusa point une partie de billard qui lui fut un jour proposée, quoi qu'il fust tres-ignorant en cette sorte de jeu. Il joüa donc au billard & fut assisté du Ciel d'une maniere si miraculeuse, qu'il ne perdit pas un seul coup. C'est l'eloquent P. Maphée qui nous donne cela pour un miracle. L'histoire de la perdris caressée par S. Jean l'Evangeliste, & la reponse que fit cet Apotre à celui qui le censura de s'amuser à des divertissemens si bas n'ont point eté oubliées, non plus que l'Apologie de S. Augustin pour le Patriarche Isaac badinant avec sa femme. *Quand les Saints sont mariez* (dit S. Augustin l. 22. cont. Faust.

Manich. c. 46) *se joüent & badinent quelquefois avec leurs femmes, ils n'en usent pas ainsi sans raison, mais avec beaucoup de prudence pour condescendre en quelque sorte à la foiblesse de ce sexe en parlant & en agissant avec elles d'une manière gaie & flateuse.* Mais pourquoi ne diroit-on pas que c'est autant pour soulager leur propre foiblesse, que pour s'accommoder à celle d'autrui ? Quoi qu'il en soit l'Auteur est persuadé par les raisons, par les autoritez & par les exemples qu'il cite que les jeux & les divertissemens *sont indifferens d'eux memes, & qu'il n'y a que les bonnes ou les mauvaises circonstances dont ils sont revetus qui les puissent rendre bons ou mauvais.*

Avant que d'expliquer ces circonstances il dit *qu'il y a de 2. sortes de jeux en general, l'un de paroles, & l'autre d'action, & que c'est sous ces 2. idées qu'il se propose de traiter du jeu entant qu'il est purement recreatif.* Il commence par le jeu de paroles, & il soutient *qu'il ne doit pas etre bani de la société civile*, & qu'il n'est pas *indigne des Chretiens les plus parfaits*, ce qu'il prouve non seulement par l'exemple de S. Macaire, vrai prodige de mortification & d'abstinence, qui neanmoins se signaloit en *bons mots* & en *plaisanteries ingenieuses*, mais aussi par la

con-

conduite de S. Martin, de S. Pierre de Damien, de Tertullien, de S Jerome, de S. Augustin, de S. Bernard, & de quelques autres Peres. Il ajoute *que la raillerie est autorisée par l'exemple de Dieu meme, des Prophetes & des Apotres*, apres quoi l'on ne peut nier que son usage ne soit legitime, & il ne sera plus question que de la tenir dans un milieu convenable. Les preceptes generaux ne nous manquent pas sur cela, mais leur application est une affaire tant parce qu'il est difficile de discerner bien precisement la qualité des circonstances, qu'à cause que l'occasion de dire un bon mot est une tentation si imperieuse qu'on lui sacrifie souvent les devoirs les plus essentiels. Il etoit donc necessaire que l'Auteur nous donnast sur tout ceci quelques reflexions. Il definit la raillerie *une chose considerable, dite à propos, de bon sens, & en peu de paroles, qui porte coup & sert à divertir l'esprit*, mais il ajoute que pour etre suportable parmi les Chretiens il faut qu'*elle ne blesse ni la Religion, ni l'honneteté des mœurs*. Il nous marque en suite assez en detail les conditions de la bonne raillerie, & les ecueils que l'on y doit eviter: tout cela est enfermé dans 28. observations, qui contiennent les maximes les plus judicieuses de Ciceron

de Quintilien, & des Peres, & plusieurs faits curieux & considerables.

Il n'y a point de railleries qui deplaisent plus à M. Thiers que celles qu'on fait, ou en chaire, ou dans les Eglises, ou quand on se sent proche de la mort; & celles qui attaquent la Religion, & qui excitent des idées sales & grossieres. Il donne beaucoup de loüanges à la sagesse qui éclatoit dans les railleries de Thomas Morus. Il est pourtant vrai qu'il n'observa point toutes les reigles, car il continua ses bons mots meme apres qu'on lui eust leu sa condamnation. Aussi étoit-il bien difficile qu'une habitude comme la sienne ne durast pas jusques à la mort; il n'avoit jamais perdu d'occasion de plaisanter, & apres avoir vaqué à ses afaires plus importantes, il s'entretenoit de contes avec sa femme & badinoit avec ses enfans. Ce n'est point le plus bel endroit d'un Chancelier d'Angleterre. A l'egard des railleries qui ont quelque chose de sale, l'Auteur observe qu'*il est ordonné dans les Canons penitentiaux que ceux qui auront proferé quelque parole malhonnete quoi que par mégarde & sans dessein d'offenser Dieu feront 20. jours de penitence*; & il ne fait point difficulté de ranger parmi les livres que la Religion deteste *les Nouvelles soit de*

Bocace

Bocace; soit de la Reine Marguerite, & les Contes d'Ouville, de Saint Glas & de la Fontaine. Le Decameron de Bocace lui fait horreur encore par un autre endroit, je veux dire parce qu'on y tourne en ridicule la devotion des Reliques. Sans excuser un aussi grand libertin que celui là, je croi pouvoir dire, que l'aplaudissement qu'on avoit donné à ceux qui raillerent si fortement les superstitions Payennes, devoit inspirer aux Prelats Chretiens plus de vigilence qu'ils n'en ont eu pour ne point donner de prise aux Esprits moqueurs. Mais c'est la destinée de l'homme de profiter peu du tems passé & de laisser revenir les memes fautes aussi bien que les memes modes, & enfin les descendans en portent toute la peine : & alors c'est à crier contre les railleries de Bocace, de Henri Etienne, de du Moulin, &c. non sans etre renvoié aux Tertulliens, aux Arnobes, & à tels autres anciens moqueurs. Ce qu'il y a de vrai c'est, que dans ce siecle les mechantes railleries sont beaucoup plus de contre-bande que quand les Menots, & les Barletes remplissoient les chaires, & que les Pogges, les Aretins, les Philelphes, & plusieurs autres Critiques citez par M. Naudé se donnoient la licence d'ecrire fort grassement; M. Naudé

s'eſt ſervi de cette conſideration dans ſa preface ſur les opuſcules d'Auguſtin Niphus pour excuſer ce Philoſophe de quelques ſaletez qu'il a repandues dans ſes Ecrits. La concluſion que M. Thiers a tirée de ſes 28. obſervations eſt *qu'il y a peu de fines railleries, qu'il eſt tres difficile de railler delicatement, & qu'il y a peu d'occaſions où l'on le puiſſe faire.* Enfin il raporte les 3. raiſons qui ont obligé quelques Peres de l'Egliſe à ſoutenir que les parfaits Chretiens ne doivent jamais railler. Voila une idée generale des 7. premiers chapitres.

On commence dans le 8. à parler des jeux d'action, & l'on ſoutient qu'ils ne peuvent etre legitimes ſelon S. Thomas, s'ils ne ſont conformes à ces 3. reigles; la 1. que ce ne ſoient pas des actions deshonnetes ou prejudiciables au prochain: la 2 qu'on n'y perde point la gravité: la 3 qu'ils conviennent aux perſonnes, aux tems, & aux lieux, & que toutes leurs circonſtances ſoient dans l'ordre.

Par la 1. de ces maximes l'Auteur condamne *les baiſers, les atouchemens, les regards & generalement tout ce qui ſe fait contre la vertu de chaſteté*, & il cite non ſeulement la cenſure qui a eté faite à Rome & à Paris de quelques propoſitions

tions de morale relachée, mais aussi un passage de Loüis Vives qui porte *que l'on ne doit pas souffrir que les freres badinent avec leurs sœurs, les parens les plus proches avec leurs plus proches parentes, qu'ils les baisent, qu'ils les touchent ni qu'ils folatrent avec elles quand meme on seroit tres assuré de la chasteté & de la sagesse des uns & des autres*. Or de ce que les regards qui peuvent nuire à la chasteté sont des jeux d'action illegitimes, l'Auteur conclut que les personnes qui donnent lieu à ces sortes de divertissemens sont coupables, & qu'*ainsi l'on ne sauroit disculper ni les femmes & les filles qui ont la gorge & les epaules nues, & les bras decouverts, ni les peres & meres qui ne s'oposent pas à ce desordre*. Apres quoi il cite tout de nouveau Loüis Vives qui est aussi severe contre les nuditez de cou & de gorge, que le Pape Innocent XI; puis il cite quantité d'Ordonnances Ecclesiastiques & de Statuts Synodaux qui condamnent à la privation des Sacremens les femmes qui ne se couvrent pas bien de toiles non transparentes: en suitte de cela il cite les Peres qui ont condamné la Comedie; il blame ceux qui se plaisent à voir des peintures malhonnetes; il trouve fort mauvais que l'on place dans les Eglises plusieurs tableaux qui choquent la bien seance; il

fait voir que tous ces abus ont été fortement repris par des Auteurs graves, & par des Conciles; il soûtient que ceux *qui se divertissent à ecrire ou à lire des livres de galanterie, d'amourettes, d'impureté, d'obscenité, des histoires qui aprennent le mal, peccare docentes* sont coupables; il raporte la Sentence qu'un Concile prononcea contre l'Eveque Heliodore Auteur du Roman de Chariclée, & l'invective de Jean Gerson contre le fameux Roman de la Rose; & il montre par l'exemple de S. Therese le mauvais effet de la lecture des Romans sur l'esprit des filles, mais quelque dechainé qu'il paroisse contre cette sorte d'Ecrits, il fait grace aux Romans de M. l'Eveque de Bellay, parce qu'il les a purgez dit-il, *de toutes les avantures, & de toutes les intrigues de l'Amour impur, & qu'il ne les a composez qu'à la priere de S. François de Sales dans le dessein de detourner les Chretiens de la lecture de ceux dont tant de gens sont si fort infatuez dans le monde.* Ce Prelat nous aprend lui meme dans le *Diluide de sa Petronille* que ses Romans etoient lus avec un grand fruit, mais il y a beaucoup d'apparence qu'il a cru cela sur le raport de quelques personnes qui lui ecrivoient en le considerant comme Auteur, or ce sont des lettres fort suspectes

que celles qui sont écrites dans c
veuë ; elles sont cause mille fois qu
Auteur se remplit la tete d'un beau
man *sur ses* Ouvrages, & qu'il en de
des merveilles qui ne sont connues
lui. Pour ce qui regarde les jeux pr
diciables à notre prochain, nous
voions ici un curieux denombrem
où paroit d'abord le plaisir que pren
homme profane à medire de la R
gion ; celui qu'on prend à mentir
tromper au jeu, à ne pas garder le se
à ouvrir des lettres cachetées, à inve
des maltotes ; *ce qui est un cas reser*
Pape dans les Statuts Synodaux d'Eust
du Bellay Eveque de Paris. On y vo
suitte le plaisir de susciter des pro
son prochain, de le fatiguer par de
canes embarassantes, & de le fair
boire. Ce dernier divertissement ne
ble point aujourd'hui fort crimine
pendant c'est un peché que l'Ecri
maudit (*Habac.* 2, 15.) & qui a pa
atroce à S. Augustin que l'assa
car il soutient que ceux qui e
quelcun lui font plus de tort que
donoient un coup d'epée. Le pl
la vengeance, celui de lire les li
Heretiques, & les libelles diffam
celui qu'un artisan trouve à
des ouvrages qui ne servent qu

nité ou qu'à la debauche, celui que prend un Avocat à soutenir un mechant procez, & celui qu'on prend dans les querelles sont la derniere partie de ce Catalogue. L'Auteur debite sur tout cela une lecture fort instructive. Nous allons voir ce qu'il dit par raport aux 2. autres regles de S. Thomas.

Il considere la 2. dans le chap. 12. c'est un endroit fort agreable, car on y voit une liste de plusieurs personnes qui ont cherché des amusemens fort au dessous de leur condition, & incompatibles avec la gravité de leur caractere. On y voit le Philosophe Heraclite joüant *avec les enfans d'Ephese proche le Temple de Diane*. On y voit le Roi Agesilaus à cheval sur un baton avec son petit enfant. On y voit Eropas Roi de Macedoine faisant des lanternes, ce qui surprend moins que de voir l'Empereur Auguste joüer aux noix avec de petits garçons. On a quelque pitié de la complaisance de l'Illustre Cosme de Medicis. Ce venerable vieillard eust eu la foiblesse de joüer de la flute au milieu de la place publique si son petit fils l'avoit voulu, car apres la lui avoir racommodée il avoüa qu'il en etoit quitte à bon marché, puis que cet enfant ne l'avoit pas prié d'en joüer, mais seulement d'y rajuster

juster quelque chose. Quelquefois les Princes s'amusent à des divertissemens qui sont tout ensemble trop petits pour eux, & favorables à leurs ennemis, comme quand Henri 3. emploioit de bonnes heures à coller de belles estampes contre les murailles de son cabinet au lieu de s'opposer à la ligue qui soulevoit contre lui tout le Roiaume. M. Thiers auroit pu citer le Roy René qui *aprit* la perte de son Roiaume de Sicile lors qu'il etoit le plus attaché à la peinture d'une perdris. On remarque judicieusement à la fin de ce chapitre que ce seroit un desordre affreux si le Clergé se permettoit tous les divertissemens que les Laïques se peuvent permettre sans choquer l'honneteté, ni la bienseance. Ce seroit tomber dans l'abyme dont Dieu menaca son peuple, *erit sicut populus, sic Sacerdos, les gens d'Eglise & les gens du monde se ressembleront parfaitement.*

La 3. maxime de S. Thomas embrasse tant de circonstances qu'il ne se faut pas etonner si elle est le fondement de la plus considerable partie de ce Traité. Elle sert ici de régle 1. pour les jeux qui ne dependent que du hazard, comme les cartes & les dez. 2. pour les jeux qui dependent du hazard & de l'adresse tout en-

ſemble, comme le triquetrac, & pour
s jeux qui ne dependent que de l'adreſſe
omme les echees & la paume. L'Au-
ur juſtifie avec beaucoup d'erudition
ie *tous les jeux de hazard renfermez ſous le*
ot latin alea *ſont condamnez par le temoi-*
gnage meme des payens, par les Peres, & par
s plus habiles Docteurs Catholiques &
oteſtans. Il cite la Diſcipline de ceux-
, & pluſieurs grands paſſages des uns
des autres, apres quoi il montre ce que
droit civil, le droit Canon & les ſtatuts
nodaux ont ordonné contre ces jeux,
il infere de tout cela qu'ils ſont inter-
ts aux Laiques comme des pechez
nſiderables, & que ſur tout il n'eſt
int permis aux Eccleſiaſtiques d'y
üer ni d'y voir joüer. Il en donne
s raiſons ſi fortes que ſi on ne ſavoit
s que les peuples ſont conus ſur le pied
une bete de ſomme qui ſouffre tout,
s'etonneroit que ce livre ait été impri-
é avec privilege, ce livre dis-je, qui
it voir à l'œil que les Pretres & les Eve-
es ne peuvent joüer aux cartes ſans
grand peché, au lieu que le monde
porte à croire que ce n'eſt qu'un petit
nuſement puis que ſur cela ces Mrs.
craignent rien de la notorieté publi-
e. Il faut bien que dans les principes
la Communion de Rome les Eccle-
ſiaſti-

ſiaſtiques qui jouënt aux cartes tombent dans le deſordre puis que Sanchez & Eſcobar y trouvent un peché mortel, eux *qui ont* une balance où les pechez *ont* tant de peine à devenir trebuchans. On trouve ici un Recueil fort ample des loix civiles & canoniques qui ont eté faites contre les Brelans, ou les Academies de jeu. Cela fait voir d'un coté qu'on a paru avoir toujours quelque envie de remedier au mal, mais il paroit de l'autre qu'on n'y a point reuſſi; le deſordre eſt donc trop inveteré; il vaudroit donc mieux ne pas commettre la majeſté de l'Etat par des deffenſes qui ne ſont point executées; & qui pour dire les choſes comme elles ſont s'executeroient fort bien ſi on y emploioit les bonnes voies.

L'Auteur ne nous dit que peu de choſe ſur les jeux de la 2. eſpece, il ſe contente de dire qu'il y a des Caſuiſtes, & des ſtatuts qui les condamnent, & d'inſinuer qu'à cauſe qu'ils ſont fondez ſur le hazard, ils doivent etre defendus. Ceux de la 3. eſpece demandent un plus grand detail à cauſe qu'ils ne ſont point mauvais en eux memes, mais tout au plus par certaines circonſtances. Il examine donc par ordre ce que l'on y doit obſerver; & il commence au

chap.

chap. 23. par la circonstance des personnes. Il dit entre-autres choses qu'il y a des jeux dont les Ecclesiastiques & les Magistrats doivent s'abstenir, parce qu'il y faut paroitre en bonnet & en calleçon. Il cite je ne sai combien de synodes qui defendent aux Ecclesiastiques plusieurs divertissemens qui sont permis au reste du monde: la peche n'y est point comprise à tous egards, mais la chasse leur est defenduë, & à propos de cela M. Thiers nous debite une fort bonne morale sur les devoirs des chasseurs. Celle qu'il debite sur la Comedie, sur les *Opera*, & sur la danse n'est pas moins Chretienne. Il raporte quelques curiositez sur la mechante coutume des *charivaris*, & des Mascarades, & blame le Cardinal de Narbonne & celui de S. Severin d'avoir dansé dans un bal en presence de Louis 12. mais il ne parle pas d'un * certain bal qui fut donné pendant le Concile de Trente.

De la circonstance des personnes qui joüent il passe à celle de la fin qu'on doit se proposer en joüant, & il montre par les maximes des anciens sages Payens & Chretiens, que le jeu ne doit servir qu'à renouveller les forces, & que ses usages legitimes sont les memes que ceux du dormir & du manger & par là il fait le procés à une infinité de personnes de l'un & de l'autre

* Pallavicin liv. 11. ch. 15.

sexe

sexe, dont la *vie n'est qu'une vicissitude de divertissemens*, & se passe presque toute dans les toilettes, dans les ruelles, dans les visites inutiles, dans les jeux, au bal, *à la* Comedie, dans les promenades, dans les collations, dans les festins. *La verité est* poursuit-il *que souvent elles s'en ennuient, mais cela n'arrive que parce qu'elles ont trop de divertissemens & trop peu d'occupations serieuses, si bien que leur ennui à le bien prendre est un degout de satieté*, & alors par un renversement bizarre, elles cherchent dans les occupations serieuses le divertissement que les jeux ne leur sauroient plus fournir. Son principe lui fait conclure 2. choses, la 1. *qu'il ne faut iouer & se divertir qu'autant que l'on a besoin de se delasser le corps & l'esprit*: la 2. qu'il faut euiter sur tout *les ieux & les divertissemens qui fatiguent plutôt le corps & l'esprit qu'ils ne le delassent.* Sur ce pied là il condamne le ieu des echecs, *car outre qu'il laisse le corps en langueur, il a encore cela de mauvais qu'il est trop serieux & qu'il ne fatigue pas moins l'esprit que quelque importante affaire.* Il raporte ce que Jean de Sarisberi, Cajetan, Navarre, le Roi Iaques, & Montagne ont dit contre ce ieu là, & il ajoute que S. Louis le defendit generalement à tous ses sujets, qu'il y a eu des Conciles qui

qui l'ont aussi defendu, ou qui ne l'ont permis aux Ecclesiastiques que fort rarement, & que le Cardinal Pierre Damien mit en penitence un Eveque qui avoit joüé aux echecs. Les lecteurs seroient bien aises de savoir par quelles raisons ce Cardinal a mis ce jeu entre les ieux de hazard. On auroit pu faire valoir cette consideration, ce me semble, qu'il n'y a rien qui cause plus de depit que de perdre à ce jeu là, ni qui fasse plus eclater la foiblesse des * plus grands hommes. Chacun se souvient de mille petites histoires sur ce sujet.

Je serois trop long pour peu que je m'arretasse sur toutes les circonstances que notre Auteur examine, & qu'il fait monter jusques à 15. Je me contente donc de marquer qu'il condamne principalement ceux qui joüent par avarice; ceux qui n'observent pas les loix du jeu; ceux qui hazardent l'argent qui ne leur appartient pas; ceux qui joüent avec des personnes qui n'ont rien qu'elles puissent legitimement perdre; ceux qui joüent trop long tems, & en des tems qui sont destinez à d'autres choses; & enfin ceux qui le font avec scandale, & dans des lieux qui ne doivent pas etre profanez par ces sortes d'amusemens. Il nous dit qu'un certain Per-

* Mem. de du Maur. p. 244.

rache

rache fit imprimer un livre à Paris en 1585. qu'il intitula *le triomphe du Berlan* où il a traité amplement des manieres de *tromper* au jeu. Il cite souvent un Medecin d'Eckeloo en Flandre nommé *Paschasius* Iustus qui a fait un livre *de alea sive de curanda in Pecuniam ludendi cupiditate.* On y trouve cent choses curieuses & entre autres celles-cy, 1 que les Espagnols sont si adonnez au jeu qu'il n'y a point de Hameau assez chetif en Espagne pour que l'on n'y trouve des cartes à vendre, & qu'il y eut bien des gens à Barcelonne qui accepterent la condition que le public proposa dans un tems où l'on avoit besoin de forçats. C'etoit de joüer une somme assez legere que le public fournissoit à condition d'en ceder la proprieté à ceux qui la gagneroient & d'envoier aux galeres ceux qui la perdroient. 2. que le Cardinal de Pogge Legat en Espagne donnoit souvent l'absolution à des personnes qui avoient violé le serment qu'elles avoient fait de ne plus joüer, il la leur donoit dis-je, moienant des sommes considerables qu'il en tiroit, & qu'il emploioit ensuite à des œuvres de pieté. Paschasius Iustus pouvoit parler par experience de la manie du jeu, car il en fut frappé jusques au tombeau. Je ne dirai pas que

M.

M. Thiers raporte sur chaque article ce que les loix civiles & les Synodes ont ordonné, on sait assez que c'est sa maniere, mais je marquerai qu'il raporte plusieurs reflexions sur la licence que l'on se donne de se divertir les jours de fete plus qu'en tout autre temps, & qu'il cõdamne ceux qui jouent des *pater noster* & des *Ave Maria*. Il n'epargne point les extravagances qui se commettoient autrefois dans les Eglises les jours des fetes les plus solemnelles, ni les ornemens profanes des processions, sur quoi il raporte quantité de faits curieux.

ARTICLE II.

Extrait d'une Lettre ecrite de Londres à M. Silvestre Docteur en Medecine par M. *Pujolas* touchant *l'experience curieuse d'hydrostatique communiquée par M. Lufneu, & inserée dans les Nouvelles d'Avril* 1685. *art.* 5.

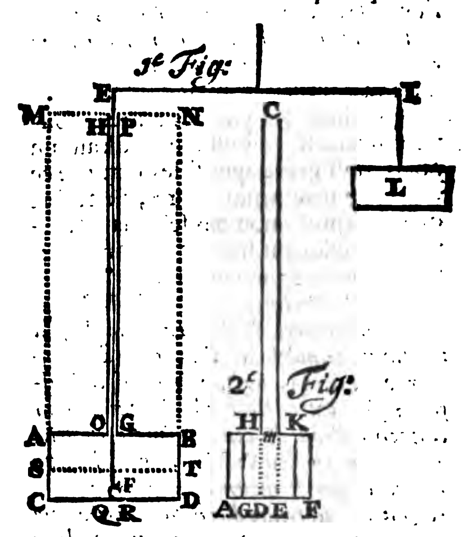
Il est question dans cet article 1. *d'une proposition que Stevin a cru vraie mais qui ne l'est pas.* 2. *d'une experience que Mrr. Boyle & Wallis ont revoquée en doute quoi que vraie, & enfin de l'explication que M. Lufneu a voulu donner de la proposition & de l'ex-*

l'experience, laquelle ne paroit pas juste.

Voici la proposition dans les memes termes qu'elle est couchée dans l'article, le fond d'un vase fort large, mais dont les bords s'approchent les vns des autres, soûtient quand le vase est rempli d'eau, un poids aussi grand que si les cotez de ce vase etoient perpendiculaires, c'est à dire que l'eau presse non pas selon sa quantité ou sa pesanteur specifique, mais selon sa hauteur perpendiculaire.

Voicy l'experience telle que la fit M. de Volder au raport de M. Lufneu, Il prit un tuyau cilindrique d'un pied de hauteur abcd. (1. *fig.*) *Le fond* cd *etoit assez juste contre les bords du tuyau pour empecher l'eau de couler, mais en telle sorte qu'on pouvoit le faire monter le long du tuyau par le moyen du cordon* ef. *On joignit à l'ouverture d'enhaut le couvercle* ab, *auquel estoit soudé le tuyau* hg *de 5 pieds de hauteur, mais beaucoup plus estroit que* ab: *on attacha le cordon* ef *au fleau de la Balance* ei. *On versa ensuite de l'eau dans le tuyau jusqu'a l'ouverture* h. *Et alors quoyque toute cette eau ne pesat qu'environ douze ou 13. livres, il falut pour elever le fond* cd *mettre en* l *un poids de 60. livres c'est à dire aussi grand qu'il l'auroit falu pour l'élever dans vn tuyau tel que seroit* mcnd.

Pour



Pour la raison que Mr. Lufneu apporte de cette experience elle se reduit à ceci; c'est que la Colomne c d e, (2. *fig.*) pressant le fond d e avec toute sa pesanteur, il n'y auroit point d'equilibre, si la colomne d'à costé *b d* ne pressoit le fond *g d* de la mesme force que *c d e* presse *d e*. Autrement, *ajoute-t-il*, l'eau qui est en *c d e* descendroit & celle qui est en *b d* monteroit, ce qui est *dit-il* contre l'experience. *D'où il conclut que* toutes les li-

liqueurs pressent le fond qui les soutient, non pas selon leur masse ou leur pesanteur specifique, mais selon la hauteur qu'elles ont par dessus ce fond.

C'est là, Mr: à peu prés ce que porte l'article. Lisez le, je vous prie, comme il est couché dans les Nouvelles ; & quoyque vous soyez assez habile pour en decouvrir le foible, prenez la peine de lire quelques reflexions que j'y ay faites.

I. Je crois que la proposition est fausse dans le sens qu'on luy donne. Supposons en effet que dans la 2. figure les colonnes h d, k e, *& les autres de la mesme hauteur, agissent avec un degré de pesanteur contre le fond du Vaisseau, & que la colonne* c e *ayant 6. fois autant de hauteur, agisse avec 6. degrez; il est clair qu'il faut, ou que chaque colonne presse à proportion de sa force, l'endroit du fond qui se trouve immediatement au dessous; en telle sorte que la partie du fond qui se trouve immediatement au dessous de la plus haute colonne soit la plus pressée ; ou bien, ce qui est sans doute vray, que la colonne* c d e *agisse egalement sur toutes les parties du fond par l'entremise des colonnes laterales.*

Que l'on s'en tienne à celuy de ces deux cas que l'on voudra. Si l'on s'en tient au 1. il est vray de dire que le fond a f n'est pas si pressé que si toutes les colonnes estoient de la hauteur de c d e, *puis que si elles l'estoient elles*

elles agiroient toutes avec 6 degrez de pesanteur, aussi bien que c d e, au lieu qu'elles n'agissent qu'avec un seul degré.

Dans le 2. cas, les 5. degrez de pesanteur qu'a la colonne d e par dessus les autres colonnes, devant etre partagez, n'est il pas visible qu'elles n'en peuvent recevoir, supposé par exemple qu'il y en ait 5. qu'un degré chacune. Ainsi elles n'agiroient contre le fond qu'avec 2. degrez seulement, au lieu que si elles etoient toutes de la hauteur de c d e, chacune d'elles agiroit avec 6. degrez aussi bien que c d e.

D'où il faut conclure que le fond a f n'est pas si pressé qu'il le seroit, si le vaisseau etoit par tout de la largeur a f & de la hauteur c d. Donc la proposition de Stevin n'est pas vraye, ce que j'avois à prouver.

Pour ce qui est de la raison par laquelle M. Lufneu pretend démontrer la proposition de Stevin & expliquer l'experience, il me permettra de dire avec tout le respect que je luy dois qu'elle n'est pas juste.

En effet il pretend que si la Colonne h d, ne pressoit pas le fond g d avec la mesme force que c d e presse d e, il n'y auroit point d'equilibre & que l'eau qui est en c d e descendroit & que celle qui est en h d monteroit, ce qui est, dit-il, contre l'experience.

Mais à cela je repons que bien que l'on suppose que toute la colonne c d e agisse sur la

le seul endroit d e, il ne s'ensuit pas que la colonne h d ni aucune des autres doive monter. Car par où monteroit-elle, puisque le couvercle luy resiste invinciblement en h par la supposition, & que le tuyau m c est deja occupé par une force aussi puissante que la sienne. Ce que je dis de la colonne h d se doit entendre aussi des autres.

Apres avoir prouvé que la proposition de Stevin est fausse & que le raisonnement de M. Lufneu n'est pas juste, on croiroit peut etre que l'experience de Mr. de Volder n'est pas vraye; cependant elle l'est. Je m'en vais tacher de vous en donner l'explication.

I'ay dit qu'il ne faloit pas moins de force pour faire monter le fond c d dans le tuyau de Mr. de Volder, qu'il en auroit falu pour l'elever dans un tuyau tel qu'auroit esté m c n d.

En effet concevés le fond divisé en plusieurs parties, comme en c q en q r & en r d. Remarquez que chacune de ces parties doit vaincre la force qui se trouve immediatement au dessus, c'est à dire que l'endroit q r doit vaincre la colonne h q r & que c q doit vaincre non seulement la colonne d'eau qui est par dessus, mais encore le couvercle a e, lequel par la supposition, resiste invinciblement & par consequent autant que feroit la colonne m h c q dans le tuyau m c n d. De mesme l'endroit r d auroit à surmonter

la resistance non seulement de l'eau qui est par-dessus, mais encore celle du couvercle g b *laquelle par la supposition est invincible, & par consequent aussi grande que seroit la resistance de la colonne* p n r d *dans le vaisseau* m c n d.

Or puisque chaque partie du fond auroit à vaincre pour monter autant de resistance dans le tuyau dont il s'agit, qu'il en auroit à surmonter dans l'autre, il s'ensuit qu'il faudroit employer autant de force pour l'y faire monter, que pour le faire monter dans l'autre.

Voila, ce me semble, la veritable raison physique du phenomene: on peut encore tourner autrement la chose. Le fond c d *ne peut pas monter sans faire sortir de l'eau par l'ouverture* h. *Il faut mesme qu'il en sorte autant qu'il y en a dans l'espace que le fond doit parcourir, c'est à dire que le fond* c d *ne sçauroit monter jusqu'en* f t *sans faire sortir toute l'eau qui est comprise entre* f t *&* c d. *Or dans le tuyau* c m n d *il n'en faudroit faire sortir que la mesme quantité par l'ouverture* m n. *Donc puisque le fond ne sçauroit monter sans elever* une mesme quantité d'eau à la mesme hauteur *dans les deux tuyaux; il s'ensuit qu'il faut autant de force pour le faire monter dans l'un, que pour le faire monter dans l'autre.*

Au reste il seroit inutile de vous faire remar-

marquer que cette experience ne fait rien pour la proposition de Stevin, car il ne s'ensuit pas que ce qui empeche le fond *de monter le doive presser. Le fond lors qu'il est en* cd *ne souffre que le* poids specifique *de l'eau au lieu qu'en montant il faut qu'il surmonte non seulement la pesanteur specifique de l'eau, mais encore une resistance, laquelle avec cette pesanteur specifique est egale à la pesanteur qu'auroit toute l'eau que pourroit contenir le tuyau* cmnd *comme nous l'avons demontré.*

Je pourrois vous dire encore bien des choses sur cette matiere; comme que bien que cette proposition soit fausse dans le sens qu'on luy donne, les liqueurs pesent non pas selon leur largeur, mais selon leur hauteur, *celle-ci est pourtant vraye*, les liqueurs qui communiquent ensemble pesent selon leur hauteur & non pas *selon leur largeur; Mais tout cela seroit inutile pour le dessein que je m'etois proposé.*

On verra bien tot ce que M. Lufneu aura à repondre. Voici un autre Memoire que l'on ne sera pas faché de trouver à la suite du precedent; il roule sur une question qui a déja paru quelquefois dans nos Nouvelles & qui est assez difficile pour devoir etre expliquée en plusieurs façons. On sait qu'il y a des

preuves qui convainquent notre eſprit ſans l'eclairer, & d'autres qui le convainquent & qui l'eclairent en meme tems. Ceux qui compareront ce qui ſuit avec l'article 5. du mois d'Oct. 1686. pourront juger laquelle des 2. explications d'une proprieté des nombres multiples eſt la meilleure, ou celle de M. Sauveur ou celle qu'on va propoſer.

Extrait d'une lettre ecrite à l'Auteur de ces Nouvelles le 26. Dec. 1686. par M. Pithois *Profeſſeur Roial en Mathematique de la Compagnie des Gentilshommes de Tournai*, touchant les nombres multiples.

Comme on ne peut guere donner une meilleure forme à la propoſition generale, que celle que M. Sauveur lui a donnée, je tâcherai ſeulement de rendre raiſon des 3. articles qui la compoſent, & afin de me faire mieux entendre je m'explique par demandes & reponſes en cette ſorte.

I.

Pourquoi faut-il partager les chifres du multiple donné en 2. tranches de telle maniere que l'on veut.

Reponſe. *Ce n'eſt que pour rendre ce multiple plus connu, car étant en 2. tranches on le trouve diviſé en 2. autres multiples qui ſont*

sont si simples que tout le monde les peut connoitre puisque la tranche à gauche le sera toujours de 10 *ou de* 100 *ou de* 1000 *&c. selon que l'on fera les tranches, & l'autre de l'unité. Exemple, si on prend* 1512 *pour le multiple de* 7 *& qu'on le partage en* 2. *tranches* 151, 2, *il ne faut que jetter les yeux dessus pour voir que la* 1. *tranche* 151 *est multiple de* 10, *puis qu'elle est de* 151 *dixaines & que l'autre l'est de l'unité puis qu'elle est de* 2; *si on le partage en* 2. *autres* 15, 12, *la* 1. *tranche est multiple de* 100, *puis qu'elle est de* 15 *centaines & l'autre* 12 *l'est de l'unité. Que l'on varie chacun de ces partages tant que l'on voudra comme en* 150, 12, *ou* 129, 222, *&c. On aura toujours* 2 *multiples connus, l'un de* 10 *ou de* 100 *ou de* 1000 *&c. & l'autre de l'unité.*

II.

Pourquoi faut-il multiplier la 1. *tranche, par la diference du soumultiple à* 10, *ou à* 100 *&c. selon qu'elle est de dixaines ou de centaines.*

Reponse. *C'est pour trouver combien il a de trop, ou combien il manque à cette tranche, pour qu'elle contienne precisement le soumultiple autant de fois qu'elle contient de dixaines ou de centaines &c. Exemple, la* 1. *tranche etant de* 151 *dixaines est multiple de* 10, *ou du soumultiple* 7 *plus* 3 *qui est la meme chose, c'est-à-dire qu'elle con-*

tient 151 *fois le foumultiple* 7 *plus* 151 *fois* 3 *qui est la diference de* 7 *à* 10. *Ainsi en multipliant* 151 *par cette diference* 3 *on a* 453 *pour le nombre qui se trouve dans* 151 *dixaines au dessus de* 151 *fois* 7. *Mais si le foumultiple est* 12, *la* 1 *tranche* 151 *dixaines le contiendra* 151 *fois, moins* 151 *fois* 2. *diference de* 10 *à* 12, *de maniere qu'en multipliant* 151 *par cette diference* 2, *on aura* 302 *pour le nombre qui manque à* 151 *dixaines pour qu'elles contiennent precisement* 151 *fois* 12.

III.

Pourquoi en ajoutant à ce produit, la derniere tranche, lors que le foumultiple est au dessous de 10. *ou de* 100 *&c. & qu'en l'otant lors qu'il est au dessus, il vient ou* 0 *ou le foumultiple, ou le multiple positif ou negatif.*

Reponse. *Afin d'abreger cette derniere reponce, je reprens* 1512 *comme multiple de* 7. *Par la precedente le produit* 453 *est le nombre qui se trouve dans la* 1. *tranche* 151 *dixaines au dessus de* 151 *fois* 7, *& si on lui ajoute la* 2. *tranche* 2, *on a* 455 *pour le nombre qui est dans* 1512 *au dessus de* 151 *fois* 7, *c'est à dire qu'en otant* 151 *fois* 7 *de* 1512, *le*

le reste est 455. Mais parce que c'est un multiple que l'on ote d'un autre multiple, donc le reste 455 est encore multiple.

Si je reprens encore 1512 pour le multiple de 12, par la precedente le produit de la premiere tranche 151 par la diference de 10 à 12 qui est 302, est ce qui manque à 151 dixaines pour qu'elles contiennent 151 fois 12; c'est à dire que c'est ce qui manque à la 1. tranche pour qu'elle soit multiple de 12, or en otant la 2. tranche 2. du produit 302, on fait comme si on l'otoit pour la remettre avec 151 dixaines afin d'avoir 1512, puisqu'en ajoutant le reste 300 avec 1512, on a la meme somme que si on ajoutoit le produit 302 avec 151 dixaines. Mais cette somme est multiple de 12 aussi bien que 1512 donc le reste 300 est aussi multiple, ce qu'il faloit prouver.

D'où il s'ensuit que si la 2. tranche est egale au produit dont il la faut oter, il viendra 0. que si elle est moindre il viendra ou le soumultiple ou un multiple positif, & enfin si elle est plus grande il viendra un multiple negatif.

Ie ne vous marque rien pour les multiples de 9 puisque l'on peut en trouver les proprietez & les demontrer comme je

viens de faire pour les autres nombres.

J'ai ici un livre in 12. sous la presse que j'ai fait pour mes disciples, intitulé Elemens de géometrie ou cours de Mathematique divisé en deux parties, qui contiennent d'une maniere fort courte & fort aisée, ce que l'on doit savoir pour parvenir à leur connoissance; *J'espere que la 1. partie sera achevée d'imprimer à la fin du mois prochain, on n'attendra point le tout pour la distribuer; d'autant qu'elle contient l'Arithmetique demontrée d'une maniere courte, instructive & nouvelle, où est ajoutée la maniere de faire ses principales operations sans connoitre les chifres, propre pour toute sorte de personnes.*

ARTICLE III.

Dissertatio Historica & Apologetica pro doctrina Doct. Lutheri de Missa, sive confutatio renovatæ adversus Doct. Lutherum & qui sententiam ejus sequuntur calumniæ impudentissimæ ab Abbate quodam in tractatu Gallico an. 1684. Lutetiæ edito qui Latine versus simul exhibetur, &c. Huic refutatio per modum notarum inseritur, quam edit Caspar

par Sagittarius, D. C'est-à-dire, Refutation du livre de M. l'Abbé de Cordemoi sur la conference de Luther avec le Diable. Jenæ Literis Nisianis in 4.

L'Auteur pretend que les Jesuites d'Allemagne sont les premiers qui ont chicané sur cette dispute de Luther avec le Demon, & qu'ils ne s'en aviserent que plus de 60. ans apres qu'elle eut eté publiée. C'est donc à son compte une chicanerie qui passe 80 ans, puis que Luther publia le recit de cette dispute l'année 1533. Ceux qui conoissent l'esprit des Controversistes ne sont nullement surpris des vacarmes que l'on a faits sur cela; ils s'etonneroient au contraire de ne voir pas qu'on eut reproché aux Protestans que leur doctrine vient du Demon; & qu'il n'y a que le Demon qui ait apris à Luther à combatre le saint & divin Sacrifice de la Messe. Les reflexions morales qui viennent à la suite de ces reproches se devinent aisement, c'est que Dieu dont la providence pour son Eglise ne dort jamais a permis que ce malheureux Heresiarque se soit trahi lui meme afin que les Catholiques fussent confirmez en la foi, & qu'ils eussent un nouveau sujet d'admirer l'aveuglement &

le funeste endurcissement qui accompagne les Schismes & les Heresies. L'Auteur suppose qu'on ne borne pas à cela les utilitez que l'on veut que la providence ait menagées à la Catholicité par la manifestation de cette dispute de Luther; il s'imagine qu'on pretend par là rendre tous les Protestans indignes de compassion, & les exposer à toute la rigueur des loix etablies contre ceux qui volontairement & de dessein premedité se soumettent aux desirs du Diable. Il insinuë que M. l'Abbé de Cordemoi n'affecte de rẽdre les Calvinistes complices des Lutheriens qu'afin d'allumer en France la persecution, & s'il s'engage à lui repondre c'est principalement afin de faire comprendre aux Protestans d'Allemagne que le Papisme est toujours mal intentionné contre eux, & qu'ils auroient tout à craindre s'ils tomboient au même etat que les Provinces qui ont eté demembrées de l'Empire. Je ne saurois croire que cet Abbé ait eu dessein de persuader aux Puissances que puis que les Calvinistes adoptent un sentiment que Luther avoit apris du Demon, & qu'ils offrent leur communion aux Lutheriens, ils doivent etre punis comme les supots du Diable; mais il est vrai qu'en voiant les reflexions & les decla-
mations

mations etudiées dont plusieurs Controversistes ont accompagné leur dispute sur cette conference de Luther, on se sent porté à croire qu'ils ont eu pour but de faire comprendre au monde que les Protestans sont les Disciples d'un Demon qui a parlé bouche à bouche à l'un de leurs Maitres & sans deguiser sa qualité, de sorte qu'ils sont à peu pres dans la meme classe que ceux qui etudient le grimoire, & aussi punissables que les Magiciens & que les Sorciers, & qu'au lieu que la plupart des Legislateurs pour se concilier plus de credit ont feint je ne sai quel commerce avec les Dieux, Luther est venu dire hardiment qu'il avoit apris du Diable ce qu'il debitoit contre la Messe. Les Lutheriens s'en justifient pleinement, & ne se plaignent pas tout à fait comme celui qui a dit

Pudet hæc opprobria nobis
Et dici potuisse, & non potuisse refelli.

On m'avoüera qu'afin que l'accusation porte coup, il faut 1. que Luther pleinement persuadé que les Messes privées etoient bonnes, ait eté entrepris sur ce point par un Diable, & que s'etant defendu autant qu'il lui fut possible, il ait aquiescé enfin aux raisons de cet Esprit de tenebres. 2. Qu'ayant eté convaincu

par ces raisons, il ait publié des livres contre la Messe, & l'ait banie des lieux où il avoit du credit. C'est ce que supposent ses accusateurs, & l'on ne voit pas que sans cela il ait pu attaquer la Messe sous les auspices & par les leçons du Diable. Or Mr Sagittarius fait voir clairement, apres plusieurs celebres Theologiens de son parti que la chose ne s'est point passée de cette maniere. Donc &c.

C'est un fait avoüé de tout le monde que Luther n'a rien publié touchant cette conference que dans un traitté qu'il fit imprimer en l'année 1533. Il est certain aussi qu'il ne marque point le têms où il fut attaqué par le Diable; à moins donc que l'on ne prouve le contraire, les Lutheriens pourront supposér que cette dispute se passa dans la meme année 1533. & c'est ce que Balduïnus suppose hautement dans un Traitté qu'il publia sur cette matiere contre le Jesuite Serrarius en l'an 1605. Si cette supposition passe, voila toute l'accusation par terre puis qu'il est de notorieté publique que dès l'an 1520. Luther avoit fait des livres contre la Messe, & qu'en l'an 1530. elle fut hautement proscritte par la Confession d'Augsbourg. Mais prenant la chose au pis on ne peut pas sup-

supposer que cette dispute soit arri
avant la fin du mois d'Avril 1522.
voici la preuve demonstrative. Il
certain que Luther fut ordonné Pr
le Dimanche *cantate* de l'année 15
& qu'il avouë que lors qu'il fut atta
par le Demon, il avoit celebré la M
15. ans tout entiers & bien revolus
faut donc necessairement que cette
pute soit arrivée apres le Dimanche *c
tate* de l'année 1522. Or ce Dimanc
tombe ou sur la fin du mois d'Avril,
meme dans le mois de May: s'il se tr
ve donc qu'avant le mois de Mai 15
Luther ait agi contre la Messe avec t
te la vigueur imaginable, il s'ensuivra
demment que sa dispute avec le Den
ne l'a point determiné à cela. Or v
les preuves que M. Sagittarius all
sur ce sujet.

Il observe 1. que Luther publi
livre *de captivitate Babylonica* en
1520. & celui *de abroganda Missa*
née d'apres. 2. Qu'au mois d'
1521. il fut à la Diete de Worm
on lui objecta entre autres articl
avoient été extraits de la *Captivi
bylonica* par le Nonce Jerome A
dre, celui qui condamnoit le Sacri
la Messe, & qu'ayant reconnu po
cet article il l'apuia sur les raison
avoit aportées dans le livre me

Qu'il y a un Sermon de Luther prononcé en Alleman l'année 1520. & imprimé dans toutes les editions de ses Ouvrages, qui contient une assez longue refutation de la Messe. 4. Qu'on sait tres certainement que le livre de Luther contre Ambroise Catharin fut composé au mois de Mars 1521. Or c'est un livre où il declame fortement contre les abus de la Messe. M. Sagittarius ajoute à cela ces 3. considerations, 1. Que les Augustins de Wittemberg commencerent les premiers de tous à abolir les Messes privées l'an 1521. sans la participation de Luther, ce que leur Chapitre Provincial confirma quelque tems apres à l'egard des *Messes Votives*, Luther etant encore dans la forteresse de Wartemburg. Ce sont des faits dont on a de fortes preuves, & dont les consequences ne sont pas moins fortes contre les pretentions des Controversistes, car supposeront-ils aussi que ces Augustins ont apris du Diable la fausseté de la Messe? L'Auteur dit en 2. lieu que Luther etant sorti de prison & prechant à Vittemberg le 28. Mars 1522 declara qu'encore que la Messe fut une chose impie & abominable il condamnoit Carlostad qui avoit excité des tumultes pour l'abolir. 3. Que Luther a protesté dans le livre qu'il ecri-

vit

vit le mois de Juillet 1522. contre le Roy d'Angleterre qu'il tient sa Doctrine du Ciel, & qu'il l'a defenduë contre les *tentations* du Demon. Or il s'agissoit *principalement* de l'Eucharistie dans ce traitté là. Si l'on me demande à quoi sert à M. Sagittarius la 2. consideration, je repondrai qu'il s'en sert pour montrer que le Diable eust detruit lui même son regne s'il avoit excité Luther à l'abolition de la Messe, & si neanmoins Luther s'etoit opposé aux demarches de Carlostad. Or M. de Cordemoi pretend que l'esprit malin ne ruine point lui même son propre Ouvrage.

Il resulte de ce que l'on vient de lire que les accusateurs de Luther ont un peu trop confondu les tems, mais ils ont encore plus mal etabli l'etat de la cõtroverse entre ce Docteur & le Diable. Ils ont supposé comme une chose hors de doute qu'il s'agissoit entre ces 2. champions de savoir si les Messes privées etoient bonnes, & que Luther soutenoit l'affirmative, mais qu'il succomba sous les objections de son Adversaire. Ce n'etoit rien moins que cela si nous en croions M. Sagittarius ; Luther ne nioit pas au Demon que le Sacrifice de la Messe ne fust une tres mauvaise chose; c'etoit un principe commun aux deux com-

combatans, mais Luther n'admettoit pas la consequence que le Demon en tiroit, savoir qu'un homme qui avoit dit la Messe pendant 15. ans se devoit considerer comme perdu sans ressource. Le Demon avoit donc en veuë d'exciter mille remords, & une confusion desesperante dans l'ame de son Adversaire: celui-ci cherchoit des excuses & des justifications non pas pour la Messe, mais pour la faute qu'il avoit commise en la celebrant; & enfin toute la consolation qui lui resta apres avoir veu defaire par le Demon tout ce qu'il peut dire pour ses excuses, fut que la misericorde de Dieu, & la mort de Jesus-Christ le preserveroient de la damnation qu'il meritoit. Voila 2. differences prodigieuses entre les pretensions des Lutheriens, & celles de leurs ennemis: ceux-cy pretendent que la dispute ne rouloit que sur cette These *les Messes privées sont bonnes*, & que le Diable qui faisoit l'office d'opposant confondit Luther. Les autres disent que l'etat de la question etoit *si un homme qui avoit dit la Messe pendant 15. ans etoit un pecheur excusable*, & que Luther qui faisoit le soutenant fut terrassé sans ressource excepté quand il allegua le merite de Jesus-Christ & la misericorde de Dieu. Peut-on voir tant de differences sur un meme fait sans adop-

ter touchant les Controversistes le jugement de M. * Simon *mutatis mutandis*? L'Auteur se plaint que M. de Cordemoi a omis la derniere partie de la conference, où paroit le but qu'avoit le Demon, & la victoire que Luther remporta sur lui.

Ce qu'il y a de bien etrange c'est que plusieurs Protestans celebres, Hospinien, Pareus, & un moderne encore *plus* illustre que ceux-là ont avoüé que le resultat de cette dispute fut l'abolition des Messes privées, de sorte qu'ils tombent d'accord avec lés Controversistes du parti Romain que Luther vaincu par les raisons que le Diable mit en avant reforma cette partie du culte. Or c'est ce qui ne paroit nullement dans le recit de la conference, & qui se refute invinciblement par la Chronologie qu'on a pu voir cy-dessus. A qui se fier?

Voici une autre remarque qui peut etre ne sera pas inutile. M. † Nicole avoit objecté aux Protestans cette dispute de Luther, & en avoit tiré la consequence la plus odieuse que les Controversistes en ayent jamais tirée. M. Claude y § repondit, & observa entre autres cho-

* *Nouv. de Nov* ... 126.
† *Prej. ch.* 2.
§ *Def. de la ref.* 2. *p. ch.* 5.

choses que Luther avoit senti *dans son cœur* ces accusations de l'esprit malin. Un Ministre Lutherien fit aussi une réponse, contre laquelle on publia un livre à Paris peu de tems apres, & l'on y ajouta une replique * particuliere à Monsieur Claude touchant cette conference. On se plaignit qu'il avoit changé le mot de dispute en celui d'accusation; d'autres se sont choquez de ces paroles *en son cœur* qui ne sont pas dans le Latin. M. Sagittarius fournit dequoi dissiper ces plaintes, car outre ce que nous avons touché il nous apprend p. 5. que Justus Jonas qui a traduit en Latin cet Ouvrage de Luther, a supprimé plusieurs choses de l'original, & en particulier ces termes *in corde meo, multas enim noctes mihi acerbas & molestas fecit*, qui doivent suivre immediatement ceci, *Satan mecum cœpit ejusmodi disputationem*. Ce Justus Jonas n'etoit point le Precepteur des fils de Luther, mais son Collegue dans la profession de Theologie dés l'an 1522. Hospinien s'abuse en cela & le confond avec un autre qui etoit effectivement le Precepteur, & qui assista avec Justus Jonas aux dernieres heures de Luther. M. Sagittarius se contente à cet egard

* *Elle a eté ajoutée à la 2. edit. des Prej.* en 1683.

egard de dire que M. de Cordemoi a suivi l'erreur d'Hospinien, mais il faut convenir que par tout ailleurs il le refute avec une *force* qui est un peu bien dure.

Un des endroits qui meritent la plus grande consideration est celui qui nous expose les veuës qu'avoit Luther lors qu'il composa le Traitté où se trouve le recit de sa conference. On dissipe par ce moien tous les embarras, & toutes les illusions que les Missionnaires se forment sur ce que Luther semble repondre quelquefois comme etant bon Catholique. Quand ses expressions paroitroient prouver beaucoup à cet egard-là, & quand on ne voudroit pas aquiescer au sens tres-probable que leur donne M. Sagittarius, il faudroit du moins cõvenir que ce ne sont pas des preuves qui egalent celles de Chronologie que nous avons raportées, & par consequent qu'il y a eu bien de la precipitation dans le fait des Controversistes. L'Auteur qualifie bien autrement leur dispute, car il ne trouve rien de plus scelerat que d'accuser tant de Princes & tant de Villes d'Allemagne d'avoir aboli la Messe, & reformé la Religion sur un plan emprunté du Diable, non par des suggestions deguisées, mais par des leçons reconnuës formellement pour diaboliques.

ques. Il soutient que c'est une injure dont l'infamie rejalit sur S. M. J. & sur les Princes Catholiques qui reconnoissent les Protestans pour membres du Saint Empire Romain, & qui ont promis par des Traittez de paix solemnels où le Roy de France est intervenu de tolerer leur Religion, & de la maintenir meme contre tous ceux qui l'inquieteroient. Il ajoute qu'il y auroit une manifeste nullité dans tout cela si les Protestans etoient tels que M. de Cordemoi les decrit, puis qu'il est certain que tout homme qui fait profession d'etre l'Eleve du Diable doit passer pour inhabile à joüir des droits de la societé humaine & qu'il merite le chatiment des Sorciers & des Magiciens. Il demande si les Convertisseurs de France ne se figurent pas quelque chose d'aprochant, & il s'etonne qu'ils n'imitent pas François de Sales qui commençoit dit-on, par les exorcismes l'instruction des Huguenots.

Finissons cet article par la remarque que nous emploiames en parlant de l'Ecrit de M. l'Abbé de Cordemoi dans les Nouvelles d'Aout 1685. Nous dimes que le Demon prefere la verité au mensonge lors qu'il la croit plus propre à exciter les passions, & à causer beaucoup de mal. C'est un principe qu'il semble

que

que l'on ne peut contester dans cette dispute particuliere qu'afin de persuader au monde que les Lutheriens ont suivi la *leçon du* Diable entant que telle plutot que comme une vérité. Mais qu'on dise tout ce qu'on voudra, on ne laisse pas de convenir de ce principe, & nous en avons donné un exemple illustre dans la 2. edition de cet endroit de nos Nouvelles, c'est celui du Fondateur des Jesuites, duquel on a publié que le Diable le detournoit de l'etude en lui donnant des connoissances tres-vives des mysteres de la Religion. Ce qui suit servira de suplement à cette remarque.

Le P. Bouhours decrit admirablement cette ruse diabolique dans l'endroit où il nous fait voir S. Ignace etudiant la Grammaire à l'age de 33. ans. Il dit que *l'ennemi du salut des hommes qui previt où aboutissoit la science d'Ignace usa d'artifice pour renverser ses etudes*, & qu'il *portoit sans cesse le nouvel ecolier à des pratiques de pieté, le remplissoit de consolations, & lui inspiroit de si tendres sentimens pour Dieu que tout le tems de l'etude se passoit en aspirations devotes. Au lieu de conjuguer le verbe* amo *il faisoit des actes d'amour*. Je vous aime mon Dieu, *disoit-il*, vous m'aimez; aimer etre aimé & rien davantage. *Quand il etoit dans la classe son esprit s'envoloit au Ciel*

Ciel, & tandis que son maitre expliquoit les reigles de la Grammaire il entendoit un maitre interieur qui lui eclaircissoit les difficultez de l'Ecriture, & les mysteres de la foi. La vie de S. Antoine attribuée à S. Athanase raporte plusieurs tentations où le Demon se servoit des apparences de la verité & de la pieté. C'est donc une chose avoüée de part & d'autre que le Demon soutient quelquefois le bon parti: ce n'est donc pas une preuve de la bonté des Messes privées que de dire qu'il les a combatues fortement.

ARTICLE IV.

Novissima idea de febribus, & earumdem dogmatica ac rationalis cura mechanicis rationibus suffulta. Accessit dissertatio de insensibili transpiratione mechanicè probata. Auctore Jac. Sylvio *Med. Doct. Batavo Collegii Medici nec non societatis Dubliniensis ad promovendam naturalem scientiam socio.* C'est-à-dire, *Nouveau Traitté des fievres selon les principes mechaniques.* Dublinii excudebat Jos. Ray 1686. in 12.

CEt Auteur a deja paru dans nos Nouvelles, car c'est lui qui nous a communiqué l'article 6. du dernier Jour-

Journal de Juillet, où il raiſonne doctement ſur la production des cornes d'une petite fille d'Irlande. Les Lecteurs *jugeront* encore mieux de ſon *eſprit* & de ſa capacité, par l'explication des fievres qu'il nous donne ici, & qui contient quelque choſe d'aſſez nouveau.

Avant toutes choſes il etablit ce fondement que le bon etat de la vie naturelle conſiſte dans l'union & dans le melange regulier des parties inſenſibles du ſang & du chyle, & qu'un tel melange ſuppoſe une proportion d'egalité entre les modifications reciproques de ces parties, par le moien de laquelle les corpuſcules trop ſpiritueux du ſang rencontrent des particules du chyle qui les retardent; ceux qui ſont trop tardifs en rencontrent qui les excitent; les acides s'embarraſſent avec les huileux, & conſervent ainſi leurs pointes qui ſans cela s'uſeroient trop en ſe frottant contre les particules ſalines lixivieuſes, &c. mais cela ne doit pas empecher que les particules aqueuſes & ſpiritueuſes ne s'evolét de la maſſe, au contraire il eſt bon qu'elles s'envolent, afin que l'air & la matiere ſubtile qui viennent remplir leur place perpetuent dans le ſang l'agitation qui doit y etre. L'Auteur dit en ſuite l'opinion

pinion qu'il a sur les esprits animaux, & puis il asseure que la fievre n'est autre chose qu'un mouvement dereglé des particules insensibles du sang, ou qu'une certaine agitation qui derange ces particules & qui boulcverse la proportion où celles de chaque genre se doivent trouver par raport à toutes les autres, soit pour le nombre, soit pour la figure, soit pour le lieu. Ainsi la cause generale de toutes les fievres n'est qu'un melange mal proportionné des particules du sang, & une transposition irreguliere qui fait que trop de parties huileuses, ou salines, ou terrestres se trouvent ensemble, de sorte que les spiritueuses ne peuvent plus rendre le service qu'elles rendoient. Si l'on veut savoir comment ce melange disproportionné cause dans le sang une agitation irreguliere, M. Sylvius repondra que c'est à cause que la matiere subtile qui se mouvoit regulierement en ligne droite dans les intervalles des particules pendant qu'elles etoient melées selon de justes proportions, rencontre cent mille obstacles aussi tot que ces proportions se confondent, d'où il arrive que se detournant de toutes parts pour se faire jour par tout où elle le peut, les parties insensibles du sang sont poussées de tous cotez, & les voilà dans une

agi

agitation fort dereiglée, qui ne peut produire qu'un mechant effet, car comme le lait s'aigrit dés que ses parties spiritueuses & la creme ont quitté les autres, *il faut* que le sang se gate lors que ses parties acides, huileuses, aqueuses, salines, volatiles &c, ne sont point unies avec celles qui peuvent les retenir dans leur etat naturel par la proportion mechanique qui regne reciproquement entre leurs modifications.

Mais d'où vient, demandera-t'on, ce melange disproportionné des particules du sang? L'Auteur en donne 3. causes, car il dit que si les parties de la matiere sont pressées inegalement, il arrivera que l'une ne pourra point empecher que l'autre ne quitte sa place, & ainsi les alignemens des pores changeront, & la matiere subtile ne se mouvra plus comme elle faisoit, c'est par là qu'il explique la fermentation qui se produit dans un monceau d'orge. Les 2. autres causes sont l'absence, & pour ainsi dire la suffocation des parties spiritueuses qui dissolvoient & qui agitoiēt les corpuscules visqueux. Il nous donne le sang figé pour un exemple de cette suffocation, ou de cet etat dans lequel les parties spiritueuses n'ont point le mouvement libre, & il dit que tout ce qui peut em-

 pecher

pecher le sang d'avoir son effervescence naturelle, ou de produire suffisamment des esprits est cause de cet etat de suffocation. Il remarque en particulier que le melange d'un acide avec le sang dans le coeur produit de grands changemens; puis qu'on sait par experience qu'un pur acide seringué dans la veine jugulaire d'un chien le fait mourir, ou lui cause d'abord des convulsions. On nous explique ce phenomene en supposant que l'acide naturel qui est dans le sang ou dans le ventricule des animaux n'a point ses parties en meme posture que l'acide pur, & qu'ainsi le melange de ces 2. acides trouble l'arrangement proportionné des particules du sang; & pour nous faire mieux comprendre cela on se sert de ce calcul.

On suppose qu'une drachme de sang contienne 1600. particules de sel lixivieux, fixe & volatil; 800. particules acides, 700. spiritueuses, 600 aqueuses, 900. de sel fixe, & ainsi du reste; toujours dans une proportion qui conserve l'equilibre. On suppose apres cela qu'il y ait 2000. particules acides dans un scrupule d'acide pur, & qu'elles ayent leurs figures differentes de celles qui sont acides dans le sang; cela doit arriver de toute necessité puis qu'il y a

dans le sang tant d'autres parties heterogenées qui ne sont pas dans l'acide pur. Il est clair presentement que si un scrupule de cet acide se mele avec une drachme de sang dans le cœur, il troublera tout ; car il n'y avoit dans le cœur qu'autant de particules acides qu'il en faloit pour tenir dans un juste temperament les particules de sel lixivieux &c. & aprés l'injection de cet acide etranger, il s'y en trouve une quantité beaucoup plus grande, il faut donc que la proportion qui faisoit qu'auparavant chaque partie soutenoit celles qui lui etoient contigues, soit changée, & qu'ainsi tout se derange, & tombe dans une confusion qui ralentit le mouvement & l'effervescence naturelle de ce mixte, parce que les parties subtiles & spiritueuses qu'il contient n'ont plus la force de dissoudre les visqueuses & les grossieres. C'est pourquoi celles-ci se pouvant lier ensemble & s'amonceler plus facilement empechent l'evaporation des particules aqueuses, & par même moien l'introduction d'une plus grande quantité de la matiere subtile, de sorte que la pression de l'atmosphere surmontant alors avec plus de facilité la resistance que lui font les particules du sang ; il s'ensuit que l'agitation de ce

fluide doit diminuer, & ainsi par un enchainement de causes, le melange confus du sang doit retarder la circulation. Or c'est là l'origine de toutes les fievres, si l'on en croit M. Sylvius, de sorte qu'il est tres faux selon lui que le sang se mouve plus vite durant l'ardeur de la fievre. Voions comment il soutient ce beau paradoxe.

Il remarque 1. Que tous ceux qui pratiquent la medecine jugent qu'un homme a la fievre ou qu'il ne l'a pas selon qu'ils lui trouvent les batemens du poux plus forts & plus prompts, ou dans une régularité convenable; d'où il conclut en observant quelques exceptions que le seul & unique signe *pathognomonique* des fievres est la vitesse du poux. En 2. lieu il entreprend de prouver que l'effervescence du sang diminuë dans les fievres, & que cette diminution multiplie les batemens des arteres, ou qu'en tout cas la trop grande rarefaction du sang ne les multiplie point. Il aporte en preuve toutes les remarques qu'il a deja faites sur les suittes que doit avoir le melange disproportioné des particules du sang, toutes suittes qui tendent à diminuer l'agitation de cette liqueur. Or à mesure que l'agitation s'en ralentit, il est plus pressé par l'atmosphere; s'il est

plus

plus pressé, il peut moins se dilater, & moins dilater les parois du cœur, d'où il s'ensuit qu'il sort du cœur avec moins d'impetuosité, & qu'il pousse plus foiblement celui qui est dans la grande artere, d'où il arrive que les arteres s'etendent moins, & qu'ainsi le sang y roule moins vite. Or de ce que le cœur se dilate moins, il s'ensuit mechaniquement que ses contractions doivent etre plus frequentes; tout de meme que l'acte de respirer se reitere plus souvent lors que les poumons ne s'enflent pas selon toute leur capacité. Nous savons tous que lors qu'ils le font il se passe plus de tems entre la 1. respiration & la 2. pourquoi ne diroit-on pas la meme chose du cœur? Est-ce que ses batemens dependent du sang? Mais combien de fois un cœur arraché de la poitrine & posé sur une table conserve ses palpitations sans l'aide du sang? Et ne sait-on pas que le cœur etant un muscle doit avoir ses mouvemens à la maniere des autres muscles, c'est à dire par un principe different de la liqueur contenuë dans les veines. Si cela est il faut dire que le cœur à ses contractions, ses extensions, ses mouvemens convulsifs, & ses vibrations par les esprits animaux; & que toute la modification que le sang y peut aporter

 con-

consiste en ce que s'il se rarefie beaucoup dans les ventricules du cœur, l'extension du cœur se fait dans un espace plus grand, ce qui fait selon la remarque precedente que la contraction dure plus, & qu'ainsi le retour d'un batement n'est pas si prompt. Voila ce que cherche M. Sylvius; il pretend que le poux se meut plus vite lors que le sang est moins agité. Il veut aussi que les arteres poussent le sang par la contraction de leurs fibres, & que lors que le sang est grossier & plein de viscositez il n'obeisse pas comme il faut à la pression des arteres; c'est pourquoi les arteres ne faisant pas leur dilatation & leur contraction dans tout l'espace qu'elles prendroient si le sang circuloit plus vite, les renouvellent en recompense plus souvent que lors que chaque retour se doit faire de plus loin; ainsi les batemens du poux plus frequens seront une marque que le sang circule avec moins de diligence. L'Auteur observe que si la vitesse du poux temoignoit que le sang se meut fort vite, il faudroit qu'il fust fort rarefié, fort rapide & fort echauffé durant les frissons de la fievre, car des lors le poux d'un febricitant est fort emu, or le sang n'est point encore echauffé, donc la frequence du poux ne peut pas etre une

preuve que l'agitation du sang n'a point eté ralentie.

Je me suis un peu etendu sur l'exposition de cette hypothese afin que tous mes Lecteurs en comprissent les fondemens : desormais je m'etendrai moins sur les choses que M. Sylvius remarque pour la confirmer. Il est seur qu'il temoigne en cela beaucoup d'esprit & d'habileté, & qu'il justifie la bonne opinion qu'on a de lui dans la Societé d'hommes celebres qui s'est etablie à Dublin pour l'avancement de la Physique.

Il montre l'accord qu'il y a entre sa supposition & les principaux symptomes des fievres, & il commence par le froid & par le chaud qui composent un accez. Il dit que le melange disproportionné eloigne les causes qui echaufoient la masse du sang : il devient donc froid, & comme d'ailleurs il s'arrete plus long-tems par tout où il passe, il doit refroidir beaucoup les parties, car nous eprouvons qu'un morceau de glace qui repose sur notre main la refroidit plus que s'il se mouvoit. L'Auteur ajoute à cela quelques remarques sur l'operation & la secretion des parties spiritueuses du sang. Pour ce qui concerne la chaleur des accez de fievre il aporte plusieurs exemples qui font voir

: la chaleur ne donne pas aux corps
s de mouvement progressif. En effet
u presque boüillante paroit aussi
nquille dans un chauderon que l'eau
ide. Il ajoute que l'irregularité du
lange des particules du sang fait que
sieurs corpuscules qui vont heurter
petites fibres des nerfs n'ont au-
ne proportion avec les pores qu'ils
contrent, d'où nait un ébranlement
heux : d'autre coté si l'on suppose
ucoup de lenteur dans le sang, on
t sans peine que s'il a neanmoins
elque chaleur, il doit echauffer beau-
up ; car tout corps chaud agit avec
s de force lors qu'il demeure plus
g-tems apliqué sur une partie, au lieu
un charbon qu'on fait tomber preci-
amment d'une main sur l'autre ne les
ule point. Quant à la soif que l'on
ffre pendant la fievre, l'Auteur l'ex-
que en supposant d'un coté que les
ndes salivaires sont d'abord bou-
ées par des corpuscules irreguliers,
de l'autre que les parties salines du
g se detachent des aqueuses pendant
lesordre qui derange les proportions
ce mixte. L'obstruction des glandes
ivaires est cause qu'elles demeurent
èc, & la separation des corpuscules
ins d'avec les aqueux, est cause que
ceux

ceux là piquoient les fibres, ce qu'ils ne feroient pas, s'ils demeuroient bien incorporez avec les autres. L'Auteur n'explique pas d'une maniere moins heureuse ni moins liée avec ses principes les maux de tete, les nausées, les diarrhées les delires à quoi sont sujets les febricitans, & comme l'intermission des fievres, & leur retour à des tems reiglez a toujours passé pour le plus difficile de leurs phenomenes il s'etend un peu plus à le debroüiller. Il dit que le derangement des particules du sang fait mille obstructions dans les glandes, & plusieurs alterations dans le ferment naturel qu'elles contiennent. Ces obstructions etant cause que ce ferment sejourne plus qu'il n'auroit fait dans le meme lieu, sont cause par meme moien que son acidité s'augmente, & alors il peut se faire un chemin à travers les obstructions, & sortir des glandes de l'estomac, de celles des intestins, & peut etre aussi de celles du pancreas, & se joindre avec la bile qui se decharge dans les boiaux, apres quoi cette jonction peut produire dans le sang ce qu'on appelle accez de fievre. Mais comme la circulation d'un sang aussi dereiglé que celui là reproduit les obstructions dans les glandes ou plutot comme les obstruc-

 tions

tions se consolident dès que le ferment qui les a percées est passé, il doit arriver que quand les particules du sang ont repris une situation proportionnée, quelques autres parties du ferment emprisonné dans les glandes se fassent un nouveau jour pour en sortir, se joignent encore avec la bile, & troublent tout de nouveau la simmetrie du sang. Si la matiere qui cause ces obstructions est fort tenace & fort viscide, & que le ferment n'ait pas trop d'acidité, il se passera plus de tems avant qu'elles soient debouchées, & ainsi les accez ne reviendront pas si tôt. De sorte que la diversité des intermissions dépendra de la viscosité plus ou moins grande des corpuscules qui causent les obstructions, & de l'acrimonie plus ou moins grande du ferment emprisonné. La grande artere qui s'étrecit peu à peu fournit à M. Sylvius une autre raison de supposer qu'il se fait des obstructions & des amas d'humeurs croupissantes dans toutes les parties solides du corps. Il ne faut pas oublier ce qu'il dit sur les fievres continues, c'est qu'elles ne sont qu'un assemblage de plusieurs accez dont l'un commence avant que l'autre finisse.

Aprés avoir ainsi exposé la nouvelle theorie des fievres il passe aux moiens de

les

les guerir, il rejette consequemment à ses principes les remedes refrigeratifs, & sans se mettre en peine de ce qu'en diront les Rieurs & les Medisans, il recommande les remedes qui eschauffent. Il condamne aussi l'usage de la saignée, quoi qu'il avoüe que generalement parlant elle n'est ni fort nuisible, ni fort utile, comme il paroit, dit-il, de ce qu'en France & en Espagne où on la pratique sur tous les febricitans, il ne meurt ni plus ni moins de malades à proportion qu'en Italie & dans les autres pays où l'on ne saigne personne. Certains fâcheux mal intentionnez pour les Medecins & même pour la Medecine pretendent qu'on peut remarquer la même chose par la comparaison des pays où l'on ne se sert point des autres remedes, & de ceux où l'on s'en sert. M. Sylvius loüe extremement les vertus du camphre, & aprés avoir parlé des remedes qu'il croit les meilleurs, & de la maniere mechanique dont il croit qu'ils redonnent la santé, il rapporte la preparation & la dose de ceux qu'il employe.

Il a mis à la fin de son traitté un discours qui merite d'estre lû touchant la transpiration insensible. Il la definit une evaporation des particules qui ne servent de rien, ou qui peuvent faire du mal, &

livre pour cette fois. Il s'intitule, *Idea febris petechialis sive tractatus de morbo puncticulari, speciatim de eo qui annis abhinc circiter 13. Coloniam ejusque viciniam afflixit fuere &c. Authore Laur. Donckers Sylva-Ducensi Med. Doct. Colon. Lugd. Batavi apud Petrum Vander Aa* 1686. in 8.

ARTICLE V.

Joannis Meursii de Regno Laconico libri II. de Piraeo liber singularis, & in Helladii Chrestomathiam animadversiones. C'est-à-dire *Traitez de Meursius sur les Rois de Sparte, sur le Pyrée &c.* Ultrajecti apud Guil. Vande Water 1687. in 4.

Nôtre Journal de Decembre 1685. fit esperer les 2. premieres parties de cet Ouvrage de Meursius : apparemment on ne sera pas fâché que M. Grævius ait reçu une 3. piece de ce grand Critique par les soins du même M. Pufendorf qui en a tiré tant d'autres de la Bibliotheque du Roy de Suede. Il a fallu bien chercher dans les ruines de ces anciens tems que nous avons apelez des* ...

* Nouv. de Nov. 1686. p. 1238.

nos valeurs, il a falu dis-je, y foüiller bien patiemment pour y trouver les premiers Rois de Lacedemone, car quand on lit en effet à dire que les Rois avoient pour femme quelque Nymphe, c'est une marque que l'on se trouve en païs perdu, & qu'on n'a gueres d'autre guide que les lambeaux des fictions, & des chansons des anciens Poetes. Voila où Meursius se voit reduit au commencement de son Ouvrage; il trouve que Lelex le plus ancien Roy de Lacedemone etoit marié avec Cleocharée l'une des Nymphes Naiades. Myles fils & successeur de Lelex ayant inventé l'art de moudre, rendit un tres bon service au genre humain; son fils Eurotas eust beaucoup mieux fait de chercher une semblable invention pour apaiser son chagrin, que de se precipiter dans une riviere qui à cause de cela fut nommée *Eurotas*. Les anciens Etymologistes nous paient si souvent de cette raison qu'il en faut conclure qu'en ce tems là l'on n'etoit pas assez invetif. En general nous pouvons dire que dans ces siecles reculez on ne savoit gueres diversifier les avantures Romanesques. Si l'on me demande pourquoi Eurotas se desespera, je repondrai que ce fut à cause qu'ayant meprisé la superstition de son ar-

mée qui vouloit attendre la pleine lune, & ayant attaqué les Atheniens en depit de tous les presages, il eut le malheur d'etre bien batu. Voiez qu'il y a long tems que l'on est superstitieux: il ne s'en faut gueres que ce mal ne soit aussi ancien que le monde, & apparemment il ne finira qu'avec le monde, car les plus debauchez en sont bien souvent les plus malades. Si l'on n'eut pas pris Cesar par l'endroit le plus sensible, un songe qu'avoit fait sa femme, & l'avis de ceux qui se meloient de deviner par les entrailles des bêtes, l'eussent empeché d'aller au Senat le jour qu'il y fut tué, & qu'il avoit marqué lui meme pour la discution d'affaires tres-importantes, & à peine le tira-t'on de son scrupule, en lui disant qu'il s'exposeroit à la moquerie de ses ennemis s'il attendoit à se montrer que sa femme eust eu de beaux songes. Son successeur qui avoit assez d'impieté pour depouiller son Dieu Neptune des honneurs qu'on avoit accoutumé de lui rendre, etoit neanmoins si superstitieux qu'il s'arretoit non seulement à ses songes, mais aussi à ce que les autres songeoient de lui. Ne nous etonnons donc pas que dans les siecles d'ignorance tels que celui des 1. Rois de Lacedemone, on ait eu quelque superstition pour les pleines lunes.

La

La droite ligne finit à Eurotas, car celui qui lui succeda & qui s'appelloit Lacedemon ne fut que son gendre. La science historique n'alloit pas mieux sous cette 2. race que sous la 1. on en etoit encore aux mariages des Nymphes, & aux adulteres de Jupiter, puis que les Auteurs assurent que Lacedemon etoit fils de ce Dieu là, & qu'il eut de la Nimphe Taigete un fils nommé Himere, & une fille nommée Cleodice. Ce fils ayant violé sa sœur se jetta de desespoir dans une riviere & lui communiqua son nom. Autre preuve de la sterilité des anciens Etymologistes. Amyclas qui succeda à son pere Lacedemon eut entre autres enfans la belle Daphné qu'Apollon poursuivit si ardemment & qui fut changée en laurier. Ovide n'a point suivi cette genealogie. Tindare si connu par sa femme Lede à qui Jupiter fit quelques enfans est compté parmi les Successeurs d'Amyclas. C'est ici que la Fable cōmence à s'epanoüir; Castor & Pollux, Helene & Clytemnestre enfās de Tindare ou du moins de son epouse ont fourni aux Poetes un tres beau champ dont il nous reste plusieurs morceaux. Meursius a ramassé bien des choses touchant Helene, mais comme il n'avoit pas besoin de tout ce que les autres en

ont dit, il en a laissé beaucoup. Il ne nous aprend point que cette Belle eut une fin fort tragique, & qu'ayant voulu se refugier à Rhodes aupres de Polixo sa parente, elle y fut penduë à un arbre par les ordres de Polixo. S'il eut eu autant de soin que l'Auteur d'Athenes ancienne & nouvelle d'egaler son erudition, il eut fait non seulement cette remarque, mais aussi celle dont ce meme Auteur s'est souvenu en parlant de l'Ile de Spatara, qu'on apelloit autrefois Cranaé. Il observe que ce fut dans cette Ile qu'*Heleine accorda ses 1. faveurs à Paris, & que sur le rivage de la terre ferme qui est vis à vis, cet heureux Amant avoit fait batir aprés cette agreable conquete un temple à Venus pour marquer les transports de sa joie & de sa reconnoissance; qu'il donna à cette Venus l'attribut de* Migonitis, *& nomma ce territoire*, Migonion, *d'un mot qui signifioit l'amoureux mystere qui s'y etoit passé; que Menelas le malheureux epoux de cette Princesse* 18. *ans aprés qu'on la lui eut enlevée vint visiter ce Temple dont le terrain avoit eté le temoin de son malheur & de l'infidelité de sa femme; qu'il ne le ruina point, qu'il y fit mettre seulement aux* 2. *cotez de la statuë de Venus, les images de* 2. *autres Deesses, celle de Thetis & celle de la Deesse Praxidice comme qui diroit la Deesse des*

Chati-

Chatimens, pour montrer qu'il ne laisseroit pas l'affront impuni. Mais ajoute cet Auteur il n'eut pas le bien de se voir vengé d'Heleine, elle lui survequit.

Ces dernieres paroles fourniroient une occasion de critique à qui la voudroit chercher, car il est indubitable que 18. ans apres qu'Heleine eust eté enlevée, Menelas s'etoit vengé aussi amplement qu'il l'avoit voulu par la ruine du Roiaume de Priam le pere du Ravisseur. Il est donc fort apparent que cette image de la Deesse Praxidice ne se raportoit pas à une vengeance à venir, mais à une vengeance deja prise, & il n'est point apparent qu'elle eust relation à quelque dessein de punir Heleine, car si Menelas ne se fust point reconcilié de bonne foi avec sa femme, il n'auroit pas attendu si long temps à la chatier. L'Histoire de ce siecle là porte que cette artificieuse femme fit la paix avec son mari la nuit meme que les Grecs s'emparerent de la ville, & cela est fort vrai semblable apres le caractere que l'on a donné au bon Menelas dans l'Iliade, où il paroit n'avoir point de plus violente passion que celle de venger les soupirs, & les sanglots de sa chere Heleine. Il croioit qu'elle ne faisoit que gemir dans le palais de Priam, mais apparemment elle ne prenoit pas les cho-

choses si fort à cœur. Au reste il y a beaucoup de gens qui soutiennent qu'Homere a choqué la vraisemblance lors qu'il a reculé la joye de Paris jusques à son arrivée à l'Isle de Cranoé.

Νήσῳ δ' ἐν κραναῇ ἐμίγην φιλότητι καὶ εὐνῇ

Ils trouvent fort mauvais que les Critiques n'ayent pas censuré cela, mais ils ont tort car quoi qu'un semblable probleme traité dans les Harangues du Mancini, ou dans les Conferences du Bureau d'Adresse, ou dans celles de Richesource pust faire rire un Lecteur, il ne s'ensuit pas qu'un Scaliger, qu'un Castelvetre, ou tel autre Commentateur de la Poetique d'Aristote, & Censeur des œuvres d'Homere ait du examiner si l'on a suivi en cela les loix de la vraisemblance; & apres tout les enlevemens ne doivent pas etre d'un aussi prompt effet selon le jugement des Romanistes, que selon celui des autres hommes; ce seroit aller bien loin. Herodote nous aprend que les Perses trouvoient fort injustes ceux qui enlevoient des femmes, & qu'ils regardoient comme des fous ceux qui s'apliquoient à venger une telle injure, mais que ceux là leur paroissoient sages qui ne faisoient aucun cas d'une Beauté enlevée, car disoient-ils, on ne lui auroit pas fait cela si elle

ne

ne l'avoit voulu. Aussi se vantoient-ils de n'avoir jamais fait un pas pour recouvrer les femmes que les Europeans avoient enlevées de l'Asie, & ils se moquoient des Grecs qui pour en recouvrer une que les Asiatiques leur avoient otée, avoiët equippé une grande flotte & desolé tout un Roiaume. Mais ceux qui blament Homere, que ne doivent-ils pas dire cötre les Romans de la vieille Cour, qui font revenir leurs Heroines aussi nettes apres 2. ou 3. enlevemens, que si elles n'avoient vecu qu'avec des Vestales? C'est bien autre chose que ce qu'a fait le bon Homere. Aussi s'en est on plaint publiquement, & sur ce que Cyrus representa *qu'il ne devoit pas croire que Mandane fust sortie bien pure des mains de 4 ravisseurs; que les moins clairvoians dans ces mysteres ne pourvoient douter qu'il n'eust le reste des autres; & que les epreuves où l'on avoit mis la pudeur* de sa Maitresse *etoient un peu trop fortes pour une chose si frele*, il fut rendu un Arret declarant que toute femme qui seroit enlevée plus d'une fois ne seroit † plus Heroine. Si l'on se fut reglé sur ce qui arriva à * Helene, l'Arrest eut eté encore plus rigoureux; car

† *Quæ toties rapta est præbuit ipsa rapi.* Ovid. ep. 5. *Voi. Parnasse Ref.*

* *A juvene & cupido credatur reddita Virgo.*

car des son I. enlevement elle paia si bien le tribut à l'amour & à la nature, qu'elle en devint mere d'Iphigenie. L'accouchement fut clandestin, de sorte qu'étant interrogée par la parenté, elle nia qu'elle eust souffert aucun changement de condition. Mais revenons à Meursius.

C'est sans doute une grande marque de son savoir que cette suite qu'il nous donne des anciens Rois de Lacedemone, car il est plus mal aisé à un Critique de rassembler des pieces si dispersées, & de les chercher dans des Scholiastes, ou dans d'autres livres Grecs, qu'à un Genealogiste moderne de trouver cent ayeux à un riche Partisan. Outre cette suitte nous trouvons ici la correction de divers passages, & plusieurs observations savantes proposées & prouvées en peu de mots; c'etoient les manieres de nôtre Auteur. Il nous fait voir qu'Oreste fils d'Agamemnon devint Roy de Lacedemone par son mariage avec Hermione fille de Menelas, comme Menelas l'etoit devenu par son mariage avec Helene fille de Tindare. Ainsi ce Roiaume qui pouvoit tomber en quenoüille se trouva possedé par les descendans de Pelops, homme Asiatique qui fut cause que le païs qu'on nomme aujourd'hui *Morée* se nomma le Peloponnese.

ponnese. Mais sous le regne de Tisamenus fils d'Oreste les Heraclides ou les descendans d'Hercule ayant fait une 3. tentative pour rentrer dans ce pays là eurent un si grand succez, qu'ils y conquirent 3. Roiaumes, dont l'un fut celui de Lacedemone. Ce retour des Heraclides est une Epoque considerable. Meursius débroüille plusieurs difficultez concernant les 3. expeditions des Heraclides, leur genealogie, & celle des Rois de la famille de Pelops. Il est vrai que quant à ces derniers points on trouve encore plus de recherches dans le Commentaire du savant M. de Meziriac sur quelques-unes des Heroides d'Ovide.

Il ne faut pas s'attendre à une Chronologie fort exacte touchant la conquete de Lacedemone par les descendans d'Hercule. L'Auteur ne fait sur cela que raporter plusieurs opinions, entre lesquelles la plus grande difference n'est que de 120. ans, car le plus petit intervalle que l'on mette entre le retour des Heraclides, & la destruction de Troye n'est que de 60. ans, & le plus grand n'est que de 180. Ce qu'il y a de plus certain c'est que dans le partage qu'ils firent de leurs conquetes, Argos echeut à Temenus, Messene à Cresphon-

te, & Lacedemone à Euristhene & à Procle, les 2. fils d'Aristodeme qui avoit été le 3 chef de l'expeditiō. Voila pourquoi depuis ce tems là il y eut 2. Rois dans Lacedemone tout à la fois, l'un desquels etoit toujours de la famille d'Euristhene, & l'autre de la famille de Procle. Nous voions ici une suite de leurs successions * beaucoup plus longue que dans Eusebe & tout ensemble plus veritable, car Eusebe s'est fort trompé lors qu'il a dit qu'il n'y eut que 9. Rois de la famille d'Euristhene. S'il avoit consulté Pausanias il ne seroit pas tombé dans cette erreur, & n'y auroit pas fait tomber Marianus Scotus, Bede, Lambert de Schafnaburg, & Luc Tudensis. L'Anonyme publié par Scaliger compte 30. Rois depuis Euristhene jusqu'à Cleomene 3. du nom. Celui-ci fut le dernier si nous nous en tenōs à Pausanias, mais Diodore & Polybe en cōptent encore quelque autre apres quoi un certain Licurgue se fit Roy par des brigues mal honnetes. La famille de Procles cessa de regner à peu pres en ce meme tems, c'est à dire lors qu'Antigonus eut defait le Roy Cleomene. L'Auteur nous parle des Tyrans & des confusions qui agiterent Lacedemone depuis ce tems là jusques à ce que les Romains la soumirent à leur joug, & il n'ous

* Elle comprend plus de 800. ans

n'oublie pas de toucher succinctement les privileges & les honneurs dont ils la gratifierent en quelques rencontres, ni les differens etats qu'elle a subis jusques à ce que les Turcs en sont devenus les Maitres. Pour conclusion on nous explique diverses choses qui concernent l'autorité de ses Rois, & l'on refute Cragius sur ce qu'il avance qu'ils demeuroient dans une maison publique qui leur etoit destinée. J'ai deja insinué que les Lecteurs trouveront ici la correction, la censure, ou l'explication de divers passages.

Cela se doit aussi entendre à l'egard du Traitté suivant qui concerne le Pyrée ce Port fameux dont la beauté rendoit la Ville d'Athenes si recommandable. Il en etoit eloigné de 5000 pas, mais on l'avoit joint à la Ville par une muraille & par quantité de batimens qui faisoient un des plus beaux quartiers d'Athenes. Dion Chrysostome a donné à cette muraille plus d'onze mille pas, ce qui n'est point une erreur pourveu qu'on suppose qu'il a compris dans sa mesure la longueur des 2. murailles, & le front qui les joignoit à l'un des bouts, car puis que la distance du Pyrée comprenoit 5000 pas il faloit que la muraille qu'on avoit conduite de chaque coté du port jusques à la

Ville continst 10000 pas; le reste sera pour la muraille batie entre les deux autres. Voila comment Meursius fait l'Apologie de cet Auteur Grec. Apres cela il nous indique par qui le Pyrée a eté construit & fortifié en divers tems, par qui ruiné, & quels etoient les portiques, les temples &c que l'on y voioit. Il ajoute des remarques sur l'ancien Port de la Ville nommé Phalere, & comme c'etoit là qu'on avoit mis les autels des Dieux inconnus, il se sert de cette occasion pour citer un grand nombre de passages qui se raportent à ce curieux monument. Il est devenu considerable parmi les Chretiens par l'usage qu'en fit S. Paul pour anoncer l'Evangile dans Athenes. S. Ierome fait un aveu qui nous porteroit à juger que ce grand Apotre sacrifioit dans l'occasion l'exactitude de la bonne foi aux interets de sa cause; mais comme ce ne seroit tout au plus que changer un peu les choses pour les faire mieux servir à la conversion des gens; il n'y auroit rien là dont un Casuiste se dust allarmer. Voici comme parle ce Pere. *S. Paul changeant quelque chose à l'inscription d'un autel parla ainsi aux Atheniens,* en passant & en contemplant vos devotions j'ai trouvé meme un autel où il y avoit cette

inf-

inscription *au Dieu inconnu.* Ie vous anonce donc celui que vous honorez sans le conoitre. *Or l'inscription n'etoit pas telle que S. Paul la raportoit*, au Dieu inconnu *elle etoit comme ceci* aux Dieux de l'Asie & de l'Europe & de l'Afrique, Dieux inconnus & etrangers. *Mais parce que l'Apotre n'avoit pas besoin de plusieurs divinitez inconues, & qu'il ne lui faloit qu'un Dieu inconu, il se servit du singulier.* Immediatement apres Meursius asseure que les habitans d'Athenes s'etant convertis à l'Evangile consacrerent *au Dieu inconu* tout le temple où cet autel avoit eté elevé ; & que cela subsiste encore aujourd'hui : il cite une lettre ecrite l'an 1578. à Crusius par Simon Cabasilas. Mais M.Spon * qui a eu sur ce sujet une dispute avec l'Auteur *d'Athenes ancienne & nouvelle*, meprise fort l'autorité de Cabasilas, & ne paroit point du tout persuadé que cette inscription ait eté veuë de nos jours. Revenant à S. Jerome je dis qu'on ne peut nier que Pausanias, Philostrate, & Suidas ne se servent du nombre de multitude quand ils parlent de l'inscription de cet autel, & que Diogene Laerce n'attribuë à Epimenide d'avoir fait batir des autels sans nom ; or c'est à Epimenide

D 2 qu'on

* *Voiag. t. 2. p. 115. ed. Hol.*

qu'on attribuë ordinairement l'autel des Dieux inconus, mais il ne laisse pas d'etre vrai que Lucien, Theophylacte Isidore de Peluse, Oecumenius, & S. Chrysostome se sont servis du singulier en cette matiere, & qu'il y en a d'entre eux qui raportant toute entiere l'inscription ne different de S. Jerome qu'en ce qu'ils disent, *au Dieu inconu & etranger*, & non pas, *aux Dieux inconus & estrangers*. Ceux qui disent que par une singuliere providence ce que font les hommes signifie bien souvent des choses à quoi ils ne songent pas, peuvent en trouver ici une preuve, car il n'y a point d'apparence que les Atheniens ayent songé à honorer le vrai Dieu quand ils ont consacré cet autel aux Dieux inconus, ou au Dieu inconu. Les Peres eux memes avoüent que ce peuple ne fit cela que par la crainte de tomber dans la negligence à l'egard de quelque Divinité vindicative dont on ignorast les noms & les qualitez. Il croioit y avoir eté attrapé tout fraichement, de sorte que pour joüer au plus seur il voulut rendre ses hommages aux Divinitez memes qui lui etoient inconües. Par là le nombre pluriel de l'inscription semble devenir plus probable que le singulier.

Disons

Disons un mot de la derniere partie de cet Ouvrage ; elle consiste dans l'Extrait que Photius nous a laissé de la *Chrestomathie* d'Helladius, & dans quelques notes que notre Auteur a faites sur cet Extrait. Helladius ecrivoit en vers ïambes, il etoit d'Egypte, Payen de religion, & vivoit du tems de Licinius & de Maximien. Outre cette *Chrestomathie* il avoit composé 5. ou 6. autres Traitez dont on voit ici les titres. Ce n'est pas une grande perte que celle de ses Ecrits, si l'on en juge par les morceaux que Photius en a conservez ; ce ne sont presque que des remarques de Grammaire ; que de petites etymologies ; que des faits assez connus. Mais les notes ne laissent pas d'etre bien curieuses, & de marquer une grande conoissance de l'antiquité. Ceux qui se plaisent à savoir le nom des Auteurs dont les Ouvrages se sont perdus, & le titre de ces Ouvrages liront ces notes avec joye. On y aprend d'abord à ne pas confondre notre Helladius avec un autre qui vivoit du tems de Theodose le jeune, & qui a ecrit plusieurs livres de Grammaire, un gros Lexicon entre autres, qui a fort servi à Suidas. Peu apres on rencontre une longue liste des anciens Auteurs qui se nommoient

Denis. Ce n'eſt pas la 1. fois que Meurſius s'eſt attaché à de pareilles compilations : le public a veu depuis long tems celles qu'il a faites ſur ceux qui ont eu nom Alipius, Antigonus, Ariſtoxene, Nicomaque, Philoſtrate, Ptolomée, & Pythagore. Il parle fort en detail des Ecrits des 2. Callimaques l'oncle & le neveu, & il pretend que ceux qui liſent dans Petrone *Battiadæ vatis vivendo tradidit ævo* au lieu de *Battiadæ veteris* ſe trompent, car dit-il, Petrone a voulu deſigner par là Callimachus l'oncle dont le pere s'appelloit Battus. C'eſt dommage que nous ayons perdu les 120. livres que ce Callimachus avoit faits ſur les hommes illuſtres en ſavoir. L'ouvrage avoit pour titre [illegible]. Jean Vittorio dei Roſſi a imité tout cela dans notre ſiecle. Meurſius fait auſſi mention d'un 3. Callimaque ſurnommé Herophileus qui avoit compilé un Lexicon ſur Hipocrate, à ce que dit Erotianus dans celui qu'il a composé ſur ce même Auteur. Il nous cite pluſieurs poeſies de l'un & de l'autre Euphorion, & le titre de 40. Comedies d'Epicharme ſans oublier les Ecrits d'Epicharme le philoſophe, ni les obſervations neceſſaires pour nous empecher de confondre ceux qui ont été nommez Pherecide. Il montre que ceux qui ont parlé de la mort de

Lais ont fort varié dans les circonstances, mais ils conviennent en ce point que cette fameuse Courtisane fut tuée dans un Temple de Venus par une *troupe* de femmes jalouses. Les uns disent qu'elles la tuerent à coups de pierres, d'autres que ce fut à coups de chaises, & cette derniere opinion est plus probable, car encore qu'il n'y eut point de Predicateurs parmi les Payens, comme parmi les Chretiens, il etoit plus facile de trouver des chaises dans un Temple que des pierres à jetter sur une personne. Au reste c'est une chose assez plaisante que la superstitieuse delicatesse des Atheniens; Helladius nous aprend qu'ils n'osoient donner ni aux prisons, ni aux bourreaux, ni au vinaigre, ni à la bouë le nom qui leur convenoient; ils en cherchoient un autre moins choquant & d'un plus heureux presage. Il y a encore des Paysans qui n'osent presque prononcer le mot de grele, & quoi qu'*ils* s'entretiennent souvent de leurs doleances à cause des frequens ravages qu'elle fait dans leurs vignobles, ils vont toujours à la circonlocution. Cette delicatesse des Atheniens n'est pas aussi excusable que celle dont parle le meme Auteur, & qu'ils temoignerent contre le nommé Praxitele qui avoit ecorché

un belier vivant. On trouva l'action cruelle, & d'un dangereux apprentissage, & on la punit. Il faudroit que ces gens là vissent aujourd'hui nos Anatomistes qui sans croire que les animaux soient des automates, en font mourir un grand nombre à petit feu pour chercher plus commodement les petits ressorts de la machine. Un Medecin de Paris nommé Lami qui ne passoit pas pour devot, faisoit pourtant le pitoiable & le consciencieux envers les betes.

ARTICLE VI.

Phantome du Jansenisme, ou justification des pretendus Jansenistes par le livre même d'un Savoiard Docteur de Sorbonne leur nouvel Accusateur, intitulé les prejugez legitimes contre le Jansenisme *&c.* A Cologne chez Nicolas Schouten 1686. in 12, & se trouve à Rotterdam chez R. Leers.

CElui qui nous ecrivit * que l'Auteur des prejugez legitimes contre le Jansenisme est M. l'Abbé de Ville ne s'est point trompé en cela, ni en ce qu'il a preveu que l'on refuteroit cet Ouvrage

* *Nouv. de Juill.* 1686. *p.* 804.

ge dans les païs etrangers. Voici en effet un livre qui le refute & qui a eté imprimé au Païs-Bas Espagnol. Toutes les apparences font juger qu'il vient d'un Auteur aguerri dans la dispute, & qui ressemble à ces Generaux d'Armée qui savent profiter de tous les faux pas de leur ennemi, se camper dans les meilleurs postes, & prevoir de loin. On peut dire qu'il traitte fort mal son Adversaire, mais en disant cela on doit avoir moins d'egard aux termes injurieux, dont il se sert quelquefois, qu'aux raisons terrassantes qu'il lui oppose. *Il se reduit à montrer que ce nouvel accusateur est d'une part le plus emporté de ceux qui ont ecrit contre les pretendus Jansenistes, & qu'il est de l'autre le plus propre à leur fournir des preuves demonstratives de leur innocence, & je remettrai*, dit-il, *à un autre tems, si on juge que cela en vaille la peine, à parler des faussetez, des brouilleries, & des impertinences de son Histoire*, & de l'aplication *des prejugez legitimes contre les Calvinistes à la pretendue Secte des Jansenistes*. Pour ce qui concerne l'Aprobation de l'Ouvrage qu'il refute datée du 2. Janvier 1685. il nous dit 1. *qu'il ne paroit point par les Registres de la Faculté qu'on eust demandé permission d'aprouver ce livre*. 2. que les deux Docteurs qui pa-

 roissent

roissent avoir signé cette Approbation, *etoient morts assez prés l'un de l'autre vers la fin du mois de Decembre 1684.* Qu'auroit fait en cette rencontre un jeune etourdi d'Auteur, ou même un Auteur à cheveux gris, mais dominé encore par une imagination impetueuse & insultante? Il eût dit qu'absolument toute cette Approbation etoit supposée, & qu'il est plus clair que le jour que l'on y faisoit parler 2. hommes morts. Les apparences lui eussent été favorables, & peut être que les suites auroient repondu pleinement à son ton affirmatif; mais neanmoins il seroit allé un peu trop vite, car il se trouve que l'un de ces 2. Docteurs avoit un Confrere qui a même nom que lui, & qui vit encore, & qui peut être s'avouëra l'Auteur de l'Approbation. En ce cas là tous les 2. Antagonistes seroient faussaires; l'un pour avoir supposé la signature d'un mort; l'autre pour l'avoir accusé de 2. fausses signatures. Tous les jours on voit des gens qui gâtent une bonne cause par leurs manieres trop decisives; & de là vient sans doute qu'il n'y a gueres d'Auteur critique qui ne puisse rendre la pareille à son Censeur. Si l'on se contentoit d'affirmer ce qui est indubitable, & si l'on ne confondoit point ce qui est dou-

douteux avec ce qui ne l'est pas, on verroit moins de personnes donner prise à leur Adversaire. Celui qui a fait ce phantome du Jansenisme n'est point tombé dans l'ecueil où bien d'autres eussent donné par une affirmation trop generale : il s'est contenté de dire *qu'étant certain* qu'à l'egard de l'un des Aprobateurs *on a fait signer un homme mort, c'est une presomption qu'on a pu en faire autant à l'egard de l'autre Aprobateur.* Il s'en tiendra là jusques à un plus grand eclaircissement. Voions ce qu'il dit contre le livre meme qu'il a entrepris de refuter.

Il montre d'abord *que les prejugez du Docteur* * *Savoiard n'ont pu etre imprimez en France, parce qu'on y a jugé qu'ils troubloient la paix de l'Eglise & qu'ils etoient trop injurieux*, & il trouve beaucoup de fautes dans l'une des raisons que ce Docteur a alleguées pour justifier la publication de son Ecrit. Cette raison est que les Jansenistes *ont compilé nouvellement dans leur* Venderoekius *tout ce qu'ils ont ecrit de plus subtil & de plus capticux pour la defense de Jansenius, qu'ils l'ont mis en Latin, & l'ont publié dans toute l'Europe sans craindre de troubler cette prosperité*

* *Faisant semblant d'ignorer comment il s'apelle, il le nomme ainsi, au lieu de Mr. l'Abbé.*

paix dont ils sont les Zelateurs quand on écrit contre eux. On lui repond 1. qu'il faloit dire *Wendrockius* & non pas *Vendrokius*. 2. que ce n'est qu'une *traduction* * *en Latin des lettres Provinciales avec des notes & des dissertations où les plus grands principes de la morale Chretienne sont expliquez d'une maniere aussi eloquente qu'edifiante & solide.* 3. que ce *livre ayant été fait & donné au public plus de* 10. *ans avant la paix*, n'est point une compilation nouvelle, ni que l'on ait repanduë *par toute l'Europe sans craindre de troubler la paix.* Cela nous aprend combien il importe à un homme qui fait des livres de bien observer les dates. L'Auteur prouve en suite par quelques extraits l'emportement dont il accuse son adversaire, & s'attache en particulier à quelque chose qui regarde M. Arnaud. Ces extraits ne lui sont pas d'un petit usage car il les emploie à dôner une grande force à tout ce que le livre des prejugez lui peut fournir pour la justification des disciples de Jansenius. Il seroit superflu de marquer son raisonnement. Chacun voit assez qu'il le fonde sur cette maxime, qu'il faut qu'une verité avantageuse à quelque parti soit bien evidente, lors qu'elle est avoüée par les plus ardens persecu-teurs

* *On l'attribuë à M. Nicole.*

teurs de ce parti. Alons donc tout droit aux moiens de justification qu'il emprunte de son Adversaire.

Le 1. est pris de ce qu'on avouë dans *les prejugez* que presque tous ceux qui ont attaqué les Jansenistes les ont accusez de plusieurs choses dont ils etoient innocens. Voici le 2. Le meme Auteur declare que c'est juger d'eux à l'aveugle que de dire qu'ils ont *entrepris de ruiner les Sacremens d'Eucharistie & de Penitence.* Cet aveu donne occasion de foudroier le Sr. Filleau & ceux qui ont debité apres lui le conte de la Conference de Bourg-Fontaine. Les 2. derniers qui l'ont debité dans le Pays-Bas sont le P. Hazart, & M. Fierlans Chancelier du Conseil souverain de Brabant. Pour le 1. on le renvoie aux 2. *Factums* des parens de Jansenius, & pour l'autre on veut *croire qu'il ne s'est pas porté de lui meme à l'age de plus de* 80. *ans* à publier *un amas d'injures, d'impostures grossieres & de ridicules sophismes contre* 3. *Theologiens de merite M. Huygens, feu M. Havermans, & le P. Gabrielis.* Le 3. moien est que M. l'Abbé de Ville avouë *qu'on fait l'honneur au parti des Jansenistes de lui donner presque tous les Ecclesiastiques qui se piquent de doctrine & de regularité.* Sur cela notre Auteur raporte que M. Go-

deau

deau s'est plaint au Roy meme, *que les Ecclesiastiques les plus pieux & les plus reglez etant les plus exposez à etre soupçonnez d'etre Jansenistes, ils se trouvoient par là eloignez des emplois où ils auroient fait beaucoup de fruit.* Il raporte aussi que toute la Cour sait qu'un Abbé de condition etant repris par un Evéque, lui repondit, *que voulez vous que l'on fasse, si nous etions plus reglez on nous prendroit pour des Jansenistes, & ce seroit une exclusion à toutes les dignitez.* Il ajoute que le Cardinal Bona voiant qu'on tachoit de decrier les Evesques & les autres Missionnaires François qui travaillent dans l'Orient à la conversion des Infidelles; s'ecria en levant les yeux au Ciel & joignant les mains; *quoi etre pauvre, etre apliqué à la priere, exhorter les Fidelles à s'y apliquer, vivre exemplairement & precher J. C. d'une maniere Apostolique, est ce donc là ce qu'on apelle Jansenisme? Plut à Dieu que nous fussions tous Jansenistes en cette maniere, le monde seroit bien different de ce qu'il est maintenant.* N'est-ce pas une chose etrange que ceux qui se piquent d'Orthodoxie osent avoüer qu'en pratiquant d'une maniere plus forte les conseils & les preceptes de Jesus-Christ on merite d'etre regardé non pas comme un enfant de l'Eglise mais comme un

un dangereux Sectaire ? Il est constant qu'au siecle passé tout homme qui faisoit scrupule de jurer, d'aller au cabaret, de danser, & de se masquer passoit pour mechant Catholique ; on apelloit cela *sentir le fagot*, parce que c'etoit une marque d'attachement pour la communion de ceux qu'on bruloit tout vifs. Quand il seroit vrai que la morale severe, & l'aplication aux sciences entreroient dans le caractere des Heterodoxes, il ne seroit pas de la politique qu'on sait si bien pratiquer, d'en avertir le public. Cela est honteux au gros de l'arbre, & peut inspirer l'envie d'etre Heretique sous cette condition là. J'en ai dit un mot dans les Nouv. de Sept. 1685. art. 7. Au reste je ne doute point qu'il n'y ait bien des Lecteurs qui ne verront pas l'exclamation du Cardinal Bona sans se souvenir que Loüis XII ayant su ce que c'etoit que les Vaudois *affirma avec serment qu'ils etoient les plus gens de bien de son Roiaume*. C'est Charles du Moulin qui le raporte dans son livre *de Monarchia Francorum*.

Passons au 4. & au 5. moien. Ils consistent en ce que le Docteur de Chamberi avoue, *qu'on s'allarme sur une chimere de Jansenisme qu'on ne connoit pas, & que l'on ne sauroit definir* ; & en ce qu'il l'a de-

fini de cette maniere, *etre Janseniste c'est soutenir quelques-unes des 5. propositions, ou nier que Jansenius les ait enseignées.* C'est ici que M. l'Abbé aura besoin de toutes ses forces pour relever son Ouvrage, car on lui montre par sa propre definition que le Jansenisme est la plus grande chimere qui fut jamais, n'y ayant *personne dans l'Eglise que l'on ait sujet de croire qui soutienne les 5. propositions*; & n'y ayant rien de plus permis que de croire que Jansenius ne les a point soutenues. Voila 2. points que nôtre Auteur etablit sur des fondemens qui paroissent inebranlables, car il demande qu'on lui montre quelque personne accusée de Jansenisme, qui ne soit prete à signer qu'elle ne soutient aucune des 5. propositions, si ce n'est au sens qu'elles ont eté toujours enseignées dans les Ecoles les plus Catholiques. Il dit qu'en 1660. M. Mallet ayant visité tout le Diocese de Roüen pour y exterminer le Jansenisme, n'y trouva pas un seul homme qu'il pust *convaincre d'avoir soutenu les erreurs condamnées par les Constitutions.* Il dit aussi que tous ceux qui ont signé le Formulaire ont souscrit autant que l'on a voulu à la condamnation de la Doctrine. Il prouve que M. Arnaud s'est expliqué

là

là dessus le plus clairement du monde dans sa lettre à l'Université de Doüai; & que la censure de Sorbone qu'on a objectée à ce Docteur comme un temoignage qu'il n'avoit pas agi sincerement n'est d'aucune force. Il le montre par quantité de raisons; apres quoi il examine si l'Ouvrage du P. le Porcq est un argument que le Jansenisme soit quelque chose de reel, & il prouve que non en plusieurs manieres.

La 6. justification consiste dans cet aveu, *que le fait de Jansenius separé du droit & de la doctrine condamnée non seulement ne doit mais meme ne peut etre cru de foi divine.* L'Auteur mõtre que cela est fort contraire à ce qui a eté fait aux Jansenistes depuis l'an 1656. que *la foi divine du fait de Jansenius commença à s'etablir* jusques au mandement que fit M. de Perefixe en l'année 1664 pour abolir cette foi divine. On verra ici des observations sur la fameuse These des Jesuites touchant l'infaillibilité du Pape dans les questions de fait, & 2. grands passages le 1. d'une lettre de M. l'Eveque d'Angers à M. l'Archev. de Paris pour montrer la chimere du Jansenisme; le 2. du Traitté de la foi humaine pour refuter cette pensée de M. l'Abbé, que M. Arnaud & ses amis sont legitimement suspects

pects d'heresie, puis qu'ils defendent le livre de Jansenius.

Enfin nous voici au dernier moien; il consiste en ce que l'on s'est reduit à mettre le crime des Jansenistes dans le doute où ils sont sur le fait de Jansenius. C'est là le *point decisif de la cause du Jansenisme*, & M. l'Abbé sera bien fin s'il peut se tirer d'affaire. Il n'a pas osé soutenir simplement & sans restriction l'infaillibilité de l'Eglise quant aux faits non revelez, il s'est contenté de la soutenir à l'egard des faits importans: il a cru qu'on ne contesteroit pas cet attribut au fait dont il est ici question, & qu'ainsi la chose passeroit sans difficulté. Mais il se trouvera loin de son compte, puis qu'on lui nie que le fait de Jansenius soit important, & qu'on lui prouve par 5. raisons qu'en general l'Eglise n'a point d'infaillibilité dans les faits non revelez.

La 1. preuve est le defi que l'on proposa publiquement aux defenseurs de l'obligation à la foi humaine, de soutenir ce nouveau dogme. Personne n'ayant repondu à ce defi, on voit clairement qu'il a eté impossible de prouver cette pretension.

La 2. preuve est copiée du Traité de la foi humaine, où l'on montra par une foule

foule de Cardinaux, d'Eveques, d'habiles Controversistes, & de savans Theologiens que l'on n'est pas obligé de croire ce que l'Eglise prononce sur les faits. Cette preuve a tant de force que si l'on ne savoit pas qu'il n'y a presque rien d'assez evident pour arreter la plume intrepide d'un Controversiste, on ne s'attendroit jamais à voir disputer contre ceci, mais comme on sait par experience qu'un homme animé de l'esprit de controverse se pique d'affronter tous les dangers, on mettra toute surprise à part, & l'on ne fera qu'examiner les raisons de ce nouveau Moliniste. Il a proposé des observations ingenieuses pour mettre de la difference entre les sectateurs de Jansenius & ces autres Theologiens qui ont contredit les anciens Conciles sur les matiéres de fait. C'est dommage qu'il ait à faire à un Concurrent un peu trop fort, & qui lui soutient que les conditions qu'il a supposées pour exempter de temerité ces Docteurs celebres auroient pu se trouver contraires à leur egard si le cas y eut echu; & qu'elles ne se rencontrent pas dans la cause des Jansenistes. Quant à sa distinction des faits plus importans ou moins importans on la secoue d'une terrible maniere, & entre autres grandes difficultez

tez on propose ce qui fut ordonné contre les Templiers *par plusieurs Conciles Provinciaux & par le Concile general tenu à Vienne en* 1311. L'Auteur raconte en peu de mots le procez funeste qui fut suscité à cet Ordre ; il montre que l'affaire etoit des plus importantes, & qu'elle fut examinée & jugée aussi solemnellement qu'on le puisse souhaiter dans quelque autre fait. Neanmoins dit-il, *on ne s'est point encore avisé d'obliger le monde à croire que l'Eglise a eté infaillible dans ce jugement. La plupart des Historiens doutent que ces Chevaliers ayent eté coupables des impietez & des abominations dont un Concile general les a declarez atteins & convaincus.* Pour peu que l'on examine ce procez on sent qu'on les opprima par une force majeure ; & combien d'Auteurs pourroit on citer qui ont ecrit au milieu meme de l'Italie, que la richesse de cet Ordre, etoit le seul crime qui reveilla le zele de ses ennemis. Voici comme parle un Italien nommé Claude Tolomei, *si come fu creduto e publicato dal Re Philippo de Francia, il quale distrusse l'ordine de Templarii, per che fu detto che gli habea cio fatto per guadagnar le lor richezze, & che i poveretti erano innocenti e non havevano commesso errore alcuno.* Quoi qu'il en soit M. l'Abbé justifie sa distinction par cet argument

gument general que *l'Ecriture & les Peres ne distinguent point entre le fait & le droit & ne donnent aucun fondement à cette distinction chimerique*, d'où il conclut que les memes preuves qui servent à montrer aux Protestans l'infaillibilité de l'Eglise dans le droit, peuvent & doivent servir pour montrer qu'elle est infaillible dans les faits. Les Protestans lui accorderont cela de reste, & en concluront contre lui meme que l'Eglise est infaillible dans les faits moins importans ou qu'elle ne l'est jamais. Je m'imagine que mes lecteurs se figurent fort distinctement ce qu'on lui objecte ici sur ce qu'apres avoir combatu par l'Ecriture & par les Peres la distinction du fait & du droit il ne laisse pas de produire la distinction des faits de grande ou de petite importance.

La 3. preuve est copiée de la 10. lettre imaginaire où l'on fit voir que les Eveques de France ne croioient pas que l'autorité de l'Eglise puisse obliger à une creance interieure dans les matieres de fait

La 4. est *prise des variations de M. de Perefixe Archev. de Paris*. L'Auteur soutient que ce Prelat *est le seul de tous les Eveques qui ait expressement declaré qu'il exigeoit la foi humaine*. Il raporte les oppositions

positions que cette premiere tentative essuia, & diverses pieces qui furent ecrites là dessus, & qui baloterent tellement cette foi humaine qu'enfin Mr. de Perefixe *reconnut avant la paix meme qu'on l'avoit mal engagé & que ce n'etoit pas un poste qui fut tenable.* Cela paroit de ce *qu'ayant eté pressé tant de fois de se declarer il n'a jamais osé dire positivement que l'Eglise a droit d'exiger la creance interieure des faits qu'elle auroit decidez.*

La 5. preuve a pour fondement, que la paix de l'Eglise s'est faite sur un principe directement opposé à la pretension de l'Auteur des prejugez. Pour prouver cela on raporte bien des circonstances & bien des pieces curieuses qui concernent l'accommodement de cette longue dispute des Jansenistes & des Molinistes, On nous donne entre autres choses le formulaire que M. l'Eveque d'Alet fit signer, & dont la Cour de Rome & la Cour de France se contenterent. Il porte la rejection de la doctrine contenue dans les 5. propositions, & la promesse de garder un silence respectueux à l'egard de ce point particulier, *si Jansenius les a enseignées*: & pour empecher que quelcun ne s'imagine que le Pape n'a point seu la restriction avec laquelle les 4. Evesques ont fait si-

gner son Formulaire, on produit ici un Acte qui fut delivré au Nonce par les Prelats Mediateurs, & qui contient une attestation en forme de ce qui fut fait par les 4. Eveques. On a soin de nous avertir qu'il n'y a point d'apparence que ceux qu'on nomme Jansenistes ayent alteré une attestation qu'ils savent etre gardée à Rome en Original, mais de plus on produit une attestation de M. l'Eveque de Chalons Felix-Vialart l'un des Mediateurs de la paix, laquelle attestation confirme l'Acte delivré au Nonce. Cet Eveque signa plusieurs Originaux du Procez-Verbal qu'il fit sur cela *& les mit entre les mains de differentes personnes afin que* la chose *se conservast plus facilement*.

L'Auteur de l'Art de penser a remarqué qu'il est bon de fatiguer l'homme à des subtilitez qui le surpassent, & de dompter ainsi sa presomption en lui faisant sentir sa foiblesse. Je croi qu'il n'est pas mal non plus d'humilier l'homme & de le mortifier en lui montrant le ridicule de sa conduite. Voila pourquoi je me suis tant etendu sur cet Ouvrage quoi qu'il ne contienne rien qui ne soit connu de tout le monde tant parce qu'il n'y a que peu de temps que ces disputes ont fait du bruit, que parce qu'elles en ont
fait

fait beaucoup. Mais on a beau se remplir en general de l'Histoire du Jansenisme, on ne laisse pas d'en negliger le plus important, qui est d'y conoitre la vanité & la sotise de l'homme, car voila toute l'Europe prevenuë de cette pensée qu'il y a effectivement une Secte de Jansenistes dans le sein de la Catholicité, & on ne sauroit comprendre les remuemens de passions, d'Ecrits, & de cabales que cette prevention cause encore, cependant cette pretenduë Secte n'est qu'un etre de raison, & qu'un fantome, comme il est facile de le demontrer par la definition meme de M. l'Abbé de Ville. Qu'on juge apres cela si c'est faire beaucoup d'honneur à la France que de dire comme il fait *que tous ceux generalement qui ont eté en quelque façon suspects d'attachement au Jansenisme ont eté eloignez des dignitez Ecclesiastiques, & privez des bienfaits de sa Majesté*. La doctrine ordinaire des Philosophes, *risibile est proprium quarto modo hominis* seroit fort vraie en notre langue si on traduisoit *risibile* par *risible*.

On vient de m'ecrire que M. Cally Curé de S. Martin de Caen, M. Malouïn Curé de S. Etienne de la meme Ville, & celui de S. Sauveur ont eté releguez le 1. à Mondidier, le 2. à Moulins, le

le 3. à Pontorson, & que c'est à cause du Cartesianisme & du Jansenisme.

Plusieurs livres dont nous ne pouvons plus prolonger le terme sont cause que nous n'achevons pas dans les Nouvelles de ce mois l'article des Jugemens des Sçavans sur les Poetes, *(on les trouve à Amsterdam chez Wolfgang) & que nous ne parlerons pas d'un* Traitté de la verité de la Religion Chretienne, *imprimé chez le même Wolfgang & fort estimé. On trouve chez le meme l'Avis sur le ballet des Jesuites d'Aix.*

CATALOGUE DE LIVRES

Nouveaux accompagné de quelques remarques.

I.

Discours prononcez dans l'Academie Françoise par Messieurs de la Chambre. A Paris chez Pierre le Petit ruë S. Jaques 1686. in 4.

LE proverbe *Heroum filii noxæ*, souffre tant d'exceptions, qu'il faudroit lui ôter son titre si l'on ne se souvenoit que les proverbes sont des maximes populaires, à qui par consequent l'exactitude ne sieroit pas bien. Je ne nie pas

qu'il n'y ait eu des Savans illustres dont les fils ont eté fort ignorans, mais quelle liste ne pourroit-on point donner où les fils egaleroient & meme surpasseroient la grande reputation des peres? On feroit aujourd'hui avec justice à plusieurs personnes doctes (*mutatis mutandis*) ce compliment d'un Poete Romain *o matre pulcra filia pulcrior*. M. l'Abbé de la Chambre est trop jaloux de la gloire de son illustre Pere pour souffrir tranquillement qu'on l'abordast de cette façon, & ce seroit alors qu'on trouveroit vrai le proverbe, *que toutes comparaisons sont odieuses*. Contentons nous donc de dire avec le Journal des Scavans *que la famille de feu M. de la Chambre est de celles où l'eloquence est si attachée que jusqu'au Sexe tout participe à ce rare talent*, & renvoions le Lecteur aux endroits de ces Nouvelles où nous avons dit quelque chose de M. l'Abbé de la Chambre. Sans sortir de cet Ouvrage on pourra faire la comparaison du pere & du fils, car on y voit 1. un grand discours que le premier prononça dans l'Academie Françoise pour montrer *que les François sont les plus capables de tous les peuples de la perfection de l'eloquence*. 2. Le remerciment du fils à la même Academie le jour qu'il y fut reçu;

cui; & les 3. discours qu'il y a faits à la reception de Mrs. Quinaut, de la Fontaine, & Despreaux. Il y a donné en dernier une description admirable de la petite Academie qui se tenoit chez Mr Conrart, & qui fut comme le prelude de l'Academie Françoise.

Le Prince de Machiavel, 3. edition revûe & corrigée & augmentée par le Traducteur. A Amsterdam chez H. Wetstein 1686. in 12.

CE fut en l'année 1683. que Mr Amelot de la Houssaie publia la 1 edition de cet Ouvrage. Les notes qu'il y joignit ont fort contribué au succez de la traduction; & la Preface n'y a point été inutile. Elle est pleine de reflexions qui frapent au but. On y lit entre autres choses cette pensée de Mr de Wicquefort; *Machiavel dit presque par tout ce que les Princes font, & non ce qu'ils devroient faire.* Il est surprenant qu'il y ait si peu de personnes qui ne croient que Machiavel aprend aux Princes une dangereuse politique, car au contraire ce sont les Princes qui ont apris à Machiavel ce qu'il a écrit. C'est l'étude du monde, & l'observation de ce qui s'y passe, & non pas une creuse méditation de Ca-

binet qui ont été les Maîtres de Machiavel. [illegible] [illegible] traduisît [illegible] [illegible] moins [illegible] gouvernement. Il faut par une malheureuse & [illegible] necessité que la politique s'éleve au dessus de la Morale ; elle ne l'avouë point, mais elle fait pourtant comme Achille, *Jura negat sibi nata*. Un grãd Philosophe de ce Siecle ne sauroit souffrir qu'on dise qu'il a eté necessaire que l'homme pechât ; je croi neanmoins qu'il avouë qu'à l'egard des Souverains le peché est [illegible] une chose necessaire, sans que pour cela ils soient excusables ; car outre qu'il y en a peu qui se contentent du necessaire, ils n'en seroient point dans cette facheuse necessité, s'ils étoient tous gens de bien.

J'avois toujours cru que le Traité des Benefices, traduit de l'Italien du P. Paul par l'Abbé de S. Marc étoit une production de M. Amelot de la Houssaie ; cependant je ne voulus pas le dire lors que je parlai de cette version dans les Nouv. de Janvier 1686. rien ne m'empeche presentement que je ne l'assure, puisque la 2. edition de cet Ouvrage paroitra avec le nom propre de ce Traducteur. Il laisse sa pretenduë Abbaye de S. Marc, à cause qu'il a pû

dire qu'un Chanoine de Paris se plaint qu'on lui a derobé cette version. Sa plainte pourroit être la plus mal fondée du monde, qu'il ne laisseroit pas de la proposer [illegible] tandis qu'il ne sauroit à qui s'en prendre; mais s'il arrive que trouvant son bien entre les mains d'un sujet connu qui s'en porte pour le veritable maître, il ne le reclame pas, ce sera une preuve convaincante qu'il a re[illegible] [illegible] M. Arnaud a interrompu ses [illegible] sur la [illegible] des [illegible] nouvelle [illegible] Historien qu'on lui a demandée avec [illegible]

La Seduction eludée [illegible] de M. l'E[illegible] Diocesains [illegible] imprimée à Berne en Suisse in 12.

ON aprend par une lettre qui paroit à l'entrée de cet Ouvrage, & qui est datée de Berne, qu'un Laïque a fait des réponses à M. de Meaux, & qu'on les a [illegible] leur avoir [illegible]

* [illegible] *de Vrillac au mois de Nov.* 1686.

avoir rendu justice, & c'eust eté dommage que des lettres qui edifient tant de Lecteurs n'eussent pas veu la lumiere. La 2. lettre de M. de Meaux a eté inserée dans la 1. Pastorale de M. Jurieu, ainsi elle a eté veuë par toute l'Europe, car ces Pastorales vont par tout, & le debit en est incroiable. Il n'est donc point necessaire de marquer ici dequoi ce Prelat entretenoit son Diocezain dans cette 2. lettre, il suffit de dire que l'on lui a repondu exactement & nettement, & que le Diocezain regarde comme un triomphe le silence de M. de Meaux. Voici quelques autres livres de Controverse.

I. *Aphorismes de Controverse, ou instructions Catholiques tirées de l'Ecriture, des Conciles, & des S. Peres, dediées au Roy de la Grande Bretagne. A Cologne chez Adrian le jeune 1687. in 12.* & se trouvent à la Haye chez Moetjens. Il y a peu de questions que cet Auteur ne parcoure soit dans la preface, soit dans l'avertissement, soit dans le Corps meme du livre; mais il s'attache avec plus de soin à la matiere de l'Eglise, & à celle de l'Eucharistie. Il commence par citer les passages de l'Ecriture qui lui paroissent favorables à sa cause, & puis il raporte ceux des Peres, avec ses applica-

tions

tions & ses reflexions. Il donne des avis fort sages à ceux qui veulent travailler à la conversion des Heretiques ; il pretend qu'ils doivent toujours s'apuier sur l'Ecriture, ne proposer rien qui n'ait eté defini & autorisé par l'Eglise, & s'eloigner de toute sorte d'aigreur. Il blame ceux qui outrent le culte des Saints, & qui ne prenent pas garde que c'est fournir aux Protestans une occasion de mepriser l'Eglise Romaine. Il cite souvent Erasme & affecte de justifier qu'il a eté bon Catholique. Il le cite entre autres choses pour montrer que l'Eglise *ne deffend point absolument la lecture de la parole de Dieu. S'il y a* dit-il, *quelque defense de la lire en langue vulgaire elle est de* l'Index *que nous ne recevons point en France. Erasme qui vivoit encore en l'année* 1536. *dit, qu'il n'y avoit eu aucune defense jusques à son tems, & que dãs sa jeunesse c'est à dire en* 1480. *on lisoit la Bible traduite en François & en Allemand, & que dans les maisons des Beguines qui sont en Flandre on faisoit les prieres & on y chantoit les Pseaumes traduits en la langue du païs*. Il cite à la marge, *Natalis Bedæ in fine Epist. Basileæ* 1525. *Tome*.9. p. 377.

II. *Seconde Lettre aux Convertisseurs de France dans laquelle on continue de leur faire voir l'absurdité de leurs conversions, & la*

nouveauté de leur Religion paganisée. Avec diverses remarques sur le livre de M. Brueys leur Avocat intitulé defense du culte exterieur de l'Eglise Catholique, *comme aussi sur les injures que M. de Meaux dit aux Ministres dans sa lettre Pastorale. A Delft chez H. de Kroonevelt 1686. in 12.*

Nous avons parlé dans les Nouv. d'Aout p. 962 de la lettre qui a precedé celle cy & nous nous contentons de dire de la 2. qu'elle ne degenere pas de l'autre, & qu'elle est parsemée de plusieurs passages des Peres qui font voir que les Heretiques se conduisoient à l'egard des Orthodoxes comme l'on s'est conduit depuis peu à l'egard des Protestans.

III. *Les Corps des fideles temoins du Seigneur Jesus etandus sans sepulture dans la place de la grande Cité &c. par J. G. P. A Amsterdam chez Wolfgang 1686. in 12.*

C'est un sermon contre l'Arrest qui condamne à la voirie le corps des nouveaux Convertis qui refusent de communier: ce sujet fort favorable à un Orateur a eté poussé vivement; de sorte qu'il s'est trouvé des personnes qui ont dit que c'etoit une *Oraison Philippique*: l'Auteur s'est justifié par l'exemple de S. Athanase dont l'invective contre l'Empereur Constance est si aigre qu'au prix de cela ce sermon n'est que du miel. Je pense

que

que ce Predicateur a fait les 2. lettres qui ont paru *sur la nature du Papisme où l'on fait voir que ce n'est qu'une Monarchie temporelle*: Voïez Nouv.[s] d'Aout 1686. p. 962. Ce sont des pieces curieuses. Il y a un autre Sermon sur ces paroles de l'Evangile *si quelcun veut venir après moi &c.* qui montre fortement aux Convertisseurs modernes l'eloignement où ils sont des manieres de J. Christ & à tous les Chretiens la necessité de renoncer à soi même. L'Auteur est un Ministre refugié en Zelande & s'apelle M.[r] Simond.

IV. Reponse d'un Pasteur à certaines questions importantes qui lui ont eté faites par une personne qui a succombé sous l'effort de la persecution. A Rotterdam chez la Veuve de Henri Godde. 1686. in 12. M.[r] de Souffelle qui est l'Auteur de ce livre satisfait solidement à ces 5. questions. 1. s'il n'est pas vrai que les temples de l'Eglise Romaine etant destinez au service de Dieu on y doit demeurer avec respect. 2. si le service de cette Eglise etant composé de passages de l'Ecriture & de Prieres à Dieu seul, on ne peut pas assister à ce service en laissant ce qui y est de mauvais. 3. si le pain de l'Eucharistie etant consacré avec les paroles de J.C. on ne peut pas faire une bonne communion avec le pain seul 4. si la confession auricu-

faire etant une discipline qui retient le pecheur, on peche en se confessant à un Prêtre. 5. si supposé qu'on se soit sauvé dans la Communion Rom. avant la Reformation, on ne peut pas s'y sauver encore aujourd'hui.

V. *Voiage d'un Gentilhomme de Montpellier refugié à Lausane & ecrivant de là à un de ses amis. A Rotterdam chez Abraham Martin 1686. in 12.* Cet Auteur represente fort vivement les combats qu'il lui a falu soutenir & contre sa propre chair & contre sa femme autre ennemi domestique en ce cas là, & contre sa mere, 3. choses qui concouroient ensemble pour lui oter l'envie de s'exiler, & de se derober à la fureur des Dragons. Il raconte la victoire que Dieu lui fit remporter, & les avantures de sa retraite. Il rencontra des gens avec qui il eut des conversations differentes dont il donne le detail. 2. Ministres de Nimes qui ont pris le parti de la Messe y sont fort mal accommodez.

VI. *Lettre à un Gentilhomme prisonnier pour la Religion, à Delft chez Kroonevelt 1686 in 12.* Elle est de la meme main qui nous donna la letre d'un Pasteur bani de son païs à une Eglise qui n'a pas fait son devoir dans la derniere persecution, (Nouv de Juillet 1686. p.835.) & contient

tient plusieurs excellentes aplications des pensées de S. Cyprien, & de Tertullien. On y trouve aussi un passage de S. Augustin, où il se plaint que les Donatistes pilloient les maisons des Orthodoxes & contraignoient par là plusieurs personnes à se faire rebaptizer. Il est à craindre que l'ennemi ne trouve dans cette lettre la conduite des Pelagiens, car lors que Mrs. de Port-royal eurent publié une lettre sur la constance, & le courage qu'on doit avoir pour la verité, le P. Bouhours ne manqua pas de les comparer avec ces Anciens heretiques. L'Auteur vient de publier un autre Ouvrage beaucoup plus considerable, c'est

VII. *Histoire & Apologie de la Retraite des Pasteurs à cause de la persecution de France. A Francfort chez Jean Corneille 1687. in 8.*

La delicatesse d'esprit, l'eloquence & l'erudition y eclatent extremement, & repondent à l'importance de la matiere. L'Auteur y fait 3 choses. 1. il raisonne sur la liberté de se retirer qui a été accordée aux Ministres, & qui passe pour une bevûë de politique dans l'esprit de beaucoup de gens, & afin de mieux demeler les causes d'une permission qui semble si peu d'accord avec le reste de la conduite qu'on a tenuë; il fait le progrez de la derniere persecution, Ouvrage, dit-il,

dont

dont le commencement a été fort timide & fort circonspect; dont les suites ont été fort [illegible] mais dont la [illegible] a été fort [illegible]. En 2. lieu il répond à ceux d'entre les Protestans qui voudroient bien [illegible] [illegible] [illegible] tres. C'est là qu'il refute solidement un Imprimé qui a paru contre les Ministres sur ce qu'ils ont pourveu à leur seureté particuliere pendant qu'ils sçavoient que leur troupeau seroit attaqué. Il rapporte les exemples des Saints hommes qui se sont soustraits aux persecutions avant & apres l'Evangile & met dans un beau jour ce que l'on disoit sur ces faits là. Il montre par le caractere particulier des circonstances où les Ministres ont été reduits, qu'ils ont pû se retirer legitimement de leur troupeau; il parle de ce qu'ils ont souffert, & de la constance qu'ils ont témoignée, & il prouve contre M. Brueys que la mort & les suplices n'entrent point necessairement dans l'idée des persecutions. En 3. lieu il satisfait aux bonnes ames [illegible] encore, & qui s'imaginent que leurs Pasteurs n'ont pas rempli leur devoir; c'est aussi la pensée de quelques personnes qui regardent ces choses sans y avoir aucun

interet. La matiere est assurement delicate, & ceux qui ne font attention qu'à la similitude du bon berger, & du mercenaire prennent bientost le parti de condamner les Ministres. Cependant ce n'est pas le moien de bien juger des actions, on s'y trompera eternellement si l'on se contente de les comparer aux maximes generales, sans regarder aux circonstances particulieres. C'est à ceci que l'on rameine les Lecteurs. On leur montre qu'il faut distinguer la fuite d'avec l'exil, & que les raisons de Tertullien contre la fuite des fidelles sentent le Montanisme dont il etoit deja imbu. On fait valoir les raisons de S. Athanase differentes de celles là ; on examine à fonds le sentiment de S. Augustin, & on montre par bien des preuves tirées de la parole de Dieu, & de l'Histoire Ecclesiastique qu'on a tort de condamner les Pasteurs de France. On repond au passage de S. Jean & à quelques autres, & apres avoir etabli les conditions d'une fuite legitime, on en fait l'aplication aux interessez.

VIII. *Conversations sur diverses matieres de Religion &c. avec un Traité de la liberté de conscience dedié au Roi de France, & à son Conseil. A Philadelphie chez Timothée de S. Amour.* 1687. *in* 12. Cet ouvrage vient apparemment des disciples de M. Pajon, &

n'est que la suite des Entretiens dont nous parlames dans les Nouvelles d'Avril 1685. p. 453. Il est divisé en 5. Entretiens. On traite dans les deux 1. *de la tolerance que les Protestans doivent avoir les uns pour les autres sur les matieres de religion, & de celle que les Magistrats doivent aux heretiques.* On examine dans le 3. la matiere des alliances, qui est de grand poids en Theologie. Le dogme de la justification & celui de la certitude du salut sont examinez dans les 2. autres conversations. On parle de toutes ces choses avec beaucoup de subtilité & de netteté selon le nouveau systeme de ces Mrs. Il seroit à souhaiter qu'ils n'eussent rien dit qui choquât le Heros * que l'Eglise Reformée vient de perdre. Le discours qui est à la fin de ces Entretiens est fort beau; on y demontre ces 3. choses 1. *que les Catholiques doivent accorder la liberté de conscience qu'ils ont promise à ceux qu'ils appellent heretiques quand même ils pourroient les opprimer sans en recevoir aucun prejudice.* 2. qu'ils *peuvent sans blesser leur conscience accorder la liberté de religion aux heretiques & pourvoir à leur seureté.* 3. qu'ils le doivent faire. Voila bien des livres depuis peu de tems sur ce sujet. on n'entend point dire que les Convertisseurs y fassent réponse; & c'est à eux

* *Mr. Claude dont on donnera l'Eloge.*

un trait de prudence, car que pourroient ils faire sur cela que citer S. Augustin & ses Codes, tout comme l'Empereur du Japon les citeroit pour justifier ses persecutions.

IX. *Eclaircissemens sur les Scandales injustement pris d'un livre intitulé, l'Ouverture de l'Epitre aux Romains par l'explication du verset 27. du ch. 3. A Londres chez Ant. Hill* 1687. *& se trouve à Rotterdam chez Acher.* Nous avons parlé de ce livre dans le Journal de May 1685. avec quelque doute *si tous les Protestans aprouveroient les pensées de l'Auteur.* Ce doute n'etoit pas trop mal fondé, puisque cet Auteur nous apred *qu'il n'y a guere d'heresie* dont on ne l'accuse, & qu'on le fait *Papiste*, *Pelagien*, *Arminien* &c. Cependant il protesste *qu'il tient pour les Canons du Synode de Dordrecht pris dans leur plus grande rigueur*, & pour en convaincre le monde, il nous donne *sa confession de bonne foi sur la matiere de la grace.* Apres cela il examine fort exactement toutes les difficultez qu'on a meues contre son livre, & il les resout avec cet esprit penetrant & relevé qui a paru dans *l'Ouverture.* On la voit ici beaucoup plus correcte que ne le pouvoit etre l'edition que l'on en donna sur un Manuscrit qui avoit eté souvent alteré par les Copistes. Or

parce

parce que l'Auteur a eprouvé que les demi-sçavans lui sont plus contraires que les veritables savans, il s'adresse aux Professeurs & aux Docteurs en Theologie, persuadé que les plus doctes sont toujours les plus equitables juges.

On trouvera bien-tot chez le même Acher *l'Histoire des Oracles* selon la copie de Paris. C'est un livre curieux, & sur les principes de M. Van-Dale. Je viens d'aprendre que ce livre se débite deja à Amsterdam chez Mortier.

IV.

Entretiens affectifs de l'ame avec Dieu pendant les 8 jours des exercices spirituels par Messire Hyacinthe Serroni *premier Archev. d'Albi, pour l'usage des Ecclesiastiques de son Diocese.* A Paris chez Ant. Dezallier, 1686. in 12. & se trouvent à Amsterdam chez Mortier.

ON doit avertir d'abord le Lecteur qu'à quelques petites choses prés faciles à discerner, cet Ouvrage peut autant servir à la devotion des Protestans qu'à celle des Catholiques. Il est rempli de pensées qui representent avec beaucoup d'onction la grandeur de Dieu & nos devoirs. Le peché, l'enfer, le jugement, & les principales actions de Jesus Christ sont le sujet de ces pieuses meditations. On peut porter un sem-

blable

blable jugement des Entretiens affectifs que ce Prelat a publiez sur les Pseaumes de la penitence. Il est mort le 7. de ce mois ; voici quelques circonstances de sa vie.

Il estoit né à Rome le 31 Aout. 1617, & ayant temoigné dés sa plus tendre jeunesse son inclination pour l'estat Ecclesiastique, le Pape Vrbain 8. lui donna l'Abbaye de S. Nicolas à l'age de 8 ans. Il entra dans l'Ordre de S. Dominique aussi tot qu'il fut assez agé pour cela & il reçut le bonnet de Docteur à la sortie des Ecoles de Theologie. En mesme temps le Pere Mazarin Maitre du Sacré Palais, & frere du Cardinal Mazarin ne trouva point dans Rome un sujet qui fut plus capable de l'aider dans les fonctions de cette charge qui demande une erudition & une vigilance singulieres. Le P. Mazarin ayant été creé Cardinal du titre de S. Cecile & nommé à l'Archevesché d'Aix pria le P. Serroni de l'accompagner en France. Il y vint donc, & ayant fait connoistre bientost son merite à la Cour, Sa Majesté tres-Chrétienne le nomma à l'Evesché d'Orange au mois d'Aoust 1646. il fut sacré au mois de Mai 1647. & peu aprés chargé de l'Intendance de la Marine. Ayant donné des preuves de sa capacité pour les plus grandes affaires & de sa fidelité, il fu

fut envoié en suite dans la Catalogne comme Visiteur General & Intendant de l'Armée, & aprés la suspension d'armes le Roi le nomma Commissaire avec Mr. de Marca pour le reglement des limites. Il se fit admirer aussi bien que son Illustre Collegue dans cette importante negotiation par les Ministres de la Cour d'Espagne, & lors qu'à la Conference de S. Jean de Luz il soutint seul les interets de la France sur le fait des limites en presence du Cardinal Mazarin & de Dom Louis d'Haro il s'attira l'admiration de ces 2. grands hommes, & rendit un tres-grand service au Roi qui en l'année 1660. lui donna l'Evéché de Mende, & en 1671. l'Abbaye de la Chaise-Dieu, & enfin voulant faire eriger l'Eglise d'Alby en Metropole S. M. l'en nomma premier Archevéque le 7. Août 1676. Il s'est signalé dans tous ces differens postes par les qualitez les plus necessaires, & méme par l'eloquence des actions publiques. Il fit en presence de l'Assemblée du Clergé un Eloge funebre de la Reyne Anne d'Autriche dont il avoit eu l'honneur d'étre 1. Aumonier qu'il fut extremement applaudir. Il a fait d'autres discours avec le méme succez dans plusieurs autres assemblées de l'Eglise Gallicane & aux Etats de Languedoc

doc. Le public verra sans doute plus amplement les éloges de cet Archeveque par les soins de M. l'Eveque de Pamiers son Neveu qui est d'une grande erudition.

* * * * * * * * * * * * * * * *

TABLE

Des Matiéres principales.

Janvier 1687.

No-

FIN.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois de Fevrier 1687.

Par le Sieur B..... Profeſſeur en Philoſophie & en Hiſtoire à Rotterdam.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES, dans le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXVII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

Avis au Lecteur.

UN mal d'œil & une assez petite fievre qui m'a quitté plusieurs fois, & qui est revenuë tout aussi tot que j'ay voulu recommencer mon travail, m'obligent enfin à publier incompletes les Nouvelles de ce mois, & à avertir aussi le Public que celles de Mars paroistront bien-tôt.

On s'est trompé dans les Nouvelles de Janvier en parlant de feu M. l'Archeveque d'Alby, lors qu'on a dit que M. l'Eveque de Pamiers est son neveu.



* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
* * * * * * * * * * * * * * * * * *

NOUVELLES DE LA REPUBLIQU DES LETTRES.

Mois de Fevrier 1687.

ARTICLE I.

Extrait d'une lettre ecrite de Londre l'Auteur de ces Nouvelles le 10. *J vier* 1687, *contenant* l'explicat d'un passage de Lucrece, & d passage de Terence.

JE souhaitcrois que dans votre 1. *J nal vous donassiez un avertissem* que s'il y a quelqu'un qui ait que remarque, critique, explication sur des passages des livres sacrez ou fanes, il la mette au net & en tres de mots, & qu'il vous l'envoie, & vous la publierez dans les meme mes qu'elle vous aura eté envoiée.

le nom de l'Auteur s'il le veut, ou sans son nom s'il souhaitte d'etre caché. Ce *qui m'a fait venir ce dessein, c'est 1. que nous voions quantité de Commentateurs qui ne mettent dans leurs Ouvrages que de nouveaux mots, & peu de nouvelles choses, au lieu que si mon dessein s'executoit, on n'auroit qu'à vous envoier les nouvelles choses qu'on auroit decouvertes, sans faire un nouveau livre. Apres cela on trouveroit bien le lieu d'ajouter ces remarques à quelques autres deja imprimées, lors que le livre commenté se reimprimeroit. 2. On fait des livres entiers pour critiquer une partie d'un Ouvrage. J'avoüe qu'on fait valoir ses talens, & qu'on pousse à bout l'homme qu'on critique, mais au fonds qu'en revient-il, c'est qu'un petit nombre de Lecteurs ne s'arretent que sur le bon, & que plus des 3. quarts au contraire laissent l'essentiel, & ne s'arretent que sur un endroit bien tourné, sur une phrase elegante, sur une figure de Rhetorique bien placée. Si l'on vous envoioit les remarques qu'on auroit faites, courtes, il ne faudroit que marquer les lieux où l'Auteur que l'on critique se seroit trompé, & les preuves en peu de mots, & ainsi on n'obligeroit pas les Lecteurs ou à se plaindre de mille inutilitez, ou à se detourner de la consideration de l'essentiel. Par exemple si Mr... avoit ecrit ses Critiques simplement telles qu'il les avoit*

con-

conciles, il n'y auroit eu qu'une feüille de papier tout au plus, & sans faire un livre nouveau il eust fait ce qu'il pretendoit contre Mr...

Si vous voulez que je commence, je vas vous envoier l'explication de 2. passages qui n'ont point encore eté entendus. L'un est de Lucrece au 3. l.v. 175. ou environ. Attamen insequitur languor, terræque petitus & in terra mentis qui gignitur æstus. *M. le Fevre renverse tout le texte pour l'expliquer, & cependant il n'y a rien de plus naturel, ce qui paroitra par cette traduction verbale,* cependant une langueur & une envie de se coucher avec une inquietude d'esprit le suivent toujours. *Petitus terræ n'est autre chose que l'envie de se mettre à* terre, & c'est ce que nous voions tous les jours particulierement dãs les Paisans: meme la plupart des Dames ne se trouvent bien que lors qu'elles sont sur le foier, & quelles ont la tete sur un coussin un peu elevé, ce qui est precisement* petitus terræ. *Æstus mentis ne peut signifier que les boüillonnemens de l'esprit, ce que je traduis par* l'inquietude de l'esprit, *comme le vers suivant le demande.* Interdumque quasi exsurgendi incerta voluntas. *L'endroit de Terence est dans le Phormion, act. 1. sc. 5.* Nil suave meritum

F 2 est.

* *C'est aussi en ce sens là que M. le Baron de Coutures l'a entendu.*

eſt. *Toute l'obſcurité que Mrs. de Port-Roial y trouvent regarde le verbe* meritum eſt. *Il n'y en aura plus quand on ſaura que* mereri *ſignifie* gagner, *ce que je m'engage à prouver. Ce paſſage ſignifie donc*, on n'a rien gagné de bon *ſavoir à faire des noces*, *car ces paroles qu'on lit peu auparavant*, non, non ſic futurum eſt, non poteſt, *s'entendent des noces.*

On voit bien que l'Auteur de ce Memoire voudroit arreter le torrent de livres qui groſſit de jour en jour, ou en boucher du moins l'une des ſources. Il eſt certain que ſi l'on marquoit les cauſes de la multiplication des livres, il ne faudroit pas oublier ceci ; c'eſt qu'il y a bien des gens qu'une ſeule penſée determine à compoſer un Ouvrage. Il leur vient je ne ſai quelles ouvertures d'eſprit en liſant, ou en meditant qui leur paroiſſent nouvelles. Il peut arriver qu'ils les inventent, encore qu'elles ſe trouvent dans d'autres livres, mais pour l'ordinaire ils ne les inventent pas ; tout ce qu'il y a c'eſt qu'ils ne ſe ſouviennent point d'en avoir oüi parler. Quoi qu'il en ſoit ils ſont ſi charmez de cette nouvelle penſée, qu'ils ſongent à s'en faire un honneur public. Il faut donc la publier. Mais comment ? Sur une page volante ? Non, ce ſeroit trop la commettre

mettre au gré des vens : il faut tacher qu'elle puisse etre reliée, & là dessus ils font un livre où parmi cent choses qu'ils savent qui se trouvent en d'autres lieux, ils en mettent une dont ils croient avoir enrichi la Republique des Lettres. Malheureusement ils oublient de la faire conoitre par quelque marque, de sorte que le Lecteur ne s'en apercevant point ne leur en donne pas la gloire qui leur est deuë. Je ne parle que de ces Lecteurs commodes qui ne disent que rarement *ce n'etoit pas la peine de faire un tel livre*.

ARTICLE II.

Traitté d'un Auteur de la Communion Romaine touchant la Transubstantiation, où il fait voir que selon les principes de son Eglise ce dogme ne peut etre un article de foi. A Londres pour Jean Cailloüé dans le Strand 1686. in 12.

NOus avons deja fait savoir au public que cet Ouvrage composé par un Catholique Romain a eté publié en Angleterre selon le desir de l'Auteur, car il ne l'avoit envoié que pour cela à M. Allix, & à un autre Ministre refugié qui s'apelle M. Pagés. Cet Auteur *est con-*

siderable par son rang, mais encore plus illustre par son rare savoir. On ne le *designe pas plus particulierement pour ne l'exposer pas* dit-on, *à la violence de ceux qui emploient toutes sortes de moiens pour se defaire de ceux de leur parti qui reconnoissent la verité*. Effectivement il est difficile de comprendre qu'un homme soit Catholique Romain lors qu'il ecrit de cette maniere. C'est du moins la pensée des Protestans & c'est pour cela qu'ils disent que cet honnete homme n'est pas loin du Roiaume des Cieux, qu'il sent le dragon, & qu'il fera bien de se cacher, ou de se refugier bien tot dans les pays etrangers. Voici comme il prend la chose.

L'Assemblée du Clergé de France, dit-il, tenuë à Paris l'an 1682. ayant adressé une lettre Pastorale aux Protestans *pour les inviter à rentrer dans la Communion Romaine*, posa pour maxime *que le vrai moien de discerner ce qui est de foi, ou ce qui n'en est pas, est de voir si l'article qu'on veut faire recevoir a toujours eté cru comme etant de foi*. Il ajoute que cette maxime nous a eté laissée par Vincent de Lerins il y a plus de 1100. ans, & qu'elle a eté posée pour principe par Pie 4. *dans la profession de foi qu'il a fait ajouter au Concile de Trente*, & où il exige ce ser-

ferment *qu'on n'interpretera l'Ecriture Sainte que selon le consentement unanime des S. Peres.* Cette maxime, poursuit-il, *a eté reçuë comme regle de la foi par l'Eglise Reformée d'Angleterre*, & par plusieurs Protestans qu'il nomme, & dont Gesselius *raporte les autoritez dans la preface de son Histoire des choses memorables depuis la creation du monde jusqu'à l'an* 1125. Il conclut de tout cela que le vrai moien de justifier que la Transubstantiation est un article de foi n'est pas de montrer que le Concile de Trente l'a determinée, & que celui de Latran l'a supposée, mais de faire voir qu'elle est contenuë dans l'Ecriture *entenduë en ce sens par le consentement unanime des Docteurs & des Conciles qui nous ont precedé.* Ensuitte il declare que tout son dessein est enfermé dans ces 2. choses; l'une de chercher *quels sont les Docteurs Catholiques qui ont cru que la Doctrine de la Transubstantiation n'etoit pas ancienne*: la 2. d'examiner *si ce que ces Docteurs ont ecrit est vrai, & si effectivement nous pouvons produire suffisamment des autoritez pour croire que les anciens n'ont pas cru la Transubstantiation.*

Sur le 1. point il prouve par l'aveu de Suarez, de Pierre Lombard, de Scot, des Cardinaux d'Ailli & de Cusa, d'Erasme, d'Alphonse de Castre, de Ton-

 stal

stal Eveque de Durham, de Cassander, de Charles du Moulin, de Jean Vribarne, & de M. de Marca que le dogme de la transubstantiation n'a eté ni universel ni perpetuel dans l'Eglise Catholique. Mais de peur qu'on ne se figure que ces aveus sont mal fondez, il passe bien tot à son 2. point, & apres avoir observé d'un coté qu'il y a de savans Docteurs dans sa Communion qui avoüent que l'Ecriture ne contient point clairement ce dogme, & de l'autre que ni les Juifs ni les Payens qui ont tant formé d'objections contre nos mysteres, n'en ont formé aucune sur les difficultez etonantes qui naissent de celui là, il considere par ordre quelle a eté la creance de tous les siecles, & il trouve par tout de fortes preuves contre la transubstantiation. Il ne lui a pas eté fort difficile de rencontrer plusieurs passages, car les Controversistes Protestans en ont rassemblé une si grande multitude, qu'on les voit, si j'ose m'exprimer ainsi, à tas & à piles dans leurs Traittez de la Cene. Il n'en fait pas le meme usage qu'ils en font: il se contente de montrer par des notes assez courtes que le pain de l'Eucharistie subsiste apres la consecration; il n'attaque pas comme eux la realité, & ne s'engage point dans les labirinthes où cette dispute a eté reduite.

Je

Je ne sai pourquoi il ne parle point du nouveau Traité de M. Boileau sur Ratramne, car puis qu'il s'etonne que l'Auteur de la perpetuité de la foi ait dit, que ce Ratramne *n'est pas si clairement favorable aux Calvinistes que les Catholiques ne puissent l'expliquer en un bon sens*, il devoit s'etoner aussi de la pretention de M. Boileau. Peut etre avoit-il achevé son livre avant que celui de ce Docteur eust paru. Il remarque que *Ratramne est qualifié dans l'apologie des S. Peres de defenseur de la grace, de savant Benedictin, d'une grande reputation pour la science & pour l'esprit, d'homme tres estimé pour la suffisance*, mais que dans la perpetuité de la foi on le traite *d'homme obscur & embarrassé qui ajoute ses raisonnemens aux expressions ordinaires de l'Eglise, & les explique à sa fantaisie.* Il vaut mieux croire que ces temoignages si differens sont une marque d'oubli, ou d'acquisition d'une nouvelle lumiere, que de penser qu'ils soient un stratageme de Rhetorique. C'est une chose plaisante que de voir les instructions que l'on donne aux jeunes Rhetoriciens par raport aux temoignages dont ils auront à se servir ou qu'il leur faudra eluder dans un Barreau.* Au 1. cas on leur enseigne plusieurs lieux communs pour confirmer l'autorité des temoins, & au 2. on

* *Vossius Orat. inst. l.* 1. c. 12.

leur en fournit plusieurs autres pour la detruire. Cela est plus commode à un Avocat qu'à un Auteur parce que les choses qu'on dit ne durent pas comme celles qui sortent de dessous la presse. Dans le fond il est tres possible que l'on perde avec le temps la bonne opinion qu'on a euë de quelcun, & que l'on a publiée, côme il arrive aussi que l'on aprend à en mieux juger que l'on n'avoit fait dans un 1. livre. Le P. Paris est un exemple illustre de cette derniere espece de retractation. Il avoit soutenu fermement dans une dissertation qui a eté mise à la fin du 2. Traité de la perpetuité de la foi 1. qu'il n'y a point de martyrologe imprimé à Anvers l'an 1586. par l'ordre de Gregoire XIII. 2. qu'il n'y a point de martyrologe où l'on voie la commemoration de Jean Scot au 4. des Ides de Novembre. Mais il avouë ingenument ces 2 faits dans la defense de cette dissertation à la fin de son ouvrage de la creance de l'Eglise Greque: & ainsi il restituë une couronne de Martyre: l'Auteur le louë de sa bonne foi.

Il conclut ce livre en supliant treshumblement Mrs. les Eveques *de ne point pousser à l'extremité les pauvres Protestans de France qui s'etant relachez au delà de ce qu'ils pouvoient faire selon leur conscience pour obeir aux ordres du Roi, ne*

pourroient en aucune maniere se resoudre à faire profession speciale du dogme de la transubstantiation, puis qu'il paroit qu'ils ne le contestent que de bonne foi & comme etant contraire à la regle meme qui leur est proposée par les Eveques. Il ajoute que selon les idées de S. Augustin les Protestans sont tres-suportables puis qu'ils montrent que du *consentement meme des Docteurs Catholiques Romains la doctrine de la transubstantiation est nouvelle, & qu'ainsi par la regle proposée par les Eveques elle ne doit point passer pour article de foi.* Il n'est pas seur, poursuit-il, *de les persecuter jusqu'à les obliger par la violence à croire de foi ce qui n'en peut etre selon la regle proposée, & ainsi on doit songer à ce que dit S. Augustin sur le Ps. 54. Plerumque cùm tibi videris odisse inimicum fratrem odisti & nescis:* souvent vous croiez haïr un ennemi, & c'est votre frere que vous haïssez sans y penser.

Bien des gens s'imagineront peut-être quand ils liront ces paroles, que ceux qui ont eu soin de l'edition les ont ajoutées à l'original, comme on accuse Antoine de Dominis d'avoir alteré en quelques endroits l'Histoire du Concile de Trente, que le P. Paul lui avoit donnée manuscrite afin qu'elle fut imprimée en Angleterre; mais pour pre-

venir ce soupçon, on assure ici dans la preface, *que l'on a suivi exactement le Manuscrit de l'Auteur, comme on pourroit le justifier par ses lettres que l'on a entre les mains aussi bien que l'Original, qu'il a envoié à un de ses amis pour le faire imprimer.* Apres tout il est extremement vrai-semblable qu'un homme qui a les sentimens de celui ci, a conclu son livre par les reflexions que je viens de raporter, & il est meme surprenant qu'on puisse avoir de l'habileté autant qu'il en a, & ne voir pas que la these qu'il a prouvée suffit pour decider tous les differens des 2. Religions, & pour rendre immobiles les Missionaires les plus ardens, car enfin qu'auroient ils pu dire à un Huguenot qui leur auroit soutenu que le Concile de Trente s'est trompé en prononçant anatheme sur ceux qui nient la transubstantiation, puis que contre la regle fondamentalle de la Religion Romaine il a introduit dans l'Eglise comme un article de foi, un sentiment que des personnes tres-orthodoxes avoient combatu dans tous les siecles, & qui par consequent n'etoit point fondé sur une tradition perpetuelle? Il faudroit repondre necessairement que l'Eglise peut faire de nouveaux articles de foi, & convertir en poison mortel une

opi-

opinion qui avoit eté fort innocente pendant 16 siecles. Mais si cela est qui nous assurera que les opinions qui passent aujourd'hui pour bonnes ne seront pas foudroiées par quelque Concile Oecumenique dans cent ans, & qui ne voit que la tradition nous seroit aussi inutile que l'Ecriture, & qu'il suffiroit de croire ce que chaque Concile decideroit bien ou mal? Sans doute c'est introduire le Pyrrhonisme dans la Religion, & l'indifference de la verité ou de la fausseté, & en tout cas comme le remarque notre Auteur c'est aller contre la regle commune du Catholicisme, apres quoi un Protestant ne peut se fier sur aucune des raisons que les Missionaires lui proposent.

Ne finissons pas cet article sans remarquer que les Peres ont parlé de l'Eucharistie si diversement, qu'on pourroit comparer leurs expressions aux phenomenes celestes. Cette partie de la physique est celle qu'on met le plus en parti, & qu'on abandonne le plus aux suppositions de l'esprit humain. Combien de systemes ne fait on pas pour donner raison de ces apparences? Ce qu'il y a de rare c'est qu'on en vient à bout dans toutes les hypotheses, de sorte que la difference des unes aux autres

tres ne consiste que dans le plus ou moins d'embarras. La doctrine des Peres sur l'Eucharistie a eu le meme destin. On n'en conoit que les phenomenes c'est à dire que les phrases differentes qu'ils nous ont laissées dans leurs livres. La question est de bien trouver la pensée qui repose sous ces expressions: pour cela il faut aller en parti, & forger des hypotheses. La transsubstantiation en est une, l'impanation en est une autre, la figure y entre aussi, & l'on trouve moien par tous ces differens systemes, pourveu que l'on ait de l'erudition & du genie, de donner raison de toutes les apparences. On n'a qu'à voir comment le Cardinal du Perron & M. Arnaud ont prouvé qu'il ne s'ensuit pas de ce que les Peres auroient cru la transsubstantiation, qu'ils n'auroient pu, ni du s'exprimer comme ils ont fait dans les passages que ceux de la Religion objectent. C'est expliquer les choses presque aussi heureusement que l'on explique les phenomenes des cieux dans le systeme de Ptolemée. Il y a des Protestans qui sans être de l'opinion des Lutheriens sont persuadez d'ailleurs que s'il ne s'agit que de faire des hypotheses, celle de la Confession d'Augsbourg est preferable à tou-

toutes les autres pour ce qui est de donner raison des frases de l'antiquité, car tout de meme que les expressions les plus opposées touchant Jesus-Christ se reconcilient ensemble sans nulle ombre de contradiction dés qu'on suppose qu'il est Dieu & homme en unité de personne, de meme l'on accordera aisément ensemble tous les termes durs, empoullez, hyperboliques, simples & naifs qui se trouvent dans les Peres au sujet du S. Sacrement, on les accordera dis-je, ensemble pourveu qu'on suppose qu'il y a là tout à la fois l'humanité de Jesus-Christ, & la substance du pain.

ARTICLE III.

Replique de M. L. à M. l'Abbé D. C. contenuë dans une lettre ecrite à l'Auteur de ces Nouvelles le 9. de Janv. 1687. *Touchant ce qu'a dit M. Descartes que Dieu conserve toujours dans la nature la meme quantité de mouvement.*

AYant trouvé dans vos Nouvelles du mois de Sept. dernier mon objection contre le fameux principe Cartesien touchant la quantité de mouvement, avec la reponse d'un savant Cartesien de Paris nommé M. l'Abbé

l'Abbé C. je vous envoie ma replique afin que toutes les pieces du procez se trouvent ensemble si vous le jugez à propos. Il est vrai, que ceci n'est que pour eclaircir la matiere en poursuivant plutot qu'en justifiant l'objection que j'ai donnée ; puisque M. l'Abbé ne lui a rien opposé en effet, & m'accorde plus que je ne veux. Mais j'apprehende fort que les autres Cartesiens ne le desavouent. A son avis leur regle se reduit à bien peu de chose puisqu'il veut que ce n'est qu'un principe *particulier* touchant les cinq machines vulgaires, qui regarde les puissances Isochrones ou mouvemens imprimez en temps egaux. *J'avois montré que dans un certain cas assez ordinaire & dans une infinité d'autres semblables 2 corps ont une meme force, quoi qu'ils n'aient pas une meme quantité de mouvement. Il l'accorde & je ne demande pas davantage. Mais il ajoute qu'il ne faut pas s'en etonner parce que dans le cas proposé les 2 corps ont acquis leurs forces en temps inegaux ; comme si ce principe se devoit borner à celles qui ont eté acquises en temps egaux. C'est me donner cause gagnée, & meme je ne demande pas tant. Mais j'aurois tort de vouloir profiter contre les Cartesiens de ce qu'on les defend ainsi, car je ne crois pas que M. l'Abbé C. en trouve jamais aucun, au moins de ceux*

qui

qui passent pour Geometres, qui approuve sa restriction. Les Cartesiens pretendent generalement, qu'il se garde la meme force en somme, qu'ils estiment toujours par la quantité de mouvement, ou somme des produits des masses multipliées par leurs vitesses. Par exemple s'il y a un corps de 4 livres d'une vitesse d'un degré, & qu'on suppose que toute sa force doit maintenant etre transferée sur un corps d'une livre, n'est il pas vrai que les Cartesiens prononceront que dans cette supposition il faudra que ce corps reçoive une vitesse de 4 degrez, afin que la meme quantité de mouvement soit gardée? car masse 4. multipliée par vitesse 1. produit autant que masse 1 par vitesse 4. Mais selon moy ce corps ne doit recevoir qu'une vitesse comme 2. (comme je prouverai par apres) de sorte que l'oposition est assez manifeste. Et en estimant ainsi les forces, que les corps ont acquises ny ces Messieurs ny aucuns autres, que je sache, excepté Monsieur l'Abbé C. ne se mettent point en peine si elles ont eté acquises dans un tems long ou court, egal ou inegal. En effet le tems ne sert de rien à cette estime. Voiant un corps d'une grandeur donnée aller d'une vitesse donnée, ne pourra-t-on point estimer sa force sans savoir en quel tems & par quels detours ou delais il a acquis cette vitesse qu'il a? Il me semble qu'on peut juger ici sur l'etat present

sans

sans savoir le passé. Quand il y a 2. corps parfaitement egaux & semblables & qui ont une meme vitesse, mais acquise dans l'un par un choc subit, dans l'autre par quelque descente d'une durée notable, dira t-on que leurs forces sont differentes? Ce seroit comme si on disoit qu'un homme est plus riche à qui l'argent a couté plus de temps à gagner. Mais qui plus est, il n'est pas meme necessaire que les 2. corps, que j'avois proposez, ayent parcouru leurs differentes hauteurs en tems inegaux, comme M. l'Abbé C. le supose, ne s'etant point aperçu qu'on peut changer comme l'on veut le tems de la descente, selon qu'on change la ligne de la descente, en la rendant plus ou moins inclinée, & qu'on peut faire d'une infinité de façons que ces 2. corps descendent de leurs differentes hauteurs en tems egaux. Car en faisant abstraction de la resistence de l'air & semblables empechemens, on sait qu'un corps descendant d'une meme hauteur acquiert une meme vitesse, soit que la descente soit perpendiculaire & promte, ou inclinée & plus lente. Et par consequent la distinction des tems ne fait rien à mon objection. Ces choses sont si visibles que j'aurois peut-estre raison de rendre à M. l'Abbé C. quelques expressions dont il se sert, mais je tiens qu'il est plus convenable de ne s'y point amuser. En effet je croy que mon objection etant

si simple, cela meme a servi à l'abuser, ne luy paroissant pas croyable, qu'une remarque si aisée auroit pu echaper à tant d'habiles gens. C'est pourquoi ayant observé la difference des tems, il s'y est jetté, sans se donner le loisir de considerer qu'elle n'est qu'accidentelle. Maintenant j'ay assez bonne opinion de son esprit & de sa sincerité, pour esperer qu'il en conviendra luy meme, & je croy que ce qui suit servira encore mieux à le faire reconnoitre ce qui en est. Afin aussi de prevenir le doute de ceux qui penseroient satisfaire à mon objection, en disant que la matiere insensible qui presse les corps pesans de descendre & fait leur acceleration a perdu justement la quantité de mouvement qu'elle donne à ces corps, je repons que je demeure d'acord de cette pression qui est cause de la pesanteur, & je croy que cet Ether perd autant de force (mais non pas autant de mouvement) qu'il en donne aux corps pesans; mais que tout cela ne fait rien à resoudre mon objection quand j'acorderois meme (contre la verité) que l'Ether a perdu autant de mouvement qu'il en a donné. Car mon objection est formée expres de telle sorte qu'il n'importe point comment la force a eté acquise dont je fais abstraction pour ne pas entrer en dispute sur aucune hypothese. Je prends la force & la vitesse acquise telle qu'elle est, sans me mettre en peine maintenant

tenant si elle a eté donnée tout d'un coup par un choc subit d'un autre corps, ou peu à peu par une acceleration continuelle de la pesanteur ou d'un ressort. Il me suffit que le corps a maintenant cette force ou bien cette vitesse. Et là dessus je fais voir que sa force ne doit pas etre estimée par la vitesse ou quantité de mouvement & que ce corps peut donner sa force à un autre sans lui donner sa quantité de mouvement, & qu'ainsi ce transport se faisant, il se peut & meme se doit faire que la quantité de mouvement soit diminuée ou augmentée dans les corps, pendant que la meme force demeure.

Je prouverai donc maintenant ce que j'avois avancé ci-dessus, savoir qu'en cas qu'on supose que toute la force d'un corps de 4. livres dont la vitesse (*qu'il a par exemple allant dans un plan horizontal de quelque maniere qu'il l'ait acquise*) est d'un degré, doit etre donnée à un corps d'une livre celui-ci recevra non pas une vitesse de 4. degrés suivant le principe Cartesien, mais de 2 degrés seulement, *parce qu'ainsi les corps ou poids seront en raison reciproque des hauteurs ausquelles ils peuvent monter en vertu des vitesses qu'ils ont, or ces hauteurs sont comme les quarrez des vitesses. Et si le corps de 4. livres avec sa vitesse d'un degré, qu'il a dans un plan horizontal, allant s'engager*

par

par rencontre au bout d'un pendule ou fil perpendiculaire monte à une hauteur d'un pied; celui d'une livre aura une vitesse de 2 degrez, afin de pouvoir (en cas d'un pareil engagement) monter jusqu'à 4 pieds. Car il faut la meme force pour elever 4 livres à un pied, & une livre à 4 pieds. Mais si ce corps d'une livre devoit recevoir 4 degrez de vitesse, suivant Descartes*, il pourroit monter a la hauteur de 16 pieds. Et par consequent la meme force qui pouvoit elever 4 livres à un pied transferée sur une livre, la pourroit elever à 16 pieds. Ce qui est impossible, car l'effet est quadruple, ainsi on auroit gagné & tiré de rien le triple de la force qu'il y avoit auparavant. C'est pourquoi je croi qu'au lieu du principe Cartesien on pourroit etablir une autre* loi de la nature *que je tiens la plus universelle & la plus inviolable, savoir,* qu'il y a toujours une parfaite equation entre la cause pleine & l'effet entier. *Elle ne dit pas seulement que les effets sont proportionels aux causes, mais de plus que chaque effet entier est equivalent à sa cause. Et quoique cet axiome soit tout à fait Metaphysique il ne laisse pas d'etre des plus utiles qu'on puisse emploier en Physique, & il donne moien de reduire les forces à un calcul de Geometrie. Mais pour faire mieux voir comment il s'en faut servir & pourquoi Descartes & d'autres s'en sont eloignez,*

eloignez, considerons sa troisieme regle du mouvement pour servir d'exemple, & supposons que deux corps B & C, chacun d'une livre, aillent l'un contre l'autre, B avec une vitesse de 100 degrez, & C avec une vitesse d'un degré. Toute leur quantité de mouvement sera 101. Mais si C avec sa vitesse peut monter à un pouce de hauteur, B pourra monter avec la sienne à 10000 pouces, ainsi la force de tous les deux sera d'elever une livre à 10001 pouces. Or suivant cette troisieme regle Cartesienne apres le choc ils iront ensemble de compagnie avec une vitesse comme 50 & demi, afin qu'en la multipliant par 2 (nombre des livres qui vont ensemble apres le choc) il revienne la premiere quantité de mouvement 101. Mais ainsi ces 2 livres ne se pourront elever ensemble qu'à une hauteur de 2550 pouces & un quart (qui est le quarré de 50 & demi) ce qui vaut autant que s'ils avoient la force d'elever une livre à 5100 & demi; au lieu qu'avant le choc il y avoit la force d'elever une livre à 10001 pouces. Ainsi presque la moitié de la force sera perdue en vertu de cette regle sans aucune raison, & sans etre emploiée à rien. Ce qui est aussi peu possible, que ce que nous avons montré auparavant dans un autre cas, où en vertu du meme principe Cartesien general, on pourroit gagner le triple de la force sans aucune raison.

Le celebre auteur de la Recherche de la verité *a bien vu quelques erreurs de M. Descartes en ces matieres, mais comme il presupposoit la maxime que je refute, il a cru que des 7 regles Cartesiennes la 1, 2, 3, & 5. etoient veritables, au lieu que la seule 1. qui est manifeste d'elle-meme, est soutenable. Le meme auteur de la Recherche raisonnant dans la supposition des corps durs sans ressort, veut qu'ils ne doivent rejallir ni se separer l'un de l'autre, apres le choc, que lors qu'ils vont l'un contre l'autre avec des vitesses reciproques à leurs grandeurs, & qu'en tous les autres cas ils iront de compagnie apres le choc en gardant la premiere quantité de mouvement. Mais voici une grande difficulté que j'y trouve. Soit corps* B 2. *vitesse* 1, & *corps* C 1. *vitesse* 2. *qui vont directement l'un contre l'autre, il accorde qu'ils rejalliront avec les vitesses qu'ils avoient. Mais si on suppose la vitesse ou grandeur de l'un des corps, comme* B, *tant soit peu augmentée, il veut qu'ils aillent tous deux ensemble du coté où* B *seul alloit auparavant, ce qui sera à peu pres avec une vitesse cóme* 4. *tiers supposé le changement fait à l'egard de* B *si petit, qu'en calculant la quantité de mouvement, on puisse retenir les premiers nombres sans erreur considerable. Mais est il croiable que pour un changement aussi petit que l'on voudra fait dans*

la

la supposition à l'egard du corps B, il en resulte une si grande difference dans l'evenement, en sorte que tout le rejallissement cesse, & que B qui devoit auparavant retourner en arriere avec une vitesse 1, maintenant pour avoir tant soit peu plus de force doive non seulement ne pas aller en arriere, mais aller memes en avant avec une vitesse presque côme 4 tiers. Ce qui est d'autant plus estrange, qu'avant le choc il n'alloit en avant qu'avec une vitesse à peu pres comme 1. Ainsi le corps contraire au lieu de faire reculer, ou moins avancer celui-ci par un choc opposé, le feroit avancer davantage, & l'attireroit quasi à soi, ce qui est hors de toute apparence. Comme c'est l'auteur de la Recherche de la verité à qui nous sommes redevables de la correction de quelques prejugés Cartesiens assez considerables tant ailleurs que sur cette matiere, il m'a paru à propos de faire connoitre ici ce qui restoit encor à dire. Et m'asseurant qu'il n'a pas moins d'honnesteté que de penetration, bien loin de craindre qu'il le puisse trouver mauvais, je m'attends à son approbation.

Cependant je crois que M. des Cartes qui a oublié dans ses regles de marquer le cas quand 2. corps inegaux vont l'un contre l'autre avec des vitesses inegales, auroit eté obligé en ce meme cas precedant de dire la meme chose que l'Auteur de la Recherche,

au-

autant que je puis juger par la 3. regle dans laquelle ils conviennēt tous deux. Mais il s'y trouvera encore l'inegalité de l'effet & de la cause, comme il seroit aisé de montrer par le calcul à l'exemple de la 3. regle; cette inegalité se trouve aussi en ce que dit l'Auteur de la Recherche pour corriger la 4, 6 ou 7. regle de M. Descartes. Par exemple à l'egard de la 6. soit B 1. livre, vitesse 4. C 1 livre & en repos. Il veut qu'ils aillent de compagnie apres le choc avec une vitesse 2. Donc au lieu qu'auparavant il y avoit une force capable d'elever une livre à 16 pieds, il n'y aura maintenant qu'une force capable d'elever 2 livres à 4 pieds, & la moitié de la force seroit perdue. Selon M. Descartes en ce cas B & C iront d'un meme coté & la vitesse de B sera 3. de C, 1. donc en tout il y aura une force capable d'elever une livre à 10 pieds, & plus que le tiers de la force sera perdu.

Ce qui peut avoir seduit des auteurs si excellens, & qui a le plus embroüillé cette matiere est qu'on a veu que des corps dont les vitesses sont reciproques aux etendues s'arrêtent l'un l'autre soit dans une balance, soit hors d'une balance. C'est pourquoi on a cru que leurs forces etoient egales, d'autant plus qu'on ne remarquoit rien dans les corps que la vitesse & l'etendue. Mais c'est ici qu'on auroit pu emploier

utilement la distinction qu'il y a entre la force & la direction, ou plutot entre la force absolue qu'il faut, pour faire quelque effet subsistant (par exemple pour elever un tel poids à une telle hauteur, ou pour bander un tel ressort à un tel degré) & entre la force d'avancer d'un certain coté, ou de conserver sa direction. Car quoi qu'un corps 2. avec une vitesse 1. & un corps 1. avec une vitesse 2. s'arretent ou s'empechent mutuellement d'avancer, neanmoins si le 1. peut elever une livre à 2 pieds de hauteur, le 2 pourra elever 1 livre à 4 pieds de hauteur. Ce qui est paradoxe mais indubitable apres ce que nous venons de dire. On pourroit cependant donner quelque interpretation nouvelle au principe de la quantité de mouvement, & apres cette correction il demeureroit universel, mais il n'est pas aisé de s'en aviser.

J'ajouterai une remarque de consequence pour la Metaphysique. J'ai montré que la force ne se doit pas estimer par la composition de la vitesse & de la grandeur, mais par l'effet futur. Cependant il semble que la force ou puissance est quelque chose de réel des à present, & l'effet futur ne l'est pas. D'où il s'ensuit, qu'il faudra admettre dans les corps quelque chose de different de la grandeur & de la vitesse, à moins qu'on veuille refuser aux corps toute la puissance d'agir. *Je crois d'ailleurs*

leurs que nous ne concevons pas encore parfaitement la matiere & l'etendue meme. L'Auteur de la Recherche de la Verité a reconnu cette obscurité à l'egard de l'ame & de la pensée contre le sentiment commun des Cartesiens, mais quant à la matiere & l'etendue il paroit convenir avec eux. Cependant il y a une marque pour reconnoitre si une chose est suffisamment connue, que j'ai donnée dans un petit essai qui se trouve dans le journal de Leipsic, Novembre 1684. touchant l'abus des idées & de la connoissance pretendue claire & distincte, je m'y rapporte maintenant, aussi bien qu'à ce que j'ai dit par ci par là dans les mêmes journaux, touchant l'imperfection de la Geometrie & de l'Analyse de M. Descartes. De quoi je fais mention ici afin qu'on ne croye pas que c'est legerement & sans quelque connoissance de cause que j'ay souhaitté qu'on ne se contente pas de paraphraser M. Descartes, & que ceux qui suivent ce fameux auteur (dont j'admire les travaux comme ils le meritent) veuillent repasser sur plusieurs endroits de ses ouvrages pour les confronter avec la raison & la nature; d'autant plus qu'un de ses plus celebres arrests & qui paroissoit le mieux etabli vient d'etre cassé tout presentement. Je suis asseuré que les personnes veritablement habiles parmi ceux qu'on appelle Cartesiens ne se facheront pas de ces remarques, & je

tiens qu'il y en a tel qui pourroit donner quelque chose d'aussi beau, que ce que Descartes a donné lui même par exemple sur le sel, ou sur l'arc en Ciel. Il n'y a peut etre que le trés grand attachement aux sentimens du Maitre qui les en empeche. L'esprit de secte est naturellement contraire aux progrés: pour avancer il faut prendre les choses d'un nouveau biais ce qui n'est pas aisé, quand on a l'esprit trop occupé des pensées d'emprunt, que l'autorité a fait recevoir bien plus que la raison. Je suis, &c.

L'Auteur de cette Replique a * publié quelques Essais sur le droit, sur la Physique, sur les Mathematiques, & même sur des affaires qu'un grand Prince lui avoit ordonné d'eclaircir. L'attachement qu'il a eu avec de si grands progrez pour les etudes les plus abstraites, ne fait pas juger qu'il ait le talent de la poesie, neanmoins cela est vrai, & l'on en voit une preuve dans l'Eloge funebre qu'il publia de Mr. *le* Duc d'Hanover l'an 1680. & qu'il dedia au Savant Eveque de Paderborn. Il y represente noblement & fidelement les qualitez du Prince defunt, comme le reconoit ce Prelat dans une lettre imprimée à la tete de cet Eloge. On n'a pas oublié de remarquer que les belles con-

* *Rarement y a-t-il mis son nom.*

connoiſſances plaiſoient merveilleuſement à S. A. S. & comme ce fut ſuivant ſes ordres que le vrai Phoſphore ou ce feu maniable qui a eté trouvé depuis quelque tems fut travaillé, & mis en experience à Hanover par l'inventeur, & meme perfectionné en preſence de M. L. on en a inſeré une deſcription curieuſe dans cet *Epicedium.* Au reſte ce petit poeme tient ſa place dans le livre qu'on vient de publier à Hanover en grand *in folio* intitulé *Juſta funebria Sereniſſimo Principi Johanni Friderico Brunſvicenſium & Luneburgenſium Duci à Rmo. & Smo. Fratre Erneſto Auguſto Epiſcopo Oſnabrugenſi, Duce Brunſv. & Luneb. perſoluta.* On y voit des panegyriques, des vers, des deviſes, des portraits, des medailles, des armoiries, & des repreſentations des ceremonies ſelon l'uſage des Cours d'Allemagne ; & ſi l'on conſidere la beauté des planches, & quelques autres particularitez, on trouvera peu de livres de cette nature qui ſurpaſſent celui-ci. Ce qu'on apelle *perſonalia*, je veux dire ce qui regarde la vie de feu Mr. le Duc d'Hanover, & qui a eté inſeré dans ce livre ſervira à l'Hiſtoire du tems. Tout le monde ſait la part que les Princes de cette Maiſon prénent aux affaires generales.

ARTICLE IV.

Histoire des Oracles, par l'Auteur des Dialogues des Morts. A Paris chez la veuve Blageart, à Amsterdam chez Mortier, & à Rotterdam chez Acher 1687. in 12.

LEs Dialogues dont on parle dans ce titre ont fait tant d'honneur à M. de Fontenelle, qu'on s'imagine que pour prevenir favorablement les lecteurs il faut leur caracteriser par cet endroit là tout ce qu'il donne au public. Assurement c'est une fort bonne epoque pour sa gloire, & quand il arriveroit contre toutes les apparences que ce qu'il publiera desormais n'augmenteroit point sa reputation, il trouveroit une agreable ressource dans ces Dialogues, & il pourroit y renvoier à coup seur les gens qui voudroient le bien conoitre. M. de Balzac disoit quelquefois que ceux qui voudroient savoir de ses Nouvelles lui feroient plaisir de les chercher dans l'année 1626. C'etoit donc là son epoque favorite. Il n'y a gueres de bons Auteurs qui n'en ayent une plus favorable que toutes les autres, & qui n'est pas tou-

toujours la plus eloignée de leurs coups d'essai. Mais commençons à parler de l'Histoire des Oracles.

L'Auteur nous aprend qu'apres qu'il eut vu le livre de M. Van-Dale, *il lui vint en pensée de le traduire, afin que les femmes & ceux meme d'entre les hommes qui ne lisent pas si volontiers du Latin ne fussent point privez d'une lecture si agreable & si utile*, mais il changea de sentiment lors qu'il eut consideré que les personnes à qui sa traduction etoit destinée n'etant pas du meme ordre que ceux pour lesquels on avoit ecrit l'original, devoient etre servies d'une autre façon. *M. Van-Dale*, dit-il, *n'a ecrit que pour les savans, & il a eu raison de negliger des agremens dont ils ne feroient aucun cas*. Il entre dans la discussion de beaucoup de points de Critique, il raporte fidelement un grand nombre de passages, & lors qu'il les prend du Grec, il les traduit avec une exactitude merveilleuse. *Voila ce qu'il faut aux gens Doctes: qui leur egaieroit tout cela par des reflexions, par des traits de Morale, ou meme de plaisanterie, ce seroit un soin dont ils n'auroient pas une grande reconnoissance. M. Van-Dale*, poursuit-il, *ne fait nulle difficulté d'interrompre tres-souvent le fil de son discours pour y faire entrer quelque autre chose qui se pre-*

 sente

sente, & dans cette parenthese là il y enchasse une autre parenthese, qui meme n'est peut-etre pas la derniere. Il a encore raison, car ceux pour qui il a pretendu ecrire sont faits à la fatigue en matiere de lecture, & ce desordre savant ne les embarasse pas. Mais ceux pour qui j'aurois fait ma traduction ne s'en fussent guere accommodez si elle eust esté en cet etat. Les Dames, & pour ne rien dissimuler la plupart des hommes de ce pays-ci sont bien aussi sensibles à l'agrement ou du tour ou des expressions ou des pensées qu'à la solide beauté des recherches les plus exactes, ou des discussions les plus profondes. Il a donc cru *qu'il valoit mieux en conservant le fond & la matiere principale de l'Ouvrage, lui donner toute une autre forme.* Il avouë *qu'on ne peut pas pousser cette liberté plus loin qu'il a fait:* il a changé toute la disposition du livre; il a retranché plusieurs choses, il en a ajouté plusieurs autres soit pour l'eclaircissement & la preuve de ce qui est en question, soit pour l'ornement de cette histoire. Il en fait ses excuses à M. Van-Dale en des termes fort obligeans & afin de repondre à la raison que M. Mœbius a empruntée de ce que Dieu defend de consulter l'Esprit de Python, *il declare que sous le nom d'Oracles il ne pretend point comprendre la Magie dont il est indubitable*

bitable que le Demon se mele, & qui faisoit horreur aux Payens aussi bien qu'à nous. C'est ce que j'avois à tirer de la Preface; j'en prens occasion de dire que M. de Fontenelle nous fournit ici une instruction propre à empecher que ceux qui *font* tant les decisifs sur le merite des Auteurs, & sur les qualitez d'un livre ne fassent de faux jugemens. Voit-on des livres remplis de science, mais destituez d'agremens, tout aussi tot on blame l'Auteur. En voit-on d'autres où la delicatesse ne soit point melée d'une erudition profonde, on se jette encore sur la medisance: on veut que l'Auteur ne sache rien; & que l'autre ne sache pas vivre. C'est precipiter son jugement, c'est pure temerité. Il faloit considerer avant toutes choses le but de l'Auteur, car s'il n'a ecrit que pour ces tetes scientifiques qui ne sentent rien lors qu'une literature touffuë & pesamment armée ne les frape pas, il est fort loüable de s'etre epargné la peine de polir son livre. S'il n'a ecrit que pour les personnes de bon gout, & pour divertir utilement ceux qui ne se font pas un metier de la profession des lettres, il est fort loüable d'avoir ecarté de son chemin une partie de l'erudition qui s'offroit à lui, & d'avoir menagé plus de

place aux choses susceptibles des agremens bien tournez. Les fins conoisseurs ne se laissent pas duper sur ces differentes manieres, mais les autres plus nombreux sans comparaison prenent aisément le change. Ils ont donc besoin de consulter la regle qu'on leur donne ici. Sur tout qu'ils aprenent à conoitre le prix d'un livre où l'on aime mieux copier peu & le bien tourner, que copier simplement plusieurs bonnes choses. C'est un merite bien plus relevé qu'on ne pense que de composer un Ecrit dont les materiaux valent moins que la façon, & je ne sai si ceux qui demandent le contraire ne sont point comme ce Gouverneur de Province qui faisoit fondre les pieces d'Orfevrerie qu'on lui donnoit en present à son entrée dans les Villes, & qui à cause de cela souhaitoit que l'on ne se piquât pas du *materiam superabat opus*, mais qu'au lieu de faire de la dépense en gravures, & en autres ornemens, on fist la piece plus massive. Revenons à l'Histoire des Oracles.

Elle comprend 2. dissertations destinées à montrer 1. *Que, de quelque nature qu'ils ayent été, ils n'ont point été rendus par les Demons.* 2. *qu'ils n'ont point cessé à la venue de Jesus Christ.*

Sur le 1. point l'Auteur remarque d'abord que nous ne prenons aujourd'hui les oracles pour des reponses diaboliques, que parce que les Chretiens des 1. siecles en ont eu ce sentiment. *Il ne nous en faut pas davantage*, dit-il, *pour le croire; tout ce qu'ont dit les anciens soit bon soit mauvais est sujet à etre bien repeté, & ce qu'ils n'ont pû eux memes prouver par des raisons suffisantes, se prouve par leur autorité seule.* Il croit donc gagner sa cause pourveu qu'il montre que cette opinion des anciens Chretiens etoit mal fondée; & pour le montrer voici quels fondemens il lui donne.

Il dit que *sur le fait des oracles & des genies* il couroit beaucoup d'Histoires qu'on ne croioit pas pouvoir expliquer par quelque chose de naturel. Il en raporte quelques-unes des plus memorables, & il observe que comme en supposant que cela venoit des Demons, on trouvoit là une preuve toute faite de ce que l'Ecriture disoit sur leur existence, on se confirma dans ce sentiment par motif de Religion, & principalement lors qu'on vit que les Payens memes témoignoient, que les Oracles avoient cessé vers le tems où l'on sçavoit, que Jesus-Christ avoit paru sur la terre. Il etoit si avantageux au Chris-

tianisme de supposer que la naissance de Jesus-Christ avoit fait taire les Demons, & il etoit si conforme aux veritez revelées d'expliquer par cette hypothese la cessation des Oracles, qu'il etoit bien malaisé de resister à ces puissantes probabilitez. Ioignons à cela que les Philosophes Platoniciens ne doutant pas que tout ne fust rempli de genies bons & mauvais, & cette Philosophie ayant eté la plus estimée parmi les premiers Chretiens, il falut que d'un coté on se confirmast dans la pensée que les Demons rendoient des oracles, & de l'autre que l'on fomentast cette opinion parce qu'elle pouvoit servir à decrediter le Paganisme, & à montrer que son culte venoit des Esprits malins qui de l'aveu même des Platoniciens etoient ceux qui avoient presidé sur les Oracles. Voila les 3. raisons qui au dire de cet Auteur ont porté les 1. Chretiens à croire ce qu'ils croioient touchant les Oracles. 1. ils ne trouvoient pas que les Histoires qui couroient sur cette matiere pussent s'expliquer sans cela. 2. cette opinion s'accordoit avec le Systeme du Christianisme. 3. elle s'ajustoit admirablement avec la Philosophie de Platon.

Il sappe le 1. de ces fondemens par une

une machine bien redoutable, c'est qu'il montre que ces Histoires sont fort suspectes de fausseté. Cela est plus adroit que l'on ne pense, & fort propre à etourdir & à decontenancer un adversaire, car pendant qu'on lui laisse chercher les causes d'un fait, on lui donne le moien de se promener au long & au large, mais dés qu'on l'oblige à prouver le fait, on le reserre terriblement. Neanmoins il est de l'ordre de le faire commencer par une bonne preuve du fait, de peur qu'il ne tombe dans le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est pas, comme il arriva sur la fin du dernier siecle, à ces savans d'Allemagne qui philosopherent à perte de veuë sur une dent d'or. L'Auteur le raconte plaisamment, & y joint cette pensée, *qu'il n'est pas si convaincu de notre ignorance par les choses qui sont & dont la raison nous est inconnuë que par celles qui ne sont point, & dont nous trouvons la raison*. Il dit que les discussions historiques sont fort sujettes à l'erreur, parce que les Historiens ont pu être passionnez, credules, mal instruits, & negligens. Il croit sur tout que les prejugez de Religion les ont fait aller de travers, & il cite sur cela les fraudes pieuses des 1. siecles du Christianisme. Il ataque vigoureusement l'a-

l'avanture du Pilote Thamus, car outre qu'il se prevaut de la narration extravagante dont elle est accompagnée, il soutient que ces paroles, *le Grand Pan est mort*, ne peuvent recevoir aucun bon sens. Sa raison est qu'il faut entendre par ce *Grand Pan*, ou un Demon ou Jesus-Christ. Si c'est un Demon, il s'ensuivra ou que les Diables sont assez sots pour decouvrir à l'homme leurs propres foiblesses, ou que ne voulant faire savoir qu'à quelques Demons la mort de l'un d'eux ils se servent d'un Pilote qui ne sauroit s'acquitter de la commission sans faire plus qu'ils ne veulent, c'est à dire sans communiquer au genre humain la nouvelle de leurs disgraces. Le 3. parti que l'on pourroit prendre seroit de dire que Dieu les força à donner cet ordre au Pilote; mais comme les Demons ne meurent pas, il est bien certain que Dieu ne peut point les contraindre à faire publier cette menterie. Quand même quelcun d'entre eux seroit mort en ce tems là, Dieu ne les auroit pas contraints à publier cette nouvelle, puis que l'évenement a fait voir qu'elle n'a produit rien de bon. *Il n'y a point de personne* dit l'Auteur, *qui se desabusast du paganisme pour avoir apris la mort du Grand Pan. Sa mort ne tira guere à consequence,*

sequence, & il ne paroit pas qu'on y ait eu grand regret. Il se sert du meme argument contre ceux qui disent que ce Grand Pan etoit Jesus-Christ, & que Dieu força les Demons à faire savoir aux hommes que Jesus-Christ etoit mort. Pour ce qui concerne l'oracle de Serapis raporté par Suidas, & *l'oracle rendu à Auguste sur l'Enfant Ebreu*, il leur donne ses causes de recusation en peu de mots, mais il s'etend plus sur les Oracles que l'on raporte comme tirez des propres Ecrits de Porphyre, & qui ont une clarté singuliere sur la personne de Jesus-Christ, sur sa resurrection, sur son ascension. Cela lui est fort suspect, & il se defie d'une si grande generosité de cet ennemi du Christianisme. Il voudroit voir les livres memes de ce Philosophe, il insinue que l'on y verroit peut etre la refutation de ces Oracles, ou quantité d'objections, & de conclusions qui changeroient entierement l'etat de la controverse. Il dit meme que l'on soupçonne que Porphyre avoit assez de malignité pour tendre des pieges aux Chretiens en leur presentant de faux Oracles, & se preparant à se moquer d'eux s'ils les acceptoient comme de nouvelles preuves de leur Religion, & à tirer de facheuses consequences de la faci-

facilité avec laquelle ils croiroient les choses. Il confirme cette conjecture par la raison que ce grand Platonicien n'attribuoit les Oracles qu'aux Genies fourbes.

Je ne marquerai qu'en peu de mots ce qu'il dit sur les 2. autres fondemens de l'opinion ordinaire. Il pretend qu'elle diminue l'extravagance du Paganisme, qu'elle fournit des excuses aux payens, & qu'elle ne s'accorde pas avec les manieres dont l'Ecriture les combat. Car si les Demons ont fait parler des statues, & ont donné tant de marques de pouvoir, il sera beaucoup moins etrange que les hommes leur ayent offert des sacrifices, & ils seront plus excusables de n'avoir pu eviter les pieges d'un tel ennemi, que s'ils n'avoient eté que les dupes de 5 ou 6 pretres. D'ailleurs on ne trouve point que ni l'Ecriture ni les Peres ayent combattu les idolatres en leur accordant que leurs idoles eussent quelque pouvoir. Au contraire David pour les tourner en ridicules a remarqué qu'elles avoient une bouche, mais qu'elles ne parloient point. Cela s'accorde peu avec les oracles & avec les autres actions qu'on leur attribue. Pour couper court on pretend ici que c'est faire perdre un avantage aux 1. Chretiens, que

que d'oter au paganisme *l'excez du ridicule où il tomboit*, s'il n'etoit qu'une imposture des pretres ; & on ne manque pas d'observer que l'artificieux Porphyre profitoit de l'opinion ordinaire en rejettant sur les Genies trompeurs & cruels les cultes abominables que les Peres reprochoiẽt incessamment à sa religion. Quant à la Philosophie Platonicienne le dernier fondement qui reste à sapper, l'Auteur se contente de soutenir qu'elle n'etoit point capable de prouver qu'il y ait des Anges.

Aprés avoir ainsi repondu aux raisons de ses Adversaires il attaque directement leur opinion, & en cela aussi bien que dans les autres parties de son livre il fait voir une agreable finesse d'esprit. Rien ne peut etre plus divertissant que la maniere dont il raporte les railleries qu'Oenomaus faisoit des Oracles. J'ai deja dit dans l'extrait du livre de M. Van-Dale qu'Eusebe nous a conservé quelques fragmens d'Oenomaus. Nous aprenons du meme Eusebe, que 600 personnes d'entre les Payens avoient ecrit contre les Oracles, & il est certain que de grandes sectes de philosophes se declarerent hautement contre cette religion, & qu'on trouve quantité d'Oracles dans l'histoire qui ont eté *ou mepri-*

sez

fez par ceux qui les recevoient, ou modifiez à leur fantaisie. L'Auteur en raporte quelques exemples, & fait valoir tout cela comme une bône preuve de son sentiment. Il fait des reflexions fort sensées sur la bizarrerie d'humeur qui se remarque dans les peuples. On souffroit que les Philosophes ne crussent point aux Oracles, & que dans les Comedies on traitast les Dieux le plus cavalierement du monde. Aristophane s'en aquittoit admirablement, neanmoins ce fut lui qui commencea d'exciter les Atheniens à faire mourir Socrate pour cause d'irreligion. *Il y a là ce je ne sai quoi d'inconcevable qui se trouve si souvent dans les affaires du monde.* Les anciens Chretiens qui n'ont pas trop cru que les Oracles vinssent des Demons sont une nouvelle preuve pour M. de Fontenelle. Il cite pour ce sujet 3. des plus savans hommes de la primitive Eglise, Eusebe, Origene, & Clement Alexandrin. Il est vrai que le premier ne marche qu'*incognito*, & qu'il faut lui arracher son secret par la voie du raisonnement & deviner ce qu'il veut dire. Voici le mystere. * *Il propose dans toute leur etendue les meilleures raisons qui soient au monde pour prouver que tous les Oracles ont pu n'etre que des impostures, & puis sans* de

* Prepar. Evang. init. l. 4.

detruire ni affoiblir ces 1. *preuves* il ne laisse pas d'asseurer *qu'ils ont eté le plus souvent rendus par les demons.* Un homme qui auroit voulu insinuer adroitement que les oracles n'etoient qu'un artifice des pretres, & qui auroit voulu neanmoins s'accommoder au torrent afin de n'irriter pas les ames devotes, en auroit usé comme a fait Eusebe. Mais on pourroit aussi l'imiter si l'on etoit de l'humeur de certaines gens qui se determinent pour une opinion, encore qu'ils ne sachent pas repondre aux argumens qui la combatent. C'est pourquoi l'on nous a donné ici à choisir la supposition qui nous reviendra le mieux *selon que nous estimerons plus ou moins Eusebe.* Ceux qui voudront suivre l'Auteur se determineront au 1. parti.

La plus forte attaque est peutetre celle que nous allons indiquer. Elle consiste dans la discussion de *toutes les circonstances particulieres qu'on peut remarquer dans les Oracles*, & l'on pretend faire voir par là *qu'ils n'ont jamais merité d'etre attribuez à des Genies.* Il faut donc savoir 1. que les Oracles etoient de telle nature qu'on leur faisoit dire pour de l'argent une chose plutot qu'une autre. 2. Qu'il s'en etablissoit de nouveaux, mais qui ne devenoient pas aussi celebres que le

les anciens. 3. Que les Oracles se rendoient dans des Cavernes, ou dans un endroit des temples accessible à peu de personnes. 4. Qu'il y avoit certains jours où il n'etoit point permis de les consulter, & des initiations à certains mysteres qui faisoient garder le secret, & desquelles on excluoit nommement les sectateurs d'Epicure, gens qui n'avoient ni credulité ni religion. Tout cela sent l'homme incomparablement plus que le Diable. Mais que dirons nous des Oracles qui se rendoient sur des billets cachetez, ou en songe? L'Auteur repond que puis que les pretres exigeoient qu'on mist ces billets sur l'autel, ou qu'on les leur laissast, afin qu'ils dormissent dessus, il ne leur etoit pas fort difficile de les ouvrir. Outre qu'ils avoient des gens d'une adresse incomparable pour s'eclaircir à force d'interrogations du dessein des consultans. La description des ceremonies qui s'observoient pour recevoir en dormant la reponse de Trophonius est assez propre à persuader qu'il n'y avoit là que des machines naturelles. On fait fonds apres cela sur l'ambiguité des oracles, & sur les fourberies qu'on y decouvrit sous les Empereurs Payens, & on finit cette dissertation par un chapitre sur les sorts. On

On commence la 2. par rejetter les raisons sur quoi est fondée l'opinion commune, & on remarque dans Eusebe un defaut dont les Ecrivains d'aujourd'hui ne sont pas encore bien revenus, c'est qu'il se prevaut de la 1. partie d'un passage, sans prendre garde que la suite lui est absolument contraire. Porphyre avoit allegué une reponse d'Apollon qui portoit que tous les oracles avoient cessé hormis celui de Micale, celui de Claros, & celui de Delphes. Eusebe fonda là dessus l'opinion qu'on refute ici, savoir que tous les oracles avoient cessé à la naissance du Messie, mais outre les autres irregularitez de sa consequence, celle-ci ne saute t'elle pas aux yeux, c'est qu'il fait semblant de ne voir pas les 3. oracles que Porphyre avoit exceptez nommement. M. de Fontenelle abandonne ici M. Van-Dale sur le sens d'un passage de Ciceron, mais il revient à lui peu apres afin de nous donner une histoire bien suivie de la durée des Oracles, sur quoi il raporte mille faits curieux, & les assaisonne à sa maniere. Il nous montre les differens etats où le paganisme s'est vu sous les Empereurs Chretiens jusques à ce qu'en l'an 451. il fut defendu sous peine de mort d'en faire aucun exercice. Il fait une reflexion ju-

judicieuse sur la facilité que ces Empereurs temoignerent à soufrir qu'on les traitast de divinité, & à se donner eux memes ce titre, quoi qu'au reste ils conussent bien ce que c'est que Dieu. *Ajustez moi tout cela*, dit il, *d'une maniere qui sauve l'honneur de la nature humaine*. Il conclut qu'encore que les oracles ayent duré jusques à la cessation du paganisme, ils eussent neanmoins pris fin, quand meme le Paganisme n'eust point cessé, car combien etoient ils deja dechus de leur ancienne reputation avant la venue de J. Christ, & cela par les soins & par les lumieres des Philosophes d'Athenes, qui contraignirent l'Apollon de Delphes à ne plus parler en vers, ce qui ne fut pas trop interpreté à son avantage ? L'Auteur croit que si les oracles ne se fussent etablis durant les siecles de la barbarie, & avant que les philosophes eussent brillé dans la Grece, ils n'auroient pas pu s'etablir, & qu'ils firent bien de ne pas attendre l'arrivée de la philosophie. L'impudicité des pretres, & leurs autres fourberies qu'on decouvroit de tems en tems decrediterent encore plus les oracles, & cela sans l'intervention des Chretiens. N'etoit ce pas un etrange dereiglement que de faire acroire que le Dieu vouloit coucher avec

vec les plus belles femmes ? Les maris les lui envoioient apres les avoir parées eux memes, & leur avoir donné des presens pour le payer de la peine qu'il prendroit. Herodote nous assure qu'à Babylone une femme que le Dieu Belus avoit choisie couchoit toutes les nuits dans le 8. & dernier etage de la tour du temple. *Il s'en faisoit autant à Thebes en Egypte*, & la pretresse de l'oracle de Partare en Licie ne prophetisoit jamais, qu'apres qu'elle avoit couché seule dans le temple d'Apollon. *A la veuë des Chrestiens le Saturne d'Alexandrie ne laissoit pas de faire venir les nuits dans son temple telle femme qu'il lui plaisoit de nommer par la bouche de Tirannus son Pretre. Beaucoup de femmes avoient reçu cet honneur avec grand respect*. A la fin il s'en trouva une qui avertit son mari qu'elle avoit reçu dans le temple tout le meme traitement qu'il auroit pû lui faire s'il y eust eté: & sur cela Tirannus mis en Justice avoüa le tout. Apparamment il ne croioit pas qu'il peut y avoir des femmes qui fissent de semblables confidences à leurs maris, & celles qui avoient eu plus de discretion furent sans doute bien etonnées & bien marries de l'ingenüité de celle là. Je doute que tous les lecteurs accordent à M. de Fontenelle que les Ora-

Oracles auroient eté entierement abolis quand meme le paganisme se fust maintenu. On lui soutiendra peut-etre qu'ils n'auroient fait que se decrier auprès des honnetes gens, comme il est arrivé dans notre siecle aux pelerinages, & à quelques autres petites & menues devotions. J'ai oui dire qu'on veut prier M. Van-Dale de faire un Traitté pour montrer qu'il n'y a eu que de l'industrie dans toutes les operations miraculeuses qui ont fait courir tant de gens en foule à certaines Chapelles, ou à certains Monasteres. S'il execute cette entreprise, l'Auteur des Dialogues des morts n'y voudra pas mettre la main, comme il l'a mise de fort bonne grace & avec beaucoup de succez à l'autre traitté. N'oublions pas que M. Van-Dale en a fait une edition en Flamend corrigée & augmentée.

ARTICLE V.

Extrait des Transactions Philosophiques du mois d'Octobre 1686. *sur une maniere de calculer la vitesse de l'air presentée à la societé Roiale par M. Papin. C'est lui qui parle.*

Comme

COmme il peut etre à souhaiter en diverses occasions de savoir avec quelle vitesse l'air se meut selon les differentes forces dont il est pressé, on a taché de le decouvrir par experience à l'Academie Roiale des Sciences à Paris, & par le moien d'une vessie qu'ils emplissoient tantot d'eau & tantot d'air, & qui n'avoit qu'un petit trou pour laisser sortir la liqueur, ils ont trouvé qu'il faloit environ 25. fois plus de tems pour vuider la vessie quād elle etoit pleine d'eau que quand elle etoit pleine d'air, quoi que le poids qu'on mettoit dessus pour la presser fust toujours le meme, & delà ils concluoient que l'air a environ 25. fois plus de vitesse que l'eau quand ils sont pressez avec egale force. Cette experience etoit fort bien pensée pour servir en attendant mieux. Mais ces Messieurs savoient sans doute fort bien qu'elle n'etoit pas parfaite : la raison est que l'air obeissant beaucoup, la vessie qui en est remplie devient fort plate sitot qu'on met un gros poids dessus, & ainsi ce poids portant sur beaucoup de parties, fait une pression moins forte qu'il ne feroit si la vessie demeuroit du tems gonflée comme quand elle est pleine d'eau. Outre cela l'eau meme de la vessie a du poids & ainsi elle augmente la pression contre l'eau qui sort par le trou, d'où l'on peut conclure que dans cette experience la

pression etoit moins forte sur l'air que sur l'eau: J'ay donc pensé à une autre maniere que je crois qui doit etre plus exacte & que je soumets au jugement de la S. R.

Ma maniere est fondée sur ce principe d'Hydrostatique que les liqueurs ont la force de remonter aussi haut que leur source: & quoi que la resistance du milieu empesche qu'elles ne puissent parvenir à cette hauteur, quand les jets se font dans l'air, elles ont pourtant à leur sortie la vitesse necessaire pour cela.

Proposition I. De ce principe il est facile de tirer cette proposition, que de 2. liqueurs differentes poussées par la meme force celle qui est la plus legere doit monter plus haut que l'autre, & que leurs hauteurs seront en meme raison que leurs gravitez specifiques. Ainsi le vif argent etant 13 fois & demi plus pesant que l'eau souffre autant de pression quand sa source est à un pied de haut, que l'eau en souffre quand sa source est à 13 pieds & demi de haut, & la hauteur où le mercure sera poussé par cette pression sera 13 fois & demi moindre que la hauteur où l'eau sera poussée.

Proposition II. De cette 1. proposition il est facile d'en tirer une 2. c'est qu'entre les liqueurs de differentes pesanteurs qui sont poussées par des pressions egales celles qui sont plus legeres doivent acquerir des vitesses plus gran-

grandes, & ces vitesses seront entre elles comme les racines des pesanteurs specifiques desdites liqueurs : car les hauteurs où ces liqueurs montent sont entr'elles comme les pesanteurs specifiques : or Galilée, M. Hugens, M. Hally &c. ont demontré que les vitesses des corps sont entre elles comme les racines des hauteurs où ils peuvent monter : donc en cette occasion elles sont aussi comme les racines des pesanteurs specifiques.

Pour connoitre donc quelle est la vitesse de l'air pressé par une certaine force il n'y a qu'à trouver quelle est la vitesse de l'eau pressée par la même force & ensuite tirer les racines quarrées des pesanteurs de ces deux liqueurs : car autant que la racine quarrée de la pesanteur de l'eau surpassera la racine quarrée de la pesanteur de l'air, autant la vitesse de l'air surpassera la vitesse de l'eau. Par exemple, quand j'ay calculé avec quelle force les plombs doivent sortir quand on tire avec la machine du vuide, comme on en a vu la description dans les Transactions Phil. J'ay voulu 1. savoir avec quelle vitesse l'air meme etoit poussé en cette occasion : & pour la calculer j'ay consideré qu'il souffre une pression à peu pres egale à celle que souffre de l'eau qui a sa source à 32 pieds de haut ; or cette eau en sortant auroit la vitesse necessaire pour remonter à 32 pieds, par le principe posé ci-dessus, & par conse-

 quent

ent en calculant par les reigles & observations de Galilée on trouvera que la vitesse cette eau est de parcourir 45 pieds en 1. seconde.

Il reste donc de trouver la difference qu'il y a entre la pesanteur specifique de l'eau & celle de l'air: & nous avons eprouvé qu'elle n'est pas toujours la meme: parce que la hauteur, la chaleur & l'humidité de l'Atmosphere changent beaucoup: cependant on peut dire en general que la pesanteur de l'eau est à celle de l'air environ comme 840. à 1. prenant donc leurs racines quarrées, comme j'ay dit ci-dessus, lesquelles racines sont 29. & on conclura que la vitesse de l'air est 29 fois plus grande que celle de l'eau: & ainsi multipliant 45 vitesse de l'eau par 29, nous trouverons que la vitesse de l'air poussé par tout le poids de l'Atmosphere est de parcourir environ 1305 pieds en 1 seconde.

Mr Papin fait imprimer un Ouvrage, apparemment il avertira les Lecteurs il y a quelque chose qui n'est pas de ni selon ses sentimens dans le Memoire touchant le mousquet qui tire la rarefaction de l'air. Ce memoire oit depuis un an dans les Transactions Philosophiques : d'où il est passé presque tous les Journaux.

AR-

ARTICLE VI.

Medicina Septentrionalis collatitia, sive Medicæ nuperis annis à Medicis Ang Germanis & Danis emissæ Syntagma, hibens observationes Medicas in qui mont, abdita &c. Pars altera. Cui p. tet observationibus accessere plurima ci anatomen &c. opera Theoph. Boneti *M. cum indicibus & figuris necessar* C'est-à-dire, *Recüeil des observati faites dans le Nord concernant la M decine.* Genevæ sumptibus Le Chouët 1686. fol.

IL n'est pas fort necessaire que j'ex que au long le dessein que M. Bo se propose dans cet Ouvrage, car o pu conoitre ou par l'avertissement d volume imprimé en l'année 1684. par les Journaux de Paris, & de Lei Il suffira de dire qu'ayant rema dans les Transactions Philosophiq dans les *Acta Hafniensia* de Bartoli dans les Ephemerides des Curieux nature quantité de choses qui co noient la Medecine, mais qui etoie le mele avec beaucoup d'autres de genre, il crut qu'on feroit du bien

plaisir aux Medecins, si on leur mettoit à part tout ce que ces Ouvrages renferment qui se raporte à leur profession, & si on le reduisoit à certains chefs generaux avec le plus de methode que l'on y pourroit aporter. Il commença donc cette reduction par les choses qui se raportent à la tete, à la poitrine, & au ventre, & il nomma sa compilation, *Medicina septentrionalis collatitia*, parce que c'est un assemblage des observations de medecine qui ont eté faites en Angleterre en Allemagne, & en Dannemarc. Ce n'etoit point le 1. livre qu'il eut fait en ce genre là avec beaucoup de succez; son *Mercurius Compitalitius, seu index medico-practicus*, imprimé à Geneve l'an 1682. *in fol.* & son *Sepulchretum, seu anatomia practica ex cadaveribus morbo denatis* imprimé au meme lieu l'an 1679. *in fol.* avoient deja reçu du public l'aprobation qui leur etoit deuë. Le dernier de * ces 2. Ouvrages est un recueil des observations que M. Bonet & plusieurs autres Medecins fameux ont faites en examinant dans le cadavre de leurs malades les parties qui avoient eté le siege du mal. L'autre est un recueil des experiences que les Medecins les plus exercez dans la prattique ont pû

* *Voi. le 16. Iourn. des Scav. 1679.*

observer. Elles montrent tant d'irregularitez, & tant d'inegalitez dans le cours des maladies selon le divers temperament des malades, & selon la differente complication des causes qui nous ôtent la santé, qu'on ne peut douter apres cela que pour faire reussir la Medecine, il ne faille modifier en cent façons differentes les preceptes generaux qu'elle nous donne. Le mal est qu'on a une peine extreme à decouvrir comment il faut se conduire dans ces modifications à l'egard de chaque sujet, mais il est seur que l'experience de plusieurs siecles, & de plusieurs Medecins peut servir de guide, & de là vient que M. Bonet apelle sa compilation *Mercurius Compitalitius*. Au reste il a suivi la methode du celebre Schenckius dans cette compilation septentrionale, & il ne s'est pas contenté à l'egard du 2. volume de recüeillir ce que les Journaux lui presentoient; il y a joint aussi outre ses propres observations quelques opuscules qui n'avoient encore passé que par les mains de peu de gens, & qui ont été composez par des Medecins illustres de notre siecle. Il ne se borne pas aux curiositez de la theorie, il nous aprend aussi les remedes qu'on a pratiquez en plusieurs rencontres.

Ce 2. tome contient 5. livres ; dont le 1. est destiné aux accidens qui n'apartienent qu'aux femmes. Le Lecteur s'imagine facilement qu'on n'oublie pas ici de raporter bien des choses touchant les parties characteristiques du sexe, & que notre Journal étant écrit en François n'est pas un lieu propre pour le detail de ces matieres. Il sera donc plus à propos de ne s'y point arreter beaucoup. Ceux qui voudront en aprendre davantage en sauront bien trouver la source, & ils aimeront mieux s'en instruire là (je parle de cette compilation) qu'en un autre endroit, *gratius ex ipso fonte bibuntur aquæ*. Voici une autre raison qui m'oblige à passer legerement sur ces lieux-là, & sur le reste de l'Ouvrage, c'est que la plupart des observations qu'il renferme ont deja couru le monde dans des Journaux tres-fameux. Notre extrait ne repondra donc point à la grosseur du Volume. Quoi qu'il en soit nous le commençons par la 2. remarque du 1. livre.

Elle regarde le double *uterus* qui fut trouvé dans une femme de Paris l'an 1681. en presence de Mrs. Daquin & Fagon 1. Medecins l'un du Roy, l'autre de la Reyne. La Reyne fut fort curieuse de contempler cette rareté, & se

la

la fit aporter 2. fois. Elle voulut aussi savoir ce qu'en pensoient les 2. Medecins qui avoient assisté à l'ouverture du corps ; & ceux-ci ne manquerent point de discourir sur cela en presence de la Reyne, de Madame, & de quelques autres Dames. C'est aux gens du metier à nous dire si la relation que le Sr. Vassal publia en l'année 1669. & où l'on * pretend qu'il a pris pour un 2. *uterus*, ce qui n'etoit qu'une trompe, est de meme nature que celle-ci. M. Elsholz fit une dissertation curieuse sur le programme du Sr. Vassal. On la voit ici p. 60.

Nous avons emploié dans notre Journal de Juillet 1686. un Memoire où l'on asseure que les plus savans Medecins de Lisle ne se souvenoient point d'avoir lu une decouverte semblable à celle que l'on m'envoioit : c'etoit celle d'une pierre qui avoit eté trouvée dans l'*uterus*, & qui avoit causé de grandes difficultez d'uriner. Cependant nous voions ici p. 17. qu'une fille d'un Marchand de Warsovie morte d'une retention d'urine & d'une compression de vessie à l'age de 5. ans avoit une pierre dans l'*uterus* un peu plus grande qu'un œuf de pigeon.

* *Voi. Nouv. de Juin* 1685. *art.* 7.

L'Auteur du *Tableau de l'amour* a observé que les sages-femmes d'Espagne *assistent aux Anatomies de femmes que l'on fait publiquement aux Ecoles des Medecins*. Il auroit pu ajouter ce que nous lisons ici p. 107. qu'en 1673. on examina publiquement les sages-femmes de Coppenhaguen, & qu'elles repondirent assez bien pour etre declarées capables de leur metier, mais qu'on les trouva un peu foibles sur l'anatomie, de sorte qu'on leur ordonna d'assister aux dissections de M. Stenon. Bartholin ajoute que le Roy de Dannemarc avoit ordonné depuis peu que la Faculté de Medecine de Copenhaguen examineroit & instruiroit les sages-femmes avant qu'elles entreprissent cette profession; ce qui est sans doute un reglement tres-loüable.

Nous avons raporté dans les Nouvelles du mois d'Aout 1686. qu'on avoit oüi pleurer un enfant dans le ventre de sa mere. Quelques incredules traitent cela de vision, mais on voit ici plusieurs exemples de ce Phenomene p. 126. Ils traitent encore d'une plus grande vision ce que nous avons raporté d'une Negre qui fut nourrice & vierge tout à la fois. Qu'on lise la page 163. de cet Ouvrage, on y trouvera une infinité d'autoritez

sur

sur des cas semblables. Non seulement on y verra le trop credule Bodin assurer que dans la Ville de Ham en Picardie un petit enfant qui apres la mort de sa mere s'amusoit à succer son ayeule seche comme un os, lui fit venir du lait en abondance, non seulement dis-je, on y trouvera cela & quelques autres faits de même nature attestez par la celebre Loüise Bourgeois, mais aussi l'exemple de plusieurs hommes qui ont nourri de leur lait leurs propres enfans, & celui de plusieurs filles, mais filles de nom & d'effet selon le temoignage d'Auteurs graves, lesquelles ont eté nourrices. La dissertation de M. Franeus intitulée *Satyra Medica; Lac Virginis*, raportée p. 698 .est merveilleusement curieuse.

Je ne dirai plus rien sur le 1. livre de ce volume sinon qu'il est divisé en 11. Sections qui se raportent aux parties naturelles, aux mois, aux passions hysteriques, à la conception, aux fausses couches, aux accouchemens difficiles, aux enfantemens, aux *fœtus*, aux moles, & aux mammeles.

Le 2. livre est un recueil des observations qui se raportent aux fievres. On y voit d'abord la preparation de quantité de febrifuges, & puis des remarques sur chaque espece de fievres. Il y a des

febricitans qui sont fort tourmentez du hoquet pendant plusieurs jours, & il s'est même vû des personnes qui ont eu le hoquet 3. ou 4. années de suitte. Cela est peut-estre moins surprenant que l'avanture d'une servante Hollandoise qui avoit eté confinée dans un jardin lors qu'on lui eut vu 3. grands charbons sur le corps durant l'horrible peste de l'an 1636. Elle ne songeoit qu'au passage de l'autre monde quand un jeune garçon qui l'aimoit, lui donna pour tout remede les embrassemens les plus tendres dont il fut capable, & comme il vit qu'ils etoient de quelque vertu, il eut soin pour les mieux reiterer d'aller coucher toutes les nuits avec cete pestiferée. Elle guerit parfaitement, & pour lui il ne s'en trouva point incommodé. Cela fit faire un joli Poëme Latin à Vincent Fabritius qu'il dedia à Saumaise, & qui fut imprimé à Hambourg peu de tems aprés. On le voit ici tout du long p. 210. La derniere partie de ce 2. livre traitte de la rougeole, & de la petite verole.

Le 3. regarde principalement les *affections* qui paroissent sur les parties externes, & n'est point rempli d'observations moins rares, ni moins surprenantes que les autres. On y en voit beaucoup

coup sur la *moxa*, & sur la goute. Le Roy de Pologne Vladislas 4. a été un des plus grands gouteux de son tems, & celui qui a eu recours à un plus grand nombre de remedes. On nous en donne ici la liste, où l'on voit entre autres celui dont un paysan de Prusse se servit pour le guerir. La 1. fois ce remede fit un effet admirable; la 2. fois il ne fit que peu de chose, & la 3. il ne fit rien. Ne diroit-on pas si on vouloit imiter la Philosophie vulgaire qu'il y a dans chaque corps un principe malicieux qui tache de fomenter les maladies, & d'enerver la force de tous les remedes; qu'on lui en presente quelquefois qui le deconcertent, parce qu'ils le prennent au depourveu, mais qu'il se releve de cette surprise, qu'il etudie les forces de ce nouvel ennemi, & que les ayant bien connues il les attaque à propos, & les renverse? Il est certain qu'il y a plusieurs remedes qui font grand bruit au commencement, & qui tombent ensuitte dans le mepris. La dissertation sur les hydatides qui commence p. 308. est une fort bonne piece. Mais l'Arret rendu par le Conseil supreme de Copenhaguen, qui mit hors de Cour & de Procez une Maitresse que les Juges subalternes avoient condamnée comme coupable de meur-

tre,

tre, cet Arret dis-je, quelque judicieux qu'il semble pourroit devenir le sujet d'un difficile probleme entre les mains de 2. subtils Avocats. Le fait est qu'une servante qui avoit reçu un soufflet de sa maitresse en etoit morte au bout de 5. jours. Les Compilateurs ont raporté je ne sai combien d'exemples de soufflets qui ont oté la vie à un homme. M. Raygerus a veu un chasseur dans l'Austriche condamné à une prison perpetuelle pour avoir donné un souflet qui fit mourir sur le champ celui qui l'avoit reçu. Pourquoi donc ne pas condamner cette femme qui avoit souffleté sa servante de telle sorte que *la mort naturelle s'en ensuivit*. On repõdra sãs doute que les juges considererẽt que ce souflet ne causa la mort de la servante que par accident, savoir parce qu'elle en fut outrée d'une colere etouffante. C'est ainsi que le meme Raygerus jugea que le souflet qu'un mari avoit donné à sa femme, & qui fut suivi 8. jours apres d'un crachement de sang dangereux, n'avoit produit cet effet que comme cause eloignée, c'est à dire qu'il avoit jetté la femme dãs une telle indignation qu'il se creva quelque veine dãs sa poitrine. Mais on auroit que repliquer à cela. M. Bonet raporte aussi plusieurs remarques sur les venins,

&

sur les antipathies. Bien des gens se persuadent que personne n'a le pain en horreur, cependant on nous parle ici d'un Bourgeois de Nicolspurg, qui n'en avoit pu manger de toute sa vie, excepté dans le degout general qu'une longue fievre quarte lui avoit causé. Alors il s'accoutuma à en manger un peu avant l'accez, & le fit meme goulument, & ce fut là son grand febrifuge, mais etant gueri il retomba dans la 1. aversion qu'il avoit euë pour le pain. M. Gassendi a remarqué dans l'endroit où il explique les 10. moiens de l'epoche qu'un soldat de l'armée de Charles 8. ne commença * d'aimer le vin que lors qu'il fut saisi de la fievre. La plupart des hommes en cet etat là ne trouvent aucun plaisir à boire du vin, mais ce soldat n'y en put trouver que dans cette circonstance. Bruyerinus temoigne dans le 1. ch. du 6. livre *de re cibaria* qu'il a vu une fille d'environ 16. ans qui avoit une si grande aversion pour le pain, que si on en eut jetté tant soit peu dans le petit lait qui etoit sa seule nourriture, on l'eust provoquée à vomir. Je voudrois que cet Auteur nous eut dit comment cette fille communioit.

Le

* *M. Bonet aporte des exemples assez conformes p.* 611.

Le 4. livre contient les *paralipomenes*, c'est à dire les choses qui avoient echapé à M. Bonet. Il les range de telle maniere qu'elles suivent l'ordre qu'il avoit observé dans les livres precedens, & c'est ici qu'il a inseré les remarques qui viennent de son propre fond, celle-ci par exemple que l'urine des icteriques s'allume si on la met sur le feu dans un vase, comme le pratiquent bien des gens à cause qu'ils croient que la jaunisse se dissipera à mesure que l'urine se convertira en vapeur. Les dissertations qu'on nous donne sur l'atrophie, sur le scirrhe, sur la mort de Judas, & sur celle d'Arrius, meritent d'etre bien leües. On nous confirme par plusieurs exemples ce que nous avons raporté * ailleurs touchant la vertu qu'ont les mains d'un mort de dissiper les tumeurs ecroüelleuses, & autres. Mais qui n'admireroit ce qu'on lit dans la page 610. qu'il y a des gens qui ne sauroient oüir le son de quelques instrumens de Musique sans lacher toute leur urine. Tel etoit ce Seigneur † Gascon qui ayant raillé en bonne compagnie quelqu'un de la troupe en fut puni de la maniere que je m'en vais raporter. Pendant qu'on etoit

* *Nouv. d'Oct.* 1686. *p.* 1178.

† *Scalig. exercit.* 344.

etoit à table celui qui se vouloit vanger dona ordre à un aveugle de se poster derriere le Gentilhomme, & de jouer d'un instrument. Tout aussi tot le dessous de la table fut inondé, & les pieds & les jambes des conviez s'en sentirent. On ajoute qu'il y a un Curé dans la Silesie qui ne sauroit voir certains gateaux trés-communs en ce pays-là sans s'éclater de rire d'une telle force qu'il étoufferoit si on n'avoit la prudence de lui oter cet objet de devant les yeux. C'est aller beaucoup plus loin que Louis Vivés qui nous aprend au livre 3. de l'ame que les 1. morceaux qu'il mangeoit aprés un long jeune le faisoient rire malgré qu'il en eut. La machine de l'homme est un fond inépuisable de grotesques aussi bien que de ces choses que nous apellons regulieres, & tout cela preche l'artifice infini de sa construction.

Le dernier livre de ce tome comprend plusieurs autres bons recueils disposez selon la division ordinaire de la Medecine. C'est là qu'on trouve un precis & un abregé des plus belles decouvertes, & des plus remarquables operations que l'on ait fait en ces derniers tems soit dans le regne des vegetaux, des animaux, & des mineraux, soit en Chymie, & en Pharmacie. On y voit aussi

2. dissertations, l'une sur l'accord de la Medecine & de la Jurisprudence, l'autre contre les Medecins Juifs. l'*appendix* contient plusieurs observations qui n'avoient pas eté placées en leur lieu, mais qui pourront y etre facilement raportées par le lecteur diligent.

Ce qu'il y a concernant les plantes dans le dernier livre de ce volume me fait souvenir qu'on trouve à Amsterdam chez Desbordes un livre imprimé à Montpellier l'année passée in 8. & intitulé *Botanicum Monspeliense, sive plantarum circa Monspelium nascentium index, in quo plantarum nomina meliora seliguntur, loca in quibus plantæ sponte adolescunt tum à prioribus Botanicis, tum ab Auctore observata indicantur, & præcipuæ facultates traduntur. Adduntur variarum plantarum descriptiones & icones. Cum appendice quæ plantas de novo repertas continet, & errata emendat. Auctore Petro Magnol, Doctore Medico Monspeliensi.*

Nous attendons un livre de Medecine qui vient d'etre publié à Paris, & dont nous parlerons avec etendue des que nous l'aurons lu. En voici le titre. *Dissertationes Pathologicæ de passione uterina & de dolore, quartæ ac ultimæ parti dissertationum Pathologicarum adjiciendæ. Antonio*

Men-

Menjotii scriptae. Parisiis apud Sebastianum Mabre-Cramoisi in 4. Mr. Menjot est un Auteur fort illustre. Il publia d'abord in 8. l'Histoire & la guerison des fievres malignes qui regnoient en ce temps là à Paris, & y ajouta quelques dissertations Pathologiques. Comme il vouloit pressentir le jugement que le public en feroit il n'y voulut pas mettre son nom. Mais quelques personnes aiant fait courir le bruit que M. Degorrys Medecin du Roy & Doyen de la Faculté de Medecine étoit l'Auteur de cet Ouvrage, M. Menjot se declara dans une 2. edition beaucoup plus ample que la 1. qu'il dedia au même M. Degorrys. Il fit imprimer quelque tems aprés une 2. partie de dissertations, & puis une 3. & ce fut dans celle-ci qu'il mit un avertissement au lecteur pour se justifier par plusieurs raisons contre ceux qui se plaignoient de ce qu'il ne donoit pas la cure aussi bien que la theorie de chaque maladie particuliere. Au commencement il annexa la guerison des fievres malignes avec leur histoire, mais ce fut à cause que cela lui donnoit moien d'expliquer en abregé les principales loix Therapeutiques d'Hippocrate & de Galien sur lesquelles roule la pratique generale de la Medicine. Il écrivit dans

cet intervalle à son ami M. Rompsius une lettre *de variis sectis amplectendi* qu'on imprima à Paris à son insceu, & qui fut* attaquée assez aigrement par un Medecin deguisé sous le nom d'*Hadrianus Sanctus*, & defenduë vigoureusement tout aussitôt par son Auteur, sans que depuis ce temps là on lui ait fait aucune replique. On voit cette lettre avec sa defense à la fin de la 3. partie. La 4. & derniere parut en suitte; c'est à celle-cy que les 2. Dissertations imprimées depuis peu doivent etre jointes.

Voici un autre livre de Medecine fort nouveau; *Ratiocen Philosophico-Medica, Theoretico-Practica à Benjamino* Broeckhuysio *Medic. & Philos. Doct. quondam Castris, præsidio militum quod Sylva-Ducis &c. in Castellis erat præfecto Medico, ibidemque Illust. Athenæi Profess. Ordinario, nec non invictissimi Monarchæ* Caroli II. *piæ memoriæ &c. jurat. Ordinar. Medico, juxta auctoris principia deducta. A la Haye chez Meynard Uytwerf* 1687. *in* 4. Les articles qu'on va voir justifieront qu'il ne nous est pas possible de nous etendre presentement sur cet Ouvrage comme nous le souhaiterions, & comme nous le ferons dans les Nouvelles du mois prochain. Les emplois qu'a eus cet Auteur,

* *Nouv. d'Aout* 1685. *p.* 831.

tur, & qu'on voit enoncées dans le titre, & son *Oeconomia animalis* imprimée plus d'une fois l'ont fait connoître suffisamment; ainsi nous n'aurons à parler que de cet Ouvrage.

ARTICLE VII.

Jugemens des Sçavans sur les principaux Ouvrages des Auteurs. Tome IV. contenant les Poëtes. A Paris chez Ant. Dezallier & se trouvent à Amsterdam chez Wolfgang 1686. 5. vol. in 12.

AYant deja parlé des 2 premiers tomes de cet Ouvrage nous commençons cet article par remarquer que les 3 autres contienent *les Poëtes modernes depuis la renaissance des lettres jusqu'à present, soit qu'ils ayent fait des vers Grecs ou Latins; soit qu'ils ayent ecrit en langues vulgaires, c'est à dire principalement en Italien, en Espagnol, & en François.* Celui qui paroit le 1. dans le 3. volume est le fameux Dante *Aligheri*, ou *Alghieri* mort l'an 1321. ou 1325. De tous ses Ouvrages il n'y en a point qui ait fait autant de bruit que la Comedie de l'Enfer, du

Pur-

Purgatoire, & du Paradis *divisée en cent chants*. Quelques uns ont trouvé un peu à redire qu'il ait oublié les limbes, mais la plupart des Critiques y ont trouvé des defauts plus essentiels que celui là, & ont fortement ecrit contre ce poeme; non sans etre refutez par de vigoureux defenseurs de Dante. Le pis est qu'on l'a soupçonné d'etre un veritable heretique. Son Traitté de la Monarchie a eté mis dans l'Index de Clement 8. *& l'on retient supprimé quelque part avec grand soin son livre des devoirs du Pape & de l'Empereur*...

.. Petrarque dont il a passé pour le maitre fournit un article tres commode, car comme *il se mit en devoir de jetter au feu* les poesies qui etoient des *monumens de son libertinage*, cela donne sujet à l'Auteur de piquer un peu les poetes modernes qui n'imitent pas ce pieux dessein. Nous aprenons ici qu'au tems de Petrarque on ne conoissoit point encore le poeme de Silius Italicus, & que la lecture de Virgile rendoit un homme suspect d'etre Magicien, car un * Cardinal grand Canoniste d'ailleurs, & venerable par son age persuada avec une telle preuve à un autre Cardinal qui a eté depuis Pape sous le nom d'Innocent 6. que Petrarque étoit adonné à la Magie.

* *Pap. Masson in vit. Petr.*

Si

M. Naudé dit avec raison que le [illegible] qui a fait courir le bruit de la pretenduë Magie de Virgile est Gervais de Tilleberi, il faut avouër que les fables les plus absurdes n'ont pas besoin pour s'insinuer dans les esprits d'etre debitées par de grands Auteurs; en effet jamais homme n'a eté plus indigne de croiance que ce Gervais, comme il est aisé de voir par la lecture de son livre *de otiis imperialibus*. Cependant combien y a t'il eu de gens tres considerables qui ont pris Virgile pour un Magicien consommé. On n'a qu'à lire son Apologiste qui en cite un fort grand nombre, & qui n'oublie pas le conte que Gracien du Pont insera dans les *Controverses du sexe feminin & masculin* imprimées à Toulouse l'an 1534. Mais si d'un coté Petrarque s'attacha de telle sorte à l'etude de Virgile qu'il en devint odieux à quelques membres du sacré College, il n'eut point de l'autre le bonheur d'aprendre par cette lecture à faire de tres beaux vers, car c'est peu de chose que son poëme de l'Afrique. Il est vrai qu'il en faisoit un tout autre jugement, & qu'il preferoit cet Ouvrage à ses poësies Italiennes. La Posterité n'a point suivi cet avis, & nous avons là un exemple qui nous montre qu'un écrivain ne juge pas toujours sainement

nement de la difference qui se trouve entre ses propres compositions. M. Baillet demeure d'accord que Petrarque entant que poete ne devoit pas preferer son Afrique à ses chansons, mais il dit qu'il a du le faire entant qu'homme sage & bon Chretien; parce qu'apres tout ce poeme irregulier & rampant *n'est point capable de lui produire .... une confusion pareille à celle dont ses pieces galantes lui ont couvert la face depuis son changement de vie jusqu'à la fin de ses jours*. Les particularitez qu'on raporte de l'inexorable critique du Tassoni me meneroient trop loin si je les voulois marquer, il faut necessairement que le lecteur se figure qu'il y a dans ce Recueil de M. Baillet une infinité de choses qu'un Journaliste ne sauroit faire sentir. Celle ci ne sera pas de ce nombre, c'est que l'Ordre de Citeaux a placé parmi ses Saints le Moine Helinand bon poete à la verité pour le siecle où il a vecu, mais un peu trop satyrique. M. Naudé avoit cru que ce Moine etoit le premier Auteur des reveries qu'on a fait courir sur la Necromance de Virgile, mais il changea d'opinion vers la fin de son Ouvrage, où il dit qu'Helinand n'avoit fait que les copier d'un autre Auteur.

Le 1. poete Espagnol dont M. Baillet

jet nous parle *vivoit au 15 siecle vers la fin* & s'appelloit Jean de Mena. Il etoit natif de Cordouë, & s'il eust veçu dans un siecle plus poli, il auroit pu rendre à cette ville la gloire qu'elle possedoit sous les Empereurs Romains. On vit paroître peu apres Rodriguez Cota qui passe pour l'Auteur de *la Celestine*, Tragicomedie de Calliste & de Melibée. Barthius grand amateur de l'Espagnol l'a traduite *& l'a publiée sous le titre energique de Porno-bosco-didascale.* Comme il est *plein de tendresse & de bonne opinion pour les Auteurs sur lesquels il a travaillé il ne fait point difficulté de dire que cet Ouvrage Espagnol est un livre tout a fait divin.* La traduction Françoise qu'en fit Jaques de Lavardin du Plessis Bourtot a eté imprimée plus d'une fois, mais elle ne fait point avoir de la Celestine l'idée que Barthius nous en a voulu donner. Pour ce qui est de l'Allemagne le 1. de ses poetes qui ait reçu la couronne poetique se nomme Celtes. Il a eté 1. Bibliothecaire des Empereurs, il etoit né à Swinfert sur le Mein l'an 1459 & ce fut Frideric 3. qui le couronna à la sollicitation du Duc de Saxe. Thomas Morus est le 1. poete des Anglois qui paroisse dans ce recueil.

L'Article du Mantoüan merite que

 nous

nous en disions quelque chose. On a dit qu'il etoit batard & qu'il a fait plus de 55 mille vers. Il a eté General des Carmes, & est mort sous Leon 10 l'an 1516. *Le bon homme Tritheme* le fait egal à Virgile pour les vers, & à Ciceron pour la prose, *il doute meme s'il n'a point surpassé ce dernier*. Ses patriotes lui *ont dressé une Statuë de marbre couronnée du laurier poetique, auprès & à l'egal de celle de Virgile*. Mais plusieurs de ses Confreres de Religion n'ont pas trouvé que ce fut assez. *Pierre Lucius entre les autres n'a pu s'empecher de donner des marques publiques de l'indignation où il etoit* de voir que l'on eust eu la hardiesse de comparer un poete Payen à un poëte Religieux, *qui pour cette raison seule meritoit d'avoir la statuë beaucoup plus elevée que celle de Virgile.* Mr. Baillet se moque un peu de cela, & après avoir raporté plusieurs jugemens qui ne donnent qu'une tres petite idée de la Muse de ce Carme, il le louë *du zele qu'il a fait paroitre dans quelques unes de ses pieces pour la discipline Ecclesiastique, le service & la gloire de Dieu.* Il ajoute avec beaucoup de raison *qu'il y a sujet de s'etonner que l'Inquisition ait laissé passer* les satyres que le Mantoüan a publiées *contre les abus de l'Eglise*, & que le seul *Index* de Sotomayor ait ordonné la su-

supression de quelques-uns de ses vers. Ce poete a declamé si fortement contre les desordres de la cour de Rome que les Controversistes Protestans l'ont cité peut-etre mille fois. Il y a sans doute bien des Catholiques qui trouveront cette liberté plus pardonnable que celle que Sannazar s'est donnée dans ses couches de la S. Vierge, où l'on ne voit que des Dryades & des Nereides, & où *le Protée de la fable à l'antre du Jourdain predit le mystere de l'Incarnation.* On lui dit ici ses veritez un peu fortement, & l'on n'epargne pas l'Arioste qui est tombé dans les memes badineries jusques à faire jurer Dieu par les eaux du Stix.

On a de la peine à pardonner à Fracastor le poeme qu'il a composé sur une mechante maladie; qu'il ne devoit traiter qu'en Medecin. S'il eut gagné beaucoup d'argent à guerir les debauchez, on eut pû dire qu'il auroit voulu temoigner sa gratitude en deploiant toute sa vertu poetique sur le mal de Naples, & on l'auroit peut etre cité lors que l'occasion se seroit offerte de parler de ce Chirurgien qui ayant eté repris de ce qu'il se tenoit à genoux devant la statuë de Charles 8. repondit qu'il savoit bien ce qu'il faisoit, & qu'il n'y avoit point de

Saints qu'il eut en plus grande veneration qu'un Prince qui l'avoit enrichi indirectement par la maladie que ses Soldats gagnerent à Naples, mais Fracastor exerçoit gratuitement la Medecine. Quoi qu'il en soit sa *syphilide* est un poeme incomparable & qui a ravi en admiration les 2. Scaligers, Sannazar, & plusieurs autres juges severes. Il voulut composer un autre poeme, & il choisit pour son sujet les avantures du Patriarche Joseph, mais il n'etoit plus tems pour lui de faire des vers, & il ne trouva plus en lui ce feu & cette noble vigueur qu'il avoit euë pour traiter de la verole. Il faudroit etre bien deraisonnable pour comparer ce poëme en quoi que ce soit avec celui de Jean de la Casa *de laudibus pæderastiæ*. M. Baillet n'en parle que pour en detester la memoire, & il dit que Dieu *s'est servi de 2. moiens assez opposez pour punir ce poeme infame.. Le* 1. *est celui de la discretion des Catholiques qui ont toujours eté tres persuadez que la punition la plus humiliante pour un mechant livre est de l'accabler sous le silence d'une eternelle nuit, & qui experimentent tous les jours que la refutation ou la condamnation eclatante des ecrits les plus mechans est toujours dangereuse en ce qu'elle n'eteint pas en nous la curiosité de connoistre ce qui a merité la con-*

condamnation. Le 2. est *ce zele extraordinaire que la plupart des Protestans ont temoigné pour reveler la turpitude d'un homme dont la reputation pouvoit imposer à la posterité.*

Les articles de Buchanan, de Ronsard, de du-Bartas, & de quelques autres Poetes nous pourroient fournir bien des curiositez avant que nous passassions au 4. tome, mais il est tems d'y passer, & nous le ferons effectivement des que nous aurons dit un mot sur le Camoens fameux Poete Portugais. Son Poeme *des Lusiades*, ou de la conquete des Indes est son chef d'œuvre. Il le sauva lors qu'il fit naufrage en revenant de la Chine où il s'étoit refugié craignant quelques Officiers qu'il avoit offensez aux Indes par des vers licentieux. Il tint de sa main gauche ce Poeme *tandis qu'il nageoit & qu'il ramoit de sa droite.* C'étoit un homme fort laid & qui avec le plus grand esprit de Poete qui se put voir n'évita pas le malheur de se voir reduit à la besace, & de sortir de ce monde avant que sa reputation s'y fust etablie, car ce n'est qu'apres sa mort que l'on a rendu justice à ses vers. On les a traduits en plusieurs langues, & acompagnez de gros cõmentaires, dont les plus cõsiderables sõt sans doute ceux d'Ema-

nuel Faria de Sousa imprimez à Madrid l'an 1639. en 2. *vol. in fol.* Ils furent suivis un an apres d'un autre volume *in fol.* qui leur servoit d'Apologie, & l'Auteur laissa en mourant l'année 1650. huit autres volumes d'observations sur les poesies diverses du Camoëns.

Le 4. tome de notre Auteur commence par le fameux *Torquato Tasso*, *qui est aujourd'hui en possession du I. rang sur tous les poetes Italiens*. Les partisans de l'Arioste quelque soutenus qu'ils ayent eté du jugement de l'Academie de la Crusca, ont eté enfin obligez de ceder leur pretension aux partisans de cet autre poete. Quant à ceux qui ont preferé ou egalé pour le moins le Tasse à Homere & à Virgile, ils commencent à n'avoir gueres d'apuy, à quoi sans doute ne contribuë pas peu l'arrest foudroiant de M. Despreaux qui traitte de *Sots de qualité tous les Courtisans & les Marquis connoisseurs qui semblent preferer ou opposer le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile*. Le jugement d'Apollon est plus favorable que cela au poete Italien, car sur l'accusation que le Castelvetro *Censeur general en titre d'Office sur tous les sujets du Parnasse* lui intenta d'avoir desobei aux maximes d'Aristote, il fut dit, qu'on ne pardonoit à celui ci *la temerité*

qu'il

qu'il avoit eu de faire son Art poetique, qu'en consideration de son antiquité & de sa philosophie, & que la Jerusalem delivrée seroit desormais la regle de tous les poemes. Le Boccalini de qui l'on tient cette relation nous aprend que l'accusé s'avisa d'un detour de politique qui lui servit de beaucoup, c'est qu'il parut étonné qu'il y eut eu des personnes qui se fussent ingerées d'etablir des loix dans un Etat qui ne releve que d'Apollon. Ce Dieu fut jaloux de son autorité, & ordona qu'Aristote vint rendre compte de son entreprise. Aristote *se vóiant aprehendé par la Garde pretorienne ou plutot par la Marechaussée des Poetes Allemans* perdit toute sa contenance, & tourna la severité de son Juge en compassion, aprés quoi l'affaire se conclut comme je viens de le dire. Mais comme le Boccalini attribuë tout ce qu'il lui plait au Dieu des Poetes, on ne se croit pas obligé de s'en raporter à ses decisions, & il est certain que les Critiques remarquent dans la Jerusalem delivrée plusieurs defauts qui ne se peuvent excuser, & que l'Auteur meme avec toute la fertilité de son genie ne fut point capable de couvrir. M. Baillet nous donne sur tout cela & sur la folie du Tasse un detail curieux.

Peu apres il nous aprend que Theodore

de Beze avoit coutume de signer *Bes:ze*, & il avouë qu'on ne lui a point *contesté la gloire d'avoir eté un poete des meilleurs de son siecle*, mais il n'a garde de l'epargner sur ces poesies un peu trop lascives dont M. Maimbourg en dernier lieu a fait tant de bruit. On sait que M. Jurieu a repoussé fortement tous ces vacarmes, & l'on voit ici un ou 2. traits de critique contre cet endroit de Mr. Jurieu. *Les autres Protestans*, dit M. Baillet, *ont cru que l'unique moïen de sauver l'honeur de Beze etoit de doner à ces poesies le titre de* Juvenilia, *& de travestir leur Auteur en faisant passer son nom du grec en latin, & en renversant son surnom par une espece d'anagramme ou de metathese comme nous le verrons au titre d'*[illegible]*eodatus Seba, parmi les Auteurs deguisez.* Il ajoute que c'est à tort qu'on accuse les Catholiques *d'avoir fait faire les editions de ces Vers à mesure que Beze & ceux de sa Communion travailloient à leur supression: car enfin qui est ce qui a donné le jour à toutes ces poesies si ce n'est Janus Gruter, H. Etienne, George Sigismond de Zastrissell. qui tous ont eté protestans? Et ne lisons nous pas que Beze* agé de 78. ans accomplis donna lui meme tous ses vers de la meilleure grace du

* M. Colomiez a fait la meme remarque Bibl. chol.

du monde, afin qu'il fussent imprimez en sa presence l'an 1597. *avec les plus beaux caracteres que l'on pût trouver chez les Etiennes*? Mais ceux qui savent qu'en l'an 1569. Beze fit imprimer un recueil de ses poesies, * dont il retrancha tout ce qui pouvoit offenser les oreilles chastes, & que dans ses notes sur le I. chap. de S. Matthieu au mot παραδειγματίσαι il reconoit qu'il s'etoit deshonoré dans sa jeunesse par des vers impurs, tache qu'il espere que ses actions & ses paroles auront effacée, ceux dis-je, qui savent cela ne croiront point qu'il faille prendre au pied de la lettre cette expression generale, *tous ses vers*, & y comprendre meme ceux qu'il avoit detestez plusieurs années auparavant. M. Baillet rend justice à Theodore de Beze sur d'autres choses, & apres avoir achevé cet article il nous parle de Pontus de Thiard qui survequit à tous ses confreres de la Pleiade, & qui ne devint Eveque de Challon sur Saone, qu'apres *avoir pleuré les pechez de sa jeunesse & de sa Muse*, mais ce fut sans renoncer à la vertu de bien boire qui paroissoit *autrefois inseparable de la qualité de poete*. Il avoit un estomac *capable de faire taxir*

* *Vetera illa quæ nunquam edita esse præstabat non tantum abdicari verùm etiam prorsus aboleri*. Epi. Dedic. à André Dudithius.

les plus grandes cuves, & les meilleurs vins de Bourgogne étoient encore trop grossiers pour la subtilité du feu qui le devoroit. Tous les jours en se couchant *outre les prises ordinaires de la journée où il ne souffroit point d'eau, il avoit coutume de boire encore un pot avant que de s'endormir.* Il ne faut *pourtant pas s'imaginer que ce fust par aucun effet d'intemperance.* Il joüit *d'une santé robuste jusqu'à l'age de* 80. *ans*. On auroit donc pu faire graver sur son tombeau ce qui fut mis sur celui de Darius 1. du nom Roy de Perse, *οἶνον πολὺν πίνειν ἐδυνάμην, καὶ τοῦτον φέρειν καλῶς, j'ai pû boire beaucoup de vin & le bien porter.* Socrate tout Philosophe qu'il etoit eust pu se vanter de quelque chose de semblable, car *bien * qu'il n'aimast pas à boire, neanmoins quand on l'y forçoit personne ne lui pouvoit tenir tete, & il y avoit cela d'admirable qu'il ne s'en etoit jamais trouvé incommodé.* Mais sans doute il y avoit dans l'Eveque de Challon plus que Socrate.

On lira avec plaisir dans la suite de ce volume les recompenses excessives dont les poesies de Desportes furent paiées. Or comme il ne s'avisa que fort tard à traduire le Pseautier, delà vient que c'est le moins estimable de tous ses

Ou-

* *Charpent. vie de Socr. p.* 100.

Ouvrages. La plupart des Poetes ne tournent leur muse du coté de la devotion que quand ils sont vieux, en quoi ils imitent beaucoup de femmes galantes, & cela fait que leurs poesies spirituelles sont les plus mechantes de toutes en qualité de poesies. Ce n'est que la lie de leur esprit la plupart du tems: il vaudroit mieux selon les principes fort Chretiens de M. Baillet qu'ils commençassent plutot à sanctifier leurs Muses, & qu'ils ne gatassent point les jeunes coeurs par des images d'une trop grande tendresse. C'est le defaut qu'il blame sur tout dans le Bonarelli Auteur de la Philis de Scire, dans le Guarini, & dans le Cavalier Marin. Il soutient que le poeme du 1. est fort dangereus parce qu'on y voit une Nimphe si amoureuse de 2. bergers tout à la fois, *qu'elle ne trouve que la mort qui puisse terminer le differend*, & il dit que *quand les Predicateurs & les Directeurs de conscience seroient venus à bout de bannir du monde toutes les tendresses de l'amour illicite, on les retrouveroit presque toutes dans le pernicieux* Pastor fido du Guarini, Ouvrage qui au raport du Sr. Vittorio Rossi, *a jetté une infinité de jeunes filles dans la prostitution, & causé des desordres pitoiables dans les familles entre les personnes mariées*. On trou-

ve ici que le Cavalier Marin n'est pas tout à fait si dangereux, car *comme il a eu la mechanceté d'attacher la saleté à ses expressions aussi bien qu'à ses pensées il a procuré par ce moien une espece de petit bien dans le monde sans y songer & contre son intention, puis qu'au moins a-t'il donné de l'horreur aux honnêtes gens, & detourné de la lecture de tant de sottises, ceux qui n'aiment pas l'obscenité grossiere.* On nous raporte apres cela un peu amplement ce que Mr. Chapelain a publié sur l'Adonis de cet Auteur, *ce gros fatras d'amourettes* qui comprend 41448. vers, & dont l'Epitre dedicatoire à Marie de Medicis auroit valu au Marini 100. mille florins, si on ne lui avoit volé toute cette somme. On n'oublie pas de nous faire un detail fort bien circonstancié de toutes les contestations qui s'eleverent en Italie au sujet de ce poeme, & de nous dire que le Cavalier Stigliani qui le critiqua se vit sur les bras un grand nombre d'Antagonistes, & *que la plupart des adorateurs de l'infame Adonis etoient des Pretres, des Religieux, & des plus honnetes gens de la nation.*

L'article de Malherbe est fort plein & fort instructif: celui de Loüis de Gongora nous represente un genie fort elevé, mais celui de Lopé de Vega nous donne

donne l'idée du plus diligent Ecrivain qu'on ait jamais veu ; Lucilius n'en aprochoit pas, quoi qu'il pust faire 200 vers *stans pede in uno*. Peu de gens liront sans rire ce qui concerne un poete Gascon nommé S. Blancat qui dans son poeme sur la naissance de Loüis 14 fait avoir à ce Prince des le berceau une voix plus etourdissante que les trompetes & que les tambours

Ille ore horrendum lituit respondet aperto
Obscurat que tubas vagitu, & tympana terret.

M. Mainard qui etoit du meme pays a incomparablement mieux reüssi dans la poesie, & il a eté honoré là dessus de tres grands eloges par les plus excellens maitres. On voit ici des remarques tres curieuses sur le caractere de ses vers, & meme sur son humeur. Gomberville *s'est bien echaufé pour nous faire voir dans les poësies* de Maynard *le plus grand desinteressement du monde, mais le poete nous a fait conoitre lui meme que ce n'etoit point là* son fort. *Il semble au contraire qu'il ait voulu passer pour un des plus foibles, des plus interessez, & des plus devoüez Idolatres de la divinité poetique de Richelieu*, & pour peu que l'on *ecoute les plaintes qu'il fait lui meme à l'Idole qui n'avoit point eu d'oreilles pour exaucer ses vœux, ni de mains pour remedier à sa mauvaise fortune*, on

on comprendra que son encens n'etoit point gratuit. Si l'on ajoute qu'une des raisons pourquoi le Cardinal de Richelieu ne lui fit jamais de bien, fut parce qu'il ne vouloit pas etre privé de la gloire de donner de son propre mouvement, on verra que le poete dont il s'agit en cet endroit n'oublioit pas à solliciter des recompenses, & il est fort appa rent que s'il en eust obtenu il n'auroi pas fait des vers contre la memoire d ce Cardinal. *C'est ainsi*, ajoute M. Baillet, *que la plupart des poetes defont de leu propres mains tous ces beaux Dieux qu'il ont faits eux memes lors qu'ils les voie hors d'etat de satisfaire leurs passions.* L Cardinal Mazarin l'eprouva sensiblement, puis que les memes poetes qu l'avoient couronné des plus magnifiques eloges avant la guerre de Paris, & qui revinrent à l'offrande avec plus de profusion apres le retablissement de sa fortune le dechirerent cruellement par leurs satyres pendant la persecution que le Parlement de Paris lui suscita. Le P. Rapin qui remarque dans sa 14 reflexion sur la Poetique d'Aristote, que *rien n'a peut-etre plus contribué à rendre un peu ridicule le caractere de poete que la lacheté de la flaterie où s'abaissent la plupart de ceux qui font profession de la poesie*, songeoit

geoit ſans doute auſſi bien à l'inconſtance qu'à l'excez de leurs eloges. *Les poetes*, ajoute t'il, *ſont de grans proneurs, & il y a d'ordinaire du travers dans les loüanges qu'ils donnent.*

Les plus conſiderables articles qu'il y ait dans le reſte du 4 tome ſont celui de Voiture, celui de Ceriſante tiré des Memoires de M. du Maurier, celui du P. Petau, celui du P. Hoſſchius Jeſuite Flamend, que le Pape Alexandre 7. fit tant loüer par les poetes de ſa Pleiade, celui de Daniel Heinſius, & celui de M. de *Brebeuf*. Mais n'oublions pas une penſée fort ſinguliere & un peu creuſe du ſavant Abbé d'Aubignac; il dit que ſi la Tragedie d'Eſther compoſée par du Ryer eut plus de ſuccez à Roüen qu'à Paris, ce fut parce que *la ville de Roüen etant preſque toute dans le trafic, eſt remplie d'un grand nombre de Juifs, & qu'ainſi les ſpectateurs prenoient plus de part dans les interets de cette Piece toute Judaïque par la conformité de leurs mœurs & de leurs ſentimens.*

TA-

TABLE

des Matieres principales.

Fevrier 1687.

Exa-

FIN.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1687.



A AMSTERDAM,

Chez HENRY DESBORDES, dans le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXVII.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf

Avis au Lecteur.

L'Auteur de la Reponse à l'objection de M. Leibnits n'a trouvé à redire à la traduction si ce n'est qu'on a pris casus *pour cheute, au lieu qu'il signifie cas où rencontre,*

On ne met point au titre comme à l'ordinaire , par le Sieur B.... *parce qu'il n'a rien fait aux Nouvelles de ce mois & qu'il ne les a pas mêmes leuës encore. D'habiles gens les ont faites pour lui & continueront autant de temps que cela sera necessaire. Son incommodité est cause que la reponse de M. Lufneu ne paroît point icy traduite en Francois.*

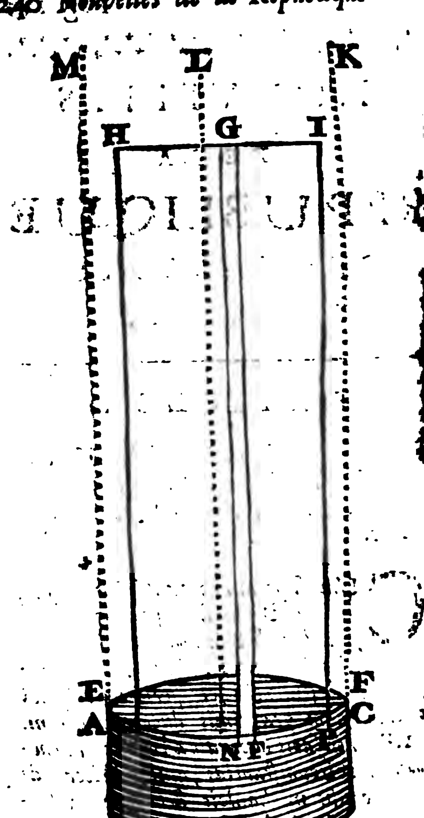
NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1687.

ARTICLE I.

Reponse de Mr. Lufneu à la difficulté que Mr. Puiolas luy a faite dans les Nouvelles du Mois de Janvier dernier.

CUm sæpe animo complector causas, unde tot & tam diversæ de rebus sensibilibus, de Phaenomenis, quæ in omnium oculos incurrunt, inter Viros doctos profluxerint sententiæ, comperio eas triplici è fonte suam præprimis ducere originem. 1. Eos non satis accurate ad omnes Phaenomenorum circumstantias, quibus judicare de eorum causis mechanicis debebant, respexisse : 2. Et in hoc sæpe fuisse hallucinatos


M
L
K
H
G
I
E
F
A
C
B
B

tos quod cùm multa & diversa in eodem experimento observarent Phænomena, unum sæpe pro altero, tanquam præcipuum unde alia fluant, id est effectum pro causa & causam pro effecto sumserint. 3. Denique præconceptas de iis opiniones & ratiocinia fallacia, antequam experimenta rite examinaverant, præpediisse, quominus veritatem rerum detegere potuerint.

Quod cum jam tum animadverteret Bacon. de Verulamio acuti vir ingenii aureo effato corripuit Philosophos: Non fingendum (inquit) aut excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat aut ferat. Quod assertum exemplis è Veterum aut Neotericorum scriptis longa serie dispositis illustrare haud necessarium judico; Quia in hisce meis ad Viri Cl. Puiolasii objectiones responsionibus evidenter (puto) demonstrabo eum, alias in mechanicis versatissimum, ob easdem causas cæspitasse, nec absque iis fuisset, unquam suas propositurum fuisse objectiones.

Etenim si rite examinemus primam & ultimam objectionum partem, clare liquet Authorem, quod pace illius dixerim, non capere experimentum, nec satis sedulo ad omnes illius circumstantias attendisse. Dicit quippe primo se credere Stevini Hypothesin eo quo illam proposui sensu esse falsam; & sub finem disertis verbis asserit fundum, dum est in CD, id est antequam elevatur, nisi ab

aquæ gravitate specificâ non premi. Cui asserto tanquam fundamento stabili cum omnia authoris dicta innitantur, unam atque alteram circumstantiam, quarum prima in experimenti descriptione comparuit, afferam, quibus illius objectiones corruent penitus. Notavi quippe postquam cylindrus & tubulus ML repleti erant aquâ, Virum D. de Volder operculo imposuisse aut 30 libras, dein relaxasse quatuor cochleas, quibus operculum cylindro annectebatur, atque eo ipso aquam elevato operculo effluxisse. Quam circumstantiam si solam respexisset, qui potuisset D. Papinus negare veritatem experimenti, & hypothesin Stevini tanquam falsam rejicere? & quonam pacto illius causam in sola fundi elevatione quæsivisset? Nulla certa vis hic infertur fundo, nisi ab incumbente & premente aquâ; & tamen elevatur sola aquæ in illum pressione & in operculum regurgitatione (nulla namque alia hic apparet aut concipi potest causa, ut mox comparebit) operculum, cui pondus incumbit 30 aut 40 librarum. Et ut luce meridiana clarius constet fundum, dum est in CD seu ante sui elevationem, actu premi ea gravitate ac vi, quam conatus sum probare, alteram, quam primo non annotavi, circumstantiam paucis apponam. Vidi primam machinam, quam conficiendam curaverat D. de Volder e quatuor asseribus sibi mutuo quam fieri potuit acc-

accuratissime coagmentatis, ne aqua efflueret Fundo, ut in praecedenti experimento, rite disposito replebatur vas istud quadratum aquâ. Sed nulla hactenus per commissuras effluebat aqua: operculo autem ei coaptato & tubulo aqua ad 5 pedum altitudinem repleto, tantam vim pressionis exercebat aqua in fundum & in vasis latera, ut undiquaque per commissuras asserum efflueret. Quas dein pice accuratissime obturari; sed frustra, aqua nihilominus undiquaque perfluente, curavit; unde coactus fuit eam quam supra descripsimus è cupro fieri machinam.

E *quibus iterum evidenter constat aquae pressionem in fundum & latera (secundum leges hydrostatices) non ab elevatione fundi, sed ab aquae incumbentis pressione dependere. Profecto non video, quid amplius desiderari queat ad certitudinem alicujus experimenti & veritatem cujusspiam hypothesios ei innixae astruendam, praeter ea quae jam adduxi phaenomena. Quae pauca sufficere ad evertenda ea omnia quae primo dicit author de modo quo vult aquam premere ante fundi elevationem, & ad diluenda ea quae sub finem proponit ratiocinia, quibus explicare conatus est phaenomenon, firmiter persuadeor; tamen ut experimenti ex hypothesios veritas eo magis stet inconcussa, & fallaciam in authoris ratio-*

 ciniis

cinii, & debilitatem objectionis contra ratio- nem à me allatā una demonstrare aggrediar.

Supponit itaque aquam, quæ in cylindro continetur divisam in 5 columnas, quarum singula fundum premit uno gradu gravitatis: si nunc columnæ CD accedat DE quinque gradibus exsuperans quamlibet aliarum, evidentissimum putat, singulam earum unum gravitatis gradum nacturam; adeoque fundum solummodo 10 gravitatis gradibus pressum iri.

Quem modum communicationis motûs applicuisset author corporibus solidis per lineam rectam motis, non vero pressioni liquidorum, quæ longe alias & diversissimas observat leges, non adeo gravibus se intricasset difficultatibus. Nam si sedulo perpendamus, quo pacto aqua quæ stagnat in vase quopiam premat fundum, comperimus omnes ejus columnas, in quas imaginatione potest dividi, æquis viribus debere premere, sicque unam ut FB in æquilibrio esse cum EFK, & hanc cum DEK, & sic porro FB mediantibus columnis lateralibus æquilibrati cum AGH; unde liquet vel tenuissimam columnam, modo ejusdem sit cum lateralibus altitudinis, posse resistere pressioni millenarum aliarum vicinarum; quam legem communicationis motus in corporibus solidis nemo unquam observavit. Quibus præmissis evidentissime con-

stabit

stabit longe alia ratione fieri pressionem ac vult Puiolasius, eumque παραλογίζειν. Nam si concipiamus columnam DEHK prolongari in C, ita ut CHK sit quintuplo altior: evidens est partem fundi DE quintuplo plus premi quam antea, adeo ut si prius tantum uno premeretur gradu, jam sex in eam premant gradus. Probavi autem supra omnes liquoris stagnantis columnas æqualiter in se invicem & in fundum premere debere; unde sequitur columnam CD tota sua gravitate premere in DH, EK, & mediantibus iis in omnes alias (si vel millena forent) eandem exercere pressionem; unde patet fundum æquali vi in hoc casu premi, ac si latera cylindri recta assurgerent. q. e. d. Ex iis, quæ nunc satis superque demonstrare sum conatus, deinceps proclive erit objectionem contra explicationem experimenti, quam proposui, diluere. Ait quippe non sequi necessario columnam HD & alias laterales debere ascendere, licet supponamus universam columnam CDE premere in CD; Nam qua via (inquit) ascenderet, cum operculum ipsi resistat insuperabiliter? Nullo certe negotio probarem authori, si non obstaret operculum, columnam CDE pressione in DH aliasque vicinas elevaturam eas ad eam altitudinem, ubi nempe forent omnes in æquilibrio. Nunc vero cum columna DH præ-

 pediatur,

pediatur, quominus ascendat, cum evidentissimum est eam à CDE premi versus operculum, quod dum permeare nequit, & stagnat eandem in partem fundi GD pressionem exercet, quam DEC in DE, hocque pacto non descendit DEC, id est in æquilibrio manet cum DH; eadem ratione DH cum AH, & sic porro omnes inter sese æqualiter premunt. Non possum igitur concipere, quid author velit dum dicit, non jam sequi columnas laterales debere ascendere; Quippe unica ratio illius pressionis inde derivanda venit, ut latius supra deduximus, quod ascendere non possint, sed urgentur & premuntur ut ascendant, si daretur via; Quam itaque objectionem seu difficultatem movent, adeo non destruit hypothesin ut eam potius stabiliat. Et ut pateat quantopere ista omnia legibus mechanicis, quas observant liquida, sint consona, paucis demonstrabo eandem veritatem, quam de aqua asseruit Stevinus, in aere pariter habere locum. Supponamus ex. gr. vas ABCD mercurio repletum, deinde tubulum FP aere quantum fieri potest liberum & mercurio refertum altero sui extremo F mercurio immergi; altero orificio G. hermetice sigillato. Constat experientia mercurium pro varia atmosphaerae gravitate ad 27, 28 aut 29 pollicum altitudinem supra mercu-

rii

rii in vaſe contenti ſuperficiem remanere ſuſpenſum. Cujus Phaenomeni cauſam vix puto quemquam dari, qui non indubitatis ratiociniis in atmoſphaerae preſſionem & gravitationem conferat. Statuunt ergo columnam atmoſphaerae lateralem, ut NL *ejuſdem cum ea Mercurii, quae in tubulo* GF *continetur, diametri, ſed diverſae altitudinis in aequilibrio, ſeu eandem in Mercurium in vaſe contentum preſſionem excitare. Sed concipiamus eidem Mercurio immergi altero orificio tubulum* HIOP, *omniaque fieri ut in praecedenti caſu, manebit ſuſpenſus Mercurius eadem qua prius, altitudine. E quo experimento tam liquet columnarum latitudinem preſſionem liquorum nec minuere nec augere, ſed tantum quia fundo aut ſuperficiei cujuſpiam liquoris incumbunt altitudinem. Cujus Phaenomeni rationem nunquam è ratiociniis ſuis deducere poſſet Puiolaſius; imo nil facilius foret quam ipſi demonſtrare, ſi ejus fundamenta eſſet principiis, eam experientiam, ut ut indubiam, oportere eſſe falſam. Et ni jam nimius fuiſſem in aſſerendo de quo nunc agitur experimento, facillime oſtenderem, quamplurima alia & hydroſtatices & ſtatices phaenomena è principiis, quae ſtabilitum ivi, nullo negotio poſſe deduci, ratiocinia vero authoris ea penitus evertere. Multi forſan erunt, qui bene intellectis quae jam latius deduximus ratiociniis, me laborem pla-*

ne inutilem suscipere arbitrabuntur, dum explicationem experimenti, quam proposuit author, singulatim convellere aggredior; cum quivis illius imbecillitatem poterit percipere; in gratiam tamen eorum, qui forte non tam facile suo marte eam queant detegere, paucis absolvam.

Ex hypothesi igitur authoris fundus non premitur ante ejus elevationem (cujus contrarium tamen latius diduximus) nisi aquæ specifica gravitate. Quo posito, quid quæso impedit, quominus pondus 14 aut 15 librarum in hoc nostro casu illum attollere non possit? Nam quod author dicit, fundum non posse attolli, nisi aquam in columnis lateralibus elevet, quæ dum eminens habet operculum invincibiliter resistens tantam sensit resistentiam ac reperit in tubulo C D E, *plane non satisfacit, cum supponit ea quæ naturæ fluidorum non quadrant. Etenim si supponamus in tubulo* CDE *duas tresve aquæ libras contineri, quid prohibebit, quominus columnæ laterales per aperturam in tubulo possint ascendere: fluiditatis quippe est per minimos anfractus posse labi. Et quod addit, operculum invincibiliter resistere, probat nulla vi fundum debere attolli, quia superata vi aquæ in* CDE, *ne quidem millecuplo*

majori

majori operculi resistentiam evinc.

Cætera vero quæ de resistentia operculi addit author, quia superius refutata dedimus, non moror amplius. Hoc tantum addam, in suspensione Mercurii in latiori tubulo (de quo supra) apparere, quanquam nullum sit operculum resistens, minimam tamen columnam aeriam in æquilibrio esse posse cum ea Mercurii centuplo latioris diametri. Sed tædet plura quæ in confirmationem dici queant argumenta & experimenta adducere; cum jam plus satis, quæ demonstranda mihi incumbebant, & rationibus & experimentis confirmata esse habeo persuasissimum.

Quæ tamen si D. Puiolasio non satisfaciant, obnixe rogo, suas publice difficultates communicare ne dedignetur, ut hinc tandem constet, quid veri aut falsi in nostris ratiociniis lateat. Si vera sunt, nec difficultates ullas amplius nectere licebit, aut facile solubiles, retinebo ea mordicus; sin viceversa, tanquam falsa ea plane & aperte rejicere animum induxi meum. Itaque

Hanc veniam damus petimusque vicissim.

ARTICLE II.

Articles de Reünion entre les Protestans de la Confession d'Ausbourg & les Reformez, proposez par un Theologien de la Confession d'Ausbourg. A Rotterdam chez Abraham Acher prés de la Bourse. 1687. in 4.

L'Auteur de ces Articles est de la Confession d'Ausbourg, & le Traducteur est Reformé. C'est déja une espece de reünion des deux Religions dans l'Ouvrage; peut-etre est-ce un presage de la reünion qu'on souhaite qu'il produise dans le monde. L'Auteur propose ici 24. articles, dont 18. regardent la theorie, & six regardent la pratique. C'est pourquoi il apelle ces six derniers *articuli practici*: & les premiers il les apelle *dogmatici*.

Dans le premier des articles dogmatiques il expose brievement l'unité d'un Dieu & d'un principe Createur & conservateur de toutes choses, ayant trois personnes dans son unique essence.

Le second contient la corruption du genre humain, sa chute, & le malheur que tous les hommes ont de naître en

peché originel. Ces deux articles excluent déja plusieurs dogmes des Sociniens. 3. Le troisiéme article expose l'amour general que Dieu porte à tous les hommes & à chacun d'eux, dont il a donné des marques dans l'envoi de son Fils: là dedans l'Auteur explique comment & à quel égard la redemption par Jesus-Christ apartient à tout le genre humain. 4. Dans le quatriéme article il est parlé de la confiance en la misericorde de Dieu: de maniere qu'on voit bien qu'il en veut au Dogme des Catholiques Romains, qui veulent que l'homme soit toujours en doute & en defiance de son salut. 5. Le cinquiéme éloigne de Dieu tout ce qui pourroit faire prejudice à l'idée de sa sainteté. 6. Le sixiéme explique le mystere de l'incarnation & de l'union des deux natures en Jesus-Christ, sans qu'il paroisse que l'Auteur soit Ubiquitaire, & sans rien dire qui puisse être en achoppement à ceux qui n'aiment pas le dogme de l'ubiquité. 7. Le septiéme article parle de la redemption acquise par la mort de Jesus-Christ: & l'Auteur ne manque pas de donner à cette redemption toute l'étenduë que lui donnent les Theologiens de son parti. 8. Le huitiéme ne devoit pas fournir matiere de contro-

verse, car il explique les devoirs de re connoissance & d'obeissance qu'on doit rendre au Redempteur. Cependant les Docteurs de la grace particuliere ne laissent pas d'y trouver un petit coup qui les frape en passant. Là dedans, en attribuant tous les honneurs au Redempteur, il detruit tout honneur religieux rendu aux images, & tout culte d'invocation addressé aux Saints. 9. Le neuvieme explique la conversion & la maniere de la conversion de l'homme en des termes qui ne feront jamais soupçonner l'Auteur d'être Pelagien : car il y exprime clairement l'absoluë necessité d'une operation interne du Saint Esprit, qui est la même, dit-il., que celle qui a ressuscité Jesus-Christ des morts. 10. Le dixieme article parle de la justification, & il en parle en suivant la methode de rigueur pour exclure tout merite, toute necessité de bonnes oeuvres comme prealable. Peut-être trouvera-t-on qu'en cet endroit il a retenu quelque chose de la dureté qui se trouve dans les expressions de Luther sur la matiere. Cependant & l'article même & toute la suite fait voir qu'il ne donne aucune atteinte à la necessité des bonnes oeuvres. 11. L'onzieme article contient les devoirs de ceux qui sont justifiez ; & c'est

c'est là où il dit tout ce qui est necessaire pour éloigner de son parti le soupçon de faire les œuvres moins necessaires au salut qu'on ne doit. 12. Dans l'article 12 où il est parlé de la misere de ceux qui retombent apres avoir eté justifiez, il y a bien des choses ausquelles tout le monde donne les mains. Mais l'Auteur a pris grand soin d'y inserer le dogme opposé à ce que les partisans du Synode de Dordrecht appellent *la perseverance des Saints*. 13. Le treizieme article en établissant la suffisance de la contrition & de la foi vive pour le salut exclut le merite des bonnes œuvres encore une fois, & pose la certitude que chaque fidele doit avoir de son salut : dogme commun aux Protestans de l'une & de l'autre communion, mais qui ne s'accorde pas trop bien avec celui de la *non-perseverance des justifiez*. Car il n'est pas aisé de concevoir comment un justifié peut être certain de son salut, s'il ne peut être assuré de sa perseverance. 14. Le quatorzieme article parle du bapteme, & l'Auteur ne manque pas d'éloigner les erreurs des Anabaptistes. Il s'explique aussi de maniere à faire comprendre que, selon lui, tous les enfans baptisez reçoivent l'efficace du bapteme. 15. Le quinzieme article est important

portant à l'égard des Reformez, car il traite de l'Eucharistie. L'Auteur se tire tres bien de ce pas difficile; & s'il a trouvé moyen de satisfaire les siens, on croit qu'il a aussi donné lieu aux autres d'être satisfaits, n'y eût-il que ces paroles, *les saintes Ecritures ne nous enseignent nulle part qu'il y ait rien autre chose à croire de renfermé dans ces accidents que la substance terrestre du pain & du vin.* Ces paroles n'ont point du tout dessein d'exclure la presence reelle à la maniere que les Lutheriens la conçoivent, mais elles font bien voir que les Catholiques Romains n'ont pas trop lieu de se prevaloir de leur conformité avec les Lutheriens sur cet article. L'Auteur fait dire à Jesus-Christ parlant à ses disciples, *Ceci que je vous presente avec ce pain, est mon corps.* Cela ne manquera pas de servir de matiere de querelle pour les Theologiens reformez. Ils diront sans doute que ce Docteur Lutherien a mis sa paraphrase au lieu du texte, & voulant mettre une paraphrase en la place du texte, ils diront qu'il eût mieux valu faire dire à Jesus-Christ, *ce que je vous presente dans ce pain ou par ce pain est mon corps.* Au reste afin que les Catholiques Romains ne puissent pretendre avoir quelque ressemblance de sentiment sur la matiere de

l'Eu

l'Eucharistie avec l'Auteur & ceux de son parti, il condamne formellement la transsubstantiation, le sacrifice de la Messe, le retranchement de la coupe & l'adoration. 16. Le seiziéme article explique la veritable cause du salut, & il l'attribuë tout entier à la misericorde de Dieu & à l'obeissance de Jesus-Christ, sans en exclure la foi, la contrition, &c. comme conditions. 17. Le dixseptiéme article explique comment & sous quel titre les bonnes œuvres obtiennent leur recompense. C'est de la bonté de Dieu & de sa fidelité dans ses promesses, & non d'aucun merite. 18. Le dixhuitiéme & dernier article des Dogmatiques parle de la Predestination & de l'Election. L'Auteur a paru trop exact dans tous les articles precedens à faire entrer dans son systeme tous les dogmes de son parti, pour qu'on puisse soupçonner qu'il les ait oubliez ici. Il n'est donc pas malaisé à deviner que le dogme de l'Election conditionnée y est fort bien exprimé, & par consequent celui de la Predestination absoluë exclus.

Le premier des six articles Pratiques dit, qu'on ne fera point d'affaire à aucune Eglise Protestante pour des Ceremonies. 2. Le second, que sur le même sujet des ceremonies on n'érigera point

les uns contre les autres. 3. Le troisieme donne permission de se joindre à toutes les assemblées Protestantes qui professeront de bonne foi les articles Dogmatiques de l'union. 4. Le quatrieme dit que ceux qui recevront les articles dans un sens étendu, & non dans leur sens de rigueur, ne laisseront pas d'être admis. Le 5 article met à couvert tous les definits de l'une & de l'autre communion, & empéche qu'on ne les damne temerairement; & par ce moyen il inspire aussi un esprit de charité aux vivans les uns pour les autres. Ainsi cét article sera sans doute au goût de toutes les personnes raisonnables. 6. Le sixieme article enseigne comment on doit conduire à l'égard des Protestans qui hesitent encore sur quelques articles moins importans, qui ne sont pas formellement renfermez dans les 18 articles Dogmatiques, & comment on les doit instruire & supporter avec un esprit de charité.

C'est là le plan & le projet de reünion que le Docteur propose. Mais je prevoi qu'on lui demandera des éclaircissemens. On voudra sçavoir, par exemple, de quelle maniere il entend que les articles soient reçus par les deux partis qui se doivent reünir: si c'est par voye de

de souscription, ou par voye de mutuelle tolerance dans les endroits où l'on ne s'accorderoit pas tout à fait. La derniere voye qui est celle de la tolerance levera bien des difficultez. Mais la voye de la souscription apportera bien des embarras. Car on ne se depouille pas de ses sentimens en faveur de la paix comme d'une chemise, & on ne pourroit pas se resoudre à signer des propositions contre sa conscience, encore que ce fût pour le bien de la paix. On ne doute pas que la charité de ces Messieurs n'ouvre une porte pour sortir de ce mechant endroit. On souhaitera aussi de sçavoir comment on comprend la réunion au sujet des assemblées. Si dans les lieux où il y a des Lutheriens & des Reformez ils devront en consequence de cet accord faire leurs assemblées & leurs devotions dans le même lieu, ou si les assemblées demeureront separées. Il est à craindre si l'on prend le dernier parti, que la separation des assemblées ne rejette dans la separation des esprits. Et si les assemblées se rejoignent, il est à craindre d'autre part que la diversité des sentimens qu'on y portera ne fasse renaître la division. Mais sans doute les lumieres de ceux que Dieu employera à ce grand ouvrage surmonteront aussi cette dif-

difficulté comme toutes les autres. En general je pense qu'on doit prendre le parti de ne se point rebuter par les difficultez qu'on envisage d'abord dans cette grande affaire. Car c'est là precisément le moyen de faire échoüer tous les grands desseins, & pour empêcher qu'on ne les entreprenne. Quand Dieu se mêle d'une affaire, elle ne sauroit manquer de succez. Or de quelle affaire Dieu se méleroit-il, s'il ne se méloit de celle-là? Car c'est proprement son affaire. Voila matiere à traiter dans les congregations *de propaganda fide*. Car ces Messieurs ne manqueront pas à redoubler les soins qui leur ont si bien reüssi pour nourrir la discorde entre les deux partis.

Je n'ay encore rien dit du Traducteur, qui n'a rien mis du sien ici qu'un petit avant-propos à la teste de l'edition. Il paroit qu'il voudroit bien que l'Auteur se fût tenu dans des termes plus generaux au sujet de certains dogmes qui divisent les deux partis. Comme sont la grace universelle, ou particuliere; la chute finale, ou la perseverance des vrais Saints; la grace resistible ou irresistible; le decret absolu ou conditionné de la Predestination. Ce ne sont point là des endroits sur lesquels les peuples puissent beaucoup s'accrocher. Car ce sont

des

des controverses assez metaphysiques & qui ne sont gueres de leur ressort. Mais il est aisé de voir que le Traducteur craint que les doctes qui poussent leur exactitude bien loin, ne s'aheurtent sur les articles, & même n'aillent jusqu'à la chicane. Le temps nous apprendra ce qui en sera. Ce que le Traducteur nous dit de plus important dans sa preface, c'est qu'il y a des Grands qui ont entrepris cette oeuvre de la reünion des Protestans. Les têtes ont de grandes influences sur les membres. Et si les Princes des deux Communions prennent cette affaire fortement à coeur, il n'y a pas lieu de douter qu'ils n'y reüssissent, & cela leur feroit beaucoup d'honneur. Autrefois les Princes ne cherchoient pas leur gloire dans les affaires de l'Eglise. Mais l'exemple de la Cour de France fait voir que les têtes les plus chargées de couronnes & de lauriers savent aussi considerer les reünions & les affaires Ecclesiastiques, comme la source de la plus grande & de la plus solide gloire. C'est un exemple qui donne une leçon aux Princes Protestans.

AR.

ARTICLE III.

Prænotionum Canonicarum Libri 5. quibus sacri Juris atque universi studii Ecclesiastici Principia & adminicula enucleantur. Exarabat Joannes Doujat *Antecessorum Parisiensium ac Regiorum Professorum Primicerius, eoque nomine Comes.* Parisiis apud Jo. Baptistam Coignard, via S. Jacobi, 1687. in 4.

CEt ouvrage comprend un recueil methodique des connoissances qui par l'avis de l'Auteur sont necessaires pour entrer avec fruit dans l'étude du droit Canonique & de la Theologie; & qui suffisent à la jeunesse pour avoir une generale notion des choses qui regardent ces deux sciences; en sorte qu'on ne prenne point de fausses idées.

Il traite premierement la matiere du droit Ecclesiastique. Elle consiste principalement en quatre sortes d'ouvrages, qui sont comme les sources communes d'où la Theologie aussi bien que le droit Canonique puisent & autorisent leurs maximes. Ce sont les livres de la sainte Ecriture, les canons des Conciles, les Decrets & Epîtres des Papes, & les Ecrits des Peres de l'Eglise Grecque & La-

Latine. Dans ces quatre sortes de livres il marque succinctement le nom, le tems, & l'autorité de chacun. Cela s'entend de ceux que les Collecteurs des Canons ont employez dans leurs Compilations. Son principal dessein est de distinguer par tout, suivant l'opinion des Savans, ce qui est supposé d'avec ce qui est veritable: non pas en examinant à fonds les questions difficiles (ce qui seroit une entreprise de trop longue haleine, & embarrasseroit trop ceux qui commencent) mais en indiquant les choses douteuses, & les principaux Auteurs critiques qui en parlent plus au long.

En second lieu continuant dans le même dessein il raporte les Collections des Canons Grecques & Latines suivant l'ordre des tems, & donne exactement l'Histoire & l'ordre de chacune, avec les observations necessaires.

Apres cela il parle des Interpretes & Jurisconsultes Canoniques anciens & nouveaux avec leurs Ouvrages, & les choses les plus remarquables de la vie de chacun.

De là il passe aux Auteurs de l'Histoire Ecclesiastique generale & particuliere, à ceux de la Chronologie & de la Geographie aussi Ecclesiastique, & à

ceux qui ont traité des Offices de l'Eglise, & des cas de conscience. Il ajoute les abbreviations ordinaires, & les manieres reçûes de citer l'un & l'autre Droit, dont se servent les Jurisconsultes avec l'explication de certains termes familiers aux interpretes en Droit Canonique. Il acheve par la consideration de la fin de cette science, par la maniere de l'étudier & de s'en servir.

Comme il est persuadé qu'il n'y a rien de plus utile pour rendre les esprits capables des sciences auxquelles ils veulent s'appliquer, que ces sortes d'instructions preliminaires, il a fort avancé un pareil traité sur le Droit Civil, dont il pourra faire part au public, si Dieu veut qu'il vive encore quelque année.

Il y a long-temps que l'un & l'autre de ces traitez auroit veu le jour, si l'Auteur n'eut été diverti de ce travail par d'autres ouvrages auxquels il a été engagé.

L'Epître Dedicatoire adressée au Clergé de France est datée du mois de Novembre 1675.

Il a donné entre autres ouvrages 1. *Specimen Juris Ecclesiastici in Gallia recepti* in 12. an. 1671. 2. Un *Abregé de l'Histoire Romaine & Grecque sur Velleius Pa-*

Paterculus traduit & supplée depuis le commencement de l'Histoire Prophane, avec une chronologie accommodée au sujet par les années du monde, devant & aprés les Olympiades, devant & aprés la fondation de Rome & avant Jesus-Christ in 12. Pour Monseigneur le Dauphin en 1672. 3. *L'Histoire du Droit Canonique* avec un essay de Geographie Alphabetique, & une petite Chronologie pour ce même Droit. in 12. en 1675. 4. *Historia Juris Civilis* in 12. 1678. 5. *Titi Livii Opera* quæ extant cum Notis & Interpretationibus & Supplementis librorum deperditorum per Freinshemium, & Lauinarum Libri 45. per J. Doujatium ad usum Serenissimi Delphini 6. vol. in 4. 1680. & 1682. 6. *Notæ ad Theophili Paraphrasin Instit. Justin.* 2. vol. in 12. an. 1683. 7. Lancelotti Instit. Canon. cum Notis, quibus Ecclesiastica Antiquitates, præcipua Tridentinæ Synodi Capita & propria Ecclesiæ Gallicanæ Jura indicantur 2. vol. in 12. 1685. Il y a une 2. Edition du premier, & du 3. il ne se trouve plus d'exemplaire du 2. & du 4. On a imprimé, comme de lui, quelques Pouillez de Benefices, ou Catalogues de Convents sous le nom de *Spondanus* 1. & 3. dont il a temoigné n'être point l'Auteur.

ceux qui ont traité d[illegible]
fe, & des cas de [illegible]
les abbreviatio[illegible]
nieres reçûe[illegible]
Droit, do[illegible]
tes avec [illegible]
mes far[illegible]
Cano[illegible]
tion[illegible]
m[illegible]

ARTICLE IV.

Epistola ad Caesarium juxta exemplar Cl. V. Bigotii : cui adjunctae sunt Apostolicae dissertationes. 1. de Apollinaris Haeresi. 2. de variis Athanasio suppositititiis operibus. 3. adversus Simonium authore Jac. Basnage. Roterodami. excudebat Abraham Acher prope bursam 1687. 8. c'est-à-dire, *L'epître de Saint Chrysostome au Moine Caesarius avec trois dissertations.*

LA premiere piece qui compose ce recueüil, est la lettre de S. Chrysostome à Cæsarius; Pierre Martyr étoit le premier qui l'avoit aportée d'Italie, & qui en avoit cité dans sa dispute contre l'Evêque de Vincester, ce fameux passage qui renverse la Transubstantiation, mais l'exemplaire de P. Martyr ayant été perdu avec le reste de la bibliotheque de Crammer, on avoit accusé les Protestans d'avoir supposé cette piece & de ne l'oser publier de peur que la fausseté n'en sautât aux yeux; le savant M. Bigot l'aiant trouvée à Florence dans le Monastere de S. Marc, la fit imprimer à Paris, avec la vie de S. Chrysostome par Palladius. Mais ceux qui examinent

nent les livres n'ayans pas trouvé à propos que cet ouvrage parût, on l'ôta de tous les exemplaires aussi bien que l'endroit de la Preface qui regardoit cet Ouvrage. Cependant on ne put empêcher qu'il ne s'en distribuât quelque exemplaire; il est enfin tombé entre les mains des Protestans qui n'ont pas manqué de s'en prevaloir comme nous l'avons * déja remarqué.

M. Bigot prouve dans sa Preface que cette épître est veritablement de S. Chrysostome puisque les Peres Grecs l'ont citée souvent, & que s'il y a quelque chose de dur contre la Transubstantiation dans cette Epître, on le doit excuser puisque ce Pere explique & defend ailleurs la presence Réele avec beaucoup de force, ce qui lui a fait donner le titre de Docteur de l'Eucharistie, comme Saint Paul est apellé celui de la Grace; nous avons déja dit que cette Epître n'est remarquable que par le passage qui regarde la Transubstantiation, ainsi nous ne nous y arrêterons pas d'avantage.

La seconde piece de ce recüeil est une dissertation de M. Basnage sur l'Heresie des Apollinaristes contre lesquels l'Epître de S. Chrysostome a été écrite. Il remarque d'abord une faute que commet-

* *Nov. Decemb.* 1686. *p.* 1429.

tent presque tous ceux qui font l'Histoire des Heresies, qui chargent leurs Auteurs d'une infinité de crimes, & en attribuent toujours l'origine à quelque mouvement de vengeance, d'ambition, ou d'avarice comme si nôtre ame naturellement remplie d'ignorance, avoit besoin de tous ces secours exterieurs pour tomber dans l'erreur. L'Auteur croit qu'Apollinaire ne s'est point engagé dans son Heresie par aucun de ces motifs exterieurs. C'est pourquoi il rejette le sentiment du sçavant Pere Petau qui prétend que la cause de cette chute fut le desir de se vanger de son Evêque qui l'avoit excommunié parce qu'il avoit assisté à la recitation d'un Hymne qu'Epiphane avoit composée à l'honneur de Bachus, & on remarque pour detruire ce sentiment que long-tems apres ce malheur Apollinaire fut élevé à l'Evêché de Laodicée par les Orthodoxes; on ne reçoit pas non plus la narration de Sozomene qui raporte la source de cette Heresie à la violence d'un Evêque Arrien qui excommunia Apollinaire, & qui ne voulut jamais le recevoir en grace quelque soumission qu'on pût lui faire. Parce qu'outre que les Arriens n'étoient pas si severes, Saint Epiphane remarque qu'A-

qu'Apollinaire soufrit l'exil avec beaucoup de patience plûtôt que de souscrire à la confession de Foi que les Arriens lui presentoient, enfin on s'éloigne du sentiment de Theodoret qui attribüe cette chute à l'ambition, parce qu'on prouve que le Concile dont parle Theodoret ne fut tenu à Antioche que l'an 381. lors qu'Apollinaire avoit été déja condamné par Athanase & excommunié par le Pape, on suit donc le sentiment de Saint Epiphane qui étoit qu'Apollinaire tomba dans l'erreur par un de ces secrets Jugemens de Dieu qui permet souvent que les plus grands hommes fassent les plus grandes fautes. On cherche ensuite quelle étoit l'erreur de cet Heresiarque & on s'elogne encore ici du sentiment ordinaire, car on prouve par des extraits de ses Ouvrages, ou de ceux de ses Disciples qui nous ont été conservez, qu'Apollinaire n'a point soutenu quantité d'erreurs dont on a coûtume de le charger. Et parce que ce sont les Peres qui les premiers ont fait ces accusations, on decouvre quelques sources de leur erreur, dont les principales sont qu'on imputoit souvent au Maître ce que les Disciples qui se partagerent aussi-tôt en diverses sectes enseignoient; & ce qu'Epiphane raporte qu'on faisoit

courir divers bruits desavantageux à Apollinaire qui se trouvoient faux. On croit que l'erreur d'Apollinaire consistoit à dire que Jesus-Christ n'avoit point d'ame raisonnable,& que la Divinité lui en servoit. Et si on ne nie pas qu'il en ait eu d'autres sur la nature de l'ame au moins pretend-'on que c'est la plus importante & la principale. Apres avoir découvert le sentiment d'Apollinaire on fait le partage des sectes qui sont sorties de ce tronc. La premiere eut pour Chef un Prêtre d'Antioche nommé Vitalis, il n'ût point d'autres sentimens que ceux de son Maître, comme il paroît par la conference qu'il eut avec saint Epiphane, où il avoüe seulement qu'il ne croit point que Jesus-Christ ait une ame raisonnable. Comme il n'y a rien de plus propre pour engager les hommes dans la défence de ces sentimens que les apparences de la devotion, ce fut sous ce Chef qui étoit un homme regulier dans sa vie, exact dans toutes les fonctions de sa charge, que l'Heresie des Apollinaristes fit de plus grands progrés. Peu s'en falut que tout l'Orient sans en exempter Constantinople même ne fût infecté de cette Heresie. Les Moines s'opposerent d'abord au cours de ce mal & en arrêterent pour quelque

tems l'impetuosité, mais dans la suite ils se laisserent entrainer au torrent & furẽt les plus grands defenseurs de l'Erreur. L'Empereur se crut obligé de faire des loix cõtre les Apollinaristes & de les soûmetre à quelques peines, mais cela ne reüssit pas, & si quelques Evêques secõdant les soins de l'Empereur voulurent les réünir à leur Eglise, ils s'en repentirẽt bientôt, parce que ces reünis au lieu de quitter leur venin le porterent dans l'Eglise & le communiquerent aux autres.

La seconde secte qui sortit du corps des Apollinaristes fut la Polemienne. Timothée Evêque que saint Athanase avoit autrefois deputé aux Evêques d'Occident avec Polemius en furent les Chefs. Ce furent eux qui soûtinrent que la nature divine avoit été mêlée avec le corps de Jesus-Christ, on regarde encore Apollinaire comme le Pere des Antidicomarianites qui soûtenoient que la Vierge avoit eu commerce avec son mari depuis la naissance de Jesus-Christ. On remarque ici la securité avec laquelle les Peres refutoient les Heretiques, par l'exemple de Saint Epiphane qui combat les Antidicomarianites par ces raisons: 1. Que Joseph ayant 80. ans quand il épousa la Vierge ne pouvoit avoir aucun commerce avec elle.

2. Que comme la lionne ne porte qu'un seul faon, la Mere de Jesus-Christ qui peut être apellée Lionne comme son Fils est apellé le Lion de Juda, n'a pu avoir qu'un enfant. 3. Enfin il raporte l'Histoire de Saint Jacques qui étoit frere de Jesus-Christ, qui entroit dans le lieu tres-saint portant une Thiare. On prouve que M. de Valois qui est si judicieux dans toutes ses remarques a eu tort de se servir de ce passage de saint Epiphane pour prouver que la narration de Polycrate dans Eusebe qui assure que S. Jean portoit une lame d'or comme le Souverain Sacrificateur est veritable, puis que cette narration est manifestement fausse. Enfin on remarque qu'Apollinaire étoit le Pere des Eutychiens & des Monothelites sur l'Histoire desquels on ne fait que quelques reflexions de peur de s'engager dans une longue digression.

L'Auteur ayant examiné les progrés que fit cette Heresie, considere les moyens dont l'Eglise s'est servie pour la reprimer, il parle de divers Conciles qui l'ont condamnée, & il prouve que celui de Rome ne s'est pas tenu l'an 381. comme on le croit ordinairement, mais dans l'une des années suivantes. Il soûtient aussi contre Baronius & quel-

ques

ques autres que l'artifice qu'on attribue à S. Ephrem par lequel on dit qu'il couvrit Apollinaire d'une si grande honte qu'il en mourut, n'est qu'une fable, il descend enfin à l'Epître de S. Chrysostome, de laquelle il tire seulement diverses consequences qu'il pretend lui être avantageuses, laissant à l'Illustre M. le Moine la part qu'il s'est reservée, d'expliquer cette Epître par des notes sçavantes & par ses corrections.

La seconde dissertation tend à prouver que le *Syntagma Doctrinae* imprimé depuis quelques années sous le nom de S. Athanase est supposé. M. Banage nous avoit écrit une lettre sur ce sujet qui est inserée dans nos Nouvelles. M. Arnoldus 'a refuté cette lettre par un memoire qui se trouve aussi dans nos Nouvelles. Mais on pretend ici qu'il s'est trompé. Premierement on remarque qu'il y a tres-peu d'ouvrages qui soient veritablement de S. Athanase, que l'Afrique ayant été occupée par les Vandales, qui défendirent d'écrire sur la Generation Eternelle du Fils, quantité de Peres se servirent du nom de S. Athanase pour publier de nouveaux traitez. Que les Heretiques entr'autres les Apollinaristes ont souvent mis à la tête de leurs Ouvrages le nom de ce grand Evêque,

& que les Moines ayant un interest particulier à supposer celui-ci, il n'est pas étonnant qu'ils l'ayent fait, puisqu'ils ont été pendant plusieurs siecles les maîtres du sort des livres. Aprés cette remarque generale qui donne lieu de faire voir que divers traitez qu'on met aujourd'hui entre les ouvrages de saint Athanase ne sont pas de lui, & ont même été composez par des Ariens. On en fait d'autres particulieres. On prouve que S. Athanase n'auroit pu défendre de jurer sous peine de perdre la vie, comme il fait dans le Syntagma puisqu'il a juré lui-même devant l'Empereur Constance : qu'il n'a pu dire qu'on ne devoit jamais violer le jeune du carême puisque l'exemple de Serapion montre le contraire. Il prouve que ce fut la semaine sainte que Serapion mangea de la chair de pourceau, & non pas avant le carême, comme le croit le Pere Taumassin dont on refute les raisons. Enfin on montre que si le traité de la virginité est de S. Athanase le Syntagma ne peut être de lui parce que ces deux Auteurs se contredisent souvent, mais on ne croit pas qu'on doive attribuer à Saint Athanase l'ouvrage de la virginité comme M. Arnoldus l'a dit.

On

On entre ensuite dans la discussion des objections de Mr. Arnoldus, on prouve qu'on a eu raison d'accuser le neuvieme siecle d'ignorance, que Theodore Studite étoit un homme aveuglé par ses passions plûtôt que bon critique. Que Simeon Metaphraste si estimé par Mr. Arnoldus n'a pas eu de honte de corrompre l'epitre de St. Ignace aux Romains; & que de semblables Docteurs ne peuvent être de bons juges de la supposition d'un ouvrage. Comme M. Arnoldus avoit tiré un passage de la vie de saint Antoine pour prouver que les moines ne possedoient rien, l'Auteur defend son sentiment premierement par une preuve directe, c'est-à-dire, par les exemples de Fulrad Abbé de St. Denis, & de la Reine Radegunde, qui ont fait des donations & des testamens aprés être entrées dans le convent; par l'autorité de Gregoire le Grand, qui confirma la donation qu'un moine avoit faite en mourant; mais principalement par la loi du code Theodosien, sur laquelle il fait diverses remarques qui confirment sa pensée, & ensuite il examine le passage de la vie de St. Antoine, qui lui donne occasion de prouver que cette vie ne peut avoir été composée par St. Athanase. Il le fait par di-

verses raisons, mais principalement par le nombre des visions d'ames & de diables qui paroissent sous toutes sortes de figures, ce qui ne semble pas avoir été du gout de saint Athanase. On pourroit pourtant objecter qu'il y a des ouvrages de saint Hierôme où l'on trouve quelque chose de fort semblable à ce qu'il reproche à St. Athanase, comme une chose qui seroit indigne de lui & qui ne doit être tombée que dans l'esprit des fanatiques & des moines des siecles suivans.

On soutient encore que les Moines du tems de St. Athanase ne paioient pas les dîmes, parce que dans les premiers siecles de l'Eglise les prêtres étoient nourris des oblations que les fideles faisoient. Constantin ordonna ensuite qu'on donneroit aux pasteurs une certaine portion de bled. La loi de Constantin fut abolie par Julien l'Apostat, mais cela ne dura pas long-tems, car Jovien la retablit. D'où l'on conclud que l'auteur du Syntagma a eu tort de commander aux moines de payer les dîmes ou de prendre le nom de saint Athanase. Enfin on continue à soutenir par diverses raisons que le carême n'étoit point composé de quarante jours, comme le prend l'auteur du Syntagma,

&

ce que du temps de St. Athanase les moines avoient la liberté de se marier, puisque St. Athanase lui-même remarque qu'il y en avoit plusieurs qui avoient des enfans.

Si M. Arnoldus a eu la gloire de donner l'exemple d'une grande moderation on ne doit pas la refuser à M. Basnage, car non seulement il adresse sa reponce à M. Arnoldus, & le fait juge dans sa propre cause, mais il lui donne souvent des loüanges.

La derniere de ces dissertations regarde M. Simon. L'Auteur de la preface qu'on a mise à la tête de l'histoire critique du vieux testament avoit maltraité M. Basnage sous le nom de l'auteur de l'examen des methodes de l'assemblée du Clergé; ce qui l'a engagé à defendre ses remarques avec la même moderation qu'on a remarquée dans la dissertation precedente.

Premierement on conteste à l'auteur de cette preface qu'il y eut des scribes chez les Egyptiens du tems de Moyse, & on se sert d'un passage de Diodore de Sicile qui assure que Moyse est regardé comme le premier legislateur des Egyptiens, & le premier qui leur ait apris à coucher leurs loix par écrit. En effet c'est de Moyse que Diodore de Sicile com-

commence la liste des legislateurs Egyptiens. 2. On soutient que quand les scribes seroient fort anciens chez les Egyptiens, on ne doit pas conclure qu'il y en eut chez les Israelites, puisque leur nom même ne se trouve que dans le livre des Rois. Enfin on s'attache principalement à prouver que ces Scribes étoient differens des Prophetes. Les Scribes, dit-on, n'ont jamais eu plus de reputation qu'au tems de J. Christ; mais il n'y avoit point alors de Prophetes. Il falloit donc que les Prophetes & les Scribes fussent regardez comme deux ordres de personnes fort differens.

L'Auteur de la preface soutient que la creation *ex nihilo* n'est connue que par le secours de la tradition. On pretend ici avoir eu raison de dire le contraire, non seulement parce que St. Paul assure que les choses qui paroissent ont été formées de celles qui ne paroissent point; mais parce que Moyse l'a dû exprimer, il avoit apris cet évenement ou par la tradition ou par la revelation de Dieu, si c'étoit par la tradition, comme il y a beaucoup d'apparence, les Juifs avoient donc un terme pour exprimer que les choses avoient été tirées d'un neant, & Moyse a dû s'en servir. Si c'est par revelation, Moyse a dû sans

doute

doute exprimer le plus miraculeux de tous les évenemens qui se trouvent dans son histoire : & si les termes lui ont manqué il en a dû former de nouveaux ou chercher quelque tour d'expression pour nous l'aprendre, puis qu'il n'est pas d'un historien judicieux de s'attacher à des minuties & de passer sous silence ce qu'il y a de plus grand & de plus admirable dans l'histoire. On prouve ensuite par l'autorité des Docteurs Hebreux que *bara* signifie créer de rien.

On soutient aussi qu'on a eu raison de dire que Josephe se trompe quelquefois dans son histoire, & outre les preuves qu'on en aporte on s'apuye de l'autorité du savant Usser, qui a dit que Josephe avoit écrit l'histoire des Juifs à peu prés de la même maniere que certains Jesuites ont écrit l'histoire de l'Evangile en Chinois & en Persan, c'est-à-dire d'une maniere Romanesque. L'autorité de l'Ecriture sainte n'est pas tellement attachée à la sincerité des Phariſiens ou de Josephe qu'on croye qu'elle doive beaucoup diminuer lors qu'on reprendra quelque faute dans cet historien.

M. Basnage ne se contente pas de defendre ces remarques il attaque le P. Simon, il prouve 1. que les diverses leçons qui se trouvent dans l'Ecriture n'en

n'en detruisent pas l'autorité, puis qu'elles ne sont pas de la derniere importance, il en produit des exemples tirez des livres du P. Simon, mais il s'attache particulierement à celle du Pseaume 22. *Ils ont percé mes pieds & mes mains*, qui paroit une des plus importantes, & il fait sur ce passage diverses remarques pour defendre la leçon ordinaire & faire voir l'origine & la nouveauté de l'autre. 2. Il soutient qu'on peut savoir aujourd'hui assez d'hebreu pour faire une bonne version, & il le prouve par l'autorité du P. Simon qui soutient que les Rabbins ont écrit aussi purement en hebreu que Ciceron, Quinte Curce & Saluste ont écrit en latin. 3. Il pretend que l'Ecriture sainte n'a pas eu besoin d'être retablie par Esdras, comme on le soutient ordinairement, parce qu'elle ne fut point perduë au tems de la captivité de Babylone. Il s'apuye non seulement sur ce que Daniel lisoit les Prophetes en Babylon, & que Nehemie lut la Loi au peuple dés le moment qu'il fut de retour. Mais sur le zele que les Juifs ont toûjours eu pour leur Loi, il raporte l'ordre d'Antiochus de livrer tous les exemplaires de la Bible, il pretend en donner le veritable sens & montre que les Juifs aimerent mieux mourir que de

per-

permettre qu'elle fut soüillée par la peinture des idoles. Il ajoute qu'elle n'avoit point été corrompuë puis qu'on avoit coutumé de la lire dans tous les sabats: que les 10 tribus separés du peuple de Juda veilloient à sa conservation, & que les Samaritains depuis leur schisme ont eu le même interest. Aprés avoir maintenu les droits de l'Ecriture il prouve qu'il est impossible de s'assurer sur la tradition, au lieu de compiler un lieu commun sur l'incertitude des traditions, il s'attache à prouver que M. Simon lui-même a beaucoup de mepris pour les traditions, & il cite sur ce sujet divers passages tirez des écrits de M. Simon. Enfin cette dissertation finit par quelques passages qu'on a tirez d'un Manuscrit de M. Simon qu'il a vû sur la foi des Eglises d'Orient, & qui sont fort differens de ce que nous avons lu dans le livre qui est imprimé sous le nom de M. de Mony, la plûpart de ces differences regardent les Protestans. Il semble que M. Simon ait voulu retracter dans l'ouvrage qu'il a fait imprimer plusieurs remarques avantageuses aux Reformez qu'il avoit mises dans son Manuscrit. M. Basnage qui proteste souvent avoir beaucoup d'estime pour M. Simon ne l'accuse pas ici de mau-
vaise

vaiſe foi, au contraire il croit qu'il lui ſera obligé de cette reſtitution, qu'il n'a peut-être oſé faire lui-même étant encore en France qui n'eſt plus un païs de liberté.

ARTICLE V.

Some Letters containing an account of what ſeemed moſt remarkable in Switzerland, Italy, &c. written by G. Burnet D. D. to T. H. R. B. At Rotterdam printed by Abraham Acher Bookſeller by the Exchange, 1686. in 8 *C'eſt-à-dire, Voyage d'Italie par M. Burnet.*

L'Auteur de ce livre eſt ſi celebre qu'il ſeroit inutile de vouloir le faire connoître par des éloges. Il nous rend conte ici de ce qu'il a remarqué dans ſon voiage de Suiſſe & d'Italie. Il ne dit qu'un mot de ce qui regarde la France, parce qu'elle eſt aſſez connue. Il remarque ſeulement une inſcription qu'il trouva à Lion dans le jardin des Peres de la Merci, qui pour le remarquer en paſſant, ont ſi peu de goût pour les monumens de l'antiquité qu'ils les ont placées dans leur jardin, où elles ſe gâtent & ſe perdent. L'inſcription contient

tient l'Epitaphe d'une femme que son mari accuse hautement d'impieté. M. Burnet trouve étrange qu'un mari ait fait une semblable accusation contre sa femme, ce qui lui donne lieu de croire que cette femme étoit Chrêtienne & le mari Payen, parce qu'il n'y avoit rien de plus ordinaire aux paiens que d'apeller les Chrêtiens des impies & des athées. Mais on pourroit objetter à M. Burnet que cette inscription étant faite dans les siecles de la plus basse latinité, il seroit étonnant que les paiens eussent alors osé faire cette accusation aux Chrêtiens qui étoient plus puissans qu'eux.

L'Auteur n'a rien vû de considerable à Grenoble qu'un Manuscrit de Vegece, par le moien duquel on peut retablir un passage qui n'a aucun sens dans tous les exemplaires imprimés. On passe aussi legerement sur Geneve en se contentant de loüer la situation & la bonne police de cette petite Republique, & de remarquer qu'il y a peu de Villes où l'on voye autant de gens de lettres.

Berne le premier Canton Protestant qui fait la troisieme partie de la Suisse est fort puissant, le public est pauvre mais le païs est fort peuplé, les particu-

liers & même les païsans sont fort r
ches. L'ordre y est excellent pour l
milice, tellement qu'on peut mett
en fort peu de tems une bonne armé
sur pied. C'est une chose qui paroi
étrange, que la Suisse & le païs de
Grisons soient si bien peuplez, pendan
qu'on trouve souvent des Villes & de
Villages presque deserts en Italie & e
France dont le terroir est infinimen
meilleur. Mais cela vient de la douceu
du gouvernement. Un gouvernemen
doux & moderé attire infiniment pl
d'habitans que la beauté du païs, ce qu
devroit engager les Princes à ménag
leurs sujets beaucoup plus qu'ils ne fon
M. Burnet dit qu'il lut à Berne l'origi
nal du procez qui fut fait aux Domini
cains au commencement du siecle pas
sé, & qu'on ne peut soupçonner qu'il
ait aucune fausseté dans ce procez, pui
qu'il est signé par les commissaires qu
le Pape envoya pour juger l'affaire
Voici le fait. Les Dominicains vou
lant se vanger des Cordeliers qui les de
crioient comme les ennemis de la Vier
ge, & des prophanateurs du saint Sa
crement, parce qu'ils s'en étoient *ser*
vis pour empoisonner un Empereur,
inventerent cette fraude. Un moine
apparut la nuit à un jeune frere ayant du
feu

i qui sembla sortir de sa bouche, trai-
nt à ses côtez deux chiens qu'il disoit
re ses bourraux, faisant des hurlemens
ouvantables que lui arrachoit, disoit-
, le feu du Purgatoire, où on l'avoit
té parce qu'ayant été Superieur de la
aison des Dominicains à Soleurre, il
oit allé à Paris où il avoit quitté son
bit. Il persuada au jeune frere que
ur le delivrer d'un si grand mal il fal-
it qu'il se fit donner la discipline à
ups de foüet pendant une semaine
ns une chapelle du couvent lors qu'on
oit la Messe. Le jeune frere simple
touché de compassion, soufrit la dis-
ipline à la face de tout le peuple qui le
gardoit comme un Saint. Cette pre-
iere vision fut suivie de plusieurs au-
es, où la B. Vierge lui aprit qu'elle
voit été conçûe en peché, & lui don-
a quelques goutes de son sang. On
oulut aussi lui imprimer les stigmates
e Jesus-Christ, mais enfin s'étant ap-
erçû de la tromperie les moines reso-
urent de l'empoisonner, ils se servirent
our cela d'une hostie, mais il la rejet-
a; & enfin ayant trouvé moyen de sor-
ir du couvent, il s'alla jetter entre les
ras des Magistrats; qui arrêterent pri-
onniers quatre moines qui furent brû-
ez.

Zu-

Zurich est un autre Canton Prote-
stant où on remarque l'ancienne simpli-
cité des Suisses. On y voit une Biblio-
theque dans laquelle on trouve quanti
de manuscrits. M. Burnet avoüe qu'il
y vit les lettres de plusieurs Evêques
d'Angleterre à Bullinger dans lesquel-
les ils protestent que leur avis seroit
qu'on ne laissât point au Clergé les habits
& les ornemens dont ils étoient revêtus
avant la Reformation, mais que la Rei-
ne Elisabet s'opposoit à leur intention.

Je ne m'arrêterai pas long-tems dans
le païs des Grisons, on peut voir ici une
description exacte de leur païs, de
leur gouvernement & de leur revenu.
Je remarquerai seulement que les Gri-
sons qui auroient pu habiter dans un
beau païs, comme la Valtoline & Cha-
vennes aiment mieux se tenir dans leurs
montagnes parce qu'ils y trouvent
plus de seureté. Que le païs ne laisse pas
d'être fort peuplé. Quoi qu'il arrive
quelques fois que des rochers qui se de-
tachent écrasent les maisons & même
des villes entieres. M. Burnet en pro-
duit un exemple dans Chavennes qui
a ceci de particulier, qu'un habitant
de ce bourg avertit le matin que la mon-
taigne alloit tomber, on se mocqua
de lui & tout ce qu'il put faire fut d'a-
meiner

neiner avec lui une fille qui s'étant souvenuë en chemin qu'elle avoit laissé la porte de sa maison ouverte s'en retourna le soir, la montagne tomba & tout le bourg avec deux mille personnes furent écrasez. Voici un autre fait considerable que ceux de Coire attesterent à M. Burnet. L'année 1685. on vit passer à Coire environ 500. personnes qui cherchoient à s'établir en Suisse, ayant été chassez par la persecution de l'Archevêque de Saltsbourg. C'étoient des restes des Vaudois qui demeuroient dans une vallée du Comté de Tirol, & qui sans avoir jamais oüi parler de la Reformation, n'adoroient point les Images, n'invoquoient point les Saints, & croyoient que le Sacrement de l'Eucharistie étoit la commemoration de la mort de Jesus-Christ; ils étoient au nombre de 2000. qui s'étoient partagez en divers corps.

On trouve peu de choses considerables à Milan, si vous exceptez l'eglise dont l'edifice est rempli d'un nombre presque infini de Statues. On y suit l'office Ambrosien qui est different du Romain. M. Burnet y entendit prêcher un Capucin qu'il prit pour un Comedien plûtôt que pour un Predicateur. A la fin de son action, il prit un crucifix

cifix entre ses mains, soufla dessus pou
en ôter la poudre avant que de le baise
& ensuite lui fit mille caresses, lui d
mille choses, faisant de grands effor
pour tirer des larmes de ses Auditeur
mais personne n'ût envie de pleurer.

Venise est un lieu plein de debauch
la jeunesse uniquement occupée à fai
des intrigues dans le Broglio ou à car
ser ses Courtisannes, meprise absol
ment les belles lettres & les armes. E
croit qu'il faut être fou pour hazard
sa vie, puis qu'avec une petite somn
d'argent on peut engager les Etra
gers à le faire pour eux. On voit da
leurs Eglises beaucoup de pompe,
magnificence sans aucune ombre de d
votion, personne ne connoît la Re
gion. Il y a quatre ans que le Patriarch
voulut reformer le Convent de S. Lau
rens; mais les Religieuses déclareren
qu'elles mettroient le feu au Conven
plûtôt que de le soufrir, & firent de
grandes plaintes que le Senat donna or-
dre au Patriarche de les laisser en repos.
La bibliotheque de S. Marc n'est consi-
derable que par les statues & par les por-
traits qui sont de la main des meilleurs
Maîtres: on y voit un grand nombre de
manuscrits Grecs, mais les plus anciens
n'ont pas plus de cinq cens ans. Le
Con-

onvent des Servites n'est rempli que
Moines ignorants, c'est pourquoi le
Paul n'y est pas aussi estimé qu'il l'é-
it autrefois. l'Auteur pria une person-
e considerable de faire imprimer tous
s memoires sur lesquels le P. Paul a
mposé son Histoire du Concile de
rente afin qu'on pût juger lequel de
lavicin ou de lui écrit avec plus de
ncerité, il promit de faire ses efforts
our cela, mais il aura beaucoup de
ine à reüssir parce que ces memoires
nt gardez avec une grande exacti-
de dans les Archives de la Republi-
e. Il semble que cela ne soit pas ne-
essaire pour donner plus de poids à
Histoire du P. Paul, car dans le cata-
gue des fautes que le Cardinal Pala-
icin lui reproche & qu'il a fait impri-
ner à la tête de son Histoire, souvent il
e l'accuse que d'avoir changé le jour
e la Session, ou d'avoir mal calculé le
ombre des Evêques qui y assistoient.
M. Burnet voulut aussi s'instruire de la
reance des Grecs sur la Transubstan-
iation : la personne à laquelle il s'a-
ressa étãt fort zélée pour la Relig. Rom.
le lui répondit que peu de choses ; mais
n general elle lui fit connoître qu'il ne
alloit faire aucun fonds sur les témoi-
nages des Grecs, parce qu'ils sont dans
N la

la plus grossiere ignorance de leur Religion qu'on puisse concevoir, & qu'ainsi il faut uniquemēt avoir égard à leurs actiōs & à leur culte. Que si elle reconnoissoit pourtant que l'adoration étoit une suite de la Transsubstantiation, il faudroit avoüer que les Grecs ne la croyent pas, parce qu'ils ne portent pas plus de respect au Sacrement qu'à un manuscrit. Il ajoute à cela qu'étant à Paris, une personne considerable dans la Religion Romaine l'assura que les attestations qu'on avoit produites contre M. Claude ne pouvoient pas avoir été faites en Grece, parce qu'elles étoient d'un stile trop exact & trop correct, mais qu'un Maître fort habile en la langue Greque les avoit forgées à Paris.

On voit à Bologne une Statuë que le peuple apelle la Statue de la Papesse Jeanne, parce qu'en effet elle a une tête de femme; les Sçavans soûtiennent que c'est une Statue de Nicolas quatrieme, mais on trouve qu'elle est fort differente de celle du Pape Nicolas quatrieme qui est à Rome. Ce n'est pas qu'on veüille fonder quelque chose sur cette remarque pour la verité de l'Histoire de la Papesse Jeanne, car au contraire, on ajoute qu'on a veu en Angleterre un manuscrit de *Martinus Polonus* qui est un des

plus

plus anciens Auteurs qui ayent raporté le fait. Et on peut voir dans ce manuscrit que l'Histoire de la Papesse Jeanne n'est point dans le texte, mais à la marge écrite d'une autre main ce qui en decouvre la fausseté ?

M. Burnet fut fort étonné de voir qu'en aprochant de Rome, le païs qui est le plus beau & le plus fertile ne laisse pas d'être desert, ce qui lui donne lieu de faire cette reflection, que c'est une grande faute en politique, que de former un gouvernement qui soit à même tems électif & souverain, parce que chaque Prince ne pense qu'à ses interets particuliers. Le Pape aujourd'hui regnant a achevé de desoler Rome par ses exactions, le quart des Habitans est sorti depuis ce Pontificat. Un homme de grande consideration dans l'Eglise, dit à M. Burnet qu'il prenoit pour un Ecclesiastique parce qu'il en portoit l'habit, que ce devoit être un horrible scandale pour le monde Chrêtien, que Rome fût gouvernée plus tiranniquement par le Pape que Constantinople par le Turc, qu'il n'y avoit pas d'apparence que ce fût là le Vicaire de Jesus-Christ, ni qu'on trouvât la vraye Religion dans un lieu où les maximes de la justice & de l'équité étoient aneanties.

Naples est une grande Ville qui par la magnificence de ses Palais & les richesses de ses Eglises surpasse toutes les autres. Le Clergé de Naples jouït de 8. millions de rente. Le Gouverneur de l'Anunciata qui est le plus riche Hopital du monde est élu tous les ans, & en sortant il fait un present de quelque Statüe qui vaut ordinairement 10000 écus. Tellement que tout l'argent & l'or de Naples se perd par ce moyen. Les Jesuites y ont sept Convens, possedent les meilleures vignes du territoire & font un grand commerce. Mais il n'y a point de Religieux qui le fassent plus scandaleusement que les Minimes, car ils tiennent cabaret devant le Palais du Viceroi, & vendent en détail d'exellent vin, ce qui leur attire un grand profit. On est d'ailleurs dans une grande ignorance des matieres de la Religion, mais comme l'ignorance est la mere de la superstition, il y a peu de lieux où les peuples & les femmes soient plus superstitieuses qu'à Naples, & on y redoute tellement les Sçavans qu'on les regarde comme des Athées. C'est le titre que les Jesuites ont fait donner à quelques personnes sçavantes qui s'assemblent pour traiter des matieres curieuses. Le Docteur Molinos

Naples a plus de 20000. Sectateurs, 'est un Prêtre Espagnol qui raisonne 'es-mal quand il s'agit de prouver ses :ntimens. Il pretend que dans les prie-:s & dans les autres devotions, il faut étacher son esprit des idées grossieres, se refenter à Dieu, attendre qu'il agisse au édans de nous, suivre ses mouvemens t ses operations, & en attendant de-neurer dans le repos & dans le silence, :e qui lui a fait donner le nom de Quie-iste: les Jesuites se sont opposez à ce Religieux, parce que son sentiment dé-truit l'empire qu'ils ont sur les conscien-ces & remet la Religion dans un état plus simple. Et parce que Molinos a dit que l'ame peut parvenir à un si haut de-gré de fierté, qu'elle peut s'unir imme-diatement à Dieu sans avoir besoin de considerer l'humanité de Jesus-Christ; ils lui en ont fait un nouveau crime l'ac-cusant de nier la nature humaine du Fils de Dieu, & parce que tout cela n'ar-rêtoit point les progrez de cette nou-velle Doctrine, ils ont fait agir un Prin-ce qui est presentement fort attaché à leurs interêts & en quelque façon soû-mis à leur volõté. Ce Prince a representé si fortement au Pape, qu'il falloit agir contre les Disciples de Molinos. Que le Pape qui regarde Molinos comme

une espece de saint, n'a pû s'empêcher de mettre quelques-uns de ses Sectateurs en prison. Ce qui a fait dire à Pasquin, *Que pouvons nous faire? Si on parle on est envoié aux galeres, si on écrit on est pendu, si on se taist on est jetté en prison.* Faisant allusion à deux personnes dont l'une avoit été cōdamnée aux galeres pour quelque chose qu'elle avoit dit, & l'autre pendue pour quelque libelle. Ces prisonniers furent relâchez quelque-tems aprés, mais on dit que les Jesuites qui ne se contentent pas d'avoir afoibli leurs ennemis s'ils ne les detruisent absolument, ont obtenu qu'on mettroit à la question le Pere Molinos, qui forcé par la violence des tourmens, a decouvert quelques-uns de ses principaux defenseurs dont on s'est saisi. Une des choses les plus considerables qu'on voit à Naples ce sont les Catacombes, elles sont hautes & larges, au lieu que celles de Rome sont étroites & basses, & elles sont si longues qu'on dit qu'elles vont jusques à Pouzzoli. M. Burnet fut étonné de voir qu'on ne parle presque point d'une chose si considerable, cela lui donna lieu de faire reflexion sur ces catacombes, il croit qu'elles ne peuvent avoir été faites par les premiers Chrêtiens pour y enterrer leurs morts, & pour y fai-
re

re leurs assemblées. 1. Parce que ni à Rome ni à Naples il n'y avoit point un assez grand nombre de Chrêtiens pour y faire un si prodigieux ouvrage & qu'on ne l'auroit jamais pû faire secretement. 2. Parce que ces lieux remplis de cadavres dont l'odeur auroit infecté tout le monde, n'étoit pas propre pour faire des assemblées. Il croit donc que ces catacombes ont été faites dés les commencemens de la Ville de Rome, puisque les Historiens n'en ont point parlé; en effet au commencement les Romains enterroient leurs morts, ensuite on les brula. Mais enfin on revint au premier usage qui étoit de les enterrer ou de les mettre dans les catacombes. Les Critiques examinent si ce fut Constantin qui ordonna aux Payens d'enterrer les morts. Mais il n'y a point d'apparence que cet Empereur qui admettoit les Payens aux premieres charges de l'Etat, ait voulu les forcer par une de ses loix dans une chose de si peu d'importãce. D'ailleurs, M. Gronovius remarque que du tems de Commode on enterroit les corps des Romains, & il le prouve par des passages de Xiphilin & de Festus Pompeius qui sont incontestables. Il est donc certain que ces catacombes étoient destinées à la sépulture des Payens, les

Chrêtiens dans le cinquiéme siecle s'en approprierent l'usage. D'où paroît l'abus qui se fait aujourd'hui sur les reliques. Car comme il est impossible que les os des Payens ne se soient confondus dans ces catacombes avec ceux des Chrêtiens, ce sont aujourd'hui les os des Esclaves Romains & de la plus vile Populace qu'on distribue par tout l'Uninivers comme des reliques saintes.

Rome est la Ville du mõde où les Palais, les Couvẽs & les Eglises sont les plus superbes, mais tous les autres batimẽs sont petits *nunc seges est ubi Roma fuit*. On ne s'atache pas à faire la description des batimens n'i des monumens de l'antiquité qu'on y voit encore, parce qu'on ne veut pas repeter des choses qui ont été dites mille fois. La bibliothêque du Vatican est prodigieusement grande, on y fit voir à M Burnet le livre des sept Sacremens composé par Henri VIII. sur lequel il avoit écrit quelque chose de sa main en l'envoyant au Pape Leon X. M. Schelstrate qui est le Bibliothequaire fit aussi voir qu'il avoit raison dãs sa dispute contre M. Maimbourg touchant l'autorité du Concile sur le Pape. Monsieur Maimbourg pretendoit qu'un des Canons du Concile de Constance portoit qu'on travailleroit à la Reformation

du

du Chef & des Membres. Ce qui non seulemẽt soumet le Pape au Cõcile, mais détruit son infaillibilité. Car ou le Pape Martin qui aprouva ce decret étoit infaillible, ou il ne l'étoit pas, si le Pape étoit infaillible le decret est bon, s'il n'étoit pas infaillible, comment les Successeurs du Pape Martin peuvent-ils se glorifier d'un droit que leur Predecesseur n'avoit pas. Monsieur Schelstrate pour détruire cette objection produit des manuscrits dans lesquels ces termes de *Reformation dans le chef & dans les membres* ne se trouvent point. Mais on remarque qu'il y en a d'autres beaucoup plus forts pour la superiorité du Concile. Car le decret porte *que le Pape & toute autre personne est obligée de se soumettre aux decisions du Concile comme étant de foi*, paroles qui manquent dans les manuscrits qui se trouvent en France & qui sont beaucoup plus fortes que celles que M. Maimbourg avoit produites, puisque le terme de foi n'est pas aussi vague que celui de Reformation, qui se peut apliquer à quelques abus fort legers, aussibien qu'aux choses importantes. M. Schelstrate repoussa cette attaque en disant, qu'à la verité le Pape avoit fait une Bulle par laquelle il avoit confirmé le Concile de Constance, mais qu'il y

en avoit une autre particuliere, dans laquelle il faisoit une énumeration de tous les decrets qu'il confirmoit, & que celui-là ne se trouvoit point confirmé par la Bulle particuliere. M. Burnet voulut voir l'original de cette Bulle, on le lui promit, mais on ne lui tint pas parole. Ce n'est pas que cette bulle fit quelque préjudice au sentiment de M. Maimbourg, car une Bulle qui n'a point été publiée est nulle, c'est une tromperie du Pape Martin qui à même tems qu'il sembloit confirmer le Concile, faisoit en cachete une Bulle toute differente qui pust servir dans le besoin. Il y a plusieurs gens de lettres à Rome, Messieurs Schelstraat, Bellori, Fabretti, le P. Fabri, l'Abbé Nazari, le Cardinal d'Estrées tiennent le premier rang, on dit que le Confesseur du Pape est sçavant dans les langues Orientales & qu'il a fait un excellent livre contre la Religion Mahometane. Mais il n'étoit pas encore imprimé. Le Pape regnant est un homme sage, sa vie a toûjours été exempte de ces vices qui donnent beaucoup de scandale, il aime extremement sa vie & a un soin tout extraordinaire de sa santé, il est si sobre qu'on dit que la depense de sa table ne va jamais au delà d'un écu par jour.

Cependant il ruine ses sujets. On est fort civil à Rome, parce que comme il n'y a presque personne qui ne puisse devenir Evê.ue, Cardinal, Pape, chacun craint de se faire un ennemi puissant. L'Inquisition n'y est pas extremement severe. Car quoi que M. Burnet fut connu par des ouvrages où il avoit dit librement ce qu'il pensoit de la Cour de Rome & des Jesuites, il ne laissa pas d'être bien reçu par tout. Il remarqua que dans la Galerie des Jesuites Anglois, on ne voyoit pas Garner au nombre des Martirs, comme on le dit. Mais il fut surpris d'y trouver Oldocorne qui est convaincu aussi-bien que Garner de la trahison des Poudres. En effet il est fort étonnant que les Jesuites ayent donné tant de gloire aux Auteurs de cette trahison, puis qu'aucun des Historiens ne nie point qu'ils ayent été coupables de cette Conspiration. Entre toutes les Statues qu'on voit à Rome, il n'y en a point qui merite plus d'admiration que la tête de Socrate. Car outre que c'est un visage antique, on a conservé tous les traits que Platon & Xenophon donnent à Socrate. Son nez plat, sa face large, son regard simple, son apparence humble.

Cette lettre finit par le recit d'une

converſation & d'un prodige, le prodige conſiſte en ce que deux Religieuſes enfermées dans deux Convents differens proche de Rome, ont ſenti changer leur ſexe & ſont devenues hommes. Le fait fut atteſté par les Abbez Fabreti & Nazari & par le Cardinal Hoüard. Une de ces Religieuſes vit encore & ſert de valet de chambre à un Marquis Romain. La converſation que M. Burnet ût avec une perſonne d'un rang & d'un merite diſtingué roula ſur un ſujet aſſez ordinaire. Comment les Jeſuites ſont devenus ſi redoutables en ſi peu de tems, comment les Princes qui ont tant d'intereſt à chaſſer de leur cour les eſpions, les reçoivent chez eux & ne craignent point de leur decouvrir les ſecrets les plus cachez de leur cœur. Cette perſonne avec qui l'Auteur s'entretenoit repondit que cet étonnement devoit ceſſer, parce qu'on ne devoit conſiderer dans un Confeſſeur que la qualité de Prêtre, que l'Egliſe lui avoit donnée, ſans ſe mettre en peine de toutes les autres qui étoient englouties par celle-là. Que cependant elle avoit ordinairement le ſoin de choiſir les Confeſſeurs les plus groſſiers & les plus ignorans qu'on put trouver. Parce que c'étoient les moins dangereux,

& en effet elle avoit un Confesseur de ce caractere & elle soutenoit que si on pouvoit lui en découvrir un moins habile ou que l'Eglise voulut donner à un cordonnier l'ordre de Prêtrise & le pouvoir d'absoudre, elle le prefereroit à tous les autres.

L'Auteur est revenu de Rome par Marseille & passant en France pendant que la Mission Dragonne reduisoit les Peuples dans le triste état dont parle un Prophete de souhaiter la mort & de ne la pouvoir trouver, cela lui donne occasion d'y faire quelques reflexions. 1. Sur le Clergé de France qu'on avoit regardé jusques à present comme la partie la plus douce & la plus moderée de l'Eglise Romaine, & qui non seulement aprouve toutes ses cruautez, mais les loüe dans les chaires, & fait plus souvent le panegyrique des Persecuteurs que ceux des veritables Saints. 2. Sur le Pape, qui malgré le pouvoir que la faction Espagnole a sur son esprit n'a pas laissé d'aprouver toutes les actions du Roi. Le Cardinal d'Estrées assure que le Pape non seulement étoit fort content de cette conduite violente, mais qu'ayant apris que deux Cardinaux la trouvoient scandaleuse & la condamnoient publiquement il les avoit

avoit blamez & censurez. Enfin il croit qu'on ne doit pas absolument condamner le Roi de France l'Auteur de cette tragediè, mais qu'on doit plaindre ce Prince d'être engagé dans une Religion qui porte les hommes à violer les droits les plus sacrez & à exercer toutes les cruautez que l'esprit de l'homme peut imaginer.

M. Burnet ayant quitté la France & repassé par Geneve est venu à Bàle, où l'on voit un tableau fait l'an 1510. dans lequel le Pape & quelques Ecclesiastiques sont precipitez dans les enfers aprés le jugement, il y a de l'apparence que le Concile de Basle avoit engagé le Peuple de cette Ville dans une grande haine contre le Pape & contre la Cour de Rome. On peut r'aporter aussi à la tenuë de ce Concile une chose particuliere à cette Ville, c'est que les horloges avancent d'une heure, ce qui avoit été inventé sans doute pour hater les Sessions du Concile. La bibliotheque est belle, on y voit quelques lettres que Jean Hus écrivit aux Bohemiens le jour qui preceda sa mort. Elles sont écrites avec une grande simplicité, mais remplies d'une devotion édifiante.

On s'est bien-tôt repenti à Strasbourg d'avoir subi le joug de la France, car

car il est impossible qu'une Ville de commerce soit long-tems florissante quand elle est accablée de 8. ou 10. mille hommes de garnison. M. Dietrix qui avoit été un des principaux Ministres de la France dans cette conquête a été relegué en Limousin, parce qu'il n'a pas voulu changer de Religion, ce qui est en effet contre les termes de la Capitulation. La Ville est grande, l'Eglise d'une ancienne structure, on voit un bas relief dans cette Eglise qui represente un pourceau, lequel porte le benaistier & est suivi d'ânes & de pourceaux revêtus d'habits sacerdotaux. Un âne est devant l'Autel pour consacrer, un autre porte une quaisse de Reliques & toute la procession est conduite par des Moines, ce qui decouvre que le Clergé fit faire autrefois ce bas relief pour decrier les Moines qui étoient leurs grands ennemis. On voit aussi dans l'Eglise de Spire ces quatre paroles gravées sur quatre pavez à quelque distance l'un de l'autre, O! *clemens*, ô! *pia*, ô! *felix Maria*, on assure que c'est S. Bernard qui prononçoit un de ces mots à chaque pas qu'il faisoit, & que quand il eut prononcé le dernier, la Statue de la Vierge lui dit salve Bernarde, *bon jour Bernard*, mais que Bernard

nard ayant repliqué qu'il n'eſt pas permis aux femmes de parler dans l'Egliſe, la Statuë n'a jamais parlé depuis ce tems-là. Ce ſont là des échantillons des contes par leſquels on endormoit autrefois les peuples. Ce qu'il y a d'étrange c'eſt que la credulité n'eſt point diminuée, car on voit qu'à Cologne la devotion des peuples pour les trois Rois & pour les ſept mille Vierges, eſt encore ſi grande que leurs Chapelles ſont toûjours remplies de monde & de marques de reconnoiſſance pour les delivrances qu'on a obtenues par les merites de ces pretenduës ſaintes. On voit le traité d'un Jeſuite qui fait de grands efforts pour prouver la verité de ces Hiſtoires dont la fauſſeté eſt ſi manifeſte. Enfin l'Auteur étant arrivé à Nimegue ne croit pas qu'il ſoit neceſſaire d'en faire la deſcription aprés celle qu'on a veuë, il ſe contente de remarquer l'heureux changement qui s'eſt fait dans cet état par la valeur & par la ſage conduite de M. le Prince d'Orange, qui n'a pas été plûtôt établi dans la poſſeſſion de ſa charge de Gouverneur, qu'il a forcé ſes ennemis à chercher la paix ſans avoir accepté aucune propoſition qui fut deſavantageuſe à ſa Patrie ni contraire à la liberté qu'on y poſſede. Le ſuccez de

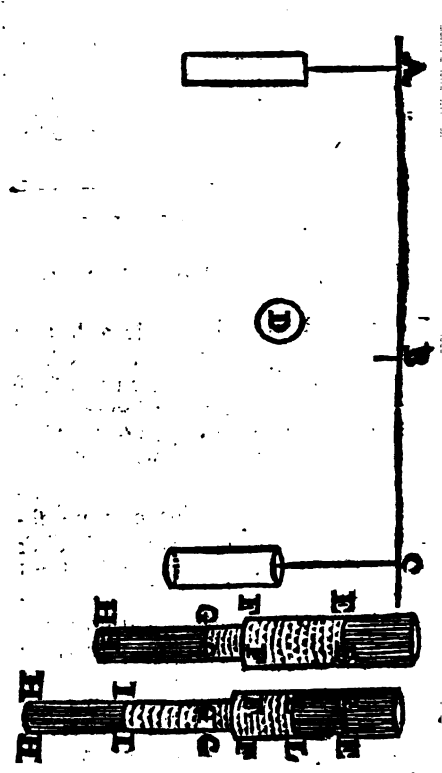
cet

cet Ouvrage est si grand qu'il en paroît déja cinq éditions quoi que la premiere n'ait été achevée que depuis un mois. On verra bien-tôt la traduction qu'on en a fait en François, où il y aura quelques additions. Elle s'imprime dans le même lieu que l'Edition Angloise chez Acher.

ARTICLE VI.

Pensée sur la quadrature du Cercle.

LA quadrature du Cercle a de tout tems passé pour une des bornes de la curiosité humaine, & l'on n'a pas mãqué de me l'objecter à la proposition que j'ai faite pour le mouv. perp. J'aurois pû me contenter de répondre aux difficultez qui attaquent directement mon projet; J'ai crû neanmoins qu'il ne seroit pas inutile de répondre à celle-ci & de tâcher de détruire un préjugé qui donne tant de peine à plusieurs personnes de mérite. Comme j'ai employé des principes de differentes parties des Mathematiques pour la solution que j'ai proposée pour le 1. probléme, je ferai la même chose pour celui-ci, & peu de personnes desapprouveront cette



cet-

cette conduite, quand elles confidereront qu'Archimede l'a tenuë lui-même dans sa quadrature de la Parabole, au moins dans la premiere partie qu'il appelle pour cela Mathematique parce qu'elle n'est pas fondée sur les seules principes de la Geometrie, mais aussi sur ceux de la balance & de la statique.

On convient d'abord que l'on peut trouver la proportion de deux poids quels qu'ils soient. Car il n'y a qu'à les mettre en équilibre sur une ligne soûtenüe au milieu par un point immobile: & la ligne AB aura la même proportion à la ligne BC que le poids C au poids A. C'est le 1. probleme & le 1. principe des Mécaniques, & en particulier Archimede l'a employé à sa Quadrature.

La seule force des termes nous apprend que deux corps Homogénes ont la même proportion pour leurs solititez ou pour leurs masses, que pour leurs pesenteurs, & là dessus on démontre que le centre de gravité se rencontre avec le centre de grandeur dans un cercle, un quarré, un rectangle, un cube, un prisme, &c.

Par consequent si l'on met deux corps Homogénes en équilibre sur la ligne A

BC

AC, les lignes AB CD marqueront également la proportion de leurs soliditez & de leurs pesanteurs, & l'on aura ainsi le raport de tous les solides.

La Geométrie démontre qu'un prisme & un cylindre de même hauteur ont la même proportion pour leurs solidité que pour leurs bases & reciproquement. Son Arithmetique se fera concevoir aisément. Car le cylindre & le prisme se produisent en multipliant la base par la hauteur, & l'on peut regarder la base comme le nombre multiplié, la hauteur comme le multipliant & la solidité comme le produit. Or si l'on multiplie deux nombres par le même où par deux nombres égaux, les 2. produits auront le même raport que les 2. multipliez; donc le prisme & le cylindre sont entr'eux pour leurs soliditez comme pour leurs bases.

Si l'on met donc un prisme & un cylindre Homogénes en équilibre, les lignes AB BC marqueront la proportion de leurs pesanteurs de leurs soliditez, & de leurs bases ou d'un quarré A & d'un cercle C.

Aprés cela il faut faire un cercle D qui ait la même proportion au cercle C que la ligne AC à la ligne AB, ce cercle D sera égal au quaré. On peut aussi

fa-

facilement prouver que deux autres solides renfermez entre des bases paralleles & ayant tous leurs autres côtez paralleles ont la même proportion pour leurs bases que pour leurs soliditez, par exemple le cylindre d'une ellypse & celui d'une parabole ou deux solides dont l'ellypse & la parabole seroient les bases.

On peut donc generalement trouver la proportion de deux figures planes telles quelles soient & changer tout plan curviligne en plan rectiligne & solide curviligne en solide rectiligne. Ce qui est beaucoup plus que l'on ne s'est proposé dans la quadrature du cercle.

Montrons encore la même chose d'une autre maniere & sans supposer une qualité physique & inconnüe comme la pesanteur, quoi qu'Archimede l'ait supposée, mais seulement des proprietez que l'esprit concoure distinctement dans la quantité & independemment de l'experience.

Imaginons un prisme & un cylindre concave joints ensemble, & un autre prisme & un cylindre solides de même diametre que les cõcaves. Que le prisme concave soit rempli par le prisme solide, & le cylindre concave par le cylindre solide jusqu'au point E & tout l'es-

pace

pace EE FF GG soit occupé par un fluide parfait & que toutes ces quantitez soient impenetrables.

Aprés cela que le cylindre solide descende de EE jusqu'à LL. Il ne le peut faire que le fluide parfait ne quitte tout l'espace EE LL. Et qu'il n'en occupe un égal dans le prisme concave, puisque nous supposons tout impenétrable.

Or l'espace EELL est un parfait cylindre, & l'espace y est un prisme parfait, ainsi nous avons un prisme parfait égal à un cylindre parfait.

Il est facile de démontrer qu'un prisme & un cylindre étant égaux, il y a la même proportion réciproque entre leurs hauteurs & leurs bases, où que le quarré qui sert de base au prisme est au cercle ou à la base du cylindre comme la hauteur du cylindre à celle du prisme, & par consequent on peut trouver un quarré égal à un cercle & reciproquement.

On trouvera de la même maniere la proportion de deux figures planes quelles quelles soient & l'on pourra changer l'une en l'autre.

Je pourrois justifier ces demonstrations en les comparant avec plusieurs autres qui sont fondées sur des mouvemens

mens bien plus irréguliers que celui de la pesanteur, qui n'est proprement que le mouvement de plusieurs corps vers un même point, & que celui que l'on imagine dans le cylindre, le prisme & le fluide parfait, ou avec d'autres qui dépendent de plusieurs qualitez imaginaires & tout autres que cette fluidité parfaite qui ne convient pas moins à la quantité que la fermeté & rigidité des parties. Mais il me suffit d'avoir démontré que ce probleme se prouvant si facilement par des principes de differentes parties des Mathematiques, on a eu tort de le croire impossible & de l'apporter pour exemple des entreprises temeraires & impossibles. Tout ce qu'on pourroit accorder au préjugé commun & aux tentatives inutiles de tant de Geometres, c'est qu'il seroit peut-être impossible de le resoudre par les seuls instrumens que la Geometrie employe ou par la regle & le compas. Mais ce seroit pour lors une question de nom, & peu de personnes s'inquieteront si l'on en peut venir à bout avec ces 2. instrumens, outre qu'il semble déja qu'ils ne suffisent pas pour plusieurs lignes Geometriques, au moins pour la plûpart par problemes des solides.

ARTICLE VII.

Lettre à Monsieur Bayle Professeur en Philosophie, pour la deffense de l'explication de l'Antique qu'on a veut dans les Nouvelles de Decembre 1684.

C'Est un plaisir d'avoir affaire à M. Tollius. Au lieu de s'emporter & dire des injures, comme fait la plûpart des gens quand on les contredit, il ne se plaint pas seulement ni ne murmure. On diroit même, qu'il seroit *bien aise* qu'on l'entreprenne, & qu'il est persuadé que ce n'est qu'à force de disputes, qu'on peut découvrir la verité. Comme cela marque beaucoup de sincerité & de franchise, on ne sçauroit trop l'en loüer; & si je continuë encore aujourd'hui à le contredire, ce n'est que *pour* me conformer à cette belle & bonne methode. Il m'en sçaura bon gré, sans doute, lui qui sçait si bien que dans la République des Lettres, il y a tant de routes differentes & si fertiles en contrarietez; *Tanta Literarum occasio est!*

Doncques, soit bêtise à moi, ou peu de justesse à M. Tollius, je ne sçaurois encore

O.V
A.R
N.M

encore me persuader que O V A R N M, signifient ou peuvent signifier, *Omnis Vis Amoris Requie Nocturna Mitescit.* Ce n'est point le propre de la force de

s'adoucir. Elle peut diminuer, s'abaisser, s'adoucir, ce n'est point son caractere. Ou elle est toute entiére dans ce qu'elle entreprend, ou elle n'y est qu'avec quelques dégrez. Et de cette sorte, c'est une machine qui agist avec tous ses ressorts, ou qui n'en employe qu'un ou deux. Dans le premier état, elle aura toute sa plénitude; dans le second, elle n'y sera qu'à un quart ou demi-quart de ce qu'elle peut être; & ainsi ce sera amoindrissement ou diminution & non pas adoucissement. On dit, *Mare mitescit, mitescit hyems, discordiæ mitescunt, ira mitescit*; mais pour la force, cela ne se dit point. On dit enerver, rompre, briser &c. & point du tout adoucir, si ce n'est peut-être dans les Ouvrages de l'Esprit, *quando luxuriat Oratio & fervore putescit*. De plus; *mitescere*, dans un sens d'agriculture, c'est perdre son aigreur, parvenir à sa maturité & atteindre à la perfection où l'on est destiné par la nature: *Sunt nobis mitia poma. Mitis in apricis coquitur vindemia saxis*. Or si l'Amour venoit à la perfection en dormant & en cessant d'agir, il se trouveroit qu'il seroit dans son défaut, quand il est dans sa force, & qu'il seroit à son comble, lors qu'il commence à finir; chose absolument incom-

comprehensible. Mais ce qui est sans réplique, c'est que dans un passage d'Apulée, que M. Toll. allegue contre moi, *Genus aliud, ajo, augustius Dæmonum, qui semper à corporis compedibus & nexibus liberi, procurantur certis precatibus*, il y a ensuite, *quorum è numero Somnus atque Amor, diversam inter se vim possident, Amor Vigilandi, Somnus Soporandi*; par où il paroît qu'il faut que l'Amour veille toûjours, ou qu'autrement il n'est pas Amour.

M. Toll. n'a pas voulu voir la petite malice que je lui disois en renversant ses paroles, *Omnis Vis Amantium Requiescens Nullius Momenti*. Ce *Requiescens* touchant un jeune homme auprés de Célimene ou d'Amarante, est un des plus malencontreux mots qui soient. On sçait ce que c'est que *Requiescere*, *Requietorium*, *Quietalus & quietalis*; c'est en verité la mort toute pure. Cependant je ne l'aurois pas mis, sans le mot de *Omnis* de M. Toll. car je sçavois bien ce vers de Properce, *Illa vel angusto mecum requiescere lecto &c.* Mais ce fatal mot de *Omnis* emporte tout & ne laisse rien. Et puis, chez les Anciens, une nuit comprend toutes les faveurs d'une fille; *Protinus ut placuit, misi, noctemque rogavi.* &c.

Nam te non viduas jacere noctes, Nequicquam tacitum cubile clamat &c. De sorte qu'il étoit vrai ce que j'avois avancé dans ma premiere lettre; *Militat omnis Amans* &c. Car suivant le même homme; *Militiæ species Amor est, discedite segnes, Non sunt hæc timidis signa tuenda viris: Nox & hyems, longæque viæ, Sævique dolores* &c.

Aprés cela, qu'est-ce que M. Toll. me veut dire avec son Cupidon qui dort auprés de Psyché? C'est un franc Afriquain que ce Cupidon d'Apulée, encore moins galant qu'éloquent; ou pour mieux parler, c'est un lasche & un faineant qui ne songe pas à son immortalité, s'il a peur de se remuer. Il y a long-tems, Monsieur, que vous sçavez que *Æterno motu se vegetat Æternitas, & quidquid homines vocamus laborem natura immortalium est*. De sorte que, bien loin d'apprehender l'apparition de Vénus, qui pourroit me faire des reproches sur ce que je ne veux point qu'on dorme, je defierois volontiers cette bonne Déesse de venir chez moi. Je sçai bien ce que je lui dirois. J'ay dequoi la convaincre d'être la Soubrete & la Prestresse de la Nuit, *Noctis Ministram atque Camillam*. Vous n'avez pas oublié ce Vers, Vous Monsieur qui

qui vous souvenez de tout : *Noctis & instituet sacra Ministra Venus*. Ces *Sacra Noctis*, comme vous le devinez aisément, sont. *Sacra Marita Tori*.

Je ne croi pas encore aujourd'hui que les Pavots fussent une chose fort agréable à Vénus. Elle les soufroit à la verité, mais elle ne les aimoit pas. J'en juge par son mariage Un jour, elle rechignoit furieusement à prendre Vulcain ; & comme on n'en pouvoit venir à bout au Ciel, & qu'on étoit las de ses fredaines, Jupiter s'avisa de lui faire boire du pavot ; ce qui la mit en rut à tel point que sans plus se souvenir des gens qu'elle aimoit éperduément, elle s'en tint à ce qu'elle trouva, & reçût ce malotru de forgeron dans son lict : *Quum primum cupido Venus est deducta marito, Hoc bibit : ex illo tempore nupta fuit*. Mais, comme vous sçavez, Monsieur, elle revint à ses dedains, quand son ardeur fut passée, & elle a toûjours fait mauvais ménage avec son miserable boiteux. J'avois donc raison de dire que le pavot n'étoit agréable que pour des gens qu'il faut exciter d'entrer en lice.

Je persiste dans l'intrepretation que j'ay donnée au passage de Lucien, toûchant la Mandragore. On peut dormir

sous cette herbe de plusieurs maniéres; car quoi qu'en dise M. Toll. que la Mandragore est trop basse pour pouvoir dormir dessous, cela n'est pas vrai de toutes sortes de Mandragores. J'ay donc à lui dire qu'outre la Mandragore masle & femelle si connuës de tout le monde, il y en a une autre qui est une espece de Solatrum Soporiferum, que quelques-uns appellent Bryoron & d'autres Perisson, dont la racine est blanche, creuse & de la longuer d'une coudée. Cette plante a des propriétez fort surprénantes. Car si on en donne une dragme à boire, aussi-tôt on s'imagine être aussi beau que ce Metius de la Cour de Domitien, & si on en donne trois dragmes, on pousse la folie jusqu'à un certain degré fort capable des Petites-Maisons; mais c'est pour en mourir que d'en donner quatre dragmes. Au reste cette Mandragore ou ce Solatrum a des feuilles assez semblables à la Roquette, & sa tige est de la hauteur de quatre coudées, qui est plus qu'il n'en faut pour dormir dessous.

Mais quand il n'y en auroit point d'assez hautes, Jupiter lassé de quelque voyage ou accablé d'ennuys, n'eût-il pû faire mettre au dessus de sa tête, un

grand

grand nombre de feüilles de Mandragore, afin de pouvoir dormir & effacer de sa memoire tous les chagrins que lui pouvoit donner la mauvaise humeur de sa femme, ou les disputes des Philosophes? J'ay vû un malade à Saumur qui n'eût pû dormir sans des rameaux frais & nouveaux dans sa chambre, & au dessus de sa tête. Et n'étoit-ce pas à peu-prés comme cela, qu'Horace dormit une fois sur une montagne, lors que des officieux Ramiers le couvrirent de feüilles? *Me fabulosæ Vulture in Appulo, Altricis extra limen Appuliæ, Ludo, fatigatumque Somno, Fronde novâ puerum palumbe Texere.*

Mais Jupiter ne perdit pas la mémoire avec toute cette Mandragore, comme il devroit être arrivé selon Lucien; Jupiter reconnut à la fin Timon. Il est vrai. Mais c'est perdre la mémoire, que de ne connoître plus les gens, & n'y avoir plus songé. Sans Mercure, Timon étoit échapé à Jupiter. Je ne m'en étonne pourtant point puisque ce Maître des Dieux étoit d'une si chétive cervelle, qu'il falloit que les Parques fussent incessament à ses côtez avec des tablettes, pour l'avertir de ce qu'il falloit faire.

Pour ce qui est des Antiques, où il

y a plusieurs divinitez sous le nom d'une seule, je ne sçai ce que je dois dire là-dessus, puis que M. Toll. avoüe franchement qu'il n'en a point veûës. Cette ingénuité m'arrête tout court. Cependant, cela ne doit pas empêcher, ce me semble, que je ne puisse dire que j'en ay veuës, & qu'il en pourra voir quand il lui plaira. Il n'a qu'à jetter les yeux sur l'Harpocrate du Sçavant M. Cuper. Il y verra cette divinité entre Isis & Osyris, & l'Antique pourtant ne passe que sous le nom d'Harpocrate. Il n'a qu'à parcourir Macrobe, il y verra un certain Apollon avec trois ou quatre Déesses; & ce Simulacre n'est pourtant censé que d'un Apollon. Il n'a qu'à lire l'Anthologie, il y trouvera des Hermeracles, qu'on prenoit pour Hercule ou pour Mercure ou conjointement pour tous les deux. Une fois, il y en eut un qui se querella fort & ferme, pour un tout à fait digne sujet. On avoit presenté à Mercure des poires & des raisins; Et parce que c'étoient des fruits nouveaux, Hercule quoi que de pierre, se trouva d'assez bon apetit pour les manger. Mercure en enrageoit. Un Dieu traiter comme cela son camarade! C'étoit effectivement pour s'égorger; mais

ils

ils étoient trop prés pour se batre. ἃ τάνδε στείχοντες &c.

Je dis à present, plus que je ne disois tantôt. Je soutiens à M. Toll. qu'il a veû des Pantheons ou des Antiques à plusieurs personnages, qui ne passent que sous le nom d'un seul Dieu. Chez Ausone, il y a un Myobarbum que M. Toll. a veû cent fois, où tous les Dieux étoient compris. *Ogygia me Bacchum vocat*. &c. *Lucanianus Pantheum*.

Vous vous trompez, me dit M. Toll, cet Apollon d'Heliopolis dont vous venez de parler, que avoit de la barbe; & ainsi il ne peut-être l'Apollon de l'Estampe, que vous prétendez avoir été toûjours jeune.

Je l'avouë, aussi n'ai-je cité cet Apollon que pour exemple des Simumulacres Pantheons, & point pour autre chose. L'Apollon ou plûtôt le Titan de question, est un jeune garçon non seulement chez les Medes, mais aussi chez les Grecs & les Romains. Les uns l'ont appellé ἀκερσεκόμης & les autres *Intonsus*. *Intonsum pueri dicite Cynthium* &c. *Solis æterna est Phœbo Bacchoque juventa; Nam decet intonsus crinis utrumque Deum*. Dans la Thebaide, le passage que j'ay cité dans ma 1. lettre, porte formellement qu'il s'appel-

loit Titan, *seu te roseum Titana vocari Gentis Achemeniæ ritu, seu præstat Osyrim &c.* Aussi, Monsieur, étoit-ce à Achemene capitale de l'anciene Médie, qu'Apollon ou le Soleil s'appelloit Titan; & s'il faut que les Assiriens lui ayent donné une barbe, cela ne conclut point à la vieillesse, du consentement même de M. Toll. page 176 de ses *Fortuita*. Sous certains Rois de France, les Preux avoient une barbe d'or, quoi qu'ils pussent être fort jeunes; ce n'étoit qu'un ornement. Seroit-ce, Monsieur, pour semblables gens, & pour semblables pompes, que Perse auroit dit, *Præcipui sunto, sitque illis aurea barba*. Vous m'en direz vôtre avis un jour.

Je n'aurai pas plus de mal à me défaire des aisles d'Apollon que de sa barbe, & si M. Toll. n'a point d'autre filé, je lui échape infailliblement. Il dit qu'Apollon étant la même chose phisiquement & selon Macrobe, que Mercure, il faut qu'il ait des aisles, puis que Mercure en avoit.

Si cette preuve est bonne, j'ay à lui dire que c'est Mercure qui a été amoureux de Daphné, & que c'est Apollon qui a tué Argus. Quoi que tous ces Dieux ne fussent que des Fables, il y avoit

avoit pourtant certains habillemens, certains ſimboles, certaines contrées, & certaines avantures qui leur étoient propres & incommunicables. Et quant au paſſage d'Euripide, cité par M. Toll. où l'on attribuë des aiſles au Soleil, cela ne fait rien contre moy. C'eſt une phraſe Poëtique, & non pas un Dogme de Religion. Il en eſt des aiſles du Diſque du Soleil, comme des talons des Timides, à qui la crainte donne des aiſles, *pedibus timor addidit alas.* Au fonds, le fameux M. Cuper, dans une certaine liſte de Dieux aiſlez, n'y a point mis Apollon, autant qu'il m'en peut ſouvenir.

En verité, Monſieur, il y a eû bien du changement à cette Religion des Medes. Quand les pauvres gens paſſèrent ſous la domination des Perſes, il fallut alternativement celebrer la Feſte de Titan ſous la figure d'un Lion, & enſuite en revenir à la figure d'un garçon; quoi que cela leur fit bien mal au cœur. Il y en a des plaintes chez Hoſtanés, à faire pitié. S'ils euſſent été bien conſeillez, ils auroient fait comme ceux de Lycie, ils ſe ſeroient ſervis de toutes les diverſes répréſentations de leurs divinitez, ſans s'en enquerir pour la conſcience. Effective-

ment les Lyciens se signaloient à la feste d'Apollon, sur tout ceux de la Fluste. Ce nom vous surprend, sans doute, & vous voudriez bien sçavoir l'origine d'une appellation si étrange pour une Province. C'est un des meilleurs tours d'Apollon. Il étoit devenu amoureux d'une fille; & parce que la belle ne sortoit gueres qu'avec sa mere, il s'alla imaginer qu'il falloit joüer d'adresse, pour venir à bout de son dessein. Aussi-tôt, le voila deguisé en Milan. Mais, comme il y en a assez dans le monde, il se fait un Milan extraordinaire, qui joüoit parfaitement de la flute. Un Milan joüer de la flute! Vous vous imaginez bien, Monsieur, que cela ecita la curiosité des gens, & que tout le monde s'empressa à ce spectacle si nouveau & si inoüi. Euryone y fut comme une autre; & n'en revint pas comme elle y étoit allée, parce qu'Apollon fait des merveilles, & sçut à la douceur de son chant l'attirer dans une caverne. Vous la plaignez la pauvre fille, & moi aussi. Mais que faire? Ce Milan avoit l'œuil vif, le plumage rayonnant, & les serres fines; & qui est la fille, je vous prie, qui en eut échapé? On dit que ce Dieu fut si content de son avanture, qu'il vou-

voulut porter le glorieux surnom de Gingras, c'est-à-dire, la Fluste, pour perpetuer la memoire de sa bonne fortune. Il est certain qu'aux Adonienes, qui se célebroient en Lycie sur le modelle de celles de Phénicie, on joüoit de la fluste comme il faut, quand les belles femmes pour rachepter leur chevelure qu'on étoit obligé d'arracher par poignées, se prostituoient par dévotion. Je ne sçai, si vous croirez tout cecy. Pour moi, je n'en sçai que dire. Mais, cela se débite dans le Monde Lettré; & c'est assez, en Humanitez comme en Théologie, nous sommes à la merci de la Tradition.

Passons à une autre objection. M. Toll. pretend toûjours que le sommeil est un jeune homme. Il faut lui faire grace des vers de Stace; car il y a un peu d'ambiguité : mais s'imagine-t'il que je lui passeray Morphée, Icelos, Phasatasos &c. Croit-il, en conscience, que je ne sache pas que, *præterit hos senior*, se dit de Morphée le plus vieux de songes, qui sont les enfans du sommeil, mais qui ne sont pas le Sommeil même. *At pater è populo natorum mille suorum, Excitat artificem simulatoremque figuræ, Morphea.*

Il y a bien de la difference entre le som-

sommeil & les songes. On ne songe gueres que l'on ne dorme; à moins qu'on ne soit de ces gens qui dorment debout: mais on peut dormir sans songer, comme il arrive à plusieurs personnes, telles que Chéon, Thrasimede & ce Professeur dont parle Gassendi, pour ne pas alleguer icy les Atlantes. De cette sorte, le sommeil est la cause & les songes sont les effets. L'un est un assoupissement & une suspension de l'office des sens externes, & les autres sont des retours & des combinaisons de divers sentimens. C'est pourquoi l'Antiquité Poëtique ayant reconnu cette difference, a assigné divers appartemens aux uns & aux autres. Il y a une maison fixe, stable & éternelle au Dieu du Sommeil, & c'est chez les Cimmeriens qu'elle est. Ovide l'avoit veuë, car le moyen de décrire si bien une chose, à moins qu'on ne l'ait dessinée d'aprez Nature. *Est prope Cimmerios longo spelunca recessu, Mons cavus ignavi* &c. Pour les songes, ils n'avoient pas de demeures bien réglées. Quoi qu'ils fussent obligez de revenir chez le bon homme, c'étoient au fonds de francs garnements qui ne faisoient que courir toute la nuit, & qui s'arrêtoient chez le premier qui vouloit dor-

mir;

mir; *Populos plebemque peterrant.*

M. Toll. ne s'arreſte pas en ſi beau chemin. Il pourſuit, & prouve qu'il faut que le ſommeil ſoit un jeune homme; à cauſe d'une certaine inſcription où il y a un *Somnus*, qui a aſſez la mine d'un garçon.

Effectivement, ce Sommeil paroît jeune: mais ſelon moi, ce doit être un Famule du Dieu Somnus, ou c'eſt, ſelon M. Cuper, *Somnus Æternalis*, à cauſe du flambeau renverſé; vraie image de la vie éteinte, & choſe tout à fait déplorable en une jeune fille; car l'inſcription porte *Somno Oreſtilla filia*. Je ne ſçai, ſi cette inſcription ne ſeroit point de celles qu'on mettoit ſur les Suggrindaires; car M. Cuper n'en parle point. Or vous ſçaurez, Monſieur, qu'à cauſe de ce flambeau renverſé, il falloit pour en dedommager les enfans, leur en allumer un en enfer: *Hiis datum ſolis, minus ut timerent, Igne prælato relevare noctem.* C'étoit une plaiſante fantaiſie, de ſe figurer des Morts de diverſe taille, leſquelles dépendoient de la mort, Reyne ancienne des Ombres, & fille aiſnée de la Nuit.

M. Toll. inſiſte & allegue les deux ſommeils d'Euclides dont l'un eſt facile

cile à persuader & à être chassé de l'ame εὔπιστος καὶ ῥᾳδίως ἀποφυγεῖν, & qui appartient aux jeunes gens ; & l'autre est tout blanc de vieillesse πρεσβυτέροις τῶν ἀνθρώπων ἐμπεφυκὼς, & qui fait partie des vieillards.

A quoi songe M. Toll ? Cecy est de la Morale toute pure. Euclidés nous veut montrer qu'on rameine aisement les jeunes gens de leurs resveries ; mais qu'il est bien difficile de ramener les vieillards de leurs opinions, à cause de la longue habitude qui leur est passée en nature. Euclidés n'a point prétendu que ce fussent deux divinitez ; & quand il les auroit érigez en immortels, ce n'auroit pû être que sous le bon plaisir de la Philosophie ; ce qui n'oblige point les peuples à dresser des Autels. C'est ainsi que de son authorité privée, Platon à fait de la pauvreté & de l'abondance, deux divinitez qu'il nous dit avoir été le pere & la mere de l'Amour.

Mais afin de prouver à M. Toll. que le sommeil est un vieux bon-homme (j'entends le sommeil reconnu pour un Dieu chez les Payens ; Roi d'un certain Palais qui avoit pour Maîtres Taraxion & Plutoclés ; Souverain Seigneur de la fontaine Caréotis ; grand Maî-

tre des Temples de l'imposture & de la verité, & possesseur immémorial d'un sanctuaire & d'un oracle desservi par Antiphon) Je dis, Monsieur, que ce sommeil ou le Dieu Somnus étant le cadet de la mort, il faut bien de necessité que ce soit un vieux bon-homme, puisque la mort est une vieille carcasse, aussi vieille que tous les siecles. *Somnus morti similis est*, dit Coluthus, *utpote frater ejus simul semper incedens: Idea necesse est minorem natu opera & effectus fratris senioris imitari.* Quels sont-ils les mauvais effets du sommeil? Lucrece vous le dira, Monsieur, *Debile fit corpus, languescunt omnia membra, Brachia palpebræque cadunt, poplitesque procubant.* Si vous ne voulez pas le croire, Attius vous dira encore pis dans son Telephe: *Jam jam stupido Thessala Somno, Pectora languent Senentque.* Et certains Medecins vous diront rage du sommeil.

Pour conclure en deux mots, j'ay à dire que si le garçon de l'Estampe est l'amour, ce n'est point le sommeil, & si c'est le sommeil, ce n'est point l'amour. Ces deux divinitez ne se ressembleront jamais chez les Anciens; & pour le prouver par l'interpretation des six lettres, qui ont donné lieu à tout cecy, je soutiens que si c'est l'amour, &

que

que selon M. Tollius, ces lettres O V A R N M peuvent signifier *Omnis Victorioris Requie Nocturna Miscsit*, l'interprétation sera fausse, parce que le Lezart ne repose point, & que ce n'est point la coutume de ces animaux de roder la nuit; Et s'il faut que M. Toll. prétende que ce soit le sommeil, l'interpretation ne pourra subsister, puis qu'il n'y a point de lettre, qui reponde à la premiere du sommeil.

A la verité, dans la seconde edition de l'explication imprimée chez Vaasberg, M. Toll. semble dire qu'on pourroit l'interpreter du sommeil par le moyen des Mandragores. Mais il eut donc falu substituer une interpretation. Supposons donc que M. Toll. eut dit que O V A R N M signifie *Omnium Vires Animantium Reficiuntur Nectareis Mandragoris*; que deviendront les petits crens du fruit de l'Estampe, qu'il dit n'appartenir qu'à des Pavots?

Révez-vous, de dire que les Mandragores ayent assez de douceur pour être traitées de Nectar. Je ne resve point, Monsieur, il y a des Mandragores qui produisent des pommes si belles & si bonnes, que pour en manger à son aise, il s'est trouvé une femme qui a prêté son mari à sa rivale. Et je ne

m'en

n'en étonne pourtant point, puis qu'un ancien Poëte a dit des pommes de Matius, à quoi ressemblent fort les Mandragores : *hæc poterant celeres pretio tardare puellas, Hæc fuerant Veneri Judice danda Phryge.* De fait, les Mandragores de l'Ecriture, sont ce qu'on appelle des pommes d'amour. Tenez moi compte icy, Monsieur, de ce que je ne vous cite pas Brassavole, Fuchsius, Hermolaus Barbarus, Avicene & Averroës.

Au reste, ces six lettres O V A R N M, sont plus fecondes qu'on ne s'imagineroit d'abord. J'y ai trouvé autrefois jusqu'à douze explications, & je me souviens d'en avoir entretenu plusieurs personnes, entr'autres l'Illustre M. Goulart. Je les interpretois tantôt selon leur colomne, & tantôt en les croisant. Il y en avoit une qui me plut long-tems, & que je balançai terriblement à choisir. O V A R N M. *Opertanea Verantis Abraxa Referantur Nematum Mementote.* Si vous ne le sçavez, ce *Nematum* est pris *ex Jure pontificati Hierophantarum*, comme je pourrois bien vous dire un jour. Mais parce qu'on ne connoît presque point Abraxas au prix de Mithra, je me dé-

determinai à la fin à l'interpretation que je vous envoyai, heureuse en cela de ce qu'elle à pû vous plaire. Je suis toûjours, mon cher Monsieur, vôtre &c. DU RONDEL.

A Mastricht, ce 15. *Mars* 1687.

Nous parlerons le mois suivant du voyage des Jesuites au Royaume de Siam reimprimé à Amsterdam chez Mortier. En attendant nous sommes bien aises de dire icy, que Monsieur de Visé Auteur du Mercure Galant a fait outre un tome pour l'Ambassade du Chevalier de Chaumont à Siam, & un tome touchant le Royaume de Siam, trois tomes touchant les Ambassadeurs de Siam. Cette relation est fort particularisée & tres curieuse non seulement pour les Etrangers, mais aussi pour les François dont la plûpart ne savent pas le detail des beautez que l'on a montrées à ces Ambassadeurs.

CATALOGUE DES LIVRES Nouveaux.

I.

Exercitationes Quinque earum I. *Commonstrat par Symbolorum Heroicorum,* *qua*

quas Galli Devises, Itali imprese vocant, quibus ad summam perfectionem nihil valde deest. 2. Revelat Arcanum Steganographicum cujus ope Amici toto Orbe sejuncti omnia animi sensa celeriter, quin & plene planeque invicem communicare possint. Docet amplius modum parandi Candelam, quæ homine aliquo vivo assidue ardet; illo moriente, defetiscitur, & lumen amittit. Suppeditat insuper adversus Epilepsiam, Pestem, Hydropem, & Podagram præcipue; Vulnera item quæcunque, nullis cognita, nova, & præsentissima remedia. Subjicitur Poëta Hebræus de tuenda Sanitate. 3. *Recenset librum Hebraicum Milchama Beschalom, sive Historiam de Semi-Pragensis Urbis postrema expugnatione, quam auspiciis* CHRISTINÆ *Sueciæ Reginæ* anno 1648. *Comes Joh. Christophorus Königsmarckius peregit.* 4. *Complectitur R. Petachiæ Itinerarium.* 5. *Ostendit Albertum Fridlandiæ Ducem fuisse omnino quondam Academiæ Altdorfinæ Civem.*

Nous attendons cet Ouvrage par la prochaine foire de Francfort. On voit par le titre qu'il est extrêmement curieux. Il est du Savant Monsieur Wagenseil, qui temoigne toûjours beaucoup

coup de zele pour la conversion des Juifs, ne cedant point en cela à cet excellent homme qui nous a donné la *Cabbala Denudata*, & qui travaille presentement à l'Ouvrage dont voici le titre.

Messias Puer, Ex Antiquitatibus Hebræorum, & in specie è Libro SOHAR ad Textum N. T. Syriacum illustrans cum Sesqui-Centuria Locorum, Textibus N. T. varie parallelorum, excerptum è Libro SOHAR cum Textu originario, & Versione Latina Opusculum, In gratiam convertendorum Judæorum κατ' ἀνθρωπον conscriptum.

II.

Les livres suivans se trouvent chez M. Leers nouvellement imprimez à Rotterdam.

SErmons de M. du Bosc, 8. C'est un des plus grands Predicateurs qui soient aujourd'hui parmi les Protestans.

Lettres du P. Malebranche touchant celles que Monsieur Arnaud lui a écrites.

Réponse à la Deffense des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, par le Prieur de Bolleville.

C'est

C'est-à-dire par M. Simon, qui vient le publier à Paris un Ouvrage intitulé, la creance de l'Eglise Orientale sur la Transubstantiation, avec une Réponse aux nouvelles objections de M. Smith; où l'on fait voir que Cyrille Lucar Patriarche de Constantinople, qu'il honore du titre de Saint Martyr, a été un Imposteur.

III.

Cl. Rutilii Numatiani Galli Itinerarium, integris Simleri, Castalionis, Pithoei, Sitzmanni, Barthii, Graevii, aliorumque animadversionibus illustratum, ex museo Th. J. ab Almeloveen. Amstelodami, apud Joannem Wolters, 1687.

CE n'est pas le seul Ouvrage que nous devons depuis peu aux veilles de M. Almeloveen; il vient de faire imprimer aussi Celsus, ce Prince des Médecins Latins.

IV.

Livres nouveaux imprimez chez M. Wetstein.

Da-

DAvidis Clerici Orationes, Computus Ecclesiasticus, & Poëmata. Accedunt Stephani Clerici Dissertationes Philologicæ.

M. Tullii Ciceronis de Officiis Libri tres, & in illos Samuelis Rachelii Commentarius Philosophico-Juridicus. Præmissa sunt ejusdem Prolegomena, quibus natura HONESTI aliaque ad jus naturæ spectantia explicantur.

Traitté de l'Aiman, divisé en deux parties. La premiére contient les experiences, & la seconde les raisons que l'on en peut rendre, par Mr. D...

On attend de ce même Auteur un semblable Traitté sur les Thermometres, Barometres & Hygrometres.

Ægidii Menagii Poëmata octava editio prioribus longe auctior & emendatior & quam solam ipse Menagius agnoscit.

Outre cela on trouve chez le même Libraire un nouveau Systéme de Théologie divisé en sept volumes par M. Poiret.

VI.

LEs veritez fondamentales du salut en forme de Meditations, pour servir aux retraites Annuelles, ou de lec-

lecture ſpirituelle aux perſonnes qui font les exercices, & même aux Predicateurs pour les Miſſions, par le P. Daniel Beguin de la Compagnie de Jeſus, trois volumes, dont le premier regarde la vie purgative, le ſecond la vie illuminative, & le troiſieme la vie unitive. *A Paris chez Robert Pepie, rue Saint Jacques à l'Image Saint Baſile 1686.*

Le parfait Geographe enſeignant clairement par demandes & réponſes la Geographie Hiſtorique dans l'explication des 4. parties du monde, & choſes les plus remarquables par M. le Coq. *A Paris chez Pierre de Bats, rue S. Jacques proche la Fontaine S. Severin à l'Image S. François 1687.*

Queſtions curieuſes ſur la Geneſe expliquées par les Peres de l'Egliſe, & par les plus doctes Interpretes.

L'Hiſtoire de Noé & du déluge univerſel, tom. II. in 12. *A Paris chez Pierre de Bats, &c.* 1687.

Le bon uſage du Thé, du Caffé & du Chocolat pour la preſervation & pour la gueriſon des maladies, par M. de Blegny Conſeiller & Médecin artiſte ordinaire du Roi & de Monſieur, & propoſé par ordre de Sa Majeſté à la recherche & verification des nouvelles découvertes de Médecine. *A*

Paris chez l'Auteur au College des 4 Nations, la veuve d'Henry sur le Quay des Augustins, & la veuve Nion rue des Mathurins 1687.

Histoire du Pontificat de S. Leon le Grand, par M. Maimbourg. *A Paris chez Claude Barbin* 1687.

C'est un in 4. dedié au Roi par l'Auteur. Son portrait en tailledouce est à la tête, avec ces mots, D. D. *Ludovic. Maimbourg. ætat.* 77. & au bas, *Consecravit in memoriam Benefact. humillimus & obsequentissimus famulus* P. *Rousselet* 1686. Ce M. Rousselet est celui qui est nommé dans le Testament de l'Auteur. Cette Histoire est déja rimprimée en ce Païs, *à la Haye chez Moetjens.*

FIN.

TA-

* *

TABLE

des Matieres principales.

Mars 1687.

M.

FIN.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois d'Avril 1687.



A AMSTERDAM,

Chez HENRY DESBORDES, dans le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXVII.

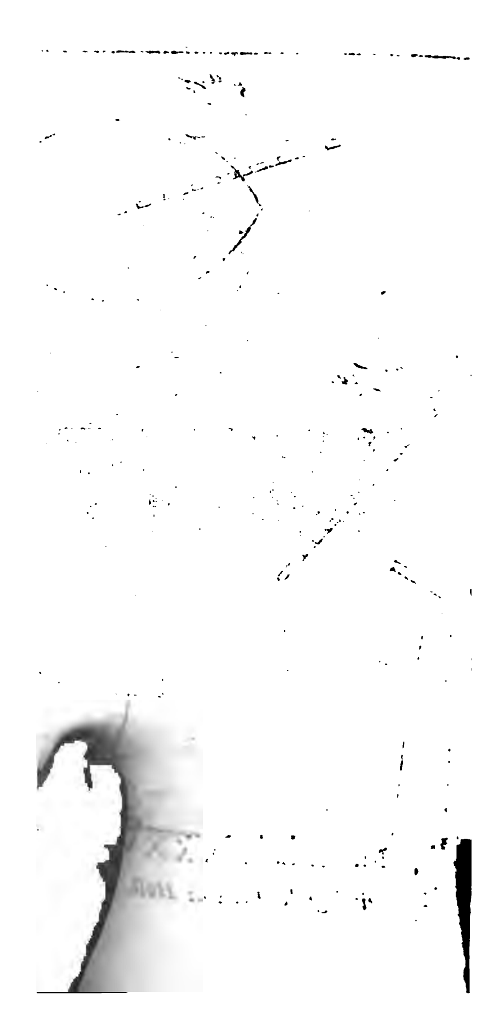
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

Si le Sieur B. eût pu achever les Nouvelles de Fevrier, il eut appris au Public que M. Burnet demeure d'accord presentement de la consultation de Cajetan sur le divorce de Henry VIII. Il l'a trouvé dans les Annales de Raynaldus, mais il soutient autant que jamais, que M. Varillas ne l'a point cité comme il faut.

Le Sieur B. n'a pû encore travailler aux Nouvelles de ce mois, sa santé ne lui permettant pas de reprendre ce penible emploi si-tôt qu'il seroit à souhaiter, on prie cependant ceux qui auront quelques avis ou memoires à communiquer, de les addresser francs de port directement à HENRY DESBORDES, *Marchand Libraire à Amsterdam.*



tent de tems & de peine sur tou
veut les avoir avec quelque exa



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Avril 1687.

ARTICLE I.

Instrumens pour trouver en un moment la Latitude, la hauteur du Pole, la ligne Meridienne, la declinaison de l'aimant & l'heure.

TOut le monde sçait assez combien il est important pour l'Astronomie, la Geographie & la Navigation de connoître la Latitude, la hauteur du Pole, la ligne Meridienne, l'heure & déclinaison de l'Aimant, puisque leurs autres observations en dépendent ou s'y raportent. Mais on sçait aussi combien ces connoissances coûtent de tems & de peine sur tout si l'on veut les avoir avec quelque exactitude.

es plus habiles Obſervateurs y em-
loyent pluſieurs jours, ſans neanmoins
: ſatisfaire encore entiérement eux-
iêmes. Voici des inſtrumens pour
ouver tout cela à tous les momens du
ur ou de la nuit que l'on verra le ſo-
il ou les étoiles. Tout le ſecret eſt de
ouver un plan paralléle à l'équateur,
: qui ſert à réſoudre toutes les parties
u Probléme que je propoſe.

Pour en venir à bout pendant la nuit,
faut 1. ſuppoſer que ſi deux figures
mblables ont deux ſemblables lignes
ralleles: elles ſeront paralléles en
it. 2. Prendre un demi-globe con-
ve ſur lequel les principales étoiles,
juateur, l'axe du monde &c., ſoient
rquez avec la même proportion que
le globe celeſte. 3. Remarquer deux
les dans le Ciel, les reconnoître ſur le
ni-globe, & mettant l'œil à ſon cen-
égarder la 1. étoile à travers du
t qui la repreſente, tourner enſuite
su le demi-globe, juſqu'à ce qu'on
auſſi la 2. étoile à travers de ſa fi-
Auſſi-tôt que les 2 étoiles, leurs
ures & le centre du demi-globe pa-
nt en 2 mêmes lignes, l'équateur
mi-globe ſera paralléle à l'équa-
leſte.

ſuivant la conſtruction, le demi-
globe

globe est semblable au demi-globe celeste dans lequel les 2. étoiles paroissent; suivant l'observation 2 demi-diamétres du demi-globe sont en mêmes lignes que les 2 demi-diamétres du globe celeste lesquels ils representent, par consequent suivant le principe supposé d'abord, le demi-globe est en toutes ses parties parallele au demi-globe celeste, & son équateur à l'équateur celeste; dont il sera facile de resoudre tout le probléme que je me suis proposé.

Mais auparavant il faut retrancher les embarras qui se trouvent dans la construction & dans l'usage du globe, en gardant seulement les parties necessaires à ces observations. On le peut faire en plusieurs manieres dont celles-ci ont paru les plus simples & les plus justes.

1. *Fig.* On prend 2 regles jointes ensemble en forme de compas, sur ces 2 regles il y a 2 coulisses, sur ces 2 coulisses 2 cylindres concaves dans lesquels 2 lunettes sont emboittées. Ainsi ces 2 lunettes peuvent. 1. avec les regles s'approcher ou s'éloigner l'une de l'autre. 2. Avec les 2 coulisses s'approcher ou s'éloigner du centre du compas. 3. tourner avec leurs cylindres sur les

essieux qui les attachent aux coulisses. 4. Au dedans de ces cylindres concaves, s'enfoncer plus ou moins selon le besoin.

On a encore 2 petites cartes du Ciel sur lesquelles les principales étoiles sont marquées avec 2 chiffres, l'un pour leur declinaison ou leur distance de l'équateur, l'autre pour leur ascension droite ou le point de l'équateur qui passe avec elles par le méridien.

2. *Fig*. Avant l'observation il faut preparer l'instrument. 1. Remarquer 2 étoiles dans le Ciel, & les reconnoître sur les cartes. 2. Comparer leurs ascensions droites pour en trouver la différence, & faire avec les 2 regles un angle qui lui soit égal. 3. Faire avec la 1 lunette & sa regle un angle égal à la déclinaison de l'étoile qui lui répond, avec la 2 lunette & sa regle un angle égal à la déclinaison de la 2 étoile. 4. Tirer les lunettes au dedans de leurs cylindres concaves, de sorte qu'on puisse en même tems appliquer les 2 yeux à leurs 2 oculaires, & pour le faire plus facilement approcher ou éloigner du centre du compas les coulisses, ce qui ne change rien à l'inclination des lunettes. 5. Examiner si les regles font ensemble & avec leurs lunettes les angles marquez, en-

fin

fin bien affermir l'instrument en cet état.

L'observation ne sera pas longue. Mettez les 2 yeux aux 2 oculaires, regardez les 2 étoiles à travers les 2 lunettes; aussi-tôt que vous les verrez toutes 2, les 2 reigles formeront un plan parallele à l'équateur.

Car les 2 regles & les 2 lunettes font une figure semblable à celles que les 2 rayons des 2 étoiles & les 2 demi-diametres de l'équateur qui passent avec elles par le méridien font ensemble. En 2. lieu, les 2 lunettes font mêmes lignes avec les 2 rayons des 2 étoiles. Par conséquent suivant le principe supposé d'abord les 2 regles sont paralleles à ces 2 demi diametres de l'équateur, ce qui suffit pour nous donner le plan que nous cherchons.

3. *Fig.* Pour trouver plus facilement les 2 étoiles, & rendre la machine plus ferme, il faut attacher les 2 lunettes contre l'épaisseur des regles avec des vis qui leur serviront d'essieux pour tourner, & qu'une des lunettes soit vers l'oculaire emboitée dans un cylindre concave qui ait à côté une pomme pour fixer dans un genou.

4. *Fig.* Aprés avoir fait avec les 2 regles un angle égal à la différence des 2 ascen-

sions droites, & avec chaque regle & sa lunette un angle égal à la declinaison de chaque étoile, on fixera la 1. lunette dans son genou en même ligne que l'étoile qui lui répond, ensuite on tournera l'instrument sur cette lunette comme sur un essieu, jusqu'à ce qu'on voye la 2 étoile à travers la 2 lunette, ce qui arrivera infailliblement dans cette revolution, quand les 2 étoiles paroitront au milieu des 2 lunettes. Les 2 regles ferōt un plein parallele à l'équateur cōme il est facile de le prouver.

Pour trouver la même chose pendant le jour, nous ferons d'abord trois suppositions. 1. Que les rayons du soleil font tous les jours au centre du monde un cone qui a des angles de la base égaux à la declinaison du soleil pour ce jour-là. 2. Que les cones qui ont les angles de la base égaux sont semblables. 3. Que deux cones semblables ayāt deux côtez paralleles sont en tout paralleles.

5. Fig. Aprés cela prenons un stile & un cercle. Le stile sera quarré, les tangentes de toutes les declinaisons de l'année, le tout marquées sur les quatre faces, sur chacune pour 3 mois, les équinoxes à la pointe les solstices en bas, les tangentes seront prises sur un cercle égal à celui qui fait partie de l'instrument....

ment. Outre cela il faut encore avoir une ligne sensible formée par 2. pinnules ou par 2 croix de filets & détachée de l'instrument.

5. Fig. Enfin il faut mettre en même ligne le centre du soleil & la ligne sensible, remarquer sur le stile le jour du mois, enfoncer le stile jusqu'à ce nombre dans le centre du cercle, mettre en même ligne la ligne sensible, la pointe du stile & un des points de la circonference du cercle, & sans perdre de vüe cette ligne totale, regarder le centre du soleil à travers un autre point du cercle; Alors ce cercle sera parallele à l'équateur.

Car 1. toutes les lignes tirées de la circonférence du cercle à la pointe du stile font un cone qui a les angles de la base égaux à la déclinaison du jour, puisqu'ils ont pour tangente de la déclinaison marquée sur le stile, le cone artificiel est donc semblable au cone lumineux du jour suivant la 2 supposition. 2. Ces 2 cones ont deux côtez communs, le 1. est le rayon pris & conservé par la ligne sensible que l'on a mise en même ligne que la pointe du stile & un des points du cercle, le 2. est celui que le centre du soleil envoye actuellement à la pointe du stile à travers le 2

point du cercle. Ce cone artificiel est donc parallele en tout au cone lumineux, suivant la 3. supposition, & leurs bases ou le cercle & le parallele du jour sont paralleles, & par conséquent le cercle & l'équateur aussi.

6. *Fig.* Il suffira de garder une portion du cone artificiel, ou le stile seulement avec une partie du cercle de la largeur de la regle parce que l'observation sera fort prompte, sur tout si on donne à cette regle une longueur considerable. Si la regle a 3 pouces, le stile aura environ un pied & le soleil en un demi quart d'heure y parcourra plus d'un demi-pouce, ce qui est assez sensible.

6. *Fig.* Afin d'observer avec les 2 yeux, il faut marquer un point du cercle qui réponde toûjours au premier rayon, par ce point tirer une tangente qui termine la regle & qui soit égale à la distance des 2 yeux, ajoûter 2 pinnules l'une à la pointe du stile, l'autre à côté, toutes 2 jointes ensemble par une ligne égale & parallele à la distance des 2 yeux, ou à la tangente: Ainsi on regardera d'un œil la pinnule qui est à côté du stile, l'angle de la regle ou l'extremité de la tangente & la ligne sensible, de l'autre œil, la pinnule de la pointe du stile, un point du cercle &

le

le centre du soleil, & la regle arrêtée en cet état marquera un plan parallele à l'équateur.

Il est donc facile lorsque l'on verra le soleil ou les étoiles de trouver un plan parallele à l'équateur ; voyons comment nous en conclurons toutes les parties du probleme que nous avons entrepris de resoudre.

Il ne faut que prendre l'inclination de ce plan avec un quart de 90 qui ait un niveau suspendu au centre tourné vers le pole plus proche, en le suspendant sur un de ses côtez, & appliquant l'autre perpendiculairement au plan trouvé.

Le plan du quart de 90 marquera le plan du meridien, & toutes les lignes meridiennes. Si l'on met le centre d'une boussole dessous, il en marquera la déclinaison. Le niveau marquera sur le quart de 90 d'un côté la latitude & de l'autre son complement. La hauteur du pole est égale à latitude, on la connoît donc aussi.

Pour trouver l'heure, il faut mettre le quart de 90 parallele au plan trouvé, le centre tourné en haut. & de jour un de ses côtez parallele au demi-diametre du cercle dans lequel le soleil paroît alors, l'arc du quart de

90 compris entre ce côté & le niveau marquera la distance du midi & du moment present. De nuit mettre ce côté parallele à une des regles, l'arc compris entre ce côté & le niveau marquera la distance de minuit & de l'heure de l'étoile qui repond à cette regle, & l'arc de l'équateur compris entre cette étoile & le soleil fera connoître l'heure du soleil, tout cela suit naturellement, l'invention du plan parallele à l'équateur & l'exposition seule suffit pour en convaincre.

On en peut encore conclure un moyen de trouver sur le champ le véritable lieu que les étoiles ocupent dans le Ciel & celui qu'il faut leur donner dans les cartes. Que l'instrument marqué *Fig* 3 & 4 soit suspendu par une de ses regles sur un essieu perpendiculaire à cette regle, & parallele à l'Axe du monde trouvé comme l'on à dit par le moyen de 2 étoiles connuës. Que l'on ouvre les 2. regles jusqu'à ce que l'on voye les 2 étoiles coupées par les bords de ces regles, que l'on incline les lunettes jusqu'à ce qu'on voye les 2 étoiles à travers les 2 regles feront un angle égal à la difference des ascensions droites des 2 étoiles, ces 2 lunettes feront avec les regles des angles égaux

aux

aux déclinaiſons des 2 étoiles. On ſaura donc les veritables lieux qu'il faut leur aſſigner ſur les cartes.

Les obſervations de la nuit dependant ſeulement de la diſpoſition de 2 étoiles entre elles auront telle exactitude que l'on ſouhaittera. Celles du jour n'en auront pas tant d'abord, ce calcul aſtronomique ne marquant exactement la déclinaiſon du ſoleil dont elles dependent que pour le meridien & pour le tems pour lequel elles ont été faites. Mais outre que cette erreur ne ſera que de quelques heures de déclinaiſon & par conſequent peu conſiderable on la pourra corriger ainſi ſur le champ.

Si l'on a pris une trop petite déclinaiſon, le centre du ſoleil s'abaiſſera incontinent au deſſous de l'arc du cercle, ſi l'on en a pris une trop grande il s'élevera au deſſus, ainſi en augmentant ou diminuant un peu le ſtile on approchera de la verité autant que l'on voudra.

7. *Fig.* Pour conſerver ſur mer le 1 rayon pris avec la ligne ſenſible, il la faut ſuſpendre par le milieu ſur un pied chargé en bas d'un niveau fluide & d'une bouſſole. Mettez dabord le niveau horizontalement, & remar-

quez à quel point du pied répond l'aiguille aimantée. En rendant au niveau & à la boussole leur 1 situation, vous rendrez aussi au 1 rayon ou à la ligne sensible la sienne.

8. *Fig.* Afin que le niveau fluide marque tout d'un coup une surface horizontale, il sera enfermé non pas dans un tube cylindrique, mais dans un prisme de verre. Car sitôt que la goutte d'air grossier, ou si vous voulez d'air subtil, sera arrêtée hors des angles & des bords du prisme, la surface superieure sera parfaitement horizontale, si elle est arrêtée dans un des côtez hors des angles, ce côté sera horizontal. Cette surface superieure sera d'une glace bien unie & polie à plaisir, justifiée avec la regle sans s'en raporter seulement au sens & au hazard comme l'on a voulu dire des autres niveaux fluidée, on le pourra faire fort petit, la grandeur ne faisant rien à sa justesse. On attachera un niveau de cette sorte au quart de 90 que l'on pourra ainsi mettre avec la main dans la situation verticale, comme l'on verra le moment où il y sera.

9. *Fig.* Ce quart de 9 sera construit de cette maniere. Prenez un demi cercle de 4 ou 5 pouces de diametre, divisez

visez de 5 en 5 degrez, donnez lui un demi-diamétre mobile long de plusieurs pieds, au bas duquel il y ait un arc de cercle de 7 degrez divisez en minutes. Ajoutez à cela un autre demi-diamétre mobile chargé en bas d'un niveau fluide. 1. Cet instrument sera commode pour le transport & l'usage. 2. Il sera autant d'effet que si tous ses demi diamétres avoient plusieurs pieds de longueur, qu'il faille par exemple marquer un angle de 37 degrez 25 minutes & demi. Mettez le 1 demi-diamétre mobile sur le 38 degré du demi-cercle, marquez aussi exactement que sur un demi cercle fort grand. Contez sur l'arc de cercle 2 degrez 25 minutes & demi, & mettez la 2 tranche de cét instrument ou le niveau à ce point, cela sera justement 37 degrez 25 minutes & demie.

De cette maniere on pourra donner à tous ces instrumens une longueur considerable qui les rendra exacts sans les rendre massifs; puisqu'ils ne sont composez que de simples regles on pourra rendre ces regles fort solides & en même tems legeres en les faisant de deux lames jointes ensemble à angles droits. Leur poids sera toûjours soûtenu par toute la largeur d'une des

2

2 lames, ce qui fera le même effet que si elles en avoient l'épaisseur.

Je passe un détail de plusieurs petites pieces, mouvemens, &c. que j'ai crû devoir laisser à la volonté de chacun, & à l'industrie des Ouvriers.

Aprés avoir trouvé ce probléme par ces instrumens d'une maniere assez aisée, j'ai tâché de le resoudre aussi par le calcul trigonométrique en faveur de ceux qui voudront seulement se servir des instrumens qu'ils ont deja, ou dont ils ont l'usage.

Pour le jour, observez deux hauteurs du soleil sensiblement éloignées l'une de l'autre avec un instrument ordinaire, sur lequel seulement il y ait une boussole qui marque les angles que l'aiguille aimantée fait avec l'instrument pendant les deux observations, la difference de ces angles est l'angle compris entre les 2 verticaux dans lesquels le soleil paroît, on peut prendre sur terre cet angle plus exactement, mais cette méthode suffira sur mer. Ensuite marquez l'horison CDE, le meridien AFE, les 2 hauteurs BG, le pole F, le zenith A, les verticaux ABC, AGD, les distances du pole F & de la hauteur G & B, joignez G & B par un arc de grand cercle, il faut ré-

résoudre trois triangles sphériques.

Le 1 est ABG dont on connoît l'angle BAG difference des 2 verticaux, les côtez BA, GA complemens des hauteurs BC, GD. trouvez le côté BG & l'angle ABG. Le 2. est BGF dont on connoît 3 côtez BG par la preced. BF, GF distance du pole ou complemens de la déclinaison du jour. trouvez l'angle FBG.

Le 3. est BAF dont on connoît 2 côtez BA, BF complements l'un de la hauteur BC l'autre de la declinaison: & l'angle ABF composez des 2 angles trouvez *fig.* 11. La ligne GC est inutile ou leur difference *fig.* 10. composé des 2 angles trouvez par les precedens, trouvez les angles BAF, BFA & le côté FA, le côté FA est le complement de la hauteur du pole & de la latitude, l'angle BFA fera connoître l'arc de l'équateur qui est entre la hauteur B & le meridien & par consequent l'heure, l'angle BAF est la distance du vertical ABC & du meridien, & la difference de cet angle, & de celui que la boussole faisoit avec l'instrument lors de l'observation de la hauteur sera la declinaison, laquelle corrigée l'aiguille marquera exactemẽt la ligne meridienne. Pour

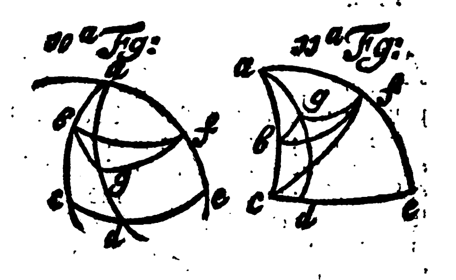
Pour la nuit, prenez 2 hauteurs de même étoile, & faites l'operation de la même maniere par l'angle BFA. on trouvera l'heure de l'étoile qui fera connoitre celle du soleil. Au lieu d'observer l'angle des 2 verticaux ou avec la boussole ou autrement, on peut observer l'angle des 2 cercles de declinaison BF, GF en contant le tems d'entre les 2 hauteurs, & en resolvant d'abord le triangle BFG puis BAG enfin BFA. Mais la 1. méthode paroît plus exacte au moins sur mer, outre que l'on cherche sur tout la déclinaison de l'aimant, & par consequent qu'il faut marquer l'angle de la boussole & de l'instrument en prenant la 1 hauteur.

Si deux observateurs prennent en même tems la hauteur de 2 étoiles, ils trouveront sur le champ tout le probleme, pourvû qu'ils marquent les angles que 2 boussoles semblables font avec les 2 instrumens, ou qu'ils prennent la difference des ascensions droites des 2 étoiles commençant ensuite la resolution par le triangle BFG dont ils connoissent l'angle BFG distances des ascensions & BF GF distances du pole.

On peut trouver la même chose en pre-

prenant les angles formez en G au lieu de ceux qui sont en B & pour le triangle F G A.

De même en joignant le pole F avec C section du vertical & de l'horizon, & resolvant pour 3. triangle F B C, dont on connoît l'angle F B C complemens des 2 autres formez en B & trouvez auparavant, & resolvant un 4 triangle F C E dont on connoît l'angle F C E complement de F C B, le côté F C l'angle du meridien, & de l'horizon F E C qui est droit. Le côté F E seroit la hauteur du pole, le côté E C la distance du vertical & du meridien. L'angle E F C joint à C F B, complement de l'angle B F A qui fait connoître l'heure.



Cette maniere est plus composée, c'est la 1. qui s'est presentée à moi.

Mais

Mais lors que je travaillois à la rendre plus simple, un sçavant homme m'en épargna la peine quelques jours en me montrant la maniere dont il cherchoit la hauteur du pole par deux étoiles observées en même tems, je ne doute pas qu'il n'y ajoute aussi bientôt la connoissance de la ligne meridienne & de l'heure, comme j'esperois aussi faciliter un peu cette premiere resolution de tout le problême trigonometrique que je me suis proposé.

ARTICLE II.

Extrait d'une Lettre de Mr. L'Abbé de Catelan.

Apparemment vous aurez vû, Monsieur, le Medaillon qu'on a fait pour l'Empereur aprés la prise de Bude; Je ne laisse pas neanmoins de vous en envoyer une copie telle qu'elle m'a été donnée par un Ami qui aime les belles Lettres, & qui n'a point voulu me la communiquer qu'à condition que je tâcherois d'y répondre: J'ai accepté ce parti à tout hazard, quoique je ne sois ni antiquaire ni médailliste.

Me-

Medaillon frappé pour l'Empereur aprés la prise de Bude.

Le buste de l'Empereur couronné de lauriers, & soutenu de deux palmes: Au-dessous la ville de Bude, avec ces deux vers

Infelix Budam Lodoicus perdidit olim
Hæc armis cedit nunc, Leopolde, tuis.

Au revers, Josüé tenant un bâton de commandement de la main droite, le bras étendu vers le Soleil; Et du bras gauche un bouclier; La Lune vis à vis qui baisse avec ces vers

Stat Sol, Luna cadit, dùm Jhosua pugnat & orat:
Sic ego Pello duas; sic Leopoldus ero.

Et autour du Medaillon,

Luna cadit; nil æra juvant; nil cymbala fessam:
Sol cave, dùm minui sidera juncta vides.

Je ne croi pas que ce Medaillon, ait plû aux connoisseurs; car outre qu'il est trop éloigné de la maniere ancienne, l'Emblême du revers est faux, puisque la lune qui se couche n'influë rien de réel ni de sensible à l'égard du soleil arresté; Et c'est supposer contre l'histoire de Josüé, de considerer le soleil en repos & la Lune en mouvement, *Steteruntque Sol & Luna.* Dans le Medaillon pour le Roi je conserve le corps de

de cet Emblême, mais j'en change les circonstances, afin de suivre les regles des Emblêmes, & de ne rien suppose qui soit contraire au miracle auquel on fait allusion, & aux effets sensibles de la nature qui ont pu l'accompagner. Pour ce qui est de la pensée, elle ne renferme qu'une fiere & vaine menace, *qui n'a* point de rapport aux Symboles ou figures de l'Emblême, & à laquelle on pourroit répondre pour le soleil

Lumina si Luna minui tibi visa cadentis
Dum sto, ne movear, Jhosua vane, cave.

Mais ni la menace ni la réponse ne sçauroient être justes, parce qu'elles ne conviennent point aux images dont on se sert ici: J'ai donc pris un autre tour en choisissant une pensée qui repoussât l'injure, soutint la gloire qui en est attaquée, & n'offençât personne.

Medaillon à la gloire du Roi de France pour opposer à celui qui a été fait depuis peu pour l'Empereur.

La tête de sa Majesté couronnée d'Olivier, avec l'inscription *Ludovicus Magnus*, dans un Ovale posé sur un appui: Et sous l'Appui

Quod Christiani Nominis Causa
Armis In Germanos
Ab Hoste Turcâ Lacessitos
Abstinuit.

Au

Au revers, le soleil à l'occident, où on le suppose s'arrester ; avec ces mots, *Ecce Dei Me Causa Moratur*. A l'orient le Croissant, qu'on n'apperçoit encore qu'à peine ; à cause que le retardement du soleil sur l'horison y prolonge le jour au delà de l'heure à laquelle il devroit être nuit ; Et à l'entour ces mots, *Non Modò Delerer Nisi Stares*, qui s'adressent au soleil qui est l'occasion de cet effet sensible ou de cette apparence.

Autour du Medaillon ces deux vers

Sto, Leopolde, tibi; sed sistere Jhosua nullus
Me potis, una tenet causa tuenda Dei.

L'application de cet Emblême est facile ; il est tiré d'un phenoméne que tout le monde peut remarquer au ciel lors que la Lune est en croissant & que le tems est beau ; Et il a mêmes une plus grande conformité de circonstances avec l'endroit de l'histoire de Josüé où il est rapporté que le soleil s'arrêta, qu'il n'en est besoin pour faire une image juste. Il y a toutes les apparences que ce miracle arriva sur la fin du jour & dans le tems du croissant ; car Josüé marcha toute la nuit pour attaquer l'ennemi au point du jour, *Irruit super eos repentè, tota nocte ascendens de Galgalis* ; Et si un jour eut suffi pour les poursuivre & les défaire entierement, il n'eût pas demandé

mandé à Dieu d'arrêter le soleil: De plus la Lune commençoit à s'appercevoir sur l'horison quoique le soleil ne fût pas encore couché, *Sol*, s'écria-t'il, *contra Gabaon ne movearis*, *& Luna contra vallem Ajalon*; ainsi cette planete étoit en son croissant. Le Roi en paix avec l'Empereur pendant qu'il a le Turc à combattre, que Vienne assiegée par cet ennemi des Chrêtiens est secouruë, & qu'il reprend Bude, ne se pouvoit figurer plus justement que par le soleil qui s'arrête pour donner le tems de vaincre l'ennemi du nom Chrêtien; comme il arriva au siege de Gabaon en faveur des Israëlites qui la défendirent contre les Amothréens qui l'assiegoient; lesquels ayant vaincus, ils prirent Maceda & plusieurs autres villes ennemies. Le Turc est ce croissant qu'on voit terni dans le tems qu'il paroitroit avec toute sa clarté si le soleil ne se fut point arrêté.

ARTICLE III.

Rationes Philosophico-medicæ, Theoretico-practicæ à Benjamino Broechuysio Medic. & Philos. Doctore, &c. Hagæ comitis, 1687. in 4.

Mr. Broechuys fit imprimer à Nimegue en l'année 1672. *l'Oeconomie du*

corps

orps de l'animal in 8, & cét ouvrage arût sous une autre forme en l'année 683. ayant été imprimé à Amsterdam n 4. avec le commentaire des vingt-cinq premiers aphorismes. Mais comme les exemplaires alloient manquer, l'Auteur a enfin donné au public depuis peu un gros volume, pour bien expliquer tout ce qui regarde cette matiére, sur laquelle il raisonne toûjours en Philosophe & en Médecin. Et parce que la raison nous persuade bien des choses, que l'usage n'autorise point, & qu'il détruit même assez souvent; il a ajoûté ici à la théorie, une pratique établie sur les principes d'une Philosophie aisée & méchanique: de sorte qu'il prétend que tous ses raisonnemens sont soûtenus par la pratique ou par l'expérience, & que ses expériences sont éclairées par la raison.

Pour exécuter ce dessein, nôtre Auteur a suivi une route bien différente de celle que l'on suit d'ordinaire. Les autres ont crû que pour bien connoître toute l'oeconomie du corps humain, il ne faloit que le dissequer souvent, & bien observer l'arrangement & la configuration de toutes ses parties. Mais on represente ici que le sang ne circulant plus dans le corps, lors que l'on en fait

la

mandé à Dieu d'arrê[...]oulant inces-
plus la Lune cor[...], à cause des in-
voir sur l'horis[...]; les esprits vitaux
pas encore [...] qui circulent avec le
contra Gaba[...]is s'échaper par ces ou-
vallem Aj[...] que cela empêche de bien
en son [...] oeconomie du corps, parce
l'Emp[...]arties qui recevoient aupara-
comb[...] esprits & ces humeurs, ne pa-
onn[...]t plus les mêmes, & sont diffe-
qu[...]ment affectées dés que cette in-
r[...]ance cesse. On represente encore que le corps ne faisant plus dans ce tems-là aucune de ses fonctions, il faut necessairement que ses parties soient autrement modifiées, sur tout au regard de leurs figures. Et on ajoûte enfin que quand même on pourroit bien aprendre par cette voye, qu'elles sont les diverses parties du corps humain, on n'en pourroit pas pourtant connoître les usages, parce que cette connoissance renferme celle de la circulation des humeurs & des esprits vitaux & animaux, qui arrosent, qui nourrissent & qui meuvent les differentes parties du corps. Et c'est pourtant ce qu'il faut principalement sçavoir, parce que c'est en cela que consiste proprement l'état oeconomique de l'animal. Nôtre Auteur a donc crû qu'il faloit considérer l'animal vivant

& faisant actuellement ses fonc-
pour bien découvrir la liaison
entre toutes ses parties, & les
usages qu'elles ont dans la distri-
ion des esprits & des humeurs; puis
que c'est de là que naissent presque tou-
tes les modifications du corps de l'ani-
mal : & c'est aussi la méthode qu'il a
suivie.

Cependant il ne prétend pas décrier l'Anatomie, comme inutile; au contraire, il dit qu'il faut se servir d'abord du coûteau Anatomique, pour connoître la situation, la liaison & le mouvement des parties du corps humain; mais il veut que l'on aille plus loin, & que l'esprit tâche sur tout de découvrir les diverses modifications de ce corps, en examinant avec soin les effets qu'y produisent ordinairement le sang, & les esprits, lors qu'ils circulent dans les veines & dans les artéres. Il veut encore que l'on étudie les changemens qui arrivent dans les diverses parties du corps, dans le tems que les humeurs se mélent avec le sang & qu'elles viennent à fermenter, ou à se rarefier, ou à se purifier en passant par les petits tuyaux organiques du corps, qui sont comme autant de cribles. Il veut même que l'on considere le corps de l'animal par rap-

port aux corps qui l'environnent, parce qu'ils font sur lui diverses impressions, qui changent presque incessamment son œconomie. Et comme il attribue le mouvement continuel du corps de l'animal aux alimens, dont il se nourrit; à l'air qu'il respire; & à quelques autres causes étrangéres, mais principalement à la matiere céleste, qui est une matiére subtile & de la nature du feu; il fait voir lui-même dans la suite de cet ouvrage, que ces divers agens produisent diverses determinations dans nos corps, que nous reduisons à deux états generaux, l'un de santé, l'autre de maladie.

Il parle premiérement des effets que l'Air produit dans nos corps. Il dit que l'Air chaud, tel qu'il est en Eté, a ses parties extrêmement agitées, & capables d'exciter une grande effervescence & une espece d'embrasement dans la masse du sang: ce qui arrive quand les parties de l'air, se mouvans rapidement au tour de leurs propres centres, choquent les globules du sang, & les mettent en un mouvement violent & irregulier. Ce mouvement du sang se connoît par le battement frequent des arteres, & se prouve bien aussi par la soif, langueurs, & les autres symptomes que l'a-

l'animal souffre. Il ajoûte que plusieurs parties du même air s'insinuans dans les pores du corps, en tournant toûjours autour de leurs centres, élargissent necessairement ces pores, par où nous voyons sortir ces excremens que nous appellons *sueur*; mais qu'en même tens les esprits que les nerfs charient dans les muscles, s'évaporent extraordinairement; & qu'une grande partie des humeurs qui circulent dans le corps pour le nourrir se dissipe: d'où vient que l'animal tombe dans la langueur & dans la défaillance, parce que le sang qui reste dans les vaisseaux étant trop crasse, l'animal ne peut plus faire d'une maniére convenable ses fonctions, soit vitales, soit animales. Et dans cét état il est sujet à beaucoup de maladies, qui naissent des obstructions qui se font dans le corps; & ces obstructions viennent de ce que le sang étant trop épais, ne peut pas bien circuler.

En parlant aprés cela de l'air froid, on dit, entr'autres choses, que cet air a bien assez de force pour s'insinuer dans les pores du corps de l'animal, mais qu'il n'en a pas assez pour écarter les parties voisines; de sorte que s'arrêtant dans ces pores, il les bouche & empéche les transpirations; & que c'est ce

qui cause les maladies chroniques, parce que le sang, se chargeant pour lors de beaucoup de pituite ou de ces filiginositez qui ne peuvent pas s'envoler par les transpirations se refroidit, s'incrasse, & se coagule même en certains endroits. On parle en suite de l'air humide, qui rend le sang plus fluide, & qui affoiblit le ferment de la salive en la détrempant. On touche enfin les effets que l'air sec & serain produit. Mais il seroit difficile de rapporter ici toutes ces choses ; ni de faire voir comment ces changemens de l'air, qui en causent tant d'autres dans nos corps, viennent non seulement de la terre & de la mer, d'ou s'élevent une infinité de vapeurs & d'exhalaisons ; mais aussi des influances des astres, dont nôtre Auteur considére les differens lieux que les hommes habitent.

On avertit ici ceux qui demeurent en Angleterre ou en Hollande, qu'il est bon de se précautionner contre l'impureté de l'air, que l'on pourra corriger en faisant brûler des pastilles dans la chambre, sur tout lors qu'on se tire du lit; car la fumée de l'encens, du labdanum, du storax, du benjoin, du gerofle & des autres aromates empêchent que l'air ne fasse de mauvaises impressions dans le poumon & dans

le reste du corps, & en change même la constitution par son mélange & par le nouveau mouvement qu'il y excite. C'étoit autrefois la pratique des Egyptiens, qui en se levant allumoient de la resine, à dessein de faire mieux circuler le sang & d'animer les esprits, que l'air crasse de la nuit appesantissoit & lioit en quelque façon. Ils avoient aussi accoûtumé de brûler de la myrrhe sur le midy, pour resoudre ces humeurs qui épaississent le sang; & la nuit en se couchant, ils refaisoient leurs esprits par des cassoletes, où l'on emploioit les odeurs les plus agréables.

On avertit encore le public qu'il faut éviter avec plus de soin l'air réclus des maisons que l'air libre, lors que l'un & l'autre est infecté. Et qu'il faut bien prendre garde aussi, lors qu'on veut se choisir un sejour, de ne pas aller dans les lieux que la mer arrose ou bat du côté du levant ou du midi, parce qu'ils sont mal sains, sur tout pour ceux qui s'y transplantent soudainement. C'est ce que les habitans du païs de Gueldres ont souvent éprouvé en passant dans la Zélande, où ils ont presque d'abord été saisis d'une fievre, que l'on appelle vulgairement, à cause de cela, *fievre de Zélande*. On attribuë cette fievre aux sou-

dains insultes de l'air qui vient du côté de la mer, chargé de vapeurs & d'exhalaisons trop salées ; car on conçoit aisément que cet air secoüant avec violence les humeurs qui sont dans le sang, elles s'allument bientôt & donnent l'ardeur de la fievre à ceux qui étoient accoûtumez à un air moins agité & plus pur.

De la consideration de l'air, on passe à la considération de la matiére subtile qui est répanduë par tout, & qui est comme l'ame du monde, parce qu'elle s'insinuë dans tous les corps & qu'elle est le premier principe des mouvemens qui s'y font. On dit donc que cette matiére subtile agissant sur tous les corps, agit aussi sur celui de l'animal ; & qu'il y produit une infinité de modifications differentes suivant les differentes dispositions de ses parties, ou les differentes rencontres des autres corps avec lesquels il se mêle, tels que sont pour exemple l'air, les viandes & les breuvages, dont l'animal ne peut pas se passer. Cette matiére subtile de l'Univers s'unit principalement dans nos corps aux esprits animaux, qui sont la matiére subtile du petit monde ; & étant unie avec ces esprits, elle se glisse d'abord dans le sang, où est le foyer de la

vie de l'animal. On dit enſuite que ſi la matiére ſubtile du monde ſe trouve mêlée avec les eſprits animaux dans une juſte proportion, & que ſi le ſang eſt d'ailleurs dans une bonne conſtitution & dans un juſte mélange avec les humeurs, le mouvement qui ſe fait dans le corps de l'animal doit être bien reglé; de ſorte qu'il eſt pour lors dans un état de ſanté: mais que s'il arrive quelque alteration dans ces mélanges du ſang avec les humeurs, & de la matiére ſubtile avec les eſprits animaux, le mouvement du corps ſe dérègle, & l'animal devient malade. Ce qui arrive ſouvent, parce que la moindre choſe ébranle la machine, & la fait ſortir de l'équilibre. On dit auſſi que la matiére ſubtile circulant dans le monde, à peu prés comme les eſprits animaux circulent dans le corps de l'animal, elle entre dans nos corps, mais qu'elle en reſort auſſi, pour faire place à d'autres portiõs de la même matiere; & que paſſant de nos corps dans les corps des autres hommes ou des autres animaux, elle y fait des impreſſions qui ſont quelquefois égales, & pour lors, ou bien la ſanté eſt établie par tout dans le même pais, ou bien l'on y voit regner des maladies épidemiques.

Pour ce qui eſt des alimens, chacun

ſçait qu'ils conſervent, ou qu'ils alterent, & détruiſent enfin l'œconomie de l'animal, ſelon l'uſage que l'on en fait dans les differens états où l'on ſe trouve. C'eſt pour cela que l'on ne donne point la regle conſtante, à laquelle il faille s'aſſujettir. On blâme même ceux qui veulent que l'on peſe *les alimens*, pour n'en prendre jamais qu'une même quantité; & ceux qui choiſiſſent certains alimens pour leur nouriture, croyans qu'ils n'en doivent jamais prendre d'une autre eſpece, l'on leur conſeille de ſe défaire de ſes préjugez & de ſes maniéres de vivre, non ſeulement parce que nos corps ſont composez de parties fort differentes, mais auſſi parce que les modifications y ſont extrêmement diverſes; ce qui s'obſerve bien ſur tout dans les changemens des ſaiſons, où nous changeons nous-mêmes en quelque façon de conſtitution. Cependant, comme la coûtume eſt une ſeconde nature, on croit qu'il faut lui accorder beaucoup, & ne s'éloigner de ſa pratique ordinaire que lors qu'on le juge bien neceſſaire, en obſervant toûjours les circonſtances des tems & des lieux.

On dit que les païſans & le bas peuple ſont ordinairement ſtupides, & qu'ils

qu'ils ont, peu s'en faut, la même constitution des bêtes; parce qu'ils se nourrissent d'alimens fort grossiers & terrestres, qui ne peuvent faire qu'un chyle & un sang fort grossier. Et qu'au contraire les personnes de qualité ont presque toûjours l'esprit élevé, & sont capables des plus grands emplois & des sciences les plus sublimes, parce qu'ils choisissent les meilleurs alimēs, dont les sucs étant plus purifiez par la matiére subtile, font aussi un sang plus subtil, & leur esprit se trouve par consequent plus ouvert & plus pénétrant.

En suivant le même principe, on enseigne pourquoi c'est que les païsans sont plus robustes que les personnes de qualité, & les personnes de qualité plus souples & plus agiles que les païsans. Les païsans, dit-on, sont plus vigoureux, parce qu'ils ont le corps plus noüé; & on croit que cette constitution vient en partie de ce que leurs alimens qui sont plus grossiers, font un chyle dont les parties sont aussi plus grossieres & plus adherentes les unes aux autres, à cause que leurs surfaces étant à peu prés égales se touchent d'avantage, de sorte qu'elles ne peuvent pas être si facilement écartées les unes des autres ni attenuées. D'ailleurs, le sang qui est pro-

duit par ce chyle ne pouvant être que crasse, les esprits qui s'en détachent doivent necessairement être grossiers ; & par consequent ils ne sont pas poussez rapidement de la circonference au centre, ni repoussez avec beaucoup de vîtesse du centre à la circonferance : & ainsi il ne s'en perd que tres peu par la transpiration insensible, de sorte que les païsans conservans presque tous leurs esprits bien unis, ils conservẽt aussi presque toute leur force ; à quoi on peut ajoûter que les païsans n'ayans pas souvent des mets differens, il ne se fait pas beaucoup de mélanges de sucs differens dans leurs corps, ni consequemment beaucoup de ces fermentations vitieuses qui dissipent les esprits, & qui sont suivies de diverses précipitations de matiéres, qui causent des obstructions dans le corps de l'animal. Mais si les corps des païsans sont à cause de cela, plus robustes que ceux des personnes de qualité, il est vrai aussi que pour les mêmes raisons ils sont plus pesans, moins mobiles & incapables de plusieurs exercices où la souplesse des membres est necessaire.

Aprés avoir parlé des viandes solides, on traite fort au long des breuvages. On dit d'abord que l'animal se refait

fait plûtôt par le breuvage que par la viande, à cause que les liqueurs se distribuent plus facilement dans toutes les parties du corps. Mais on assûre que l'excez du boire est beaucoup plus nuisible que l'excez du manger, parce que les liqueurs prises immoderement rendent le corps trop mollasse, émoussent le ferment de l'estomach, & noyent les esprits animaux & vitaux, en sorte qu'ils ne sont plus d'aucun usage pour exciter le mouvement, en quoi consiste la vie de l'animal.

On distingue ensuite les diverses sortes de breuvage, dont on use ordinairement, qui sont l'eau, la biére, & le vin; & on recherche exactement les propriétez. On dit de la biére, entr'autres choses, qu'elle doit être bien cuite, & bien épurée, & qu'il ne faut pas la boire recente. Elle doit être bien cuite, parce qu'autrement elle s'aigriroit en peu de jours. Il est vrai qu'elle est plus agréable au goût lors qu'elle n'est pas fort cuite, & cela vient de ce que les petites parties des farines d'orge ou de bled que l'on y employe, n'étant pas encore bien divisées, sont rondes ou plates; mais peu de tems aprés elles changent de figure, & deviennent aiguës & tranchantes des deux côtez comme on l'a sou-

vent remarqué dans les bariques où la biére a été mise & où elle a fermenté. Il faut aussi que la biére soit bien purifiée, parce que les feces ont la vertu de fermenter, & qu'elles exciteroient des boüillonnemens dans le corps, qui lui seroient fort nuisibles. Ce ferment de la biére est fort connu, puis que l'on s'en sert pour faire lever la pâte. C'est pour cela que l'on dit encore, qu'il ne la faut pas boire recente, afin qu'elle ait le tems de se purifier par la fermentation. Et ainsi on évite les obstructions, les diarrhées & plusieurs autres incommoditez qu'elle causeroit.

Si la biére est aigre, elle incrasse le sang & emmaigrit, parce que ses parties acides sont comme autant de petits couteaux tranchans, qui découpent subtilement & rompent la tissure des muscles, lors qu'elles y sont charriées par le sang. Elles brisent aussi les parties du chyle, qui sont destinées à la nourriture de l'animal, & les entraînent dehors avec elles, en faisant quelque violence aux parties par où elles passent.

Pour les diverses propriétez de la biére, aprés avoir fait plusieurs autres observations, on dit que la biére, que l'on appelle *Moll*, soulage fort ceux qui sont travaillez des douleurs nephreti-

ques,

ques, en excitant les urines d'une maniére douce & insensible. Ce qui fait croire qu'elle contient des sels de la nature du sel armoniac & du sel nitre, qui lui donnent cette vertu diuretique. Il y a une autre espece de biére en Angleterre, qui au contraire est stiptique & resserrante, & l'on soupçonne qu'elle a cette vertu, parce qu'on la brasse avec une eau qui passe sur quelque mine de fer. Il s'en trouve d'autres qui assoupissent & endorment ceux qui en boivent; ce que l'on attribuë à un soulfre narcotique de l'obelon qui croit en certains cartiers. Car on prétend que les vapeurs de ce soulfre appaisent d'abord la fermentation du sang, & que dans la suite, s'il y en a une quantité suffisante, elles étourdissent & assoupissent. Ce qui se confirme par l'expérience que l'on fait du soulfre allumé dans la nuit en un lieu où les poules sont perchées; car ce soulfre allumé poussant des fumées narcotiques vers ces animaux, ils en sont si étourdis & si assoupis qu'ils tombent des perches à demi morts. Et ceux qui entrent quelquefois dans les caves où l'on soulfre le vin, peuvent avoir éprouvé que l'odeur du soulfre étourdit & rend la tête pesante.

Comme plusieurs n'ont point d'autre

tre boiſſon que l'eau, on en a fait un grand chapitre. On dit ſur tout que l'eau la plus legere eſt la meilleure à boire, parce qu'elle eſt plus ſpiritueuſe, ayant plus de cette matiére ſubtile qui eſt ſi neceſſaire pour entretenir le mouvement dans le corps de l'animal; à cauſe de cela on recommande fort l'eau de la pluye, que l'on ſuppoſe être la plus legére, parce qu'elle a été élevée en vapeurs, & qu'elle s'eſt mêlée dans l'air avec une portion de la matiére ſubtile qui nage inceſſamment. Il eſt aiſé d'ailleurs d'éprouver leur pureté & leur legereté avec les inſtrumens que l'on a inventé depuis peu pour cela; & la cuite des viandes que l'on fait boüillir dans cette eau, fait bien voir auſſi quelle eſt ſa bonté. On avertit pourtant qu'il ne faut pas boire l'eau de la pluye, ſi la pluye a été excitée par quelque tempête. Et ainſi il faut prendre garde de bien boucher les canaux des citernes, lors que les vents orageux charrient les nües, & lors que la neige fond en tombant. On avertit encore que l'eau la plus legere ne laiſſe pas d'avoir quelques parties terreſtres, qui peuvent extrêmement nuire à la ſanté, ſi on en boit trop; parce que ces parties terreſtres ſe déchargent dans le ſang & y font des altérations

rations dangereuses. Et quand même l'eau n'auroit nulles parties terrestres, elle ne laisseroit pas de nuire étant prise en trop grande quantité, parce qu'alors elle détremperoit tellement le levain de l'estomach, qu'il n'auroit plus la force de cuire les alimens ; & l'animal perdroit entierement l'appetit, en perdant ces parties acides qui ébranloient & picotoient auparavant les membranes du ventricule.

Mais si l'eau nuit à la santé, lors qu'on en boit trop ; elle sert à rétablir la santé, lors qu'on la boit bien à propos dans l'ardeur de la fievre, sur tout si l'on y ajoûte quelques goutes d'esprit de nitre ou d'esprit de soulfre. Elle produit cét effet, parce qu'ayant des parties anguillaires & qui serpentent, pour ainsi dire, dans la masse du sang, elle en embarrasse les parties, & arrête leur mouvement. On y ajoûte quelques goutes d'un esprit acide, afin qu'elles puissent briser & attenuer les parties du sang qui fermentent avec trop de violence, & les metre en état de circuler d'une maniére douce & naturelle.

Le Vin est de tous les breuvages le meilleur, pourvû que l'on en use bien ; & pour en faire un bon usage, il faut en connoître les differentes qualitez. On dis-

distingue d'abord les vins par leurs differentes couleurs, & ces couleurs servent aussi en partie à en découvrir les propriétez. Le vin blanc, pour exemple le vin du Rhin, n'est blanc qu'à cause qu'il est composé de parties rondes, comme d'autant de petits globules, qui renvoient également la lumiére de tous côtez. Et on le trouve ordinairement doux, parce que ces globules glissent mollement sur la langue, & ne font que chatoüiller le nerf qui est destiné au goût. Ce vin devient à la fin plus puissant, & pique non seulement la langue, mais aussi les entrailles; mais c'est parce qu'en viellissant ses globules se brisent dans la fermentation, & prennent une figure tranchante. De là vient aussi que la couleur change, & qu'elle va du blanc au jaunâtre.

Le vin rouge a des parties crochües, comme on le juge par les effets. Car il constipe le ventre de ceux qui en boivent un peu trop; & on conçoit que cette constipation vient de ce que ses parties s'embarrassant, s'accrochant avec les particules des autres corps qui sont dans le ventricule & dans les intestins, elles arrêtent leur mouvement qui se faisoit en ligne droite, & le déterminent d'un autre sens. On remarque aussi que

le

le vin rouge donne plus de force à nos corps que ne leur en communique le vin blanc ; ce que l'on explique encore par les parties rameuses & crochues du vin rouge, qui lie & noüe, pour ainsi dire, d'avantage les parties de nos corps. D'ailleurs cette configuration des particules du vin rouge fait que les particules du sang ne peuvent pas s'écouler hors du corps aussi facilement qu'elles s'échapent lors qu'il ne s'y mêle que les petits globules du vin blanc : d'où il s'ensuit que la force est plus ramassée, & par consequent plus grande quand on use de vin rouge, que quand on choisit le vin blanc pour son breuvage ordinaire. Cependant, quoi que l'on doive preferer le vin rouge au vin blanc dans l'usage ordinaire, on dit qu'il fait plus de ravage dans nos corps & qu'il cause de plus grandes incommoditez que n'en cause le vin blanc, quand on boit de l'autre avec excez. La raison que l'on en donne est prise encore de la configuration des parties du vin rouge ; car les supposant crochues, on comprend bientôt que si ces crochets s'enfoncent dans les muscles, ils les déchirent, ou à tout le moins ils changent la contexture de leurs fibres par leur mouvement irregulier. Ces parties rameuses venans aussi

à

à s'embarraſſer dans les tuyaux par où elles paſſent, il faut neceſſairement qu'en l'arrêtant là, elles y déchargent des fuliginoſitez qui ne peuvent pas s'exhaler; & qu'il ſe faſſe de nouvelles fermentations vitieuſes, qui ſont ſuivies de pluſieurs incommoditez. On dit enfin que quand on boit le vin rouge avec excez les mouvemens periſtaltiques du ventricule & des inteſtins ſe renverſent, ce qui fait un grand deſordre dans la machine de l'animal.

Les vins d'Eſpagne, d'Italie, du Portugal & des Canaries ſont d'une couleur jaunâtre, & ordinairement ce ſont des vins gras & huileux; ce qui paroît bien lors qu'on obſerve les parois des verres où ces vins ont reposé quelque tems, car il s'y attache quelques parties oleagineuſes, qui en s'uniſſant s'arrondiſſent & forment des goutes que l'on voit couler. C'eſt pour cela que ces vins ſont nourriſſans, & qu'ils appaiſent la faim en émouſſant les pointes de l'acide ou du ferment de l'eſtomach avec leurs parties huileuſes & graſſes.

Les vins odorants ont beaucoup d'eſprits, que l'on voit même quelquefois petiller dans les verres. Mais l'épreuve la plus ſeure des vins dépend du goût, car c'eſt lui qui nous en donne la connoiſſance

noissance la plus exacte. Et là dessus on represente sur tout que les vins âpres & les vins acides sont fort nuisibles, parce qu'ils resserrent les parties du corps & y déchargent leur sel, leur tartre, leur soulfre & leur chaux, qui consument peu à peu toute l'humeur vitale des parties & qui par consequent les affoiblissent & y font des contractions fort douloureuses. C'est ce que l'on appelle *la goutte*; qui est desesperée & sans remede, lors qu'on voit paroître aux extrêmitez des doigts des mains & des pieds cette chaux & ce sel que ces sortes de vins charrient. Les vins du Rhin ont souvent une petite âpreté, qu'il est bon d'observer, pour les rejeter.

Nôtre Auteur ayant fait ses remarques sur la qualité des viandes & des breuvages, qui peuvent ou conserver, ou détruire l'œconomie du corps de l'animal, examine ensuite tout ce qui se passe dans l'usage de ces alimens, & explique tout par des raisons méchaniques. Il dit que les viandes qui servent à la nourriture de l'animal doivent sejourner quelque tems dans la bouche, pour y être ramolies & brisées avant que de descendre dans l'estomach. Et il dit qu'elles se ramolissent & deviennent spongieuses à

me

mesure qu'elles s'imbibent de la salive, qui sort des divers conduits qui sont au palais, entre les dents & aux côtez des mâchoires, dans le tems que la viande les presse. Et comme il prouve que cette salive a des parties salées; les unes rondes & pointues, à peu prés comme des aiguilles; & les autres tranchantes, comme de petits coûteaux bien affilez des deux côtez: il dit que cette salive armée de ces pointes & de ces tranchans fait plusieurs incisions dans la viande, en s'insinuant dans ses parties, ce qui sert à la ramolir. Sur quoi il remarque que les cuisiniers imitent dans leur art ce procedé de la nature, puis qu'ils dispensent presque par tout le sel & le vinaigre, en préparant les viandes; ce qu'ils font non seulement pour en rehausser le goût, mais aussi pour couper d'une maniére insensible le tissu de ces viandes, afin qu'elles soient plus tendres. On mâche outre cela la viande pour la briser entre les dents, de même que le bled se brise & se met en farine entre les meules du moulin; & en effet il y a des dents que l'on appelle à cause de cela *molaires*.

On fait voir ensuite la necessité qu'il y a d'avaler la viande qui est suffisamment mâchée, & on enseigne comment

c'est

c'est qu'elle se cuit de nouveau dans l'estomach par le moyen du ferment qui se fortifie par l'acide de la salive qui y coule. On avoüe pourtant que les parties voisines y contribuent quelque chose : car on reconnoît que la rate, que le foye, que le pancreas & que le mesentere aident considerablement la cuite qui se fait dans le ventricule, en y poussant de divers sens de petites parties, qui traversant les pores de l'estomach vont choquer diversement les matiéres qui y sont contenuës & excitent par là une plus grande fermentation, d'où dépend entierement la cuite des viandes. On s'étend fort sur ce sujet ; & on combat aussi assez au long le sentiment de quelques sçavans qui soûtiennent que le ferment de l'estomach n'est autre chose que le suc pancreatique, & celui de quelques autres qui disent que la bile y fait toutes les fermentatiôs & toutes les cuites. Enfin on montre que le fermẽt n'agit dans le ventricule que lors que la matiére subtile se mêle avec les alimens & qu'elle les agite differemment, faisant naître ainsi entre leurs parties une espece de combat, que les Chymistes appellent *fermentation*. On y rend raison en passant de plusieurs phenomenes, qu'il est impossible de raporter dans cet extrait.

Les

Les alimens, étant bien préparez & bien cuits, se changent enfin en chyle & sang ; & c'est de là que l'animal tire immediatement sa nourriture & sa vie. Mais comme ce chyle & ce sang souffrent plusieurs alterations en circulant dans le corps, parce que d'autres matiéres se mêlent avec eux, leurs mouvemens ne sont pas toûjours égaux ; & ils font aussi differens ébranlemens & differentes impressions sur les parties, suivant leurs differentes constitutions : de sorte que la machine ne demeure pas toûjours en même état, & n'est pas toûjours, pour ainsi dire la même.

Pour remédier aux desordres qui arrivent dans cette machine, il faut avoir recours à l'art, qui tâche détablir l'ordre dans toutes ces parties, & de remettre & de conserver l'équilibre dans le mélange des humeurs & du sang, des esprits & de la matiére subtile, sans quoi l'animal perriroit bien-tôt. Et c'est ce que M. *Broechuys* tâche de faire dans la derniére partie de cet Ouvrage, en donnant une pratique de Médecine qui s'accorde avec la théorie d'une physique méchanique. On trouve ici les remedes necessaires à presque tous les maux qui affligent nos corps. On enseigne aussi comment c'est que ces remedes

ope-

operent méchaniquement ; & pourquoi c'est qu'il faut employer tantôt les purgatifs, tantôt les sudorifiques, tantôt les diuretiques & les autres qui sont d'usage.

L'ordre de ce traité est pris de l'œconomie du corps de l'animal. C'est-à-dire, que l'animal ayant besoin du sécours des alimens pour se conserver, & ayant en lui deux aiguillons qui se portent à la recherche de ses alimēs, à sçavoir la faim & la soif; On a crû qu'il faloit d'abord considerer les maladies du corps par raport à l'appetit ; & on coule parmi ces maladies, le dégoût, le vomissement, la faim canine, la soif importune de l'hydropique, l'indigestion d'estomacs, &c. On passe delà à la consideration des alimens, & on parcourt les indispositions & les maladies qui viennent du manger & du boire, regardez dans toutes leurs circonstances. Enfin on parle des maladies qui sont produites par les mélanges vicieux qui se font dans le chyle & dans le sang, & de celles que l'on attribuë aux mouvemens déreglez de l'un & de l'autre. Et à mesure que l'on traite d'une maladie, on y ajoûte la cure ; & on conduit toûjours le Lecteur de la Théorie à la pratique, sans s'écarter jamais des loix méchaniques. En voici un échantillon. L'a-

L'animal eſt ſujet à des dégoûts, & quelquefois même il a du rebut pour les alimens. Or comme l'appetit eſt excité par le ferment qui eſt caché entre les rides ou les plis de l'eſtomach, auquel ſe joint la ſalive que l'animal ſavale continuellement, & ſouvent même une liqueur acide plus puiſſante que la *ſalive*: on ne doute point qu'il ne faille imputer les défauts d'appetit aux défauts du ferment de l'eſtomach, qui dans ces indiſpoſitions doit être ou trop affoibli, ou corrompu. Et comme le ferment s'affoiblit, quand on le noie ou qu'on le détrempe trop avec des liqueurs inſipides, ou qu'on émouſſe les pointes de ſon acide avec des liqueurs ſalées & huileuſes; & qu'il ſe corrompt, quand on y excite des mouvemens contraires, & ſur tout lors que des humeurs bilieuſes ou d'autres humeurs trop acides, viſqueuſes & vicieuſes inondent l'eſtomach & ſe mêlent avec ce levain: on eſt perſuadé que l'animal perd l'appetit, & qu'il a même quelque averſion pour les alimens dans tous ces cas & dans d'autres pareils.

Pour rémedier à ces défauts d'une maniére méchanique, on croit qu'il faut preſcrire des remedes dont les doſes ſoient petites, pour ne pas ſurcharger l'eſ-

l'estomach, qui est déja fort pesant & incommodé par les humeurs qui y croupissent ; mais qu'il faut que ces remedes soient assez puissans pour rompre les flamens des humeurs visqueuses & oléagineuses, & pour briser les sels & attenuer les parties grossieres qui étouffent ou émoussent l'acide de l'estomach, & qui en même tems leurs rétablissent cét acide : & on prétend que les acides volatils, étant dispensez en petite quantité, peuvent faire tout cela heureusement. Car on dit qu'il ne faut donner pour eux, que quelques grains de tartre vitriolé, ou quelques gouttes d'esprit de sel, mêlé à une petite quantité de vin du Rhin, reiterer le même remede quelques fois. Si l'estomach est trop chargé, & qu'on le veüille premierement soulager par la voie de la purgation, on ordonne de le menager & de le traiter doucement, en travaillant à détâcher peu à peu les humeurs visqueuses & à les rendre fluides, avant que d'entreprendre de les pousser dehors avec le secours du purgatif ; & pour cet effet on prescrit des apozemes convenables. Et si le malade se sent quelque envie de vomir, ce qui arrive souvent dans ces indispositions, il ne faut pas balancer à suivre le mouvement de la nature ; & pour

lors on recommande le vomitif le plus doux, qui eſt le tartre émétique.

L'Auteur parle encore ici, & en beaucoup d'autres endroits de cet ouvrage, de l'union de l'ame avec le corps, & du rapport qu'il y a entre les penſées de l'une & les mouvemens de l'autre ; & il dit que cette union & ce raport mutuel s'entretient par la méditation des eſprits animaux, auxquels il attribuë auſſi les diverſes modifications des penſées de l'ame & des mouvemens du corps, qui ſont tous les changemens de l'œconomie de l'animal. Mais parce qu'il ne touche cela qu'en paſſant, & qu'il renvoie ſouvent le Lecteur au premier Ouvrage qu'il a écrit ſur cette matiére : on a crû qu'il faloit n'en rien dire ici, cet extrait étant d'ailleurs aſſez chargé ; & qu'il ſuffit d'avertir que l'on trouvera ce ſujet traité plus amplement & plus ſuivi dans *l'Oeconomie de l'Animal* de M. Broechuys imprimé pour la ſeconde fois à Amſterdam *en l'année* 1683.

ARTICLE IV.

Extrait des Tranſactions Philoſophiques du mois de Novembre 1686. Touchant une glande

glande pineale pétrifiée qui s'est depuis peu trouvée à la dissection d'un cerveau, communiquée par M. le Chevalier Edmond King M. D. & Membre de la S. R.

Mr. Robert Bacon Maître és Arts du College de Corpus Christi à Oxford, homme pieux & sçavant & qui avoit plus de 75 ans quand il mourut, fut ci-devant employé à publier les Oeuvres Posthumes de Dr. Robert Gell, il avoit été auparavant Ministre à Bussleton proche Bristoll, & aprés dans la Ville de Windsor; il étoit d'un temperament sanguin & guay.

Il y a environ 12 ans que ses amis observerent que comme il revenoit de la promenade au logis, il se panchoit vers son côté droit de sorte qu'il étoit prêt à tomber, & il a depuis été ramené au logis en carosse & en chaise, cependant il étoit toûjours fort temperé & jamais de sa vie on n'a observé qu'il eût fait excez à boire.

Il disoit souvent qu'il craignoit de venir imbecille ou de perdre l'esprit, & prioit Dieu qu'il lui pleût le conserver dans son bon sens.

Son appetit dans ses dernieres années inclinoit à la faim canine, &

il étoit toûjours fort alteré.

Il se plaignoit souvent de douleurs dans les entrailles.

Il avoit toûjours fort souhaité qu'on lui fist des frictions à la tête plusieurs fois par jour, & on lui en faisoit en effet dans les dernieres années.

Dans les dernieres années, son urine & ses excremens sortoient toûjours malgré lui au lit, à la table, &c. dequoi il ne paroissoit pas qu'il s'apperçût.

Depuis peu il penchoit toûjours sa tête embas, d'une posture renversée comme pour dormir; & sa tête étoit fort chaude : il suoit beaucoup toutes les nuits, & moüilloit son linge extraordinairement, & en toutes maniéres ses facultez raisonnables étoient tout à fait perduës long-tems devant qu'il mourût : Car ordinairement il prenoit les pincettes, la pelle du feu, les balais, & souvent toutes ces choses ensemble pour marcher, quoi qu'il eût un bâton : il trainoit aussi les chaises par la maison & le long des degrez, & empoignoit toutes choses : il tomboit souvent à bas, & rarement se relevoit sans aide, il se trainoit plûtôt le long des murailles & des chaises qu'il ne marchoit, quoi qu'autres fois il alât fort droit : depuis peu il faloit deux ou trois personnes

pour l'aider à aller au lict : il vouloit avoir deux ou trois chapeaux tout à la fois sur sa tête comme une mascarade. Souvent il frapoit ceux qui le servoient : mais pourtant à de certaines intervalles il disoit à sa fille, je te prie soyons reconciliez, ou quelque chose de cette nature.

Il mourut d'une fiévre le quatriéme de Novembre 1686 à environ 6 heures du soir.

Ayant oüi parler de cela avant qu'il mourût, je priai que je peusse ouvrir sa tête afin d'examiner les parties du cerveau, pour voir si j'y pourrois découvrir ou observer quelque chose d'extraordinaire, qui peût être l'occasion d'un aussi grand changement que celui qui lui étoit arrivé quelques années devant sa mort.

Novembre 6. 1686.

A l'ouverture du corps de M. Robert Bacon susdit, nous trouvâmes dans le bas ventre ce qui suit.

Le foie d'assez bonne couleur & ferme.

La ratte ferme & en bon état ; mais rétrecie.

L'estomach ferme, grand & fort.

Les intestins tous de belle couleur.

L'*omentum* entier, mais de mauvaise couleur.

Le *pancreas* tres ferme & en bon état.

Le Mesentere assez bien.

Le rein droit entier avec quelque peu de petites pierres.

Le rein gauche consumé des deux tiers, & il y avoit quelque gros gravier, mais tous les deux reins étoient fort gras.

La vessie du fiel étoit remplie seulement d'une pierre qui n'étoit pas plus grosse qu'une longue noix de muscade.

La vessie de l'urine entiére, mais il y avoit quelque peu de gros gravier & petites pierres dedans.

La poitrine étant ouverte.

Les poulmons furent trouvez en assez bon état, mais seulement decolorez à cause du sang qui y avoit sejourné, & les avoit remplis en divers lieux d'une matiere liquide & écumeuse.

Le cœur fort & vigoureux autant que j'en aye veu.

Le *pericardium* fort mince & trop tendre, & il y avoit trop peu d'eau, il y avoit fort peu de sang dans les ventricules, les poulmons n'étoient point attachez aux côtez.

Les

Les oreilles du cœur parfaitement entieres & fortes comme s'il eût été d'un jeune homme ſain de 20 ans, j'en fus ſurpris auſſi bien que de la force des muſcles du cœur.

La Tête étant ouverte.

La dure mere s'en trouva extrêmement dure, mince & blanche, & comme une legere broderie de vaiſſeaux.

La pie mere toute plaine comme de petites glandes enflées, & une grande diſtention des vaiſſeaux lymphatiques remplis d'une lymphe coagulée.

La ſubſtance du cerveau peu compacte & affaiſſée, fort blanche & fort peu de couleur cendrée.

Le *corpus calloſum* fort flaſque plus qu'à l'ordinaire.

La maſſe entiere du cerveau étoit diminuée d'environ un tiers.

Entre les deux membranes du cerveau, il y avoit environ une pinte de ſerum extravaſé, qui devoit neceſſairement incommoder beaucoup le cerveau.

Les ventricules du cerveau étoient pleins de *Serum.*

Le *plexus choroides* étoit extrêmement grand, en longueur auſſi bien

qu'en largeur & épaisseur.

Les *nates* & *testes* étoient fort petits & diminuez.

Les *thalami nervorum opticorum* étoient bien remplis & beaux.

Les *corpora striata* grands & beaux, pleins d'aussi grandes canelures que j'aye jamais vûes.

La glande pineale ferme & belle, & paroissoit d'une belle couleur à la vûe, d'une exacte figure & grosseur ordinaire; mais la touchant & la trouvant plus dure que l'ordinaire (& parlant à une personne alors presente de l'opinion de Descartes qui dit qu'elle est le siege de l'ame) je la pressai & trouvai que c'étoit une pierre dans une membrane, ou plûtôt une glande pétrifiée dans une membrane; j'ôtai la pierre & la gardai comme une grande rareté, je ne me souviens pas d'avoir jamais oüi parler d'une telle chose ci-devant, je suis certain que de tous les cerveaux que j'ai dissequez (je peus dire en avoir dissequé plus d'un cent) de n'en avoir jamais veu un tel.

La glandule pituitaire étoit demi consumée, la partie qui en restoit étoit fort dure & cassante, elle n'avoit selon mes observations, ni l'apparence ni la substance d'une veritable glande

glande, si ce n'est d'une glande gatée.

Le cervelet paroissoit assez bien par tout jusqu'au bas de la queüe de la moüelle alongée.

Les autres parties du cerveau dont je ne dis rien, n'avoient rien de remarquable : ni je n'ai pas le tems à present de philosopher sur les observations que je viens de rapporter.

Avant qu'il fût devenu si stupide, il disoit qu'il sentoit une ferocité dedans lui, (laquelle selon l'apparence) lui faisoit jetter quelqu'espece de cri quand quelque chose lui deplaisoit.

On a appliqué des remedes tant internes qu'externes à toutes ces incommoditez pendant plusieurs années : externes comme des emplâtres, cerates, l'ouverture de la vaine jugulaire, &c. internes, comme cordiaux, cephaliques & febrifuges, &c.

Vous ayant ainsi donné la matiere de fait comme elle a été attestée par ses parens (qui en étoient témoins oculaires) je laisse les observations que j'ai faites sur l'ouverture de son corps à la consideration des esprits curieux & penetrans.

Edmond King.

Novembre 6. 1686.

ARTICLE V.

Jugement de Monsieur de Veldenrod sur le livre intitulé Tollii Fortuita, &c.

ON avoit veû autrefois des considérations fortuites de Joseph Hall, qui avoient extrémement pleû en France à cause que c'étoit de la Morale qui ne paroissant pas preparée & faite exprés pour en doctriner les gens, faisoit plus d'effet sur l'esprit, parce qu'on regimbe naturellement contre son devoir; peut-être aussi que la version de M. Chevreau aidoit beaucoup à la beauté de cet Ouvrage de Hall, car tout le monde sçait que M. Chevreau écrit avec bien de l'esprit & de la politesse. Mais les considerations fortuites que M. Tollius vient de nous donner, ne feront pas moins d'effet vrai semblablement dans la Republique des Lettres; & je ne sçai même, si elles ne vaudront point un renom immortel à leur Auteur. Il y a un nombre incroyable de points de Doctrine, maniez avec une dexterité particuliere & une érudition profonde ; & s'il faut qu'il y en ait d'un peu étranges, le stile dont on les débite, les

les differences qu'on employe pour en faciliter l'intelligence, & les autoritez qu'on allegue pour fermer la bouche aux opiniâtres, font des manieres qui rehauffent infiniment le goût qu'on pourroit avoir pour ce genre de literature.

Je dis ceci, à cause des fables, que M. Tollius prétend renfermer des secrets de la Chymie. Par exemple. Hercule qui est le ἥρως κλέος des Grecs, n'est pas ce que l'on s'imagine d'ordinaire. C'est l'unique ornement de la Terre Philosophique; c'est le baume qui y est caché; c'est le feu immortel & éternel. Les deux fermens à qui ce Héros encore au berceau eut affaire, sont les deux sortes d'esprits volatiles le redoutable Acide & le fameux Alcali, qu'Hercule a trouvé moyen de fixer; car fixer en Chymie, à ce que nous apprend M. Tollius, c'est ce qu'on appelle en Chymie, tuer & mourir. L'Oechalie témoin des proüesses de ce fils d'Alcmene, sera la maison du Sel οἶκος ἁλὸς & c'est pour cela, ajoûte M. Toll. que dans une vieille Medaille, il y a un Autel où se void du feu qui a toute la figure du sel. Eurysthée est l'ample campagne de la matiere premiere. C'est l'Air que Junon, Hylæus & Pholus

ſont ce qu'il y a d'impur & de terreſtre dans les operations, &c.

De parcille nature eſt la fable de Deucalion & de Pyrrha, qu'on ne ſçauroit lire ſans ſurpriſe & ſans être en quelque façon enchanté, de voir comme la Chymie a pû être creuë autrefois, ſans qu'on s'en ſoit apperçû qu'aujourd'hui. Effectivement on ne ſçait que dire quand on lit ces vers d'Ovide.

Tum licet appoſita veluti Cratere camella
Lac niveum potes, purpureamque ſapam.
Moxque per ardentes ſtipulæ crepitantis acervos.
Trajicias celeri ſtrenua membra pede, &c.
Omnia purgat edax ignis, vitiumque Metallis
Excoquit, idcirco cum DUCE purgat OVES
An quia cunctarum contraria SEMINA rerum
Sunt duo diſcordes, IGNIS & UNDA Dei, &c.

Ce que dit M. Toll du Régule d'Antimoine, n'eſt pas moins ſurprenant. Car il nous apprend qu'aprés la détonation, on void dans la corne d'Antimoine, le Régule ſe traveſtir en belle étoile, & il ſoûtient que ce n'eſt qu'a-

lors,

lors, que l'on conçoit le Typhon dont parle le Scholiaste de Sophocle. A dire le vrai, je n'eusse jamais creû que des paroles de ce Poëte on eut pû extraire une idée de Chymie. *Pendant qu'on étoit occupé autour du cadavre, ce qui dura assez long-temps, le disque éclatant du Soleil vint à s'arrêter au milieu de l'air, & à verser plus de feu que de lumiere. Aussi-tôt, de dessus la terre s'éleve un vent, douleur assez coutumiere du Ciel, lequel avec un tourbillon parcourut toute la campagne. Tous les arbres en virent leurs chevelures ébranlées. Tout l'air en fut agité; & tous tant que nous étions frapez de cette maladie divine, demeurâmes dans un profond silence.* Je n'eusse jamais creû, dis-je, qu'on eut pû trouver là dedans de quoi établir la Chymie. Mais tout change entre les mains d'un habile homme. Il y a bien de l'esprit aussi en ce que dit M. Toll touchant la maniere dont les rayons se font dans le Régule. Il croit que cela vient de la congélation, comme on le peut remarquer à proportion dans certaines étoiles de neige qui tombent durant l'hyver, & dans la glace qui se fend fort souvent en plusieurs étoiles à cause de la chaleur naturelle de ces corps, laquelle étant composée de globules, se separe de néceffité en rayons

rayons par le preſſement de la froidure.

Selon M. Toll, ce n'eſt point non plus parce que Minerve vouloit avoir un arbre auſſi bien que les autres Divinitez, qu'elle choiſit l'olivier. C'eſt parce que l'olivier eſt la graiſſe myſtique de la Terre ou le lait des Chymiques, lequel ſe trouve dans les mammelles de cette commune mere, & qui s'y maintient incorruptible par un ſel de la nature. De ſorte qu'un rameau de cette olivier l'emporte autant ſur le cheval de Neptune, que l'huile incombuſtible du ſel fixe eſt au deſſus de l'eſprit volatile de l'Alcali.

Je ne ſçai pas trop ſi ceci eſt vrai ; car ſi religieuſement parlant, nous avons tous, comme le pretend S. Auguſtin, un ſerpent, une Eve & un Adam, il ſe pourroit faire que nôtre nature participant à toutes ces choſes dont on parle en Chymie, nous aurions ſans le ſçavoir, une douzaine de divinitez payennes dans le corps. Je ne ſçay pas trop, encore une fois, ſi tout cela eſt vrai : mais je pourrois bien aſſûrer que peu d'hommes ont parlé plus noblement des chevaux de Neptune, que M. Toll.

Ille per undas
Pergit agens currum. Linquunt penetralia cete
Æquoris, & dominum facto agmine circumsultant.
Ipsum lætitiâ tumidas mare disjicit undas:
Impetúque aligerum volucri volat axis equorum.

Il y a assurément quelque chose de beau là dedans. C'est pourtant peu de choses, au prix des vers qu'il a traduits de Musée.

Ah utinàm Heronis liceat pro nocte pacisci
Vitam ipsam! Vobis ego non, ô Numina, cœlum
Invideam; Satis hacce tori consorte beatus.
At tibi sacratum si non, Dea, tangere fas est,
Conjuge me tali facias, Venus alma, potiri, &c...

Qu'on ne me dise pas qu'en amour, les Poetes sont toûjours inspirez & font toûjours des merveilles, & qu'au reste des sujets, ils ne sont que médiocres & ne font que languir. M. Tolli, nous régale dans son Livre d'un Poeme séculaire qui est une des bonnes choses qui se lise depuis vingt aus. On en peut juger par l'excellence de ces vers-ci.

Hic

Hic tibi Pannonius cæsorum corpora Thracum
Arrabo sanguineis volvit jam pulchrior undis,
Et veteris laxans abrupta repagula ripæ
Barbaricis tumidas cumulatæ stragis acervis
Inflatas ostentat aquas, atque imputat Istro.

Cent Riviéres auroient creû bien faire leur cour, en conduisant le plus d'eau qu'elles auroient pû, pour n'être pas réputées indignes de paroître à la suite d'un gros Fleuve : mais il n'appartenoit qu'au Raab de faire l'entendu devant le Danube, sur la defaite des Turcs.

A la qualite de Poete, M. Toll a ajousté celle de Critique. Il y a dans son Ouvrage de tres bonnes Leçons sur divers Auteurs, principalement sur Florus. Il y a un article entier, sur la maladie des Femmes, dont il est parlé chez Longin, & qui fut cause autrefois d'un terrible chamaillis entre Girac & Costar. M. Toll décide nettement, ce que ce peut être ; & aprés la citation de Philon il n'y a quasi plus moyen de douter de son opinion, sur tout la confirmant comme il fait par l'autorité d'Eusebe. Mais j'ai bien

bien peur avec tout cela qu'il ne gâte tout, parce qu'il ajoûte, qu'il n'y a pas beaucoup d'esprit à Longin d'avoir tant loüé une périphrase. M. Toll. connoît assurément cet Illustre Rhéteur comme il paroît par son *Gustus animadversionum Criticarum ad Longinum*, qu'il nous donna en 1677. Il seroit à souhaiter qu'il fît imprimer au plûtôt son Longin & son Lucrece.

Au chapitre 28 il y a une chose fort curieuse touchant un certain étang d'épreuve, lequel n'étoit jamais plus haut que le genoüil, pour ceux qui étoient acculez & innocens, mais dont les eaux alloient jusqu'à la gorge & mettoient en danger de noyer les coupables & les Calomniateurs. M. Toll dit qu'il est bien aisé de se figurer comment on reüssissoit en cette fourbe, & il est vrai: mais s'il eut dit que ces étangs étoient ou pouvoient être comme des Euripes, où on faisoit sourdre de l'eau autant qu'on vouloit pour des Naumachies, il auroit ce me semble mieux rencontré; qu'en ne disant simplement que cela se faisoit avec des valvules. Ce mot est lâche & flasque pour signifier une si grande chose. Il falloit tout au moins parler de bondes, d'écluses, de cataractes &c.

On

On voit plusieurs Comparaisons chez M. Toll. celles de Virgile & d'Homere, & de Sophocle & de Seneque sont bonnes, mais celle de Virgile & de Petrone est tres sensée & bien écrite.

Dans le chapitre 20. M. Toll. examine ce que c'est que la Lumiere & la veuë & comment elle se fait, & il nous assûre aprés Pline qu'il arrive quelquefois que nous ne voyons rien quoique nous ayons les yeux ouverts, à cause de la grande distraction d'esprit où on se trouve. Bien des gens cependant ne croyent point cela. Ils s'imaginent que quoique l'on ne soit pas frapé vivement des objets présens, on ne laisse pas de les sentir, comme on le remarque en ceux qui cherchent ce qu'ils tiennent; car il est certain qu'on est touché de ce qu'on a à la main quoi qu'on ignore que c'est cela qu'on cherche. De sorte que si on n'en sçait rien, c'est *animi opinatu, non sensuum relatu*. Ainsi, quand un Docteur regarde les vitres de sa fenetre, & qu'il songe aux tourbillons de Descartes, il n'apperçoit pas, peut-être, ce qu'il voit: mais au fonds, s'il a les yeux comme feû Mr. de Peyresc, comme moi, comme plusieurs autres, il sentira tout les carreaux du panneau imprimez dans son œil, dés qu'il

tour-

tournera la veuë ailleurs; car il en conservera l'image plusieurs momens aprés, sur tout si c'est au matin & au sortir du lit, & lors que les yeux sont encore tout gros & détrempez du sommeil.

On voit encore chez Mr. Toll, des Epigrammes sur divers sujets. Il y en a une sur les Loüis d'Or, dont Mr. Toll eut pû se passer & encore plus d'un Vaudeville contre les François. Car je ne croi pas que Mr. Toll ait jamais rien eu à démêler avec cette Nation, autrement que le reste des gens de son païs qui ont oublié si généreusement & si exemplairement les outrages de la derniére guerre.

Il y a aussi plusieurs inscriptions, & entre autres antiques un marbre que Mr. Toll explique sçavament. Mr. du Rondel avoit attaqué cette explication il y a trois ans; mais comme Mr. Toll prétend avoir raison, il a traduit en Latin la dissertation de Mr. du Rondel, afin qu'il y ait plus de gens capables de juger de son opinion. Cette version est tres belle & tres Latine, & hors un mot ou deux il n'y a rien à dire. Mr. Toll traduit, *& je sçais plus d'un Secretaire de sa passion, si qua illius arcanorum participi fides ἐν ἐπόχειν.* Ce n'est

n'eſt pas juſtement cela. Mr. du Rondel m'a aſſuré que c'étoit une alluſion à Anacréon, qui appelle ſon confident *Logiſtam ſuorum amorum.* Et de fait, on ſçait de feû Mr. de la Ménardiére & de Mr. Deſpréaux, les amourettes de la perſonne dont il eſt fait mention dans la diſſertation. Je ne parle point de la Harangue Inaugurale de Mr. Toll. Elle eſt trés bonne; & il ſeroit à ſouhaiter que tous ceux qui nous deſſerrent Livres ſur Livres, nous donnaſſent d'auſſi belles choſes, que cet Illuſtre Profeſſeur.

ARTICLE VI.

Reflexions ſur les cinq livres de Moyſe pour établir la verité de la Religion Chrêtienne par P. Allix. A Londres chez B. Griffin pour Jean Cailloué 1687. *in* 8. Se trouvent à Amſterdam chez Henry Desbordes.

ON pourroit appliquer au Roi d'Angleterre en matiere de Religion, ce qu'un vieux Eccleſiaſtique diſoit de Sixte V. qui dés le premier jour de ſon Pontificat, avoit donné des marques d'une grande ſeverité, *ce Pape veut faire*

en

en un an ce que dix autres ne feroient pas en un siecle. Cependant un Auteur Protestant ne laisse pas de dire à ce Prince, qu'il est le plus grand & le plus puissant organe que Dieu ait choisi pour proteger les Reformez & les consoler dans leurs miseres, tellement que si on se taisoit sur ce sujet les pierres parleroient.

Ce n'est ici que la premiere partie d'un plus grand ouvrage, par lequel on pretend établir solidement la verité de la Religion Chrêtienne. On ne s'attache pas comme une infinité d'autres à faire des reflexions sur le cœur humain & sur ses sentimens, pour faire voir la parfaite conformité de la Religion Chrêtienne avec la conscience. On n'examine pas non plus les Dogmes de cette Religion d'une maniere speculative pour en faire voir la conformité avec les idées de la raison. Mais on s'attache uniquement à la preuve des faits que la Religion propose & qui étant plus proportionnée à la portée de tous les Lecteurs pourra faire plus d'impression.

L'Auteur croit qu'il n'est pas juste de demander *pour l'établissement des faits que la Religion propose*, des preuves d'une autre nature qu'on en demande pour con-

confirmer la verité d'un autre fait ; cependant comme les esprits forts, objecteroient avec quelque justice, qu'on peut se contenter d'une demi-preuve dans un fait où nous n'avons aucun interêt ; comme par exemple, de sçavoir s'il y avoit un Temple à Ephese & des murs à Babylone, mais qu'il n'en est pas de même pour une chose aussi importante & aussi onereuse pour l'homme, que la Religion doit avoir aussi des preuves plus solides, plus évidentes & en plus grand nombre. L'Auteur, dis-je, qui selon toutes les apparences a senti qu'on ne manqueroit pas de lui faire cette objection, remarque que toutes les *circonstances qu'on peut concevoir pour confirmer un recit, concourent également pour empêcher que l'on ne doute de la vertu des recits qui nous sont faits par les Historiens Sacrez.*

On remarque 1. Que les Chrêtiens depuis 16 siecles ont lû en tous lieux les livres de l'Ecriture qui ont été traduits en toutes sortes de Langues, tellement qu'il est impossible qu'il y soit arrivé quelque supposition. 2. Les Payens ont eu aussi ces livres trois siecles avant les Chrêtiens, puisqu'ils furent traduits par l'ordre de Ptolomée Roi d'Egypte, où une partie considerable

rable des Juifs avoit été amenée, & puis qu'Alexandre le Grand se fut rendu maître de la plus considerable partie de l'Asie. 3. Ceux des Juifs qui suivoient le parti de Jeroboam ont aussi conservé fort religieusement ces livres sacrez aussi-bien que les Samaritains. 4. Les autres Juifs depuis Moyse avoient toûjours lû les livres sacrez tous les jours de Sabbat, comme les Chrêtiens le font tous les premiers jours de la Semaine, d'où il est aisé de conclurre que ces livres sacrez n'ont pû être ni supposez ni corrompus. Ils n'ont pas été supposez par les anciens Juifs, car il auroit été tres facile de decouvrir cette supposition. Qu'y avoit-il de plus aisé que de sçavoir si on avoit toûjours leu la Loi pendant le Sabbat dans toutes les familles, ou dans toutes les Synagogues des Juifs? il étoit aisé de voir si on avoit celebré auparavant les trois fêtes solemnelles de Pâques, de la Pentecôte & des Tabernacles. Enfin il étoit aisé de voir si on avoit pratiqué les loix qui se trouvent dans les livres de Moyse, soit à l'égard des personnes, soit à l'égard des tribus, soit à l'égard des terres ou de la maniere de les posseder. On ne peut nier que cette remarque de M. Allix ne soit forte. Un fourbe peut aisé-

aisément se cacher & supposer un Ouvrage à un Auteur celebre comme Tertullien ou Saint Athanase. Parce qu'on n'étoit pas obligé de lire les Ouvrages de ces Peres tous les dimanches dans toutes les assemblées des Chrêtiens, dés le moment qu'ils paroissoient, & qu'ils n'imposent pas au peuple un culte & des loix toutes particulieres, mais on decouvre sans peine la fausseté d'un livre qu'on produit sous un nom venerable pour charger les hommes de quelques nouvelles ceremonies, c'est ainsi par exemple qu'on decouvre d'abord que les constitutions des Apôtres leur sont faussement attribuées, car au lieu qu'elles devoient tenir lieu de Loi & être observées par tous les Chrêtiens, si les Apôtres avoient été les Auteurs, on remarque qu'il y a eu des siecles entiers où non seulement on ne parloit pas de ces pretenduës constitutions, mais où il n'y avoit aucunes traces des observations que les Auteurs de cette piece ont voulu établir. L'Auteur prouve aussi que les livres sacrez n'ont point été corrompus, car puis que les Juifs ont conservé l'Ecriture sans aucune alteration pendant l'espace de 2700 ans comme on la fait voir, pourquoi l'auroient-ils corrompuë auparavant lorsqu'ils n'avoient

voient moins d'interêt à le faire.

Ce ſont là des remarques generales enſuite deſquelles on prouve ces 2. faits particuliers. 1. Que Dieu a créé le monde. 2. Qu'il a promis d'envoyer le Meſſie.

On ſoûtient qu'il faudroit être fou pour propoſer au peuple des myſteres dont il n'auroit naturellement aucune idée, & pour en vouloir faire le fondement d'une infinité de loix dures & capables de l'accabler; ainſi il faut neceſſairement que Moyſe qui a donné dans ſon Hiſtoire des marques d'une ſageſſe éclatante, ait eû ſeulement le deſſein de faire mieux ſentir au peuple d'Iſraël des veritez qui leur étoient déja connuës, & que leurs ancêtres leur avoient apriſes de pere en fils. C'eſt pourquoi on voit auſſi qu'il propoſe ces deux choſes, non pas comme des myſteres qui leur avoient été cachez, mais comme un principe qui étoit inconteſtable chez le peuple Juif. Si on objecte que Moyſe n'eſt point l'Auteur de la Geneſe; on prouve qu'au moins il faut que l'Auteur de ce livre ait été parfaitement inſtruit des faits qu'il rapporte, car il parle de ces peuples, de ceux qui en ont été les Chefs, des Etats & des Rois qui les ont gouvernez, com-

me de choses qu'il sçavoit parfaitement, il faut aussi que cet écrivain n'ait pas été éloigné du tems de Joseph, car il nous rend un compte trop exact du Ministere de ce Surintendant du Royaume de Pharao, il faut même que ce soit Moyse, puis qu'outre les Auteurs Payens qui assurent que *Moyse* est le premier Legislateur, tout le peuple Juif rend le même temoignage. N'est-il pas étrange qu'on croye sur la deposition des Lacedemoniens que Lycurgue est leur Legislateur, & qu'on ne veüille ajoûter aucune foi au temoignage d'un peuple qui vit encore aujourd'hui selon les loix de Moyse, & qui dans tous les siecles l'a reconnu pour l'Auteur de ces loix. Mais ce livre n'a-t'il point été supposé sous le nom de Moyse; Cela ne peut être, parce que cet Auteur sacré ayant ordonné qu'on lût sa Loi tous les Samedis & tous les Sept ans, la supposition auroit été sensible aux enfās mêmes. En accordant que Moyse est l'Auteur de la Genese, on doutera peut-être de la verité des faits qu'il raporte, parce qu'il s'étoit écoulé un si long espace de tems entre lui & la creation, qu'il ne pouvoit pas en être bien informé: Pour resoudre cette difficulté, on n'a point recours à une in-

spiration particuliere de Dieu, pour reveler à Moyse ce fait, on se contente de prouver par les Ecrivains sacrez & prophanes, que le Sabbath s'est celebré depuis le commencement du monde sans aucune interruption, même pendant la captivité d'Egypte, & ce jour ne se santifiant qu'à cause que Dieu s'étoit reposé des œuvres de la creation, il est aisé de voir que la mémoire de ce grand évenement s'en devoit conserver jusquès à Moyse d'une maniere sensible. Et cet Ecrivain sacré n'a pû tromper le peuple Juif sur ce fait, puis qu'il étoit informé par tous ces Sabbats de ce qui c'étoit fait au commencement du monde. Pour confirmer cette reponse, on entre dans quelque détail des actions des Patriarches qui prouvent que comme Adam avoit été persuadé par la raison & par son experience de l'œuvre de la creation, ses descendans ont retenu la même connoissance, ce qui n'étoit pas difficile, puis qu'Adam ne mourut que 126 ans avant Noé, & que Noé avoit sans doute connu Methusalem & Lemech qui avoient veû quelque tems avec Adam. Abraham vint au monde deux ans aprés la mort de Noé, ainsi il étoit aisé de conserver une tradition constante jus-

qu'à Moyse. Il vaut mieux reconnoître que c'est par le secours de la tradition que Moyse a sçû tout ce qui fait la matiere de la Genese, que de soûtenir que Dieu le lui a revelé immediatement ; en effet, on voit une grande difference entre la maniere dont les livres de l'Exode & de la Genese sont écrits, Moyse insere à tous momens ces paroles dans l'Exode *& le Seigneur me dit*, il marque le lieu & le tems auquel Dieu lui a parlé, ce qui ne se trouve pas dans la Genese, d'ailleurs, au lieu que dans la Genese il traite fort briévement les faits éloignez, l'Histoire de 156 ans est comprise en huit chapitres, il s'étend d'avantage sur les évenemens qui étoient plus recens & qui étoient mieux connus. Ce qui prouve qu'il s'étoit servi du secours de la tradition. Voici une troisiéme objection, c'est que les livres de Moyse ne s'accordent point avec ceux des Egyptiens qui font le monde beaucoup plus ancien. On rend cette objection plus forte en remarquant que chez les Egyptiens, il n'étoit pas permis à chaque particulier d'écrire l'Histoire comme chez les Grecs, il n'y avoit que les Sacrificateurs qui eussent ce droit, qui leur avoit été accordé par

une autorité publique. On voit aussi que les Chinois font remonter leur Empire jusqu'à Fohius, qu'ils pretendent avoir veçû prés de quatre siecles avant le déluge, les Missionnaires qui ont été en ce païs-là, avoüent mêmes que cette Histoire de la Chine est bien suivie, qu'elle a toûjours été écrite par une autorité publique, tellement qu'ils n'ont pû répondre à cette objection qu'en suivant la Chronologie des LXX. qui est plus étenduë de 700 ans, que celle de Moyse avant le déluge, c'est cette Chronologie que les Chrêtiens de l'Asie & de l'Europe suivent, quoi qu'on ait reçû en Occident la version de S. Hierome, qui suit éxactement l'Hebreu. On a pu voir la solution que M. Pearson sçavant Evêque d'Excester, a donnée à cette difficulté dans son explication sur le Symbole des Apôtres. Voici les remarques de M. Alix, qui ne doivent laisser aucun scrupule dans l'esprit de ceux qui ont été frapez de cette objection. Il y avoit entre les Ecrivains d'Egypte une difference non seulement de 100 ou de 200 ans mais de mille ans. Car les uns ne comptoient que 13000 ans depuis le commencement du monde, & les autres mettoient jusqu'à 234 Ce qui n'auroit pas

dû arriver s'ils avoient eû toûjours des registres exacts & qu'on les eût gardez fidélement. Le raisonnement sur lequel les Egyptiens s'apuyoient pour prouver l'antiquité du monde est si ridicule, qu'on auroit de la peine à croire qu'ils s'en fussent servis, si Diodore de Sicile qui avoit vû leurs écrits ne le raportoit, ils disoient que les hommes devoient être nez chez eux, puisque les grenoüilles s'y formoient aisément de la boüe de leurs marais. L'Egypte a toûjours porté le nom de Cham; d'où il paroît qu'ils ne pouvoient compter leurs Rois que depuis le déluge; enfin ils disoient que Menes étoit leur premier Roi & ce Menes étoit Cham.

Il y a tant de fables dans l'Histoire de ces Rois anciens de la Chine, qu'il seroit difficile de la recevoir pour veritable quand on le voudroit; on nomme Fohius le Fils du Ciel, parce qu'il étoit né d'une mere sans pere qui se promenant sur les bords d'un lac, vit les traces d'un homme dans le sable, fut aussi-tôt environnée d'un Arc-en-ciel & le conçût de cette maniere. La Ville où il naquit se trouvant dans la partie Occidentale de la Chine, fait assez voir que les premiers qui sont venus en ce païs-là partoient du côté

d'Oc-

d'Occident. On avoue que de ce tems-là il n'y avoit point de lettres, & que ce Fohius, inventa des Hierogliphes, au lieu de ces nœuds de corde qui servoient à compter, comment donc peut-on avoir une connoissance certaine de ces tems-là ?

On fait à peû prés sur les autres livres de Moyse les mêmes reflexions qu'on avoit faites sur la Genese, la coûtume de lire ces livres chaque Sabbat & chaque septiéme année, l'attachement que les Patriarches avoient à l'heure de leur mort, d'instruire leur famille & de leur faire une espece de Sermon, qui contenoit un abregé des principaux évenemens qu'ils avoient vû ou qu'ils avoient apris de leurs peres, ce qui servoit à en perpetuer la memoire & empéchoit à même-tems que Moyse ne trompât le peuple par de faux recits. On remarque de plus 1. Que ces livres ont été constamment citez par ceux qui ont suivi Moyse, & qu'on y trouve tout ce qui a été cité par les Auteurs suivans. 2. Qu'il y avoit une défence de rien ajoûter à la Loi, & qu'elle a été si religieusement observée, que ceux qui furent envoyez d'Assirie pour habiter le païs des Israëlites, ayant reçû cette Loi, la conservent encore aujourd'hui

dans le même état que les Juifs, quoi que cette nation ait essuyé toutes les revolutions auxquelles un peuple peut être exposé pendant l'espace de 24 siecles. On represente encore une fois le caractere de Moyse que le desir d'une vaine gloire n'a pû faire agir, puis qu'il a lui-même fletri sa naissance, qu'il n'a point eû de part à la conquête de la Canaan, & n'a pas laissé l'Empire à sa famille, il n'a pû aussi tromper les peuples, puisque tout le peuple étoit le témoin oculaire des miracles qu'il raporte, & que l'Histoire de ces miracles est confirmée par le témoignage des Auteurs Payens, qu'enfin les Juifs ont eû pendant plusieurs siecles des miracles qui leur confirmoient la verité de ceux qu'on leur recitoit; l'Urim & le Thummim qui les assuroient de la verité de tant d'apparitions divines, dont leurs peres se vantoient: la merveille qui arrivoit chaque septieme année, où le peuple ne laissoit pas d'être nourri, quoi qu'il ne semât & qu'il ne receüillît aucune chose, ce qui representoit la maniere dont Dieu avoit nourri le peuple dans le Desert, & enfin cette protection que Dieu leur accordoit tous les ans durant le tems des trois fêtes solemnelles, que le peuple

laissant ses Villes desertes se rendoit à Hierusalem. On fait aussi diverses reflexions sur le caractere de ses loix que Moyse donne, qui accabloient le peuple d'Israël au lieu de lui donner quelque consolation. Comment un peuple auroit-il soufert qu'on liât sur ses épaules un si pesant fardeau, s'il n'avoit été persuadé que c'étoit la volonté de Dieu, comment long-tems aprés Osias auroit-il soufert qu'on lui ôtât son Sceptre pour le mettre entre les mains de son fils & qu'on le separât à cause de sa lepre, s'il n'avoit été convaincu que la Loi qui l'ordonnoit étoit divine.

On pourroit s'étonner de ce que l'Auteur de ces reflexions n'a pas ici repondu à toutes les objectiõs qu'on fait contre les livres de Moyse, & qu'il a passé sous silence une partie de celles que les Critiques recüeillent ordinairement contre la Genese; on pourroit même souhaiter qu'il eût éclairci diverses choses qu'il a laissées dans quelque obscurité; tous ceux qui cherchent la verité de la Religion Chrêtienne, n'étant pas capables de découvrir le veritable sens d'un Auteur s'il ne s'explique clairement. Il faut que ceux qui font de semblables traitez, cherchent sur tout une méthode aisée & qui soit

de la portée de tout le monde. Jusques ici on n'a examiné que le fondement de l'Ouvrage de M. Allix, car sa principale intention est de prouver que le Messie a été connu & promis dans tous les siecles de l'Eglise. On a crû qu'il seroit à propos de reçüeillir ensemble toutes les preuves qu'il a répaduës dans tout son traité ; afin que le lecteur puisse juger plus aisément si elles ont beaucoup de force.

La premiere preuve est fondée sur la promesse que Dieu fit à Eve ; que la posterité de la femme briseroit la tête du serpent, & sur l'esperance qu'Eve conçût de voir l'accomplissement de cet oracle lorsque Caïn fut né. Mais on ajoûte que Caïn qui étoit aussi persuadé que cet oracle le regardoit, voyant qu'Abel étoit Prêtre de Dieu, tua son frere, ne pouvant *soufrir qu'un autre vint le troubler, dans la possession où il pensoit être de se faire l'aplication de ce premier oracle.* Lemech tomba dans la Poligamie par une raison toute semblable à celle de Caïn, car il crut qu'en multipliant sa posterité il verroit plûtôt naitre le Messie. Cham se moqua de son pere, parce qu'il vit que ce bon-homme ne pouvant plus avoir d'enfans, étoit incapable

capable de contribuer à l'accomplissement de l'Oracle & à la venuë du Messie, & Noé ne maudit si fortement son fils, que parce que cette raillerie étoit une impiété qui attaquoit Dieu. Les filles de Loth ne commirent inceste avec leur pere, que par cette forte passion qu'elles avoient d'engendrer le Messie, car autrement pourquoi ces filles qui avoient été chastes dans Sodome, se seroient-elles renduës coupables d'un inceste si terrible? pourquoi au lieu d'avoir honte de ce crime donnerent-elles à leurs enfans nez de cet inceste des noms qui en faisoient passer la memoire jusqu'à la posterité? Le désir que Sara sentoit d'avoir des enfans partoit du même principe, on pourroit même trouver quelque trace de ce mystere dans la maniere dont Abraham fit jurer son serviteur lors qu'il l'envoyoit en Padamran pour trouver un parti sortable à son fils. Ce n'étoit point sans avoir en vûe la naissance du Messie, qu'il le fit jurer sous sa cuisse, c'est pourquoi Jacob fit jurer son fils Joseph de la même maniere, & c'est ce qui a donné lieu à ce culte infame de Bahal, Peor chez les Moabites & chez les Ammonites. La grandeur du peché d'Esau consiste en ce que par la verité

de la benediction, il se privoit du droit de voir sortir le Messie de sa posterité, & les enfans de Jacob ne furent toûchez d'une si violente jalousie contre leur frere, que parce qu'ils croyoient qu'il s'attribuoit le droit de donner le Messie. Qu'on ne dise point que c'est une chose surprenante de voir que durant une si longue suite de siecles, la promesse du Messie n'ait produit que de mechantes actions. Car 1. ces crimes n'ont pas *été commis coup sur coup, mais seullement en des temps fort élognez*. D'ailleurs comment Moyse auroit-il raporté tous ses faits capables de donner du scandale à son Lecteur, s'il n'avoit eu une veuë particuliere qui étoit celle du Messie.

Avant que de continuer le fil de ses preuves, il faut faire une remarque generale sur tout ce qu'on voit dans la Genese qui regarde le Messie, c'est que Dieu a renfermé peu à peu dans la famille de quelques particuliers le privilege de donner au monde le Messie, il le donna d'abord à la famille de Seth, à l'exclusion de celle de Cham. Dans la famille de Seth, il choisit Noé. Dans la maison de Noé, il prit Sem. Dans celle-ci il élut Abraham. Dans la famille d'Abraham Isaac, dans cel-

le

le d'Isaac Jacob, dans celle de Jacob il choisit Juda. Saint Paul remarque que Moyse prefera l'opprobre du Messie, à l'honneur d'être nommé fils de la fille de Pharao, il faloit donc qu'il connût ce Redempteur d'Israël. On voit ensuite Balaam qui predit sa venuë d'une maniere fort claire, en effet il arrache à Balac Roi des Moabites le droit qu'il pretendoit avoir au prejudice des enfans d'Israël, & qui pour se confirmer dans cette possession vouloit qu'on les maudît : c'est pourquoi Moyse à conservé cet Oracle comme un Arrêt intervenu sur les pretentions differentes qui avoient jusques là divisé la posterité de Tharé. On remarque à cette occasion la prudence charnelle des filles de Moab, qui recherchent l'alliance des Israëlites comme pour se dedommager du procez qu'elles venoient de perdre, & ce fut sans doute par la même raison, que deux cens ans aprés Moyse, Ruth sortit de son païs & affecta de se marier dans la famille de Juda.

En un mot on trouve dans toutes les Coûtumes la promesse du Redempteur du peuple d'Israël & dans tous les évenemens remarquables ; c'est pour cela qu'il y a de perpetuelles divisions

en

en Israël, c'est pour cela qu'il y a quelque chose qui semble choquer la pudeur dans la Circoncision, & qu'on punissoit de mort ceux qui ne l'observoient pas, c'est pour cela que le peuple d'Israël conservoit ses genealogies avec tant de soin. Si l'on objecte que celles des dix tribus furent perduës ou mêlées dans la 1 captivité, on trouve là un mystere admirable, car Dieu fit arriver cette confusion & particulierement dans la tribu d'Ephraim, à qui Jacob avoit donné la benediction de l'aîné, afin qu'on ne peut disputer à *Juda* son avantage, & Saint Paul voyant que les Genealogies étoient devenuës inutiles depuis l'accomplissement de la promesse du Messie défend de s'y attacher, parce qu'elles devoient être aneanties aussi bien que les sacrifices & les autres ceremonies. Enfin c'est dans cette veuë que Dieu avoit attaché le peuple d'Israël à la Terre de Canaan. Mais sur tout on peut bien s'imaginer qu'on noublie pas ses loix si severes contre ceux qui se souilloient par un adultere, ces soins qu'on avoit pour garder la virginité, tellement que les filles ne marchoient presque jamais sans leurs *Cavalins*, la passion que les filles avoient d'être promptement mariées.

riées, la honte dont les Eunuques étoient couverts, chose qui a passé jusques chez les Payens mêmes, le malheur dans lequel tous les enfans nez d'un concubinage se trouvoient plongez, ne pouvant se trouver dans les assemblées; tout cela se faisoit en veuë du Messie. Si quelqu'un se trouve surpris de cette espèce de preuves, il doit au moins suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il ait lû l'Ouvrage où elles sont, & ensuite il pourra faire part de ses remarques à M. Allix, qui a bien voulu pressentir par cet essai le jugement du public, avant que de publier de semblables reflexions sur les livres Historiques & Prophetiques de l'Ancien Testament, auxquelles il a dessein d'en ajoûter d'autres sur les livres du Nouveau Testament, pour prouver que Dieu a pleinement executé le plan qu'il s'étoit fait pour envoyer le Messie au monde.

ARTICLE VII.

Histoire du Pontificat de Saint Leon le Grand par M. Maimbourg. A la Haye chez Moetjens 1687. in 12.

Mon-

MOnsieur Maimbourg se sentant autant de force & de feu, que quand il avoit commencé d'écrire l'Histoire de Gregoire le Grand, ne crut pas qu'il fût raisonnable de se tenir en repos, c'est pourquoi il entreprit celle de S. Leon, esperant que comme les derniers Ouvrages de Saint Augustin ont été fort estimez, quoi qu'il fût âgé de 76 ans quand il les composa, le public recevroit avec l'approbation qu'il a donnée à ses autres Histoires, celle-ci qu'il a faite dans le même âge que Saint Augustin.

Il étoit sans doute fort persuadé de cette maxime du Cardinal de Montalte, qui ne vouloit pas que l'Eglise laissât paroître la joye qu'elle avoit du meurtre des Heretiques, ou qu'elle fit connoître qu'elle se plaît à repandre le sang, & qui par cette raison s'opposoit fortement qu'on fit des feux de joye à Rome pour la S. Barthelemi. Car au lieu d'avoüer qu'on a fait des violences aux Reformez, pour les forcer à abjurer leur Religion, il continuë toûjours à loüer le Roi de la douceur avec laquelle il a achevé de terrasser les Protestans en France. Il pretend que cet Ouvrage servira à consommer leur conversion, puis-

puisqu'on y trouve ces deux points clairement établis. Le premier est la primauté de l'Evêque de Rome. Le second, c'est l'autorité suprême & infaillible de l'Eglise. C'est ce qui fait la matiere de son épitre dedicatoire & de la préface.

Leon avoit eû beaucoup de part à la faveur des Papes qui l'avoient precedé, car lorsque Prosper d'Aquitaine vint informer le Pape de la naissance du Semipelagianisme soûtenu par Cassien & par les Prêtres de Marseille, ce fut lui qui obtint du Pape Celestin cette belle lettre qu'il porta aux Evêques des Gaules. Le P. Guesnel a pretendu, que même ce fut Leon qui la composa, mais M. Maimbourg trouve que les raisons sur lesquelles il s'apuye, ne sont que des conjectures d'un esprit subtil & penetrant. Il ne fut pas moins puissant sous Sixte troisiéme qui succeda à Celestin, & lorsque Julien Evêque de Capoüe qui étoit un des Chefs du Pelagianisme, aprés avoir soufert un rude exil pendant 8 ans, vint à Rome & suplia le Pape avec larmes de le rétablir dans son Evêché, Leon eut le credit de l'empêcher en découvrant que c'étoit un loup qui vouloit rentrer dans la bergerie sous une

peau

peau de brebis. Le Pape & l'Empereur Valentinien l'avoient même envoyé dans les Gaules, pour accorder les differens qui étoient nez entre Aëtius & quelques autres Chefs des Troupes Romaines lors qu'il fut élû Pape l'an 440.

Il n'y a peut-être jamais eû de *Secte* dont les commencemens ayent été plus funestes que celle des Manichéens. Le premier qui inventa ce Dogme des deux principes, l'un bon & l'autre mauvais, mourut à Jerusalem sifflé de tout le monde à cause de ses visions. Son Disciple chassé de la Judée, fut *dit-on*, frapé d'un coup du Ciel qui le precipita du haut d'une maison en bas sur le pavé, où il eut la tête écrasée & le cou rompu. Et Manes aprés avoir évité diverses fois une mort cruëlle, fut enfin écorché vif par l'ordre du *Roi* de Perse qu'il avoit trompé. Cependant cette Secte ne laissa pas de se repandre, & Saint Augustin même fit long-tems profession des erreurs qu'elle enseignoit. M. de Valois a publié la dispute d'Archelaus contre un Manichéen, où tous les Dogmes de cet Heretique sont representez. Il est étonnant que M. Maimbourg n'ait pas mieux aimé les tirer de cette piece que d'en recüeillir

seu-

seulement quelques-uns de divers écrits. Quoi qu'il en soit, un des premiers soins de Leon lorsqu'il fut devenu Pape, fut d'abolir cette impiété dont il faisoit reconnoître les Sectateurs à ces trois caracteres. 1. Qu'ils jeunoient le Dimanche & le Lundi. 2. Qu'ils se tournoient du côté de l'Orient au point du jour lors qu'ils faisoient cette priere, afin d'adorer cet astre où ils croyoient que le corps de Jesus-Christ reposoit. 3. Ils ne vouloient communier que sous une seule espece, qui étoit celle du pain. Le Pape les fit chasser de Rome & de divers autres Dioceses, obligeant l'Empereur à renouveller contre eux les loix qui avoient été faites contre les Heretiques, & qui portoient une privation des charges & peine de bannissement. Leon s'attacha aussi à la ruine des erreurs de Nestorius qui étoiẽt repandües dans tout l'Orient & que les Moines de la Thebaïde soûtenoiẽt avec opiniatreté, quoi qu'ils *n'y comprissent rien étant pour la plûpart tres-ignorans*, les Pelagiens éprouverent aussi ce que peuvent les soins d'un grand Evêque; il obligea tous ceux qui avoient embrassé cette erreur à condamner ouvertement & sans aucune équivoque non seulement *leurs erreurs*, *mais aussi les Auteurs*
de

de ces erreurs. M. Maimbourg qui aime à donner mille coups aprés la mort, fait sur cette conduite une reflexion qu'il est aisé d'appliquer à ce qui se passa il n'y a pas long-tems en France. Le Pape agit aussi avec zele contre les Priscillianistes. On nous represente Priscillien l'Auteur de cette Secte comme un hypocrite, qui par la simplicité de ses habits, ses aumônes qu'il distribuoit liberalement, & une maniere de vivre fort austere, trompa un grand nombre de femmes qui aiment ordinairement l'éclat en matiere de devotion, quelques Evêques mêmes entrerent dans son parti, étant aisé de persuader aux hommes *que pourvû que l'esprit qui vient de Dieu lui soit parfaitement uni par une certaine espece d'oraison*, on peut abandonner la chair à ses convoitises: c'est ainsi qu'on fait le portrait du pauvre Molinos qui est né en Espagne aussi bien que Priscillien, & qu'on prend occasion d'exhorter les Evêques à prendre garde à de semblables Diacres. Les Evêques Priscillianistes furent condamnez à la mort par l'Empereur Maxime à la sollicitation d'Ithacius, qui se rendit par là fort odieux à saint Martin de Tours & à toute l'Eglise Catholique. M. Mainbourg avoüe qu'en effet l'Eglise n'avoit jamais repandu le sang de He-

Heretiques : mais il soutient qu'elle le peut faire justement, & que ce qui attira la haine de l'Eglise sur Ithacius étoit 1. d'avoir reconnu l'Empereur pour juge dans une cause purement Ecclesiastique. 2. d'avoir sollicité la mort de ces heretiques par passion plûtôt que par zele : Mais coment accorder cela avec ce que dit Sulpice Severe & avec la conduite du fameux Evêque de Tours. Cette Secte ne fut pas abolie par la mort de ces Evêques, & Turibius ayant informé Leon de leurs erreurs il les condamna. On se contente de remarquer les articles de cette condamnation qui ont quelque rapport aux differens qui durent encore. 1. Le Pape declara que le St. Esprit procedoit du Pere & du Fils faisant ajoûter cette clause dans le Symbole de Constantinople, tellement que cette doctrine a toûjours été reçûë jusqu'au schisme des Grecs, *qui leur coute leur liberté & les rend les plus miserables de tous les hommes sous l'Empire Ottoman.* 2. On les condamne parce qu'ils avoient corrompu l'Ecriture, trompant les peuples par un style poli & des termes choisis : car comment, disoit St. Leon, pourroient-ils tromper les simples s'ils ne mettoient du miel sur le bord de la coupe. 3. On fit brûler les livres ce qui don-

donne occasion de loüer la conduite du Roi qui a ordonné de brûler ceux des Reformez. C'est ainsi que la revocation de l'Edit de Nantes fournit la matiere d'un grand éloge comme étant une action de justice *qui a rejoüi toute la France*. Enfin ces heretiques furent condamnez en Espagne par deux Conciles qui se tinrent à même tems. Ce ne sont là que les preludes des grandes actions de saint Leon, on le verra dans la suite comme un General qui aprés plusieurs petits combats avantageux trouve un ennemi redoutable en rase campagne, lui offre la bataille & deploye toute sa valeur & toute sa prudence.

Cét ennemi si redoutable fut Eutyches, un vieux Moine qui plein de feu donna dans une extrêmité opposée à l'heresie de Nestorius, & confondit comme tout le monde sçait les deux natures de Jesus-Christ. L'histoire d'Eutyches est ici decrite avec toutes ses circonstances; mais il suffit de remarquer deux choses, la premiere que St. Leon informé de ce que l'Empereur avoit fait, en donnant au Patriarche d'Alexandrie le droit de presider au Concile d'Ephese, ne laissa pas d'y envoyer ses Legats, ce que M. Maimbourg tâche d'adoucir en disant que l'Empereur l'avoit fait

dans la pensée qu'il n'y viendroit point de Legats, ou que le Pape étoit persuadé qu'on leur cederoit la place dés le moment qu'ils paroîtroient. Du moins la premiere de ces conjectures est fausse par le recit que fait M. Maimbourg ; car Theodose ne se retracta point en faveur des Legats aprés la lettre qu'il reçut de Leon, & maintint Dioscore dans sa preseance, & M. Richer a montré contre la seconde remarque que les Legats du Pape ne disputerent point dans le Concile le droit de presider à Dioscore *. La seconde chose qu'on doit remarquer est l'apel que Flavien fit du Concile au Pape. M. Maimbourg attaque ici deux Auteurs celebres, l'un est le Pere Quenel qui pretend qu'on n'apela point du Concile au Pape, mais à un Concile d'Occident. L'autre est le fameux Lupus qui pretend avec Baronius qu'on peut appeller d'un Concile Oecumenique au Pape, lequel a le droit de regler ce qui lui plait. On fait diverses reflexions sur la lettre que le P. Lupus a produite de deux Evéques qui appellerent du premier Concile d'Ephese au Pape, ajoutant que Dieu a conservé cette lettre par une singuliere providence, pour s'acquitter de la promesse qu'il a faite de conserver son Eglise. M. Maim-

* Rich. Hist. Concil.

bourg

bourg refute les consequences qu'on pretend tirer de cette lettre, & prouve qu'on ne peut appeller d'un Concile Oecumenique au Pape, mais que Flavien eut raison d'interjetter un apel dans le second Concile d'Ephese, qui n'étoit qu'un brigandage, & on peut dire qu'il pousse son ennemi avec beaucoup d'avantage.

Marcien étant parvenu à l'Empire assembla le Concile Oecumenique de Chalcedoine. M. Maimbourg raporte la lettre que les Empereurs écrivirent sur ce sujet à tous les Evêques, ce qui marque qu'il ne desavouë pas *que le* droit de la convocation leur apartient. Ce Concile fut le plus nombreux & un des mieux reglez qu'on ait jamais veus. La doctrine d'Eutyches y fut condamnée, Dioscore Patriarche d'Alexandrie deposé par un consentement universel. On fit aussi d'une même voix, un *Canon* qui fit beaucoup murmurer les Legats du Pape & qui a été le sujet d'une longue dispute. Car on y remarque que comme les Anciens avoient donné de grands privileges à l'Evêché de Rome à cause que c'étoit le Siége de l'Empire, on accorda les mêmes privileges à la Nouvelle Rome qui étoit Constantinople. On ne désavouë pas que les

les Evêques ne voulurent jamais changer ce Canon, quelque instance qu'en firent les Legats, & que tout le Concile fut animé d'un même esprit pour le former. Mais on le rapporte d'une maniere un peu differente, en disant, que le Concile donna seulement au Patriarche de Constantinople le *premier rang* aprés le Pape. Ce fut par ce Canon que le Concile fut terminé. On assure veritablement que le Concile écrivit une lettre au Pape Leon, *en termes fort respectueux*, pour lui demander son consentement. Mais un celebre Docteur de Sorbonne a prouvé qu'elle étoit supposée.

Les Eutychiens ne demeurerent pas en repos aprés la condamnation du Concile. Quelques-uns ont écrit qu'Anatolius voulut les convaincre par un miracle, les ayant obligez de mettre leur confession de foi dans le tombeau de Sainte Euphemie avec celle des Orthodoxes, & que trois jours aprés on trouva que Sainte Euphemie tenoit en sa main droite la Confession de foi des Catholiques, & quelle avoit jetté à ses pieds celle des Eutychiens. Mais M. Maimbourg qui ne croit pas aisément les miracles, rejette celui-ci comme un conte, il condamne aussi ceux qui

ont dit, qu'Attila accorda à Saint Leon tout ce qu'il voulut, parce qu'il vit auprés de Leon un venerable vieillard qui tenant l'épée nuë menaçoit de le tuer s'il n'obeïssoit au Pape; cette vision dône lieu à M. Maimbourg de relever le merite de Leon, qui dût à son éloquence la liberté de Rome, plûtôt qu'à une operation miraculeuse de Dieu, & à même tems de faire sa cour à M. l'Archevêque de Paris, qui a retranché ce miracle du Breviaire de Paris, en recompense il ne rejette pas ce qu'on dit de l'Abbé Gerasome, qui voyant que son âne avoit été tüé par un Lion, obligea cet *animal feroce à le servir comme avoit fait jusqu'alors le pauvre âne & à porter son bast & ses paniers.*

1. Quoi que M. Maimbourg eût été Moine, il n'épargne point ceux qui s'égarerent du tems de Leon. Il represente leur ignorance, par laquelle ils s'engagerent dans L'Heresie d'Eutyches, qu'ils ne comprenoient pas leur violence, qui les faisoit crier dans le Concile d'Ephese, *tüe, tüe, que l'on dépêche Flavien,* leur entêtement, puis qu'ils n'abandonnerent point leurs erreurs, lors mêmes que le Concile de Calcedoine les eut condamnez, leur insolence outrée, par laquelle ils se presenterent au Concile

cile pour demander qu'il déclarât Eutyches Orthodoxe, & qu'on rétablît Dioscore dans son Patriarchat. Enfin leur esprit de sedition & de fureur, qui les porta à commettre les derniers excés dans la Ville de Hierusalem & d'Alexandrie, ce qui ne put être calmé que par les troupes de l'Empereur.

Une des plus heureuses entreprises du Pape Leon, fut sans doute celle par laquelle il sauva Rome du Pillage, en allant au devant d'Attila, avec les autres Ambassadeurs que l'Empereur avoit choisis & l'obligea de rebrousser chemin. Quelques-uns ont voulu ravir une partie de la gloire qui étoit dûë à Leon sur ce sujet, parce que Theodoric assure que ce fut le Pere de Cassiodore qui fut le principal instrument de cette retraite d'Attila, & qu'un des envoyez étoit le Conseil ordinaire de l'Empereur, mais on rejette cela sur l'envie que Cassiodore avoit de loüer son Pere, & remarque une chose qu'on auroit tort de lui nier, que Cassiodore dans sa chronique dit que ce fut le Pape Leon qui fit la paix.

On continuë dans le quatriéme livre, à nous representer la violence des Moines, qui soûleverent le peuple d'Alexandrie pour soûtenir le Patriarche

qu'on avoit déposé dans le Concile de Chalcedoine, tellement qu'on pourroit changer le titre du livre de M. Maimbourg, & l'appeller l'Histoire de l'Eutychianisme, au lieu de l'Histoire de Saint Leon. On oublie à tous momens le Heros de la piece qui demeure enseveli sous une infinité d'évenemens, ausquels il n'a presque point d'autre part que celle de demander à son Nonce Julien, qu'il l'informe de ce qui se passe, ou de prier l'Empereur qu'il fasse traduire sa lettre en Grec, & qu'il y appose son sceau afin qu'on connoisse qu'il n'est pas Nestorien. On revient pourtant quelques fois à lui rapporter une seconde delivrance de la Ville de Rome. En effet Genseric que l'Imperatrice Eudoxia, qui ne pouvoit souffrir dans son lit l'assassin de son mari, avoit attiré en Italie, étant sur le point d'entrer dans Rome, Leon qui étoit informé que ce Prince étoit Arrien, grand persecuteur des Orthodoxes & particulierement des Evêques, ne laissa pas d'aller au devant de lui, & il en obtint qu'on ne tueroit personne, qu'on ne brûleroit point les maisons & qu'on ne toucheroit point aux trois principales Eglises. Mais le reste de Rome fut abandonné au pillage pen-

dant

dant quatorze jours, & soit que le Pape eût preferé la conservation des trois principales Eglises à celle de la virginité & de la pudicité des femmes, qu'il pût obtenir cet article, on n'en fit aucune mention. Genseric fut plus galant qu'on ne l'auroit pû attendre d'un Vandale, car il maria à son fils l'une des Princesses qu'il emmenoit, & fit conduire l'autre à Constantinople pour épouser Olybrius à qui elle avoit été promise.

Aprés la mort de Marcien, Leon monta sur le Trone, on dit que cherchant de l'eau pour un Aveugle qui avoit soif, il entendit une voix qui lui dit, *Empereur Leon, frotte les yeux de l'aveugle avec la boüe & donne lui de l'eau à boire, tu sçauras bien-tôt qui je suis, & alors tu me bâtiras un Temple dans ce lieu que j'aime, où l'on obtiendra de Dieu par mon moyen tout ce qu'on voudra, &c.* L'aveugle fut gueri, Leon devint Empereur & bâtit à la Vierge un Temple dans le lieu marqué, on ne met ce miracle ni au rang des fables, ni dans l'ordre des choses qu'on est obligé de croire, mais on laisse au Lecteur la liberté d'en juger. Leon ne fut pas plûtôt en possession de l'Empire, que les Eutychiens lui demanderent un autre Concile qu'il resolut de leur ac-

accorder, côme Anatolius Patriarche de Constantinople s'y opposoit il en écrivit au Pape, lequel 1. pria l'Empereur de se revêtir d'un esprit Sacerdotal, pour punir ceux qui favorisoient les Heretiques & de les chasser, si le Patriarche les épargne. Cela donne lieu à l'Auteur de faire une reflexion dont il n'est pas difficile de découvrir la malignité, c'est que les Princes peuvent sans usurper la jurisdiction Ecclesiastique, châtier & envoyer bien loin hors du commerce de ceux ausquels ils pourroient nuire, les Ecclesiastiques scandaleux *ou ceux qui ont été condamnez par l'Eglise*. 2. Le Pape represente à l'Empereur qu'on ne doit pas accorder un second Concile aux Heretiques, d'où l'on conclut, qu'il seroit dangereux d'accorder un Concile aux Protestans. 3. Qu'il y a une grande difference entre les Decisions des Papes & les Canons des Conciles, car au lieu que la lettre de Leon fut examinée par le Concile de Calcedoine, bien loin d'avoir été une regle de decision comme l'a dit Baronius, le Pape Leon s'oppose qu'on examine une seconde fois une question qui a été decidée par un Concile. Cette seconde conclusion fait entrer M. Schelstrate sur les rangs, on l'accuse de mauvaise

foi,

foi, on le menace de produire une dissertation pour répondre à ces argumens, & on marque qu'elle est toute prête à paroître, & en attendant cette piece foudroyante, on remarque que le Pape n'est pas apellé Souverain Pontife, à cause de l'autorité qu'il a sur les Conciles, mais pour marquer sa primauté de droit divin. On ajoûte qu'on ne doit pas faire fonds sur le manuscrit de M. Schelstrate, puisque Lupus a trouvé dans un vieux manuscrit du Mont-Cassin, qu'il y a eu des gens qui ont protesté hautement contre le premier Concile d'Ephese, disant que tout s'y étoit fait par violence, sans avoir rien examiné avant même que Jean d'Antioche & les Evêques de son Patriarchat fussent arrivez, qu'ainsi si on a recours aux manuscrits, on donne des armes aux Heretiques pour combatre tous les decrets des Papes & des Conciles, ce qui oblige l'Auteur à recommander M. Schelstrate aux Inquisiteurs de Rome. M. Maimbourg est malheureux de n'avoir pas apris du Docteur Burnet une meilleure solution à cette difficulté de M. Schelstrate. Car dans le manuscrit de Rome que cet Auteur a produit, on trouve ce decret que le Pape & toutes autres personnes sont

obligez de se soumettre aux decisions du Concile comme étant de foi, ce qui donne beaucoup plus sensiblement causę gaignée à M. Maimbourg. Aprés avoir ainsi poussé M. Schelstrate, il continuë l'Histoire des mouvemẽs causez par les Eutychiens, jusques en l'an 519. dans lesquels il est aisé de remarquer que Leon ne put avoir de part.

Certains Auteurs qui se sont acquis avec beaucoup de justice une grande reputation, ont soin de representer le caractere de la Doctrine & des mœurs de la personne dont ils écrivent la vie, on les imite ici, & dans le dernier livre, on dit plus de choses qui regardent le Pontificat de S. Leon que dans tous les precedens.

On remarque que S. Leon prêchoit selon la coûtume des Evêques de Rome. Comme ce fait est contesté à l'égard des Evêques qui avoient precedé Saint Leon, on prend peine à le prouver, & parce que Sozomene le nie formellement, on le repousse par un dementir semblable à celui que S. Gregoire le Grand donna autrefois à cet Historien en ces termes, *le Saint Siege ne veut pas s'en tenir à ce que dit Sozomene dans son Histoire, car il ment souvent.* Mais pourquoi M. Maimbourg n'a-

t'il

t'il pas pris garde qu'au lieu d'un témoin, il y en avoit deux qui déposoient contre lui, car Cassiodore dans son Histoire 1. 2. partie, assure precisément la même chose que Sozomene; outre que cette accusation de fausseté contre un écrivain ancien & celebre est trop vague, il importe peu qu'on ait prêché à Rome devant Saint Leon, ou qu'on ne l'ait pas fait, voici une reflexion que M. Maimbourg n'a pas manqué de faire, c'est que l'innocence de vie dans un Evêque sans capacité pour pouvoir prêcher, nuit autant par le silence necessaire que l'ignorance lui impose, qu'elle édifie par ses bons exemples *une sainte rusticité n'est utile qu'à elle même*, ne pourroit-on pas apliquer ici ce que dit un Poete.

Manet alta mente repostum
Judicium Paridis spretæque injuria formæ.

On definit par Saint Leon ce que c'est que l'usure *quand on reçoit plus qu'on n'a donné*, & on censure les nouveaux Casuistes qui ont porté le relâchement de la morale plus loin; en prouvant par de subtils raisonnemens qu'on peut recevoir plus d'interêt qu'on ne donne de principal. On represente le soin que Leon prenoit d'exhorter le

peuple à jeuner le Carême qui étoit alors de 36 jours. On pretend qu'il y a une fausseté dans l'Histoire de Socrate, qui assûre qu'à Rome le Carême n'étoit que de trois semaines, mais on ne desavouë pas que la coûtume ne fût fort differente dans les autres Eglises, chacune ayant voulu retenir ses anciennes observances, ce qui fait voir que nous (dit M. Maimbourg en parlant des François) avons le droit de nous maintenir dans la possession de nos coûtumes, sans qu'on puisse nous obliger de nous en departir, si nous ne le voulons, comme nous fimes au commencement du siecle passé, en changeant la pragmatique sanction au concordat. On explique ce que c'est que la probabilité, & on l'établit par les maximes de Saint Leon, mais afin qu'on en puisse être mieux éclairci, on renvoye le Lecteur au livre de l'opinion probable que le P. Xerier Confesseur du Roi composa il y a quelques années, parce que les sentimens de ce Jesuite se trouvent conformes à ceux du Pape. Anastase Evêque de Thessalonique ayant passé le pouvoir qu'un Legat doit avoir, S. Leon le reprit vivement & parce que l'expression qu'il employa dans sa censure, est la

source

ſource de cette formule ordinaire dont les Papes ſe ſervent, quand ils diſent qu'ils ordonnent une choſe *de plenitudine poteſtatis*, de la plenitude de leur puiſſance, on prouve que quand Saint Leon s'en eſt ſervi, il faiſoit ſeulement oppoſition de ſon pouvoir à celui de ſon Legat. Que ce Pape n'a jamais pretendu avoir un empire abſolu ſur l'Egliſe, tellement qu'il pût faire tout ce qu'il lui plaît ſans être aſtreint à d'autre loi que celle de ſa volonté. On s'étend fort ſur les diſpences que Leon accordoit quand il le jugoit neceſſaire, lors même qu'il n'étoit pas perſuadé qu'on eût raiſon, ayant uniquement pour but de conſerver la paix de l'Egliſe. On examine le ſens de cette Decretale, laquelle le P. Thomaſſin & M. Ferrand ont expliquée d'une maniere differente, & on ſoûtient que le Pape ordonnoit ſeulement que les filles attendiſſent l'âge de quarante ans pour être *Religieuſes Diaconeſſes*, enfin on repreſente le different qu'il y eut entre Hilaire Evêque d'Arles, & le Pape Leon, le premier avoit pourvû un Evêché contre les canons & depoſé injuſtement un Evêque qui ſe juſtifia auprés du Pape, lequel irrité de la conduite d'Hilaire lui ôta les droits de Metropolitain, mais en-

suite il en rendit une partie à Revennius successeur d'Hilaire & donna l'autre à l'Evêque de Vienne.

ARTICLE VIII.

Extrait d'une Lettre du P. M. à M. l'Abbé D. C.

POur la pensée * de M. Leibnitz sur ce que j'ai dit des loix du mouvement dans la Recherche de la † Verité, elle paroît plus juste. J'avois conclu de ma dissertation sur la dureté, que dans le vuide les corps mûs par des mouvemens contraires devoient s'applatir. J'en devois peut-être demeurer là, ou donner au lieu des regles des communications du mouvement les lignes de leur applanissement. Car la cause des Paradoxes qui suivent des regles que j'ai données dans les cas que les corps se choquent par des mouvemens contraires, vient de ce que j'ai raisonné sur cette fausse supposition que j'ai bien voulu faire, qu'il y eût dans le vuide des corps parfaitement durs ; sup-

* *P. 139. & les suivantes de ces* Nouv. *Fevr. 1687.*

† *Liv. 6. ch. dernier.*

ſuppoſition contraire à ce que je croi avoir demontré qu'ils ne peuvent être durs que par la compreſſion de la matiere ſubtile qui les environne, & nullement par le repos de leurs parties, le repos n'ayant nulle force pour reſiſter au mouvement. Il eſt clair ce me ſemble ſelon cette fauſſe ſuppoſition, & celle que je croi veritable, que Dieu conſerve dans le monde une égale quantité de mouvement. Il eſt clair dis-je que ce qui paroit d'abord comme * incroyable devroit arriver, ou bien il faudroit que le plus foible des corps changeât la détermination du plus fort, ou fût fort repouſſé plus viſte que lui ſans l'action du reſſort, deux choſes qui paroiſſet fort peu croyables. Neantmoins j'avouë que cela peut-être, car cela eſt arbitraire, & dépend des volontez du Créateur. Il ſe peut faire que dans l'inſtant du choc il ſe faſſe une permutation reciproque des mouvemens, & que ſi B a quatre degrez de viteſſe, & C un, B enſuite du choc aille 3 fois plus viſte qu'il n'alloit auparavant, & C 3 fois plus lentement. C'eſt l'experience qui peut nous rendre témoignage de la maniere dont agit l'Auteur de la nature. Et comme cette maniere de permutation reciproque de mou-

* 139.

mouvemens paroit aussi simple que ces communications des mouvemens qui supposent que le corps le plus fort ne doit point changer ses determinations par la rencontre du plus foible, je serois assez porté à la croire, si je n'apprehendois de m'éloigner trop du sentiment de ceux que je croi plus sçavans que moi dans ces matieres. Ce que j'ai dit des regles du mouvement contre celles de M. Descartes, n'est qu'une suite du principe de la dureté des corps contraire au sien, dont je croi avoir demontré la fausseté. Comme je n'avois pas dessein alors d'examiner à fond les regles de mouvement qu'il donne, mais seulement selon le principe que je venois de combatre, je croi que celles que j'ai jugées fausses le sont effectivement. Mais je ne suis pas aussi assuré que les autres que j'ai approuvées soient tout à fait bonnes, & je n'ai pas maintenant le loisir de les examiner avec soin.

CA-

CATALOGUE DES LIVRES Nouveaux qui se trouvent à Amsterdam, chez Henry Desbordes.

MEmoires du Marquis de B. concernant ce qui s'est passé de plus memorable sous le Regne de Charles IV. Duc de Lorraine & de Bar. in 12.

Dialogues Satyriques & Moraux par M. Petit in 12. A Paris chez Guillaume de Luynes &c. 1687. in 12. *Cet Auteur publia l'an* 1686. *de semblables Dialogues en vers, nous en avons parlé dans nos Nouvelles de Janvier* 1686.

La Creance de l'Eglise Orientale sur la Transubstantiation, avec une réponse aux Nouvelles Objections de M. Smith. A Paris chez Thomas Moette 1687. in 12.

Le Voyage d'Italie & du Levant de Messieurs Fermanel Conseiller au Parlement de Normandie, Fauvel Maître des Comptes en ladite Province, Baudoüin de Launai & de Stochoven. A Roüen chez la veuve Louis Behourt. in 12.

Suite du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France in 12. A Paris chez G. de Luynes 1686.

L'Es-

L'Espion du Grand Seigneur & ses relations secrettes envoyées au Divan de Constantinople in 12. *Tome* 2. 3. A Paris chez Claude Barbin 1686. *C'est la continuation du livre dont nous avons parlé dans nos Nouvelles de Mars* 1684. Il se rimprime à Amsterdam chez Henry Wetstein.

Reflexions Chrêtiennes & Morales, sur l'histoire tant sainte que profane par le sieur P. M. D. A Paris chez Martin Jouvenel 1686.

Les Elemens de la Perfection Chrêtienne ou les quatre livres de l'Imitation de Jesus-Christ redigez en lieux Communs, selon l'ordre Alphabetique in 12. A Paris chez la veuve d'Edme Martin & Jean Boudot 1686.

L'Antiquité des Temps rétablie & defendue, contre les Juifs & les Nouveaux Chronologistes 4. A Paris 1687. chez les mêmes, ledit livre se rimprime à Amsterdam in 12. chez Henri Desbordes.

Traitté des Hydrometres ou Machine pour mesurer la secheresse & l'humidité de l'air, par M. Foucher in 12. A Paris chez Etienne Michallet 1686.

La Morale Universelle contenant les Eloges de la morale de l'homme, de la femme & du mariage in 12. A Paris chez Maurice Villery 1687.

Les

Les Instructions de S. Dorothée Pere de l'Eglise Grecque & Abbé d'un Monastere de la Palestine, traduittes de Grec en François in 8. A Paris chez François Muguet 1686.

Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation, par François de Malaval nouvelle édition augmentée in 12. A Paris 1687.

L'art de saigner accommodé aux principes de la circulation du sang in 12. A Paris chez d'Houry. 1686.

Traitté des Fortifications, contenant la demonstration & l'examen de tout ce qui regarde l'art de fortifier les Places tant regulieres qu'irregulieres, suivant ce qui se pratique aujourd'huy in 12. *par le sieur H. Gautier.* A Lyon chez Thomas Amaulry.

Les Regles de l'Education des enfans in 12. 2 *volumes.* A Paris chez Etienne Michallet. 1686.

Ad Titulum Digestorum de regulis Juris antiqui commentarius secundum Alphabeticum Materiarum ordinem digestus cum Notis praxis forensis, *in* 12 *Authore Claudio de Ferriere, Parisiis apud Joannem Cochart,*

Reflexions Nouvelles sur les causes des Maladies & de leurs Symptomes in 12. *par le sieur de Saint André Docteur en Medecine*

decine à Caen. A Paris chez L. d'Houry 1687.

Traitté de l'Unité de l'Eglise & des moyens que les Princes Chrêtiens ont employez pour y faire rentrer ceux qui en étoyent sortis in 8. *Tome* 2. *par le P. L. Thomassin Prêtre de l'Oratoire.* A Paris chez François Muguet 1687.

Suitte des Memoires d'Henry de Lorraine Duc de Guise. A Paris chez Michel & Guillaume Crevier 1687.

Lettre d'un Docteur en Theologie à un Missionnaire de la Chine in 12. A Paris chez Etienne Michallet 1687.

De la Paix de l'ame & du bonheur d'un cœur qui meurt à lui-même pour vivre à Dieu in 12. A Paris chez le même 1687.

Relation Historique de la Pologne, contenant le pouvoir de ses Rois, leur Election & leur Couronnement, les privileges de la Noblesse, la Religion, la Justice, les mœurs & les inclinations des Polonois, avec plusieurs actions remarquables, par le sieur de Hauteville in 12. A Paris chez Jacques Villeri 1686.

Lettres de M. le Chevallier d'Her, seconde partie in 12. A Paris chez G. de Luynes, la veuve Blageart & T. Girard 1687.

La Lumiere sortant par soy même des Te-

Tenebres ou veritable Theorie de la pierre des Philosophes écrite en vers Italiens, & amplifiée en Latin par un Auteur Anonyme en forme de commentaire, le tout traduit en François par B. D. L. in 12. A Paris chez Laurent d'Houry 1687.

La vie du P. Jean Rigoleuc de la Compagnie de Jesus, avec ses Traittez de Devotion & ses lettres spirituelles, par le P. Pierre Champion de la même Compagnie in 12. A Paris chez Etienne Michallet 1686.

La Devotion du Calvaire, par le R. P. J. Crasset de la Compagnie de Jesus in 12. A Paris chez le même 1687.

Le Parallele de la Persecution d'Antiochus l'Illustre contre les Iuifs, avec celle qu'on exerce à present en France contre les Protestans in 12. A Cologne 1687.

Abregé de la vie de M. Claude, par ABR. D. LD. P. in 12. A Amsterdam chez Pierre Savouret 1687.

Pensées Diverses sur l'esprit Persecuteur de l'Antechrist 1687.

Les deux derniers Livres des Rois traduits en François, avec une Explication tirée des Saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques in 12. Jouxte la copie imprimée à Paris 1687.

De Jure, Justitia & Annexis Trac-

tatus

tatus quatuor Theologo-canonice expositi juri communi, & varior. Regnorum particulari, &c. Authore P. Florentio de Cocq *Bruxellis Typis Ev.* Fricx 1687.

Francisci Sanctii Minerva sive de Causis Latinæ Linguæ Commentarius, cum Animadversionibus & Notis Gasp. Scioppii & Jacobi Perizonii 8. *Franekeræ apud Leonard. Strickium* 1687.

Dissertation de M. Arnaud sur le pretendu bonheur des plaisirs des sens 8. A Cologne 1687.

Les nouveautez de la derniere Foire de Francfort, ne pouvant trouver place dans les Nouvelles de ce mois, on en trouvera un Catalogue imprimé chez le même Henry Desbordes dans le Kalverstraat.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

TABLE.

des Matieres principales.

Avril 1687.

M-

